813 43e Année T. CCXXXV 1er Mai 1932

MERCVRE

DE

FRANCE

Paraît le 1er et le 15 du mois

DIRECTEUR ALFRED VALLETTE



RCEL PROVENCE .... *Poète et Comédienne au Service de la France* 513

N POIRIER .... *Sur les « Mémoires » de M. Alfred Loisy* 545

NE HARDOÜIN .... *Poèmes* 570

LEFEBVRE DES NOËTTES ... *La « Nuit » du Moyen Age et son Inventaire* 572

N MARCHAND .... *La Bibliothèque de la Chambre des Députés* 600

É THÉRY .... *La Famille Vauberlain ou les Pères ennemis*, roman (I) 612

EVUE DE LA QUINZAINE. — GABRIEL BRUNET : **Littérature, 654** | RÉ FONTAINAS : **Les Poèmes, 662** | JOHN CHARPENTIER : **Les Romans,** | PIERRE LIÈVRE : **Théâtre, 673** | GEORGES BOHN : **Le Mouvement** **ntifique, 677** | HENRI MAZEL : **Science sociale, 682** | MARCEL COULON : **stions juridiques, 690** | CHARLES-HENRY HIRSCH : **Les Revues, 696** | P. P. : **Les Journaux, 702** | RENÉ DUMESNIL : **Musique, 709** | AUGUSTE RGUILLIER : **Musées et Collections, 714** | CHARLES MERKI : **Archéolo-, 721** | Dr A. MORLET : **Chronique de Glozel, 724** | ABEL CHEVALLEY : **érature comparée, 733** | Z. L. ZALESKI : **Lettres polonaises, 738** | RGE SOULIÉ DE MORANT : **Lettres chinoises, 744** | DIVERS : **Biblio-phie politique, 747** | MERCVRE : **Publications récentes, 756; Echos,** **; Table des Sommaires du Tome CCXXXV, 767.**

PRIX DU NUMÉRO

nce, 5 fr. — *Étranger :* 1/2 tarif postal, *5 fr. 75;* plein tarif *6 fr. 50*

XXVI, RVE DE CONDÉ, XXVI

PARIS-VIe

Librairie DELAGRAVE, 15, rue Soufflot, PARIS 5e

Nouveautés : **Frédéric MISTRAL**

LE TRÉSOR DU FELIBRIGE

Dictionnaire Provençal-Français.

2 volumes (25 × 32,5) illustrés, brochés, **500** francs; reliés. . . . . **600** »

Ce dictionnaire embrasse les divers dialectes de la langue d'Oc moderne, contient tous les mots usités, les radicaux, les formes bas-latines, les étymologies, les expressions techniques, etc.

BIBLIOTHÈQUE DES CHERCHEURS ET DES CURIEUX

DU BON USAGE ORAL ET ÉCRIT

par G. ART

Un volume (12 × 18,5), broché . . . . **8** »

LE PASTICHE LITTÉRAIRE

Des origines à nos jours

par L. DEFFOUX

Un volume (12 × 18,5), broché . . . . **10** »

COLLECTION PALLAS

ŒUVRES CHOISIES DE WALTER SCOTT

Notice et annotations de G. ROTH

ANTHOLOGIE DES POÈTES FRANÇAIS CONTEMPORAINS

par G. WALCH, T. IV. *Nouvelle édition, refondue* **par A. DUMAS**

Chaque volume in-16, broché **12** francs; relié mouton. . . . . **28** »

L'ENFANCE HEUREUSE D'UN PETIT PAYSAN

par L. PINEAU

Un volume (12 × 18,5), broché, **10** francs; relié . . . . **13** »

PRÉCIS DE COMPTABILITE PRATIQUE

D'organisation et de droit fiscal, **par H. FUZET**

Un volume in-8° 500 pages, illustré, broché, **36** francs; relié. . . . . . . **43** »

LA FAUNE DE LA FRANCE ILLUSTRÉE

par REMY PERRIER

T. VI Coléoptères (2e partie)

Un volume (12 × 22). Illustré de 1.100 dessins, cartonné, ... **25** »

BIBLIOTHÈQUE de L'INGÉNIEUR et du PHYSICIEN : **H. BOUASSE**

TOURBILLONS Tome II

Forces acoustiques, circulations diverses

Un volume in-8° raisin, 345 figures, broché, **68** francs; relié. . . . . . . **78** »

POÈTE ET COMÉDIENNE
AU SERVICE DE LA FRANCE

THÉODORE DE BANVILLE ET MARIE DAUBRUN A NICE L'ANNÉE DE L'ANNEXION

—

I

Dans un des jardins que l'hiver épargne, au quartier même où Alphonse Karr avait ses serres, Nice vient d'élever, œuvre du sculpteur Maubert, un monument à Théodore de Banville. Ainsi la ville que le poète a tant aimée, la ville qui lui rendit la vie et le courage, honore-t-elle l'auteur de *la Mer de Nice.* Ce rare ouvrage, fait des feuilletons envoyés au *Moniteur,* l'année de l'annexion de la Comté de Nice, marque l'entrée du paysage niçois dans nos lettres, au moment même où il devenait français à jamais. Si l'on connaît le livre, on ignore le rôle actif que, bon soldat de France, tout un hiver mouvant, l'auteur joua dans l'annexion. La belle comédienne qui l'accompagnait, Marie Daubrun, eut la charge de présenter les œuvres françaises durant cette saison, charge difficile, pénible au milieu de tumultes de théâtre, mais bientôt couronnée par le triomphe. La comédienne dit les vers de son poète au moment que Nice redevient française.

Il m'a paru qu'il serait de quelque intérêt de rechercher au travers des souvenirs niçois les traces de l'action du poète et de sa belle à Nice dans cette saison agitée de l'annexion (1).

(1) Le terme officiel du traité du 24 avril 1860 n'est pas *annexion,* mais *réunion du Circondario* à la France. Le mot impropre, annexion, a prévalu avec le temps.

On connaît le Banville de Nice. Il est déjà poète célèbre. Il vient d'être très malade. Il a tout près de quarante ans.

Marie Daubrun est comédienne connue. Elle a appartenu à la troupe de l'Odéon. Elle a trente et un ans.

Marie Daubrun, née vers 1828, a débuté jeune, bien jeune au théâtre. Elle a joué des drames noirs à la Porte-Saint-Martin, traversé l'Odéon; elle demeurera pour sa génération *la Belle aux cheveux d'or*, créée à la Porte en 1853. Elle a passé au Luxembourg, au Vaudeville, à l'Ambigu. George Sand l'a nommée « *la belle Madame Daubrun* ». Alexandre Dumas l'a voulue pour sa *Princesse de Condé*. Elle a joué en Italie en 1855 et a séjourné à Nice où elle a connu à diverses reprises de vifs succès. Baudelaire l'a rencontrée peut-être dès 1852. On sait la place du *Cycle de Marie Daubrun* dans les *Fleurs du mal* (*L'irréparable, Causerie, Chant d'automne, A une madone, Sonnet d'automne;* peut-être *le Poison, Ciel brouillé;* peut-être encore, *Semper eadem*). Léon Daudet a vu en elle « *la sœur que le poète invitait au voyage* ». La muse de Baudelaire a rencontré Banville, surmené, affaibli, traité par le docteur Fleury dans sa clinique. Elle a vécu avec le poète dans une bohème courageuse, recevant un service de table de *Coco mal perché*. En 1859, Banville ne se rétablit pas. Marie reçoit une offre d'engagement du sieur Thibaut. directeur du théâtre Tiranty, le théâtre français de Nice. La comédienne connaît bien Nice et ce théâtre. Elle y a joué *Don Cézar de Bazan*, quatre ans auparavant. Dans son cœur d'amante, elle voit le ciel et la mer de Nice comme remèdes au mal du poète. Pressent-elle que dans cette saison, qui sera une utile saison française, le poète aura un rôle à jouer? La comédienne entraîne le poète à Nice. Dans quel état! Malade, pauvre, sans grand courage, porté à Paris, mis au lit dès l'arrivée à Nice.

La femme aimante ne s'était pas trompée. Nice guérit

vite le malade de Bellevue. Le poète est aidé par un consul de France magnifique, Léon Pillet, l'ancien directeur de l'Opéra, *le Lion de l'Opéra* que Banville avait taquiné. Homme de théâtre, lettré parfait, diplomate habile, L. Pillet sent très vite le parti à tirer de la présence d'un écrivain d'une telle qualité à Nice dans cette saison qu'il sait devoir être capitale. Le consul sera le protecteur courtois et cordial du poète et de la comédienne.

Marie débute le 9 septembre 1859. Elle joue *l'Ecole des Femmes*, puis *Marie-Jeanne, Marie de Flavigny*, de Daniel Stern, alors hôte de Nice. Banville, que Karr conseille, se répand vite dans les gazettes locales. Pour y gagner quelque argent. Aussi pour y chanter la louange de la belle artiste qu'il accompagne. Pour servir la cause française.

Le poète, vite remis par le beau soleil, s'émerveille du *ciel de lapis*, des *orangers chargés d'oranges*, des aloès, des olives, des pâquerettes, des boutons d'or, des *terres rouges roses, jaunes, oranges, écarlates*, de la mer, de vingt couleurs et sites dont la description depuis soixante-dix ans est devenue lassante, mais dont la première transcription et par sa plume a toute la fraîcheur d'une découverte. Le poète accompagne le consul au bal de l'Assistance française, aux concerts du Grand Hôtel. Il fréquente le cabinet de lecture d'Alphonse Karr et le cabinet du libraire Visconti. Il commence d'adresser au *Moniteur* ces admirables feuilletons qui, réunis et dédiés à Julien Trogand, directeur du dit *Moniteur*, formeront chez Poulet-Malassis le livre exquis, *la Mer de Nice*.

Déjà, le poète se mêle aux manifestations qui précèdent le retour à la France (ne disons donc pas *l'annexion*) de la comté de Nice. Dans *l'Avenir* de Nice, il décrit le bal français, soirée qui devait être soirée de

propagande. Prudent cependant, le maréchal de Castellane n'avait pas autorisé les officiers de la garnison d'Antibes à passer le Var et aller baller en terre du Savoyard. *L'Avenir* ne s'en attriste pas trop :

Nous espérons que sous peu de jours, les officiers français pourront venir dans notre ville qui est aussi une ville française se dédommager du plaisir dont ils ont été privés.

Le même *Avenir* reproduit les feuilletons envoyés par Banville au *Moniteur* et qui font à Nice le bruit que l'on devine.

C'est avec une extrême prudence qu'il convient de parler de propagande, et surtout quand il s'agit d'un peuple qui appelait la France de tout son cœur, d'un poète qui était le désintéressement et la dignité mêmes. Mais un Niçois de qualité, charmant érudit, Victor Emanuel, a, dans *le Petit Niçois*, en 1904, dit des choses fort justes et avec la délicatesse nécessaire. Transcrivons-les :

La première lettre [du *Moniteur*] est datée du 7 janvier 1860. Nice n'est pas encore française, mais elle ne va pas tarder à le devenir; depuis la glorieuse campagne de 1859, le sort du comté de Nice est irrévocablement fixé, et en attendant que les populations annexées soient appelées à ratifier par leurs votes les stipulations du traité de cession, le gouvernement impérial s'occupe à préparer l'opinion et à faire, entre l'ancienne France et la nouvelle, l'union des esprits et des cœurs. Et de même que la belle Mlle Daubrun initie le public niçois aux beautés du répertoire français, et fait vibrer sur les planches du théâtre Tiranty les vers héroïques de Corneille [*hélas, non, cher Emanuel, Marie n'a pas joué Corneille à Nice*] et de Hugo, de même Th. de Banville est ici une façon de poète ambassadeur, secondant, dans le domaine de la littérature et de l'art, l'œuvre politique du consul Léon Pillet, et révélant à ses concitoyens, qui seront demain les nôtres, la splendeur de ce coin de terre non pareil.

On ne pouvait mieux dire et avec plus de mesure. Mais quelle belle époque, quel heureux pays où la « propagande » pouvait être faite par un poète et une tragédienne! D'ailleurs, en dépouillant plus d'un millier de pièces sur l'époque de *l'annexion,* nous avons été frappés de la sûreté avec laquelle la propagande était conduite! Pas de plaisanteries sur *le roi des sardines.* Mais aux uns on fait entendre poésie et chansons. Aux autres, chiffres. Les italianisants disaient que le comté de Nice annexé serait aussi malheureux que les infortunées Basses-Alpes voisines. Point du tout, répondent les Français. Le Comté sera tel que le Var. Il sera mieux encore! Les statistiques commerciales et industrielles publiées sont celles du département du Var. L'*ancien roi de l'Opéra* semble avoir été un maître dans son office. Il est permis peut-être aux Français de 1932 de regretter que la propagande française en Alsace n'ait pas été conduite avec autant de tact.

Ce n'était pas erreur que de faire intervenir poètes, écrivains et comédiennes dans une ville déjà mondaine, dans une cité depuis toujours amie des vers et des chants. On est frappé en lisant les gazettes niçoises du temps par le nombre d'écrivains alors à Nice, Banville, Karr, dont l'empereur et l'impératrice ont applaudi à Paris *la Pénélope Normande,* un journaliste fort adroit du *Siècle,* Emile Soulié, Daniel Stern (la comtesse d'Agout), belle-mère d'Emile Ollivier, et encore Mme Charles Reybaud, écrivain aixois, qui publia dix-sept romans à la *Revue des Deux-Mondes* et dans *la Revue de Paris,* et dont un quotidien niçois annonçait un roman dans ses colonnes; Mme Reybaud, amie du docteur Yvan, député des Basses-Alpes et précepteur du prince impérial.

On remarquera enfin que les feuilletons de Banville ont paru dans le *Moniteur...*

Les journalistes que la presse parisienne a envoyés à

Nice sont les plus notoires. L'un d'eux a adressé au *Siècle* un article bien intéressant par l'énumération qu'il donne des personnages en séjour à Nice en cette saison mémorable. Personnages de qualité inégale, mais qui, dans leur temps, eurent leur place.

Emile Soulié, dans *le Siècle,* après avoir parlé de Karr à Nice, écrit :

Nice sert encore de retraite à Tamburini, à Mlle Cruvelli (baronne Vigier), à Ernts, l'illustre violoniste, à sa femme, cette belle Siona Lévy, que son frère le dominicain a enlevée à la fois à Moïse et à Corneille. Volnys, le mari de Léontine Fay, y attend la grande actrice que Saint-Pétersbourg possède encore. Un écrivain éloquent, l'émule le plus sérieux de George Sand, Daniel Stern (comtesse d'Agout), y interroge les pulsations fiévreuses de la nationalité italienne (*tiens, tiens*). Les demoiselles Ferny y ont fait construire une villa non loin de la villa Boïeldieu, où se trouve en ce moment toute la famille de l'auteur de la *Dame blanche*. Qui encore? Bosco, le vrai, l'authentique Bosco, que je croyais vieux comme le comte de Saint-Germain, et qui prouve tous les jours, dans le cercle de ses amis, qu'il a hérité surtout de la sorcellerie de Cagliostro. J'allais oublier mon ami le poète Théodore de Banville, dont j'estime si fort le talent, l'esprit et le caractère que je me vois forcé de lui cacher avec le plus grand soin qu'à mon sens tous les poètes de tous les temps ont presque toujours porté des coups funestes à la raison, à l'entendement et au bon sens des hommes.

Il y a à Nice un grand établissement littéraire qui manque même à Paris, c'est la librairie de M. Visconti. Sa réputation est européenne. C'est à la librairie Visconti que j'ai eu l'agrément de faire connaissance des rédacteurs de l'*Avenir de Nice*. Ce journal soutient avec conviction et talent la cause de l'annexion du comté de Nice à la France.

La librairie Visconti, comme *l'Avenir*, était un des points de rencontre des Niçois francisants et aussi des Français lettrés alors en séjour, et plutôt nombreux et de choix heureux, à Nice...

Banville, poète parisien, rédacteur des journaux de Paris et de Nice, ami de la première actrice de la troupe française, prend des allures de poète national français en mission à Nice. La presse italianisante lui décoche de petits traits qui ne tarderont pas à devenir venimeux et précèdent de bruyantes soirées au théâtre français.

Un adversaire de Banville, le nommé Guillaume de Durmont (?), écrivait dans *la Gazette* du 4 janvier :

J'ai lu avec un vif intérêt les feuilletons sur Nice empruntés par l'*Avenir* au *Moniteur*, car après tout M. de Banville est un homme de talent; mais il y a une faute d'orthographe. L'auteur y dit qu'ici les mœurs cessent d'être françaises. C'est vrai, c'est très vrai, mais il ne faut pas le dire. Et l'Annexion? Ils n'y pensent donc plus! Les poètes sont des enfants terribles. Ils disent la vérité quand il serait bon de mentir.

Ce Durmont italianisant faisait son métier, mais avec bien peu d'esprit.

La situation locale du poète parisien protégé par le consul, ne cessant de grandir à Nice, les journalistes de la presse italianisante deviennent plus désagréables à son égard.

Durmont écrit dans la *Gazette de Nice* des 7 et 8 janvier 1860 :

La littérature indigène vient de s'enrichir d'un nouveau membre, M. Théodore de Banville, auteur si je ne me trompe d'un recueil de vers assez connu et intitulé *Odes funambulesques* ou *noctambulesques,* je ne sais au juste.

Qu'on danse sur la corde ou qu'on danse la nuit,
On n'en dîne pas moins d'un fort bon appétit.

...M. de Banville s'est donc fait séparatiste et il a dû tirer de sa giberne quelques arguments en faveur de ce qu'on sait. C'est un chapitre sur lequel on n'entend de raillerie.

Tout à l'humeur gasconne en un journal gascon,
Dans tout ce qui s'écrit, il faut de l'annexion.

On saura donc qu'il faut séparer Nice des Etats du Roi, parce que le consul de France a beaucoup d'esprit et qu'il y a ici des Français qui n'en manquent pas.

Et s'adressant au poète parisien :

M... Vous appartenez à cette école aux yeux de laquelle le monde commence au café Bignon et finit au café Vachette. Nos fleurs valent mieux que les vôtres, elles s'épanouissent librement à ce beau soleil d'Italie qui, grâce à Dieu, est et sera longtemps notre soleil.

Tout cela, parce que Banville avait écrit qu'il faudrait des fleurs d'Alphonse Karr, *de Paris,* au *bal français...*

La collaboration de Banville à l'*Avenir,* ses éloges écrits du consul de France, homme d'esprit, Léon Pillet, font publier dans une feuille adverse, la *Gazette* italianisante, des lignes sans grâce. Banville, dans l'*Avenir* du 10 janvier, fait paraître cette lettre :

Monsieur le Rédacteur,

L'hospitalité fraternelle que vous m'avez fait l'honneur de m'accorder dans vos colonnes a motivé ailleurs des lignes que le public a appréciées. Je n'ai qu'un regret, mais il est bien vif et profond, c'est que l'auteur de ces lignes ait cru pouvoir y mêler le nom d'une personne que sa situation et son caractère devraient mettre à l'abri de telles frivolités.

Veuillez agréer, etc. THÉODORE DE BANVILLE.

Les jours suivants, l'*Avenir* reproduit encore des lettres de Banville au *Moniteur.*

Cependant l'engagement de Marie Daubrun arrive à son terme. Est-il convenable d'éloigner une aussi bonne propagandiste au moment où Nice va redevenir française?

Comment éloigner Marie Daubrun du théâtre Tiranty au moment où il va devenir le lieu clos d'une querelle que font les Italiens, avant qu'il devienne français tout à fait?

Car c'est bataille dans la salle.

Le 4 mars, *l'Avenir* écrit :

Aujourd'hui le doute n'est plus possible sur l'annexion... Un organe italien est allé jusqu'à prêcher la guerre civile. On organise une manifestation italienne au théâtre Royal pour ce soir. On ajoute que dans ce cas une contre-manifestation française aurait lieu au théâtre Tiranty.

Au théâtre Tiranty, on annonce la rentrée de Mlle Daubrun, dans *la Foi, l'Espérance et la Charité,* drame en six actes. Un intermède de danses et *la Course à la veuve,* vaudeville en un acte.

La manifestation italienne a eu lieu au théâtre Royal. Une statistique aussi vraisemblable sans doute que toutes les statistiques de cet ordre, donne des chiffres sur les manifestations du Royal. Le 6 février, 550 spectateurs, dont 30 Niçois; le 8 février, 950 spectateurs; le 4 mars, 700 spectateurs, dont 40 Niçois. Au paradis, seulement des curieux. Vingt à trente meneurs, dont un Italien et un Niçois, agitaient des drapeaux. Il y a eu quelques sifflets et « l'on a chuté longuement ». Seule notabilité présente, le duc de Holstein. Il n'y avait que douze dames niçoises, dont cinq applaudissaient.

Pendant ce temps, M. Thibaud fait lire le 6 mars au théâtre Tiranty une poésie patriotique française et fait jouer par son petit orchestre, qui accompagnait d'ordinaire les deux danseuses Victoria et Fanny, l'air de *la Reine Hortense.* Cela ne va pas passer comme cela! M. Faraldo, vice-gouverneur, fait comparaître le malheureux directeur Thibaud et le réprimande avec vivacité. M. Thibaud se défend assez bien. Si le vice-gouverneur n'avait pas autorisé la manifestation italienne du théâtre Royal, il n'y aurait pas eu de contre-manifestation chez lui; d'autre part, lui, Thibaud, ne disposait pas de la force publique et, ô merveille, *il avait soumis la pièce de vers au commissaire de police, lequel non*

seulement en avait autorisé la lecture, mais encore, ambitionnant l'honneur de prendre part à la collaboration, avait sauté par-dessus toutes les règles, et y avait introduit un dernier vers de 16 *pieds, etc., etc.* ».

Nous l'avons, cette poésie. Et elle est de Théodore de Banville. On le voit, un commissaire de police italien n'avait aucun droit de donner quatre pieds de plus aux alexandrins du beau poète.

Voici le poème que Marie Daubrun va réciter au milieu de quel tapage!

LE VŒU DE NICE

4 mars 1860

D'où viens-tu, souffle pur, prophétique espérance,
Qui trouve dans nos cœurs un ineffable accueil?
O Nice, ville heureuse, un écho t'a dit : « France! »
Et ta campagne blonde a tressailli d'orgueil.

La France et l'Italie ont les mêmes pensées :
L'avenir unira dans son grand panthéon
Sous un vaste berceau de palmes enlacées,
Victor-Emmanuel avec Napoléon!

Le vent de la Victoire, aux clartés des aurores
Que le monde attentif contemple avec fierté,
Agitait confondus leurs drapeaux tricolores
Unis pour le Devoir et pour la Liberté;

Et toi, Nice, où vécut la gloire de l'empire
Au temps de nos splendeurs dont tu te couronnais,
Terre où les noms fameux vibrent comme une lyre,
Au seul nom de la France, heureuse, tu renais!

Car le drapeau d'Arcole orna tes basiliques;
Les vainqueurs d'Iéna, ces rudes ouvriers,
T'ont chérie, et naguère à nos soldats épiques
Tes champs pleins de soleil fournissaient des lauriers!

Et c'est près de ta mer limpide aux flots de moire,
Que naquit ce lutteur à l'œil étincelant,
Masséna, cet enfant chéri de la Victoire,
Brave comme le Cid et fier comme Roland!

O pays dont la neige orne les hautes cimes!
Arène chaude encor des bataillons romains!
Napoléon monta sur tes Alpes sublimes,
Agitant, comme un dieu, la foudre dans ses mains!

Napoléon! ce nom vit encor dans nos âmes.
Il marchait sur ces monts qui déchirent le ciel,
Chef auguste, entouré d'épouvante et de flammes,
Effrayant les vieux rois de son glaive immortel.

Et ses héros bronzés par vingt ans de bataille,
Tous ces faiseurs d'exploits qu'Achille eût enviés,
Ces géants qui trouvaient les Alpes à leur taille,
Aimaient ta mer d'azur et tes doux oliviers.

O Nice! ils reviendront sur tes sommets farouches,
Ces soldats que bénit le calme laboureur,
Et tu pourras encore avec tes mille bouches
Crier : « Vive la France et vive l'Empereur! »

L'Avenir publie cette note sur la manifestation :

Une feuille locale prétend que la manifestation a été faite par des Provençaux. En effet, les citoyens de NICE DE PROVENCE ne peuvent être que des Provençaux.

Tel est le son de cloche français. Voici ce que l'agence Stefani télégraphiait sur la même soirée :

Nice, 5 mars. Hier, au théâtre Tiranty, on a essayé de faire une manifestation séparatiste qui a été étouffée (*soprafatta*) par les Niçois présents aux cris de : Vive le Roi! Vive l'Italie!

Et ce n'est pas fini. Le 11 mars, on donne au théâtre Tiranty *le Roman d'un jeune homme pauvre*, d'Octave Feuillet, avec Marie Daubrun dans le rôle de Marguerite Laroque. Ce même jour une cérémonie italienne doit avoir lieu à l'église du Vœu. Les manifestants italiens sont arrivés en nombre. « Ce sont pour la plupart des francs-maçons de la Loge de Gênes. » Or, ces dévots frères qui le matin iront à l'office doivent troubler le soir la représentation chez Tiranty. Ils y vont. La bataille fut digne d'Homère.

Au surplus, nous n'avons que la version de *l'Avenir*. Transcrivons-la après avoir rappelé le programme. *Le Roman d'un jeune homme pauvre,* drame en sept actes d'Octave Feuillet, avec Marie Daubrun. Un Pas de Deux avec Fanny et Victoria. *L'affaire de la rue de Lorraine* (*Lourcine?*). Le consul de France, Léon Pillet, assiste à la représentation :

> Impossible de décrire toutes les scènes de désordre que ces individus (F. F. de Gênes) provoquèrent au théâtre par leurs gestes et leurs vociférations de toute espèce. A leurs cris de *Viva l'Italia! Viva Nizza italiana!* les partisans français répondirent par ceux de *Vive la France! Vive l'Empereur!* Une mêlée eut lieu dans le parterre. Des coups furent échangés. D'autres agitateurs allèrent enfoncer une porte de loge et prirent aussitôt la fuite. Quelques-uns menacèrent de couteaux qu'ils avaient à la main des Français et des Niçois attirés par leurs cris dans un couloir. Les carabiniers royaux se sont montrés d'une incroyable tolérance. On assure que quelques-uns engageaient même leurs voisins à pousser le cri de *Viva Nizza italiana!* mais nous avons de la peine à le croire. La boisson était pour beaucoup dans l'enthousiasme de bon nombre des spectateurs...

Pendant la représentation, le vice-gouverneur et le directeur Thibaut eurent une conversation dans le jardin Tiranty. M. Foraldo menaça de fermer le théâtre.

Marie Daubrun avait besoin de son beau courage pour soutenir de pareilles manifestations. Quant à Banville, il devait se trouver avec les rédacteurs de *l'Avenir*. Ah! ce n'était pas la première d'*Hernani*. Il n'y avait pas de gilet rouge. Mais si Octave Feuillet prenait la place d'Hugo, la cocarde française brillait mieux qu'un gilet.

Marie continue ses représentations. Le 13 mars, on annonce la *3e représentation de Mlle Marie Daubrun, artiste des théâtres de Paris* (il n'est pas question de l'Odéon) et de Mme Armand de Bongat, *première soubrette Déjazet des théâtres impériaux de Russie,* avec le

concours de M. A. de Bongar. C'est la première à Nice de *Un cheveu blanc*, comédie en un acte d'Octave Feuillet. Marie y était charmante. Elle a joué cette pièce à Monaco, à Nice, à Paris, à Bruxelles, partout où elle a été applaudie. La troupe joue aussi *la Fille de Saint-Dominique* (?), vaudeville en un acte, *l'Enseignement mutuel*, autre vaudeville, *le Caporal et la Payse*, troisième vaudeville. Fanny et Victoria y vont de leur pas de deux.

Le 14 mars, on apprend que l'annexion est définitivement acceptée par le gouvernement sarde. Marie va connaître de belles heures et comme un triomphe personnel.

La frégate française *La Fronde*, armée de 60 canons et portant 600 hommes, arrive le 22 mars à Villefranche. Nous allons voir officiers et soldats aux représentations de Marie Daubrun.

Le 27 mars, Marie Daubrun joue *le Roman d'un jeune homme pauvre*. Quel accueil est fait à la comédie du pacifique Feuillet! Pendant que le rideau se lève, on crie devant le théâtre : *Vive Orsini! Mort à l'Empereur! A bas la France! Vive l'Italie!* Dans la salle se trouvent Léon Pillet, consul de France, les officiers de la frégate française *La Fronde* en station à Villefranche. Se tournant vers eux, les amateurs de théâtre français, les admirateurs de Marie, crient : *Vive l'Empereur! Vive la France! Vive l'annexion!*

La clameur des Italiens devient plus forte. Le public se lasse d'Octave Feuillet et réclame à Marie le *Vœu de Nice*, le poème de Banville, applaudi peu auparavant. Le régisseur paraît sur la scène et annonce que la poésie ne se trouvant pas au programme ne peut être récitée sans l'autorisation de la Municipalité.

Un Français qui était dans la salle, M. de Phrygie, rédacteur à *l'Avenir*, répond : « *Mais il n'y a plus d'autorité à Nice!* »

Le capitaine des carabiniers Ricci, entouré de ses gardes, se rue sur M. de Phrygie, le saisit à la gorge, « lui serre la cravate comme pour l'étrangler ». Déjà des spectateurs se précipitent pour porter secours à Phrygie. Les carabiniers perdent la tête et dégainent leurs sabres. Les agents de sûreté en font autant. Le piquet du théâtre alerté arrive, la baïonnette en avant. Des hommes, des enfants, des femmes furent foulés. Blessures avec des sabres et des baïonnettes. Alors, les marins de *la Foudre,* apprenant qu'un Français avait été blessé, courent désarmer carabiniers, agents et soldats. Mais le commandant d'Herbingen et les officiers de la frégate descendent au parterre et ordonnent aux matelots de se retirer. « Vous feriez mieux, dit un marin à un carabinier, de réserver votre ardeur contre les Autrichiens. »

M. de Phrygie fut ensuite traîné par les carabiniers hors du théâtre et ensuite frappé et maltraité de la manière la plus sauvage, ainsi que deux de nos concitoyens, M. Honoré Gauthier, propriétaire, et M. Mathieu, orfèvre, qu'on venait aussi d'arrêter, apparemment pour avoir crié *Vive la France!*

Le brave commandant de la garde nationale, M. Feraud (que les Italiens appelaient *Feraud cinq sous*), protesta contre la brutalité des carabiniers. La salle fut évacuée. Les Italiens allèrent enfoncer les portes du *Café Américain.* On voit qu'en ce beau mois de mars niçois, les représentations de Marie Daubrun au théâtre Tiranty n'étaient pas sans mouvement.

Deux jours après, M. de Phrygie faisait insérer cette note assez comique :

M. de Phrygie a perdu son lorgnon au théâtre Tiranty ou dans le parcours qui mène de là à la caserne des Carabiniers royaux. La personne qui aurait trouvé cet objet est priée de le rapporter au bureau du Journal.

L'annonce parut plusieurs jours. Le lorgnon ne put être retrouvé.

Par ailleurs, de Phrygie se plaignait, dans le journal, d'avoir reçu des coups de plat de sabre et des coups de sa propre canne qui lui avait été enlevée. Des menottes lui avaient été passées. Le prisonnier avait été conduit au Sénat, enfermé, comme les Niçois Honoré Gauthier et Mathieu, avec trente malfaiteurs. Le chevalier Ricci essaya de se disculper, mais les témoins maintinrent leurs dires.

Cette manifestation de désordre devait être la dernière. Marie ne devait plus connaître aux théâtres de Nice qu'applaudissements et fleurs.

L'abbé Montolivo, bibliothécaire de la ville, dans son journal inédit, donne la relation de la discussion et de la bataille entre les carabiniers :

« *Signore Peyre e signore Phrygie. Questo trambusto! Varie bagarre. I francesi domandavano la lettura di una poesia gia altre volte letta in teatro sull' Annessionne.* »

Le 30 mars, relation du duel au Var, auquel le brave abbé n'avait pas plus assisté qu'au spectacle. Excuses de Juge, directeur de *l'Avenir*. Les témoins étaient Pollar et Marie de Saint-Germain, le capitaine Pagai et le capitaine Colli.

Après les soirées houleuses, traversées de cris italiens, Marie Daubrun va connaître des soirs de triomphe français. Son poète sera uni à son succès.

Le 1er avril, c'est l'entrée des troupes françaises. A cette occasion, l'on donne la première représentation de *l'Homme au masque de fer*, drame historique en six actes, et *le Massacre d'un innocent*, vaudeville en un acte. Les troupes françaises sont invitées à la première. L'entrée leur est offerte par la direction. Des loges sont réservées à l'Etat-Major et à MM. les officiers. Généreux M. Thibaud! Son théâtre est-il subventionné?

Au théâtre Tiranty, décoré pour la circonstance, MM. les officiers ont assisté à la représentation, salués à leur entrée et pendant les entr'actes par les cris de *Vive la France! Vive l'armée française!* Tout s'est passé dans l'ordre le plus parfait.

Enfin! pouvait dire Marie. Mais les officiers français sont là et l'on peut donner des spectacles plus relevés. On le croit du moins. Le 5 avril, grande soirée avec *Don Cézar de Bazan*. L'armée française était présente et sans doute ravie de trouver un pareil spectacle à Nice.

Les jours suivants, Marie donne la douzième représentation des *Chevaliers du brouillard*. Les officiers peuvent admirer son art de tirer l'épée. En vérité, c'est Marie la première qui avait reçu les officiers sur le sol niçois, les fleurs en mains, comme une belle Muse de la patrie.

Le dimanche matin, la compagnie du théâtre français tout entière était allée au-devant des deux bataillons français qui faisaient leur entrée triomphale dans Nice, pour les acclamer.

La réponse fut charmante et de courtoisie française.

Les acteurs ont su exiger de l'armée française une partie des applaudissements qu'ils étaient allés lui décerner sur la route de Gênes.

Ici il faut lire le brave courriériste théâtral anonyme de *l'Avenir* (à moi, Banville!) :

Personne ne s'étonnera de cette prétention quand on saura que les artistes qui jouaient dans cette soirée étaient : MM. de Bongars, Avette (2), Sauvageol et Mlle Marie Daubrun. Si nous nommons Mlle Daubrun la dernière, ce n'est vraiment pas la place que lui ont assignée les applaudissements dont elle

(2) Louis-Pierre Avette a débuté comme artiste dramatique, a joué à Genève, 1853-5, à Gand, 1857-9, Bruxelles, 1860, où Marie Daubrun le retrouvera. De retour à Nice, de 1861 à 1876, Avette sera longtemps directeur et sera le très dévoué protecteur de l'association des artistes qui a fait tant de bien.

a été saluée toutes les fois qu'elle a paru en scène; mais il est tellement dans les habitudes du public de la mettre au premier rang, que nos lecteurs rétabliront, aussi facilement que l'ont fait dimanche les spectateurs, l'ordre de mérite de la liste que nous donnons.

Mardi, l'affiche annonçait *Don César de Bazan* et un vaudeville. Nous avons constaté deux choses, c'est que l'armée française n'est pas insensible à l'invitation qui lui est faite par la direction, et que les habitants essaient de prouver leur satisfaction en se présentant nombreux au bureau de location, ce qui est un témoignage de sympathie pour l'armée de notre patrie nouvelle et est en même temps une condition de succès pour le théâtre.

Nous avons pu faire une troisième remarque. Mlle Daubrun entrant en scène a réuni une salve d'applaudissements prolongés; il n'y avait dans ce fait aucune modification des usages consacrés; nous avons conclu de là que les soldats français s'entendaient avec leurs concitoyens de Nice au théâtre aussi bien que partout ailleurs. Nous aurons le loisir de pousser plus loin ces observations, car M. Thibaud veut mettre son théâtre à la disposition des soldats français pendant tout le temps de leur passage dans notre ville.

Magnifique Thibaud! Espérons qu'on lui tint compte de son désintéressement patriotique! Le consul assistait à toutes les représentations, Léon Pillet, vieux lion de théâtre, vieil ancien lion d'opéra. Le Théâtre Royal (italien) est fermé. La salle Tiranty est la seule salle de bon spectacle ouverte.

L'on prépare au théâtre une soirée patriotique qui sera une date. Le treize avril :

Avis. — MM. les artistes et amateurs qui voudront bien prêter leur concours à l'exécution de la cantate niçoise, *l'Hymne à la France,* sont priés de se rendre ce soir, à 8 heures 1/2, théâtre Tiranty. Entrée libre.

Le théâtre est devenu le lieu de réunion des sociétés françaises. Le comité niçois s'y est réuni le premier sous

la présidence de M. Faissole, à deux heures. Même jour, à trois heures, réunion des ouvriers et chefs d'atelier.

Le 1er, Marie Daubrun joue *la Fausse adultère,* drame de D'Ennery. La troupe de comédie donne *la Famille de l'apothicaire,* vaudeville.

Le 19, *La tireuse de cartes* ou *Juive et Chrétienne,* drame en six actes, de Victor Séjour, du répertoire de la Porte-Saint-Martin.

Enfin, nous voici au grand soir. Vendredi 20 avril, 7 h. 30. Représentation extraordinaire en l'honneur de l'anniversaire de la naissance de l'Empereur Napoléon III.

LE DÉPIT AMOUREUX
comédie de Molière

MON ISMÉNIE (encore!), vaudeville en un acte; LA FEMME AUX ŒUFS D'OR, comédie-vaudeville en deux actes.

LA REINE HORTENSE
exécutée à grand orchestre

STROPHES A L'EMPEREUR
poésie, signée *Un Niçois...*

Nous avons l'hymne chanté ce soir-là :

Noble drapeau de la France chérie
...La France en vous retrouve ses enfants.

La musique était de Léopold Amat, qui va devenir le directeur des fêtes, désigné par la municipalité, poste toujours très couru dans Nice, même en dehors des périodes d'annexion.

La représentation fut « solennelle ». Dans la salle, les officiers de l'armée française, les soldats du bataillon d'infanterie de passage et les zouaves de la Garde. Ces zouaves avaient été envoyés par l'empereur Napoléon III à l'impératrice de Russie qui, priée par lui de désigner les soldats de sa garde pendant son séjour à Nice, avait demandé un détachement des zouaves de la Garde.

Clara Duluc joua avec entrain *Mon Isménie.* Lisons *l'Avenir :*

Malgré le succès obtenu par M. Avette et Mlle Daubrun dans *Le Dépit amoureux,* tout l'intérêt de la soirée s'est porté sur une pièce de vers composée pour cette solennité par M. Théodore de Banville et lue par Mlle Daubrun. M. le sénateur Piétri et M. le consul de France assistaient à cette lecture... Quand la toile s'est levée, quand sur la scène on a pu voir le buste de l'Empereur couronné de fleurs, entouré de drapeaux et que la compagnie française s'est présentée, les dames en robe blanche, les acteurs en habit de ville et tenant en main des drapeaux aux couleurs françaises, la salle a retenti en acclamations unanimes, enthousiastes de *Vive l'Empereur! Vive la France!* Mlle Daubrun s'est avancée et d'une voix pleine d'émotion a lu les strophes en l'honneur de Napoléon III. Elle a été souvent interrompue par les cris de *Vive la France! Vive l'Empereur!*

L'un des couplets faisant allusion aux zouaves a été salué par de chaleureuses acclamations.

L'air de *la Reine Hortense* a été joué ensuite au milieu de l'enthousiasme de la salle tout entière.

Le directeur a prié Mlle Daubrun de recommencer ce soir la lecture des strophes de M. de Banville.

Retenons de ceci que M. Thibaud, les Français étant là, se reprenait à jouer Molière. Notons que l'air de la *Reine Hortense* qui a déchaîné la bagarre du mois passé, est acclamé. Quelle revanche pour Marie! Et quel bon soldat de France, quelle cantinière de poésie, nous eûmes là, batailleur, brave, enfin vainqueur!

Le 22, de nouveau au théâtre Tiranty, *Stances en l'honneur de Napoléon III,* par M. Théodore de Banville, lues par Mlle Marie Daubrun. Et après, *la Fausse adultère,* drame en cinq actes. Danse, pas de deux par Mlle Carlotta Victoire (notons que Mlle *Victoria* est devenue Mlle *Victoire*) et Fanny Guillemin. *Le Royaume des Femmes,* vaudeville en deux actes.

Mais voici du nouveau annoncé. Le 29 avril, spectacle extraordinaire : « *La Pénélope Normande,* cinq actes d'Alphonse Karr. Mlle Marie Daubrun remplira le rôle de *Noémie.* Avis. L'*auteur a ajouté un 6e acte qui n'a pas été représenté à Paris.* Pour finir, *les Sabots de Marguerite,* vaudeville en un acte. »

Le Messager de Nice, le vendredi 27 avril, donne sur deux rez-de-chaussée un article inédit de Théodore de Banville que l'on retrouvera, pensons-nous, avec plaisir :

LA CRITIQUE IMPARTIALE

A M. Carlone.

Mon cher confrère,

Plusieurs fois déjà *la Gazette de Nice* a attaqué mon talent littéraire, et je n'ai eu aucun mérite à garder à ce sujet un profond silence. Aujourd'hui le même journal met en cause mon caractère personnel; je ne répondrais pas davantage, si les insinuations de mon adversaire anonyme ne cherchaient à atteindre, en même temps que moi, *le Messager de Nice* qui, depuis cinq mois, m'a offert dans ses colonnes une hospitalité dont je suis fier.

Un monsieur, que désignent les initiales E. P., me reproche de faire de la critique d'arracheur de dents. Peut-être existe-t-il sous le ciel un dentiste dont le nom commence par les lettres E. P., mais je n'en connais pas qui se nomme Théodore de Banville.

Venons aux griefs sérieux formulés par le rédacteur de *la Gazette de Nice.* Selon M. E. P., je n'avais pas le droit de constater à cette même place le talent et les succès d'une comédienne dont je suis l'ami.

Je pourrais ouvrir les collections de *l'Avenir de Nice* et prouver, pièces en main, qu'il y a quatre ans déjà, votre journal rendait pleine justice au mérite de Mlle Marie Daubrun et, dans un article éloquemment écrit, la louait d'avoir joué un rôle de drame mieux que Marie Dorval elle-même. Celui qui signe ces lignes n'était jamais venu à Nice à cette époque, et *l'Avenir* ne l'avait pas attendu pour acclamer

une artiste que la presse parisienne a classée parmi les plus belles organisations dramatiques de ce temps. Les grands écrivains pour qui elle a créé des rôles dans les chefs-d'œuvre modernes lui ont adressé des éloges imprimés et manuscrits dont la valeur ne peut être contestée, et s'il m'est permis d'invoquer une autorité encore plus imposante, la *Gazette de Nice* elle-même a célébré pendant tout cet hiver le talent de Mlle Daubrun. En ce temps-là, M. E. P., qui n'est pas un arracheur de dents et qui sans doute voulait alors contenter tout le monde et son père, n'avait pas encore inventé le succès sans fracas, les favoris aristocratiques, les Déjazet distinguées et l'art de jouer les pièces grivoises de façon à satisfaire les mères de famille et à s'en faire trois mille francs de revenu.

A coup sûr, je n'aurais fait qu'une médiocre attention à ces discours frivoles, si M. E. P. ne soulevait involontairement une question dont la presse moderne s'est occupée à juste titre, et qui a fourni à l'un de nos plus brillants érudits, M. Charles Asselineau, un éloquent plaidoyer dont les paroles retentissent encore dans toutes les mémoires.

Il s'agit de savoir si moi, écrivain, j'ai le droit de donner mes louanges à un poète ou à un artiste, quoique cet artiste ou ce poète soit mon ami. M. E. P. prétend que non et moi je crois que si.

Depuis quinze années que je travaille ardemment, donnant au plus grand des arts, à la poésie lyrique, toute mon âme et toutes mes veilles, je n'ai pas récolté d'autre trésor que les amitiés illustres dont la fraternelle sympathie m'a soutenu dans le chemin ardu et difficile que je suis sans me décourager.

Intimement lié, je peux le dire simplement et fièrement, avec presque tous les hommes éminents de la littérature actuelle, dois-je, à cause de cela, renoncer au bonheur de les admirer, et ne puis-je, comme le premier pâtre venu, pleurer d'enthousiasme en relisant *les Rayons et les Ombres* ou *la Comédie de la Mort*?

Pourtant Victor Hugo et Théophile Gautier m'honorent de leur amitié, et ce n'est pas d'hier. Eh bien! je l'avouerai à

ma honte, j'ai eu beau leur serrer la main et m'asseoir à leur table, je ne puis néanmoins consentir à les regarder comme des crétins et de mauvais poètes. Sainte-Beuve, Méry, Léon Gozlan, Charles Baudelaire, Philoxène Boyer, Charles Asselineau, Hippolyte Babou sont mes amis, et, en dépit de cette circonstance, je les place au premier rang, comme fait le public. Il n'y a pas deux jours que j'ai mangé un poulet à l'estragon chez Alphonse Karr, et je persiste à admirer chez l'auteur des *Guêpes* un esprit étincelant, une âme tendre et poétique, un bon sens exquis. On me reprochera le poulet tant qu'on voudra, on ne me fera pas changer d'opinion sur la valeur de *Fa Dièze*, de *Sous les Tilleuls* et de *Geneviève*.

En un mot, puisqu'un hasard peu important, il est vrai, me donne l'occasion de m'expliquer sur ce sujet, je ne comprends pas que, par amitié, on se croie obligé à trouver du talent à ceux qui n'en ont pas.

Et je ne comprends pas davantage que, par une prétendue impartialité, on se croie obligé à nier le talent de ses amis.

Je sais bien qu'une école toute romaine prétend faire autrement, et se sentirait déshonorée si elle ne disait pas comme le grotesque si bien dessiné par Alphonse Karr : « Un tel est un imbécile et un voleur, je le sais bien, c'est mon ami intime! »

Dans le merveilleux *Tragaldabas* d'Auguste Vacquerie, un des spadassins gracieux qui égaient le drame résume admirablement cette manière de voir. « Ah! s'écrie-t-il, j'aurais voulu être Brutus,

Et j'aurais condamné mon fils MÊME innocent! »

Henri Monnier lui aussi a esquissé de main de maître en son immortel *Prudhomme* ces stoïciens implacables comme le destin ou comme un soliveau. Joseph Prudhomme, devenu chef de division, ou quelque chose d'approchant, est chargé de choisir un employé. Un neveu à lui est, parmi tous les candidats, celui qui réunit les meilleures conditions de probité et d'intelligence; mais il se refuse de le nommer, parce qu'il ne veut pas favoriser son neveu. « Pas de népotisme! Pas de népotisme! », dit-il avec cette naïve emphase qui fait

de lui un personnage épique. Et je connais sur ce point-là bon nombre de littérateurs qui sont des Prudhommes!

Mme Delphine de Girardin, Balzac, Méry, Théophile Gautier, n'ont pas appartenu à cette illustre famille dont les rejetons couvrent le monde. Tant que vécut la regrettable femme qui fut à la fois un grand poète, un spirituel humoriste, un romancier éminent, et qui sut incarner en elle tout le génie de la conversation parisienne, les quatre écrivains que je viens de nommer vécurent à ses côtés, dans une intimité étroite et charmante. Jamais pourtant l'auteur du *Triomphe de Pétrarque* ne se prive de rendre publiquement justice aux beautés ineffables de *Séraphita* ou du *Lys dans la vallée*, et le poète de *Napoléon en Egypte* se crut toujours autorisé à célébrer les splendeurs de *Judith*, de *Cléopâtre*.

Selon l'école romaine en question, Théophile Gautier se fût montré plus indépendant en mettant Balzac au-dessous de M. Ponson du Terrail, et Balzac eût manifesté une noble impartialité s'il eût traité Méry de faiseur de devises pour les mirlitons et de rimeur vulgaire. Ils n'ont pas cru devoir accorder cette satisfaction aux sots, aux impuissants et aux envieux. Joseph Prudhomme et M. E. P. ne le leur pardonneront jamais.

Je me souviens d'avoir lu d'assez beaux articles sur Mlle Mars ou sur Mme Marie Dorval. Si les journalistes illustres qui étaient les amis de ces deux grandes comédiennes se fussent interdit le droit de les nommer dans un article, il est hors de doute que les feuilletons parisiens eussent été éternellement muets à propos de celle qui fut Ketty Bell et de celle que la postérité nomme encore Célimène. Ceci posé, Paris fût bien vite devenu un Carpentras; on aurait envoyé Jules Janin planter ses choux, et Edouard Thierry aurait pu employer ses loisirs à faire des collections de coléoptères.

Vous me direz sans doute, mon cher confrère, que j'ai choisi des exemples trop éclatants pour le fait dont il s'agit. J'ai voulu me faire comprendre de M. E. P. sans qu'il pût rester l'ombre d'un doute dans son esprit, et j'ai voulu, une fois pour toutes, exprimer catégoriquement tout mon mépris

pour ce que les béotiens appellent naïvement la critique impartiale.

Ah! que tous les stoïciens du monde me traînent sur la claie de leur indignation et vouent mon nom à l'exécration des brutus de pacotille, tant que j'aurai à la main une plume courageuse et libre, je louerai, même chez mes amis, le génie, l'esprit, le talent, la conscience artistique, toutes les qualités qui sont la vertu même de l'artiste et du poète. Toute la France littéraire a frémi d'admiration et d'orgueil, le jour où, bouillant d'une verve indignée, Alphonse Karr vengeait des sales attaques d'un Veuillot le grand poète et le grand citoyen Lamartine. Lamartine est l'ami d'Alphonse Karr, et, comme l'a dit celui-ci avec la noble délicatesse de la reconnaissance, le chantre des *Méditations,* en lui adressant l'épître intitulée *Lettre à Alphonse Karr Jardinier,* avait daigné lui octroyer des lettres de noblesse. Personne, toutefois, ne s'est étonné de voir Alphonse Karr défendre et protéger son ami Lamartine.

L'humble et très modeste comédienne dont le nom a servi de prétexte à ces lignes sera très certainement étonnée et peut-être un peu confuse de tout ce bruit, mais, mon cher confrère, du petit au grand, et soit qu'il s'agisse du cèdre ou de l'hysope, la vérité est toujours la vérité, fixe, absolue et imprescriptible, et il n'y a pas de petite application d'un principe vrai. Il m'est parfaitement indifférent que la *Gazette de Nice* déclare l'annexion obtenue par surprise, demande une enquête au sujet des votes, confonde quelques agitateurs avec le peuple italien, et ne trouve aucun talent à Mlle Marie Daubrun. Mais j'ai cru devoir revendiquer ce que je regarde comme un de mes droits le plus sacrés d'écrivain, et tous les E. P. du monde ne me feront pas varier là-dessus, tant qu'entier le monde durera. J'ai derrière moi quinze années de vie littéraire, et l'on ne m'a jamais reproché d'avoir loué un sot ou un homme médiocre. Pourquoi ne me pardonnerait-on pas d'avoir aimé le mérite où il se trouve, et de ne pas avoir égorgé mes amis au coin des bois?

Je suis, mon cher confrère, votre bien sincèrement dévoué,

THÉODORE DE BANVILLE.

On connaissait peu ce Banville. L'annexion de Nice nous le révéla.

Dimanche 3 juin, au Théâtre Royal, on donnait *la Fille de l'air,* féerie en 5 actes, *les Mystères de l'été,* grand vaudeville en 5 actes, soit dix actes au prix de 1 franc l'entrée, loge royale 2,50, entrée comprise.

Le théâtre Tiranty, même jour, offrait un *spectacle extraordinaire* avec le concours de la musique du 90e de ligne (3), de MM. les amateurs et de la société chorale, *Napoléon à Sainte-Hélène,* drame en quatre parties avec (bien entendu) apothéose. L'*Annexion,* poème dédié à la France et au Piémont, récité par M. Davril. Les trois hymnes de MM. Perny, Guidi et Pellegrini. *Le caprice,* proverbe, et *l'Avocat pédicure,* folie vaudeville. Il y en avait pour tous les goûts.

« Les paroles d'une de ces cantates sont dues, dit le programme, à la plume de M. Théodore de Banville. »

La Direction, avec une rare intelligence, disait le critique du *Messager,* a su, par la mise en scène de cette manifestation musicale, lui communiquer le caractère émouvant d'une cérémonie publique et d'une fête de famille.

Le 14 juin, *le Messager de Nice* écrit une chose bien juste :

C'est pour Nice une véritable bonne fortune d'avoir possédé au moment de l'Annexion un poète capable de traduire ses impressions et ses sentiments si longtemps refoulés.

Le poète, c'est Banville dont le journal donne, en extraits, *Nice française.*

Même jour, au Théâtre Royal, *l'Etoile de Nice ou le Vote de l'annexion, le vœu du pays,* cantate, est chanté par Mme Armand de Bongars, que nous connaissions comme tragédienne et qui se révèle cantatrice.

(3) Le 90e avait participé à la bataille de Magenta au cours de laquelle il avait perdu son chef, le colonel Charlier.

Ce même 14 juin, le sénateur Piétri, commissaire extraordinaire de l'Empereur, a pris possession de l'arrondissement de Nice. Un *Te Deum* a été chanté.

Le Théatre Royal devient le Théatre Impérial.

Nous le trouvons sous ce titre pour la première fois, le 17 juin. Voici le programme :

ANNEXION DU COMTÉ DE NICE A LA FRANCE

Représentation au profit des pauvres donnée par la Ville
avec le concours de Mlle Marie Daubrun
et de Mme A. de Bongars

NICE FRANÇAISE

Scène lyrique de M. Théodore de Banville

Hymne aux Niçois
Chœur par M. Jules Cohen

Chant national de Nice
par M. Léopold Amat

Air de *la Reine Hortense*

Une jeune fille qui se jette par la fenêtre
Vaudeville en un acte

A Paris, les spectacles des théâtres nationaux portent des hommages.

A la Comédie-Française, M. Bressant lit *l'Annexion*, strophes de M. Barthélemy. A l'Opéra, chant de *l'Annexion*, paroles de Méry, musique d'Amat. A l'Opéra-Comique, *France et Savoie*, musique de Matton.

Nice Française devait être créé le jour de la fête de l'annexion.

Le communiqué municipal l'annonçait ainsi :

Le jour même de la fête de l'annexion, l'administration de la Ville donne au Théâtre Royal une représentation dont la recette entière appartiendra aux pauvres.

Le principal élément de cette solennité sera l'interprétation de *Nice Française*, scène lyrique de M. Théodore de Banville. Dans cette scène, dont les deux personnages sont *la*

Ville de Nice et *la France*, la Ville de Nice sera représentée par Mlle Marie Daubrun, qui, pour ses adieux au public niçois, a offert à l'administration de la ville son concours entièrement gratuit.

Les personnes qui ont été admises à la lecture de *Nice Française* assurent que cette œuvre du poète est digne de ses devancières; l'élan patriotique, les sentiments d'héroïsme, le style vigoureux et grandiose en font, à ce qu'on nous affirme, une composition de premier ordre.

Le spectacle, qui commencera à neuf heures, c'est-à-dire seulement après le feu d'artifice, sera terminé par l'audition d'une cantate du célèbre compositeur parisien M. Cohen [déjà un Parisien Cohen à Nice! Professeur du Conservatoire Impérial de Paris et envoyé en mission sans doute]. Un vaudeville commencera la représentation.

Nous voici au grand jour. La loi exécutant le traité du 24 mars est promulguée. L'acte de cession va être signé devant les autorités. Il sera suivi de la prise de possession de l'arrondissement. La veille, on répète au Théâtre Impérial. On a décidé de faire précéder le spectacle par l'exécution de cet air de *la Reine Hortense* qui, il y a peu de semaines encore, soulevait des tumultes devant le théâtre. Cette fois, l'air sera exécuté à grand orchestre. Le programme des journées des 16 et 17 juin est d'une grâce touchante.

Il y a de grandes pages impériales et des jeux de fête votive, et cela est bien ainsi.

Que lisons-nous?

Salve de 21 coups de canon, promenade aux flambeaux des joûteurs à la Bigue et au Mât de Cocagne, musique en tête, distribution de bons de pâte et de viande, cloches qui sonnent, bateaux qu'on pavoise, promenade des joûteurs, joûte sur le quai, mât de Cocagne place Saint-Dominique. A quatre heures de l'après-midi, Banquet dans les casernes. A 5 h. 30, banquet des autorités, représentation équestre, envols

de ballons, mâts vénitiens, feux de bengale et, pour la première fois, *le Théâtre Impérial.*

Quelle suite de chefs-d'œuvre au Théâtre Impérial! *La Reine Hortense,* à grand orchestre, *Une femme qui se jette par la fenêtre,* vaudeville, ouverture de *Norma, Nice française* de Théodore de Banville, avec le concours gratuit de Mlle Marie Daubrun, *Hymne* de M. Cohen, *Chant national des Niçois* par M. Amat. Prix des places : Loges des 1er et 2e rang, 10 francs; 3e rang, 5 francs; 4e rang, 4 francs, entrées comprises; stalles, 3 francs, entrée non comprise. Entrée, 1 fr. 20. Paradis, 40 centimes.

Le sénateur Pietri, commissaire extraordinaire de l'Empereur, assiste à la soirée.

> La salle était pleine, écrit le *Messager.* Toutes les loges étaient occupées. Après l'audition d'un vaudeville, la pièce de M. Théodore de Banville, intitulée *Nice Française,* a été interprétée par Mlle Marie Daubrun qui a su rendre avec une émotion réelle et un talent incontesté tous les grands effets de cette belle poésie. Cette soirée, donnée au bénéfice des pauvres, a été une bonne action et une belle représentation.

Le spectacle, commencé à sept heures et demi, finit à onze heures. Ainsi, en sortant, fut-on ravi de voir les illuminations.

La critique locale loua l'œuvre du poète. Son compère du *Messager* assura que c'était bien « une œuvre écrite dans le style large et vigoureux qui a caractérisé les lyriques de l'époque moderne ». La pièce fut imprimée par Suchet fils à Nice. Des relations de l'époque nous disent que « les actrices étaient vêtues du costume tragique ». On sait que l'ancienne pensionnaire de l'Odéon le portait avec dignité. C'est sous ses voiles qu'elle dit son adieu définitif au public niçois.

Nous touchons ici à un des points les plus délicats de la pensée de Banville. Fils d'officier libéral, le poète, au début de son œuvre, affiche des sentiments peu napoléoniens. Il a eu des amitiés à la *Revue indépendante* de Pierre Leroux. Il abomine le bourgeois. « Pauvre gentilhomme républicain », comme il dit avec saveur dans la langue du temps, il applaudit les leçons de Michelet sur les Jésuites, et est blâmé par Veuillot. Cependant, Napoléon III le fit bénéficier de l'amnistie lors de la naissance du Prince Impérial. L'Empereur a pardonné une incartade. Mieux, quand le poète se traînait, sans argent, sous la douche à l'eau chère du docteur Fleury, à deux reprises le gouvernement impérial lui est venu en aide et a payé l'eau. Napoléon III avait compris le parti à tirer des attaques dont les libéraux pets de loup, à la suite de l'incompréhensif Sarcey, criblaient Banville. Partant pour Nice, le poète malade et malheureux avait été recommandé au consul de France. Au surplus, l'Empire se faisait libéral et il y avait là de quoi satisfaire un pauvre gentilhomme républicain, lequel n'avait pas tardé à devenir l'ami du Consul et à jouer sa partie dans une haute tâche française.

Nous l'avons, cette « scène lyrique », *Nice française,* dans la plaquette imprimée par Suchet fils, à Nice, le 14 juin 1860, mince plaquette devenue plus que rare.

Marie Daubrun incarnait la Ville de Nice et avait bien le droit de le faire, la courageuse artiste, qui, pour jouer les drames français, avait été si souvent sifflée par les italianisants de Nice. Ce fut dans la destinée de Marie Daubrun, qui était majestueuse d'aspect, d'incarner ainsi les cités. Elle fut la ville de Marseille dans un hommage en vers au maréchal Pélissier sur la scène du grand théâtre de Marseille. La France était jouée à Nice par une charmante artiste de la troupe Thibault, Clara Duluc. Banville a daté son acte, *Nice française,* du 14 juin 1860. Il décrit le décor et le cadre entourant les

deux jolies femmes (4). C'est Marie qui attaque. Elle invoque le ciel, s'agenouille, se relève, appelle les peuples qui l'entourent.

O Dieu fort, Dieu puissant, Nice te remercie.
Je suis française...
Terre des preux, je suis à toi, je suis française!

La comté de Nice, ce n'est pas le seul littoral fleuri, c'est une montagne saine, enneigée, réservoir du rivage.

L'aube empourpra mon ciel, et mes Alpes frémirent.
. . . .
On entendait monter des murmures sonores
Sur les sommets neigeux qu'enflamment les aurores.

Il convient d'évoquer le premier département des Alpes-Maritimes, le premier Empereur :

...en ce temps-là, je fus française!
J'ai suivi l'aigle altier qui mordait les vautours.

La tragédienne prête l'oreille. Acclamations, bruits de cloches et de canons, chants dans le lointain.

Les cloches aux voix d'or et la voix du canon
Retentissent dans l'air aux ondes enflammées.

Au milieu des chants et des bruits de cloche, la France, Clara Duluc, paraît, vêtue de blanc à l'antique, la couronne au front, le glaive au côté et tenant en main le drapeau tricolore. La France salue Nice :

Salut, riant séjour! salut, terre fleurie,
Compagne du soleil!

La ville s'incline vers la France.

(4) Un palais somptueux, ouvert sur les fertiles campagnes du Comté de Nice. Au lever du rideau, la Ville de Nice, le front ceint d'une couronne de feuilles d'oliviers et d'orangers, vêtue à l'antique, de voiles bleus lamés d'argent et parée de diamants, qui symbolisent l'azur et les feux de sa mer paisible, est entourée des peuples des Alpes-Maritimes, qui l'écoutent avec un religieux respect. Tous les personnages tiennent dans leurs mains des palmes et des branches d'oliviers.

France, noble patrie,
Accueille-moi, ma mère!

Toutes deux se retrouvent dans l'amour de la liberté, dans le labeur, dans l'amour des poètes.

Mes poètes, suivant la Muse aux grandes ailes,
Chantent.
Je redirai leurs odes immortelles,

assure Nice.

Toutes deux chantent les soldats « cœurs ingénus », les peuples opprimés (et Dieu sait si Nice en recevra!), les deux princes des campagnes d'Italie, Napoléon et Emmanuel. Nice a vu passer leurs soldats

Et mon ciel rayonnait pour eux d'apothéoses
Et sur ces fiers soldats voyait pleuvoir des roses!

La France confie à Nice le drapeau de la patrie. Et il est bon peut-être, en 1932, de redire ces vers de confiance qui disent la mission de Nice :

Prends-le, Nice guerrière, et j'affirme d'avance
Que tu veilleras bien sur ce trésor sacré.

La ville de Nice, « d'un ton pénétré et avec émotion », assure :

Je veux prier pour l'Empereur!

Elle s'agenouille, s'enveloppe tout entière dans les plis du drapeau tricolore et prononce, « avec une religieuse émotion », la prière :

Seigneur tout-puissant, veille sur l'Empereur!

Elle prie pour l'Impératrice, pour le Prince impérial, pour la France.

Enfin, c'est le chant, « sur l'air national de *la Reine Hortense*... ».

Brûlant d'un saint délire,
Elle tient dans sa main

Une vaillante lyre
Qui parle au genre humain.

A la ville de Nice, le dernier couplet :

Enfin, Nice est heureuse!
Il n'est plus d'étranger
Sur la terre amoureuse
Où fleurit l'oranger!
Toi qui rends l'espérance
Au calme laboureur,
Dieu, protège la France
Et sauve l'Empereur!

Le poète a pris soin d'écrire comment doit s'achever le tableau :

Tous les personnages répètent en chœur les deux derniers vers de ce chant et élèvent vers le ciel leurs palmes et leurs branches d'olivier avec des acclamations enthousiastes. Le rideau tombe.

Ces vers, cette action nationale à Nice appelaient un témoignage officiel de reconnaissance. Aussitôt Napoléon III fait le poète chevalier de la Légion d'honneur. C'était le témoignage de la gratitude de la France. La gratitude de Nice s'est déjà marquée au nom d'une rue. Elle vient de se préciser encore par le rappel du visage du poète parmi les roses.

MARCEL PROVENCE.

SUR LES « MÉMOIRES » DE M. ALFRED LOISY

—

Par quelles transformations intérieures le prêtre catholique, que le séminaire a formé à des croyances strictes et à une discipline rigide, en arrive-t-il à perdre la foi et à sortir de l'Eglise? Les apologistes orthodoxes ont d'ordinaire de ces abandons une explication toute prête : crise morale, crise intellectuelle, ils ne sont pas dupes de ces qualificatifs spécieux, qui cachent simplement deux mots : sensualité et orgueil. Pourtant le problème est plus complexe, et se pose, pour les cas qui comptent, sur un autre plan. M. Delacroix, dans son livre classique sur la *Religion et la Foi* (1), a tenté, d'après des exemples vécus, d'analyser les divers processus de la dissolution de la foi. L'autobiographie d'Albert Houtin, *Ma vie de prêtre* (2), livre précis, nourri, d'une lucidité froide, d'une sécheresse âpre, méchante, singulièrement suggestif, n'avait pas encore paru, ni, à plus forte raison, le livre de Félix Sartiaux, *Joseph Turmel, prêtre, historien des dogmes* (3). Mais la correspondance du P. Hyacinthe Loyson, *du Sacerdoce au Mariage* (4), lui a fourni le cas d'un religieux abandonnant l'Eglise pour des raisons de discipline, l'horreur de la centralisation romaine renforcée par le Concile du Vatican et sous l'influence d'une pénitente, Mme Merriman, protestante convertie par lui et restée « antipapiste ». Toutefois les exemples de désertions pour des raisons purement spirituelles furent

(1) Alcan, in-8° 1922.
(2) Rieder, in-8° 1925.
(3) Rieder, in-8° 1931.
(4) Rieder, in-8° 1927.

pour lui ceux de Renan et de M. Loisy, du Renan des *Souvenirs d'enfance et de jeunesse,* du Loisy de *Choses passées.*

Or, ces deux expériences nous paraissent aujourd'hui d'autant plus riches que nous les connaissons mieux. Pour Renan, le merveilleux mirage des *Souvenirs,* cette évocation par un vieillard de génie des crises de sa jeunesse, a pu être critiqué, vérifié; le livre de Pierre Lasserre, les études minutieuses et pénétrantes de Jean Pommier (5), permettent de suivre moment par moment cette crise de deux années qui amena, le 6 octobre 1845, le jeune séminariste à quitter Saint-Sulpice. Quant à M. Loisy, il vient de faire sur lui-même le travail que les érudits ont entrepris sur Renan; ayant avec soin et bon ordre gardé les lettres qu'il recevait et la copie de celles qu'il envoyait, ayant tenu jusqu'à ces dernières années un journal très exact, bien plus serein qu'en 1913 lorsqu'il écrivait *Choses passées,* il n'a eu qu'à utiliser, avec la méthode et l'objectivité qu'il a apportées à l'étude du Nouveau Testament, ces documents qui le concernaient pour composer sur lui-même une biographie critique qui offre aux historiens de l'avenir une besogne toute faite. Et, en définitive, il apparaît que le cas de M. Loisy est infiniment plus significatif, comporte des leçons autrement vastes que celui de Renan, malgré l'éclat que la gloire littéraire, académique et universitaire a conféré à ce dernier.

Tout d'abord, l'on doit tenir compte de ce fait que l'expérience catholique de M. Loisy est bien plus étendue et plus profonde que celle de Renan. Renan, bon élève du petit séminaire de Tréguier, qui, suivant la juste remarque de M. Pommier, doué pour le professorat plus que pour la prêtrise, n'avait pas distingué chez ses maîtres

(5) Jean Pommier, *Renan d'après des documents inédits,* Perrin, 8°, 1923, préface à une étude approfondie sur la jeunesse de Renan, sa formation, sa crise.

le professeur du prêtre, n'a reçu après Issy et Saint-Sulpice que les quatre ordres mineurs. Mis en face de sa conscience hésitante, de sa vocation médiocre par la virile intervention de sa sœur Henriette « dont la haute raison était comme la colonne lumineuse qui marchait devant lui », il n'avait osé recevoir le sous-diaconat, « le premier des ordres sacrés constituant un lien irrévocable ».

M. Loisy, au contraire, non seulement a reçu tous les degrés de l'ordination, mais il a eu de la vie catholique et de la vie sacerdotale une expérience complète : tour à tour tertiaire de saint François au grand séminaire, curé de campagne, aumônier d'un couvent, entre temps professeur à l'Institut catholique, au reste excellent théologien et fort bon liturgiste.

De la meilleure foi du monde et sans avoir besoin de contraindre ma nature, je m'adonnais aux exercices de piété; je m'intéressais vivement aux fonctions liturgiques, qui m'ont toujours impressionné, tant que j'ai eu à les accomplir ou à y participer. Les Dominicaines de Neuilly pourraient rendre témoignage de l'attention avec laquelle je les accomplissais.

Voilà pourquoi sans doute leurs objections contre l'orthodoxie se forment dans leur esprit de façon différente. Chez Renan, c'est, au contact, à la révélation de l'histoire, de la théologie, de l'hébreu, à la première lecture des critiques allemands, une crise terrible, « une violente encéphalite » de deux années, à l'issue de laquelle il se trouve avoir rompu toutes les mailles du tissu de sa foi. Restant sur le plan où ses maîtres sulpiciens l'ont placé, la scolastique et la théologie, formidable édifice « dont les pierres sont liées par des tenons en fer », il constate, par le jeu impersonnel et comme automatique de sa raison, que la base en est d'une fragilité extrême. Sans doute il fait quelques tentatives pour « moderniser » le catholicisme; mais, ajoute avec mépris son biographe,

il en aperçoit plus vite l'inutilité « que ne devait faire M. Loisy ». Et revenant à la logique scolastique que lui ont enseignée ses maîtres, reconnaissant avec eux qu'une seule pierre arrachée à l'édifice, l'ensemble croule, qu'aucune concession n'est possible, il se résigne vite à la rupture.

M. Loisy, lui aussi, a pratiqué les critiques allemands, et ceux de son temps étaient bien plus radicaux que ceux de 1840. Non seulement il s'est initié à l'hébreu, à la critique des textes, mais il l'a pratiquée, il a enseigné les résultats de ses recherches; très vite il a professé des conclusions bien plus négatives que celles de Renan. Mais il n'a pas cru pour cela devoir quitter l'Eglise, car l'apologétique nouvelle qu'il s'était construite lui permettait de rester. Avant tout il revendiquait pour le savant catholique la même liberté totale que pour le savant non catholique. Ni censure préalable, ni *imprimatur*. En outre, il ne se souciait aucunement de concilier les résultats obtenus avec les enseignements de la théologie officielle. Cette théologie reposant toute sur le thomisme, synthèse de la foi chrétienne et de la philosophie du Moyen Age, ne devait pas être considérée comme un absolu, mais comme un moment du christianisme. De même que l'Eglise a vécu et s'est épanouie avant saint Thomas pendant treize siècles, de même elle a assez de vitalité et de richesses spirituelles pour vivre et s'étendre dans le monde moderne sans se fermer à rien de ce qui en caractérise la civilisation. L'Eglise vivante repense l'enseignement du Christ, elle l'approfondit et l'adapte de siècle en siècle pour le rendre accessible et assimilable à la succession des civilisations. Ce qui importe dans l'enseignement des dogmes, c'est sous une forme changeante de dégager leur essence spirituelle. Profondément convaincu que l'Eglise n'est pas une entité immobile, mais qu'elle est en perpétuel devenir, entraînant à une ascension morale indéfinie l'humanité, il re-

pousse tout concept théologique, et voilà pourquoi, au moment où sa pensée mène aux extrêmes ses conclusions, de 1896 à 1899, il a accompli avec tant de conscience et de joie ses fonctions d'aumônier. Ses réflexions d'alors éclairent son système d'apologétique :

Il était évident que le dévouement des saintes filles que je voyais se donner tout entières à leur œuvre d'éducation, ne tenait point aux formules abstraites de la théologie. Elles se soutenaient par la joie du sacrifice dont Jésus était pour elles le parfait exemple... (Et rappelant Port-Royal il ajoute): Mes bonnes Dominicaines n'auraient jamais pu être hérétiques; elles ne pensaient pas théologiquement, et elles m'aidaient ainsi à comprendre que telle devait être la vraie manière de penser religieusement. Il m'était facile de constater dans mes catéchismes que les éléments proprement théologiques de la doctrine passaient par-dessus la tête des enfants et n'y entraient pas... Là aussi ce qui compte est le sentiment du bien, le sentiment du devoir, Jésus compris en type de dévouement et de perfection morale.....

Lorsque Renan a quitté Saint-Sulpice, son départ s'est fait à l'amiable, et n'a été qu'un petit fait encore sans portée ni conséquence, connu seulement de ses supérieurs, de même que sa crise intérieure n'avait été suivie que par sa sœur Henriette, par son directeur et par quelques amis. Ce n'est que bien plus tard, dix-huit ans après, en 1863, alors que, depuis longtemps laïque, professeur au Collège de France, il publiera sa retentissante *Vie de Jésus,* que se formera la légende à l'usage d'un public pieux du Renan défroqué et impie. Au contraire, l'évolution de la pensée de M. Loisy et son double travail de critique biblique et de philosophie religieuse se font au grand jour par l'enseignement à l'Institut catholique et à l'école pratique des Hautes Etudes, par les articles de revues et les livres, et ils sont pendant vingt ans observés avec une attention croissante par un public grandissant. Très vite il entre en contact avec clercs et

laïques de même tendance, en France, en Italie, en Angleterre; il forme des disciples, il groupe de jeunes séminaristes autour de sa chaire; très vite aussi il est l'objet de censures ecclésiastiques d'une gravité croissante, émanant de son recteur, puis du cardinal Richard, puis du Saint-Office, puis du Pape lui-même, qui, devant la profondeur du mouvement intellectuel suscité par lui, le condamne par le décret *Lamentabili* et l'encyclique *Pascendi* en 1907, puis l'excommunie en 1908. On conçoit donc que, faisant le récit de cette période de sa vie et des années qui ont suivi, M. Loisy ait dû prendre un titre plus vaste que celui qui aurait convenu à une simple autobiographie, à des « souvenirs de jeunesse et de maturité »; les trois gros volumes sont donc bien justement appelés *Mémoires pour servir à l'histoire religieuse de notre temps* (6).

§

Alfred Loisy est né le 28 février 1857 à Ambrières (Marne) dans une famille de propriétaires paysans. « Il n'est pas possible, dit-il, d'être plus champenois que je le suis. » Un disciple de Taine aurait beau jeu à retrouver dans l'illustre exégète l'équilibre, la clarté, le sourire discret, tous les traits essentiels de la Champagne. Sa famille était pieuse avec sérieux et mesure, comme on l'était encore dans cette province aujourd'hui presque déchristianisée. Ce n'est pas le milieu familial qui le décide à se faire prêtre, mais le hasard d'une retraite bien prêchée par un P. Jésuite, au collège de Saint-Dizier où il était élève de rhétorique. Au grand séminaire de Châlons, de 1874 à 1878, malgré une piété très vive, il vit, à mesure qu'il approfondit la théologie, dans un état d'anxiété perpétuelle, « d'inquiétude insurmontable »

(6) Alfred Loisy, *Mémoires pour servir à l'histoire religieuse de notre temps*, 3 volumes in-8°, Emile Nourry, 1931, t. I (1857-1900), t. II (1900-1908), t. III (1908-1927).

dont il perçoit mal le vrai caractère et dont il ne fait part qu'à son directeur. La paix intérieure à laquelle il aspirait lui serait sans doute revenue si, à la sortie du séminaire, il avait été employé dans le diocèse. « Mais le sort en avait décidé autrement. » Son évêque, Mgr Meignan, l'envoie suivre à Paris les cours de l'Institut catholique, qui venait d'être fondé, et acquérir ses grades théologiques. Malade, il doit revenir à Châlons au bout de trois mois. Il est ordonné prêtre le 29 juin 1879 et nommé curé à Broussy-le-Grand, puis, à la fin de l'année, tout près de ses parents, à Landricourt. Mais, sur les instances de l'abbé Duchesne, professeur à l'Institut catholique — le futur directeur de l'Ecole de Rome, — il repart pour Paris en mai 1881. Bachelier en théologie, admis au lectorat, licencié, puis chargé d'un cours élémentaire d'hébreu, en contact journalier avec Louis Duchesne, ignorant encore et Renan et la critique protestante et rationaliste, il a déjà en 1882 le sentiment de sa mission. Il s'aperçoit, en entendant les cours d'Ecriture Sainte de M. Vigouroux, au séminaire de Saint-Sulpice, que la science catholique de la Bible est encore à fonder.

O mon Dieu, écrit-il dans son journal, donnez-moi vingt ans de santé... avec cet esprit de dévouement, de sincérité, d'humilité qui permet à la science chrétienne de se poursuivre sans danger pour le savant, à l'édification de l'Eglise et à la confusion de ses ennemis.

Mais il craignait encore la science qui détruit la foi, car il croyait encore que la foi est chose stable et immuable. En décembre 1882, autorisé par son confesseur, il commença à suivre — ce qu'il fit pendant trois ans — le cours de Renan au Collège de France; il apprit de lui sa méthode. Mais il pensait encore « que sa position générale était fausse et qu'il s'était trompé en sortant de l'Eglise ». Jamais il ne lui parla.

Pendant l'année scolaire 1884-1885, M. Loisy, définiti-

vement agrégé au corps enseignant de la faculté, ajoute à son cours d'hébreu un cours d'exégèse. Mais neuf mois ne se sont pas écoulés que le premier signe des difficultés prochaines se manifeste à lui. Ayant eu au cours de l'année à commenter le texte d'Isaïe cité par l'évangile selon saint Mathieu et regardé par la tradition chrétienne comme une prophétie formelle de la conception virginale du Christ, il avait établi, avec la critique moderne, que la rédaction de ces chapitres était postérieure à la mort d'Isaïe. Et il expliquait qu'au sens littéral du texte, qui visait uniquement des faits politiques du VIIIe siècle av. J.-C., s'était superposé le commentaire traditionnel, l'espérance messianique. Pour la première fois aux prises dans son enseignement scientifique avec un « traquenard théologique », il tentait de montrer que « les textes bibliques ont un sens propre, en rapport avec les circonstances de temps et de lieu où ils ont paru...; ce sens est indépendant du caractère traditionnel, bien que le commentaire traditionnel se rattachant au texte n'en soit pas entièrement indépendant. A l'orthodoxie de s'arranger avec les résultats de l'exégèse historique et positive, en assouplissant ses théories ». Mais c'était contester par là même l'*inerrance* des auteurs inspirés. Lorsque, le 4 juillet 1885, à la séance de clôture de la Faculté, on lut le rapport annuel et qu'on en vint au passage relatif au cours d'exégèse, le supérieur de Saint-Sulpice, assis à côté du président, le vieux M. Icard, « avait branlé significativement son chef vénérable ». *Vacillamentum capitis Icardi,* note simplement M. Loisy dans son journal. Ce geste annonçait déjà l'encyclique *Pascendi.*

Dès 1889, il commence à réaliser son rêve de 1882, à mettre au point un vaste programme d'enseignement destiné à donner à l'Eglise cette étude scientifique de la Bible qui lui manquait. Ce programme, qui devait amener « une véritable révolution dans l'enseignement biblique du catholicisme français », contenait déjà « le principe

du modernisme » qu'il devait développer plus tard dans ses écrits de 1900-1903. Il n'en gardait pas moins la confiance de son recteur, Mgr d'Hulst, qui comptait en faire l'exégète de la maison, et qui l'engagea non seulement à soutenir son doctorat en théologie, mais à publier ses leçons. Ces leçons parurent en une sorte de revue, comportant six fascicules par an, *l'Enseignement biblique*, et qui compta jusqu'à deux cents abonnés. Ce devait être à ses yeux l'instrument qui devait lui permettre de détruire, comme il le dit dans ses méditations de juillet 1892, « le couvercle de plomb sous lequel le catholicisme a été mis par la philosophie du Moyen Age ». Mais, dès la rentrée d'octobre, M. Icard interdit à ses séminaristes de suivre le cours de M. Loisy. Quelques jours après, son ancien évêque, Mgr Meignan, alors archevêque de Tours, bienveillant, très sceptique, opportuniste et réaliste, le met en garde avec bonté contre ce qu'il considère comme une folie : « La critique biblique ne peut exister dans l'Eglise, les théologiens sont féroces; vous vous briserez inutilement. » A la fin de l'année scolaire, sur les avis de Rome, l'enseignement de l'exégèse lui était retiré. Le 15 novembre 1893, à la demande du cardinal Richard, les évêques protecteurs de l'Institut prononçaient sa destitution, pour donner par avance satisfaction au Pape, dont l'encyclique *Providentissimus* sur les études sacrées allait paraître. En décembre il était invité à cesser la publication de l'*Enseignement biblique*. Il fit parvenir à Léon XIII, par l'entremise de M. Georges Goyau et du cardinal Rampolla, une lettre de soumission et un mémoire justificatif. Mais la réponse du cardinal fut en somme que le pape désirait le silence de M. Loisy sur les questions bibliques. C'était l'écroulement total de sa situation; il se trouvait à la frontière de l'Eglise. « Cette frontière qui me paraissait encore sacrée, il me répugnait absolument et, durant des années encore, il devait me répugner de la franchir. »

Le 4 septembre 1894, l'abbé Loisy était nommé par le cardinal aumônier des Dominicaines de Neuilly, le poste, semblait-il, où il aurait le moins d'occasions de « répandre ses erreurs ». Il ne devait le quitter en septembre 1899 que pour des raisons de santé. Alors commence pour lui « une nouvelle période de son activité intellectuelle et de son action morale ». Tandis qu'il s'acquittait de ses fonctions avec le zèle et la conscience qui ont été dits plus haut, il continuait ses travaux et élargissait ses vues. Jusqu'alors confiné, dit-il, sur le terrain purement scientifique, il allait considérer le problème religieux dans son ensemble. Au cours de ces cinq années fécondes, enfin sorti d'une période de dépression et de doute, il voit son espérance scientifique renaître, en même temps que sa foi reprend vie.

C'est vers cette période que deux précieuses amitiés se manifestent à lui et viennent l'éclairer, le conseiller et l'encourager. L'une est celle du baron Friedrich von Hügel, catholique rhénan de nationalité autrichienne, bientôt naturalisé anglais, né à Florence, élevé à Bruxelles, aux innombrables relations « européennes », toujours en correspondance et en voyage, connaissant particulièrement bien les milieux catholiques anglais et irlandais, et aussi tout ce qui comptait à Rome; il avait été profondément influencé par l'abbé Huvelin, vicaire de Saint-Augustin, et avait été amené à regarder comme néfastes pour l'Eglise et la théologie scolastique et l'apologétique officielle. Il était initié à la critique biblique et se consacrait entièrement « à une grande œuvre de renouvellement du catholicisme, encourageant tous les travailleurs de bonne volonté qu'il rencontrait, travaillant avec eux et se remuant pour eux ». Par lui M. Loisy connaîtra les œuvres du cardinal Newman et le P. Tyrrell.

L'autre amitié compte davantage encore. C'est celle de Mgr Mignot, alors évêque de Fréjus — il devait mou-

rir en 1918 archevêque d'Albi, sans avoir en rien changé dans ses sentiments pour M. Loisy . On évoque invinciblement ici ces évêques de la première moitié du XVIe siècle qui, conscients de la nécessité d'une réforme, suivaient avec bienveillance les efforts de ceux qui voulaient l'entreprendre. Homme d'une vaste culture, il savait assez d'hébreu pour suivre les travaux d'exégèse. Il était homme de son temps, curieux de toutes choses et très bon. Que serait-il advenu du mouvement critique, en cette fin du XIXe siècle, si plusieurs évêques comme lui s'étaient trouvés en place dans les principales métropoles de France, ou simplement si Mgr Mignot avait obtenu au lieu d'Albi le siège de Paris? De telles éventualités étaient possibles; leur réalisation dépendait en partie du pouvoir civil ,puisqu'on en était à ces dernières années du concordat décrites dans l'*Anneau d'améthyste*. Mais le pouvoir civil était anticlérical, et même anticatholique, et ses choix n'allaient pas vers ceux qui auraient pu rajeunir une institution qu'il abhorrait.

Von Hügel et Mgr Mignot se rencontrèrent pour la première fois en novembre 1893, au sujet de M. Loisy : « Ce jour est mémorable dans l'histoire du modernisme catholique. Je serais bien tenté d'y voir une des dates que l'on peut assigner à son commencement. »

Entre temps, de 1898 à 1899, son catéchisme de Neuilly l'amène à envisager l'ensemble des problèmes qui faisaient l'objet de ses méditations, et le décide à construire un gros ouvrage de synthèse apologétique, « véritable Somme de ce qui devait être le modernisme ». Ce gros ouvrage ne parut jamais en entier; des fragments en furent publiés, remaniés, plus tard, avec quel succès et quelles conséquences, et qui furent : la *religion d'Israël* (1901), l'*Evangile et l'Eglise* (1902), *Autour d'un petit livre* (1903). Il devait s'intituler *La crise de la foi dans le temps présent; essais d'histoire et de philosophie religieuses.* L'idée fondamentale était « la ré-

forme du régime intellectuel du catholicisme romain ». M. Loisy se rendait compte de l'immensité de l'œuvre, mais il ne se sentait pas isolé, et d'ailleurs n'escomptait pas un succès immédiat. Ce qu'il ne prévoyait pas, malgré l'expérience de 1893, c'est que cette entreprise devait fatalement le conduire hors du catholicisme. A cette date, il n'a pas mesuré les énormes obstacles. Malgré l'activité incessante de son travail critique, sa foi dans la mission du Christ et dans la réalité de l'Eglise reste encore vivante et il l'exprime dans des pages admirables, comparables aux plus belles qui aient été écrites sur ce sujet.

En septembre 1899 sa santé, plus fragile que jamais, l'oblige à donner sa démission d'aumônier. Il se fixe à Bellevue dans le diocèse de Versailles, après avoir obtenu du Saint-Siège un indult de chapelle privée. Mais déjà il préparait sans le vouloir « le commencement du tumulte moderniste ». Depuis 1896 il collaborait à la *Revue d'histoire et de littérature religieuses*, qu'avec l'abbé Lejay, le philologue connu, il avait contribué à fonder. Ses comptes rendus, sa chronique biblique, ses travaux d'exégèse étaient signés par prudence de pseudonymes, et, comme un dieu hindou, il apparaissait au lecteur tour à tour sous l'aspect de François Jacobé, de Jean Delarochelle, de Jacques Simon, puis de Lataix. Mais une autre tribune s'ouvrait à lui, la *Revue du clergé français*. Sous le nom de Firmin, il y développa ses vues de philosophie religieuse, sous le nom d'Isidore Desprès il y traita de questions d'actualités. Et tous, Simon, Lataix, mais surtout Firmin et Desprès allaient de plus en plus hardiment, remplissant de leurs pages brillantes et audacieuses les livraisons des deux revues. Firmin venait de donner la première partie d'une étude sur la *Religion d'Israël* lorsque, le 23 octobre 1900, le cardinal Richard interdit à la Revue de continuer la publication d'un écrit contraire tant à la constitution *Dei*

filius qu'à l'encyclique *Providentissimus.* Désormais les événements vont se précipiter, et avec eux l'évolution intellectuelle et morale de M. Loisy.

Son expulsion de l'Institut catholique en 1893 avait été regardée à bon droit comme une mesure simplement politique. Mais, désormais, depuis la lettre du cardinal Richard, c'étaient sa personne, ses opinions qui étaient dénoncées comme suspectes. Il lui devenait nécessaire de prévoir le pire et de garantir son indépendance. Il avait renvoyé à l'archevêché la pension de 800 francs qu'il recevait depuis son départ de Neuilly. Sur les instances de Paul Desjardins et grâce à Gaston Paris il fut à même d'enseigner de nouveau, mais dans un établissement d'Etat, un établissement universitaire. En décembre il était chargé d'un cours libre à l'Ecole pratique des Hautes Etudes, et, reprenant le thème de l'étude de Firmin, il choisissait comme sujet « *les mythes babyloniens et les premiers chapitres de la Genèse* », faisait brocher l'article condamné et les deux autres dont la publication dans la Revue avait été interdite, et intitulait le livre — qu'il laissait cependant hors commerce — la *Religion d'Israël.* Le cardinal Richard, dans un long entretien, l'avertit avec onction de la mauvaise voie où il s'engageait, et en même temps poursuivait activement sa condamnation à Rome, où une commission biblique venait d'être instituée, car l'auditoire de l'Ecole des Hautes Etudes était en majorité formé de jeunes prêtres, et certains d'entre eux — et de Saint-Sulpice — étaient moins modérés que leur maître dans leurs propos. Contre cette contagion qui gagnait le jeune clergé, le cardinal ne voyait qu'un remède, frapper celui qui l'éveillait et le guidait.

Mais au moment où le drame va se nouer, voici que se prépare une singulière péripétie qui, si elle s'était réalisée, eût donné à la vie de M. Loisy un tout autre cours. Sur les instances de Cornély, directeur du journal de

gauche le *Siècle,* ami du tout puissant Waldeck-Rousseau et de Mgr Lacroix, évêque de Tarentaise, on décide M. Loisy à poser sa candidature à l'évêché de Monaco. Pendant l'année 1902, ce projet, qui avait d'abord fait sourire l'intéressé, prend corps; M. Loisy, que Mgr Mignot et le baron von Hügel ont fort approuvé, est présenté au prince, puis il entre en rapport, pour avoir des appuis à Rome, avec le cardinal Mathieu, cardinal de curie pour la France; on lui procure une audience de M. Dumay, le directeur des cultes au ministère de l'Intérieur. M. Dumay l'accueille favorablement et lui fait espérer, s'il est nommé à Monaco, un prochain transfert en France. Il serait donc un jour le candidat du gouvernement français, un candidat qu'il serait peut-être impossible de faire échouer, et alors quelle réhabilitation pour sa personne, pour ses idées! Or, les présentations du prince de Monaco au Saint-Siège furent repoussées en décembre, et la condamnation de l'*Evangile et l'Eglise,* cet extrait du grand livre d'apologétique de Neuilly, rendit impossible les projets de M. Dumay. Le livre parut le 10 décembre, la condamnation est du mois de janvier. Il y a lieu de penser, suggère l'auteur, que l'autorité romaine pressa le cardinal Richard de faire vite et ainsi de couper les ponts.

C'est au cours de la rédaction de ses commentaires sur les évangiles synoptiques que M. Loisy, lisant la traduction française de l'*Essence du christianisme* du protestant allemand Harnack, avait eu l'idée de la commenter en un petit livre, l'*Evangile et l'Eglise,* « exposé historique du développement chrétien, d'où se dégageaient certaines conclusions favorables au catholicisme, défavorables au protestantisme ». Il y établissait notamment que l'essence de l'évangile s'était bien perpétuée dans le catholicisme et que les transformations de l'évangile dans le catholicisme avaient été autre chose qu'une décadence et une altération progressives; il y établissait

aussi que les dogmes s'étaient formés graduellement et qu'ils n'étaient pas immuables, comme l'avait déjà entrevu le cardinal Newman. Il en envoie le manuscrit en 1902 à Mgr Mignot qui répond :

Vous n'avez encore rien écrit d'aussi complet ni d'aussi objectif. C'est vous dire que... je regretterais vivement que cette étude, qui est tout autre chose qu'une réfutation de Harnack, ne fût pas publiée.

Le livre paraît le 10 novembre et aussitôt obtient, dans les milieux initiés, « un double mais foudroyant succès de scandale et d'admiration ».

Le 17 janvier 1903, le cardinal Richard le condamne, et en interdit la lecture dans son diocèse. Sa décision est reprise aussitôt par l'archevêque de Cambrai, les évêques de Bayeux (Mgr Amette), de Perpignan, de Nancy, d'Angers et de Belley. Une lettre d'adhésion à cette sentence, adressée par l'auteur au cardinal Richard et transformée par les autorités religieuses en une soumission totale, détermina l'abbé Loisy à s'expliquer, en réservant sa pleine liberté de savant, et ce fut la brochure *Autour d'un petit livre*, composée sous forme de lettres, au nombre de sept, adressées à un curé-doyen, à un cardinal, à un évêque, à un archevêque, à un apologiste catholique, à un jeune savant, à un supérieur de séminaire, et contenant l'essentiel des conclusions auxquelles l'auteur était arrivé à Neuilly, notamment sur l'origine des dogmes, l'autorité de l'Eglise et la divinité du Christ. Elle parut à la fin de 1903, accompagnée d'un gros volume sur le *Quatrième évangile* dont Renan disait encore qu'il était la meilleure source pour établir l'ordre des faits dans l'histoire de Jésus, et que l'abbé Loisy donnait comme inauthentique, pur produit de la mystique chrétienne. Cette double publication après une première condamnation montrait que l'auteur en avait pris

son parti, et envisageait déjà peut-être l'excommunication. la sortie de l'Eglise.

Pie X avait succédé le 4 août 1903 à Léon XIII. Il allait être vis-à-vis des nouveaux réformateurs ce que Paul IV avait été vis-à-vis des réformateurs du XVIe siècle. Dès le 16 décembre un décret de l'inquisition mettait à l'index tous les livres de M. Loisy; le cardinal Richard lui notifiait directement cette sentence, en ajoutant :

> J'espère, mon cher monsieur Loisy, que vous nous donnerez la satisfaction de pouvoir dire bientôt : *Auctor laudabiliter se subjecit.*

Las et usé physiquement, il se soumit en effet dans des lettres au cardinal Richard, au cardinal secrétaire d'Etat Merry del Val, puis au Pape lui-même, mais en spécifiant que cette soumission était d'ordre purement disciplinaire, confessant sa volonté de vivre et de mourir dans la communauté de l'Eglise catholique, protestant cependant qu' « il n'était pas en son pouvoir de détruire en lui-même le résultat de ses travaux ». Comme preuve de sa soumission, il abandonnait son enseignement à l'Ecole des Hautes Etudes et suspendait toute publication scientifique. Il ne devait pas tarder à regretter ce qu'il appela « une défaillance ». Le 12 mars le cardinal lui notifiait de vive voix la réponse du pape :

> J'ai reçu du Rév. Abbé Loisy une lettre dans laquelle il fait appel à mon cœur, — mais cette lettre, il ne l'a pas écrite avec son cœur... Ces déclarations sont détruites par la protestation explicite de ne pouvoir renoncer au résultat de ses travaux.

Une déclaration par laquelle « il condamnait les erreurs que la congrégation du Saint-Office avait condamnées dans ses écrits » (elle n'avait pas condamné les erreurs, mais les écrits) ne trompa personne. Cependant il ne fut pas excommunié. L'important était qu'il

eût mis fin à son enseignement. Il écrivait dans sa méditation du 19 mars 1904 :

Il ne faut pas mentir. J'écrirai prudemment, sans me presser. Je ne puis pas vivre dans le mensonge et la servitude. Je travaillerai du dehors à la libération des esprits et des âmes.

Il se voyait déjà « dehors », car la réponse de Pie X, cette « bonté paternelle et implacable », l'avait stupéfié et indigné. Le lien le plus fort, non pas le lien de l'esprit, mais le lien de la sensibilité, s'était rompu en lui; et il prononce pour la première fois cette phrase qu'il répétera en 1907, lors de la séparation, en 1910, lors de la condamnation du Sillon : « L'Eglise romaine n'a pas de cœur. »

M. Loisy passa la fin de l'année 1904, les années 1905 et 1906 à Garnay, à six kilomètres de Dreux, dans une petite maison de paysans, bordant, solitaire, le parc et la propriété que la famille Thureau-Dangin possédait à Marmousse. « Dans un angle de son cabinet de travail, sous des rideaux qu'on écartait pour le service, était l'autel où il disait sa messe tous les matins. » Là, dans un isolement complet, il entreprit et mena à bien l'introduction à son commentaire des synoptiques, puis la revision du commentaire. Sa pensée évoluait rapidement; à la veille de terminer sa 25e année de prêtrise, il écrivait dans son journal, au milieu de 1904, ces lignes au sujet de l'immortalité personnelle :

Est-elle possible, probable, nécessaire? En quoi importe-t-elle à la moralité de l'homme et à la gloire de Dieu?... Bien hardis sont ceux qui pensent qu'il leur est dû quelque chose en bien ou en mal... Est-ce que Dieu s'amuse à ce marchandage? La vie d'un homme est un phénomène comme la vie d'une plante. Dire qu'un homme est immortel revient à dire que le phénomène dure encore après qu'il a cessé d'être.

Mais il reste d'essence catholique; il écrit à un étudiant de Genève :

Je crois que l'inclinaison générale des protestants à considérer l'individu comme un tout indépendant..... méconnaît le caractère social de l'être humain et la solidarité foncière... qui existe entre chaque individu et le reste de l'humanité passée, présente et future.

Et ailleurs, ce qui précise ses tendances :

Comte n'avait pas tort avec son culte de l'humanité, l'humanité est pour nous la suprême révélation de Dieu.

Des conseils lui étaient demandés; des crises de conscience analogues à la sienne se manifestaient. L'Eglise de France était bouleversée par des combats intérieurs et extérieurs : inquiétude dans la foi, tendances nouvelles, lutte contre la tradition, et, dehors, lutte contre l'Etat; la loi de 1904 avait frappé les congrégations; la séparation se préparait. L'abbé Loisy suivait la crise et les souffrances où se reflétaient ses propres luttes. D'ailleurs les événements politiques étaient si graves en 1905 et 1906 qu'à Rome la répression du modernisme était ajournée.

Or, un événement fortuit allait précipiter les résolutions de l'abbé Loisy. L'indult de chapelle privée qu'il avait obtenu en 1899 expirait le 17 octobre 1906. Il écrivait ce propos dans son journal, le 17 septembre 1906 :

Quand on a ces sentiments [sur la dernière encyclique, *Gravissimo*, du 10 août 1906], on n'est plus catholique, et si l'on est prêtre on doit s'en aller. Et cela ne m'empêche pas d'avoir envoyé lundi une lettre fort révérencieuse à l'évêque de Chartres pour le renouvellement de l'indult romain qui m'autorise à dire la messe chez moi. L'on devrait bien m'octroyer une défense au lieu d'une permission. Les raisons de rester sont fragiles et obscures, les raisons de partir sont solides et réelles.

Le bruit courait déjà que dans l'encyclique et le *Syllabus* qui se préparaient à Rome, l'abbé Loisy aurait une place considérable. Cela explique sans doute l'ac-

cueil qui fut fait à sa demande. L'évêque de Chartres la renvoya à l'évêque de Châlons, qui la renvoya au cardinal archevêque de Paris. Mais il n'obtint d'aucun d'eux le *Celebret,* l'autorisation canonique de dire la messe.

Ma dernière messe a été célébrée le 1er novembre 1906, vingt-sept ans et quatre mois après la première. Cet acte n'avait pas perdu pour moi toute signification religieuse, mais dans les derniers temps il m'était devenu à charge, parce qu'il semblait impliquer la profession de catholicisme officiel. L'idée de remplir cette fonction sacerdotale à titre privé, la prétention de rester prêtre catholique en dehors de l'Eglise romaine ou catholique romain malgré le pape n'étaient pas de celles qui pouvaient m'entrer dans l'esprit.

Sa santé était chancelante; il venait de quitter Garnay pour se reposer, et si possible, croyait-il, finir ses jours dans sa Champagne natale, à Ceffonds, lorsqu'en avril 1907 le pape Pie X, en un consistoire, dénonça

les rebelles qui professent des erreurs monstrueuses... sans se révolter pour n'être pas mis dehors, mais néanmoins sans se soumettre, pour ne pas manquer à leurs propres convictions.

Fin juillet 1907, parut le décret *Lamentabili sane exitu,* le *Syllabus* annoncé depuis deux ans par la presse catholique. Le plus grand nombre des soixante-cinq propositions condamnées avait été tirées des œuvres de M. Loisy, de ses deux petits livres surtout. Il fut suivi en septembre de la grande encyclique *Pascendi dominici gregis,* qui définissait l'hérésie moderniste; elle établissait un lien entre la philosophie de Blondel et de Laberthonnière, la théologie de Tyrrell et les conceptions évolutionnistes d'Alfred Loisy, et, pour en marquer mieux la gravité, elle ajoutait aux mesures prises par l'Eglise contre l'hérésie protestante au XVIe siècle, des mesures toutes spéciales contre cette hérésie nouvelle, « suc vé-

néneux de toutes les hérésies ». La rédaction de ce document solennel est attribuée au R. P. Billot, s. j., celui-là même qui, élevé au cardinalat en 1911, devait, à la veille de renoncer à la pourpre, si véhémentement protester contre la condamnation de l'*Action française, hora et potestas tenebrarum* (12 janvier 1927).

Alfred Loisy était la cause première de cette répression bien plus que ses comparses philosophes, théologiens ou mystiques. Aussitôt, avec cette âpreté et cette absence d'onction qui se révèlent si bien jusque dans ses entrevues avec le cardinal Richard, cette méconnaissance — au nom des droits de la raison — de la hiérarchie et de la discipline, il fait front à la tempête, et, sachant qu'il va être balayé, il tient à dissiper toute équivoque. Le 29 septembre 1907, il écrit au cardinal Merry del Val pour protester que l'encyclique déforme sa pensée et diffame sa personne, et pour analyser magistralement la nature propre de la critique historique; puis il publie ses *Simples réflexions sur le décret Lamentabili et l'encyclique Pascendi.* Entre temps il recevait, le 19 février 1908, une première sommation canonique avant l'excommunication; le 21 février, une seconde monition, auxquelles il répond en maintenant ses vues :

Il m'est impossible de faire honnêtement, avec sincérité, l'acte de rétractation et de soumission absolue qu'exige le Souverain Pontife.

Le 7 mars, le tribunal du Saint-Office se réunit et le déclare frappé, nommément et personnellement, d'excommunication majeure, « et que par conséquent il est à éviter et de tous il doit être évité ».

Il fallut quelques jours au tailleur, dit M. Loisy, pour transformer mes soutanes en redingotes; mais dès qu'il eut terminé son travail, les gens ne s'étonnèrent pas de me voir quitter l'habit ecclésiastique, puisque je n'étais plus d'Eglise.

§

Le tome III des *Mémoires,* entièrement consacré à la vie laïque de M. Loisy, va de l'année 1908, où il est candidat au Collège de France — il fut nommé le 2 mars 1909, — à l'année 1927. Mais divers appendices nous éclairent sur l'état de sa pensée jusqu'en janvier 1931, notamment la lettre par laquelle il signifie au curé de sa paroisse, Saint-Nicolas du Chardonnet, sa résolution de mourir sans secours religieux, et sa note sur la condamnation par le Saint-Siège de l'abbé Turmel, où il précise sa position vis-à-vis de Turmel et de Houtin.

Ce dernier volume, comme les deux premiers, ne ressemble en aucune façon aux mémoires classiques, ceux de Guizot, de Marbot, de Mme de Boigne, de Chateaubriand. Chaque chapitre est comme un dossier, comprenant, classés dans l'ordre chronologique, des lettres, un journal, des pièces imprimées; le lecteur, en même temps qu'il en prend connaissance, est mis en mesure de les juger par un commentaire très clair, merveilleusement intelligent, qui s'anime et s'étend quand le sujet le comporte. Ce sont alors des rapprochements de lettres, des analyses de comptes-rendus, des variations d'opinions ou d'attitudes brièvement soulignées, tout cela si simple, si aisé, que ce n'est qu'après coup que l'on admire la légèreté, la souveraine maîtrise du travail critique de l'auteur. Que l'on relise à ce propos les pages relatives à la mort de Tyrrell, ou à la mort de Mgr Duchesne. Sa phrase est nette, sèche, souvent spirituelle et mordante, mais à demi mot, comme si l'intention ironique ne voulait se marquer que d'un mouvement des lèvres ou de l'éclair d'un regard; et l'on ne peut manquer d'évoquer ici le portrait de M. Icard dans le premier volume, certains traits sur Houtin, ou même sur le baron von Hügel. Il sait, aussi discrètement, faire naître l'émotion; ses

pages sur la guerre sont parmi les plus belles des mémoires.

Les deux personnages qui restent au premier plan, dans ce volume comme dans les autres, et jusqu'à leur mort (1918 et 1924), sont Mgr Mignot et le baron von Hügel; Mgr Mignot pour qui M. Loisy resta jusqu'au bout plein d'attention et de respect, goûtant son extrême libéralisme, mais s'inclinant devant sa rigoureuse orthodoxie; le baron von Hügel, devenu en vieillissant plus conformiste, bientôt séparé intellectuellement de son correspondant, pour qui M. Loisy a moins d'indulgence qu'autrefois, et dont il perçoit plus désagréablement la nébulosité de pensée, la balourdise germanique, l'allure à la fois naïve et solennelle. Leurs pensées, se confrontant sans cesse avec celles de M. Loisy, permettront de mieux apprécier le chemin parcouru par ce dernier, en quoi il s'est différencié de ses amis restés dans l'Eglise, et ce qu'il a gardé de commun avec eux.

Que firent, après l'encyclique *Pascendi* et l'obligation du serment, les modernistes (l'immense majorité) qui n'avaient pas été condamnés nominalement? Les uns, de beaucoup les plus nombreux, restèrent dans l'Eglise. Ils s'y considéraient comme chez eux, tout autant que l'autorité qui l'administrait; ayant leurs prêtres amis, leurs confesseurs, ils continuaient, ils continuent, silencieux mais puissants, à vivre dans le sein de l'Eglise, avec la conscience de la plénitude de leurs droits; ils la servent du reste, par la hauteur de leur vie morale et le respect qu'ils lui attirent, du seul fait de leur exemple, chez les non-croyants. D'autres, peu nombreux, persuadés eux aussi que l'autorité romaine abusait de son pouvoir, estimèrent qu'elle déviait du droit chemin l'immense troupeau dont elle avait la charge, et ils allèrent pour leur part vers ce qu'ils estimaient la bonne voie. De là cette curieuse église, dans une des rues les plus pieuses de la rive gauche, où la messe se dit en français, pour

que la participation des fidèles soit effective, et où nous entendîmes un splendide sermon sur l'Assomption de la plus pure inspiration « loisyste », puisqu'on y reconnaissait la « non historicité » de la fête célébrée, fleur merveilleuse de la tradition catholique, mais que l'on y voyait l'image de l'âme du fidèle, s'élevant, se sublimant au-dessus des matérialités terrestres. D'autres enfin, rebutés, s'affirmaient ennemis, les uns après avoir rompu ouvertement comme Houtin, bénédictin, puis simple prêtre, puis laïque, anticlérical fanatique, les autres, ennemis secrets, comme l'abbé Turmel, condamné en 1908, prêtant à son heure le serment antimoderniste, mais continuant, aumônier d'une communauté religieuse qu'il édifiait, à écrire, sous les noms de Coulange, Delafosse, etc., cette suite de livres anticatholiques, donc antimodernistes, qui sont la *Vierge Marie*, la *Messe*, le *Quatrième Evangile*, le *Catéchisme pour adultes* (7).

M. Loisy, au contraire, frappé nommément, ne hait pas l'Eglise :

Pour moi, le christianisme et le catholicisme sont de grands faits humains, dit-il dans sa réplique à F. Sartiaux, que l'humanité ne saurait renier tout à fait sans se renier elle-même. Ils appartiennent à notre passé, quelles qu'aient été leurs imperfections, leurs erreurs, leurs tares. Leur influence, même actuellement, est loin d'être toute pernicieuse.

Et ailleurs, à propos de ceux qui croient pouvoir totalement remplacer par la science la morale et la religion :

Tout n'est pas à rejeter dans la religion. Et je ne sais pas si les masses humaines ne seraient pas encore capables, un beau jour, d'échapper aux gens éclairés qui veulent les sauver par la science, et de se jeter dans des superstitions bien inférieures à la religion qu'elles sont maintenant en train de perdre.

(7) Ed. Rieder, col. *Christianisme*; voir aussi, *ibid.*, *Histoire des Dogmes*, t. I, 1931.

Sa pensée n'est pas extrêmement différente de ce qu'elle était dans les dernières années de sa vie catholique : alors, disant chaque matin avec conscience et piété sa messe, il ne croyait déjà ni à l'immortalité de l'âme, ni à la divinité du Christ, ni peut-être même à l'existence d'un Dieu distinct du monde : le réel, pour lui, c'est déjà l'humanité dont l'instinct religieux s'élève vers une morale de plus en plus haute; l'identification de la morale à la religion, c'est l'Evangile qui l'a consommée : « En cela consiste sa véritable grandeur », là réside l'efficacité indéfinie de la religion chrétienne. Cette conception particulière de l'humanité, de la religion, il la conserve telle quelle; elle est le thème de son livre sur la *Religion* (1917), mais elle ne s'ordonne plus dans son esprit par rapport au christianisme; le christianisme n'est plus qu' « une des formes de la conscience collective qui prescrivent aux individus le devoir », l'aspect momentané d'un idéal en cours de réalisation; « qu'une conscience universelle existe ou se prépare, nous n'avons pas besoin de le savoir »; c'est au sein de l'humanité qu'il faut se placer, là où la morale se fait; et il se récite son *credo* : « Je crois en une seule humanité, mère et créatrice de tous les biens spirituels et matériels..., au devoir-droit..., à l'amour-dévouement, par lequel l'humanité fait une société, *unam sanctam, catholicam et apostolicam ecclesiam*... et nous attendons *resurrectionem mortuorum*, la réalisation de leur idéal, et *vitam venturi saeculi*, et nous travaillons à l'avènement de siècles plus heureux que le nôtre », et transposant le prologue de saint Jean (1), il ouvre son livre (première édition) par ces lignes : « Au commencement était le devoir, et le devoir était dans l'humanité, et le devoir était humanité. »

Renan, faisant dans ses *Souvenirs* son examen de conscience, disait : « Ainsi je n'ai manqué presque en rien

(8) Ev. selon saint Jean, I, 1. *In principio erat verbum et verbum erat apud Deum, et Deus erat verbum...*

à mes promesses de cléricature. Je suis sorti de la spiritualité pour rentrer dans l'idéalité. « M. Loisy a moins encore manqué à ses promesses; il n'y a pas de cassure dans sa vie spirituelle, mais elle reste guidée par la même foi mystique, — foi à peu près absente chez Renan, — foi qui chez lui s'est peu à peu dépersonnalisée et comme objectivée (9).

JEAN POIRIER.

(9) Le R. P. J. Lebreton, S. J., a fait de ces *Mémoires* une critique d'un grand libéralisme, dans les *Etudes* du 5 février 1932 : *La Crise moderniste vue par M. Loisy*. On lira avec grand intérêt à ce propos la brochure fort suggestive de M. Sylvain Leblanc : *Un clerc qui n'a pas trahi, Alfred Loisy d'après ses mémoires*, in-12, Nourry, 1931.

POÈMES

—

L'HARMONIEUX JARDIN...

L'harmonieux jardin que baigne un flot celtique
A son cyprès, colonne d'ombre, et ses pommiers
Et sa frêle lavande et sa sauge rustique
Et son œillet qui saigne auprès des câpriers.

Il a de noirs yuccas et de blanches allées,
Son mol eucalyptus et ses mimosas d'or,
Des plantes d'autrefois par la mode exilées,
Sa rose où pour toujours la cétoine s'endort.

Dirais-je son extase, à ces blondeurs d'automne
Où le languide essaim plus lentement se meut.
Tous ces rais de soleil dont la souplesse étonne
Et sa fleur d'aloès qui fane et qui m'émeut?...

Incrusté dans la lande, il est là, comme une île
D'agreste fantaisie et de complexité;
Œuvre de beaux loisirs ou nostalgique asile,
Autour de leur maison des marins l'ont planté.

Quand pour eux se fermait l'ère des aventures
Qu'ils avaient sans retour jeté leur ancre au port,
Ils regardaient d'en haut manœuvrer les mâtures
Et consultaient les vents, en casquette de bord.

Cette terrasse fut longtemps une dunette.
Ils s'y postaient, debout, entre les tamarins.
Avec un crissement d'amarre, la mouette
Aux pattes de corail leur annonçait « les grains ».

Alors ils revivaient dans l'espace qui fume,
Leur lutte sur le brick tout geignant de l'effort
Qui montait d'un creux glauque à des crêtes d'écume
Avec la volupté d'avoir frôlé la mort.

Parfois, de leur jeunesse, au long des heures calmes,
Ils croyaient percevoir, comme dans un écho,
Des gazouillis de noirs et des frissons de palmes
Qu'un souffle porterait sur des mers d'indigo...

Allait-elle venir en sa robe légère
Sous le feuillage où glisse un vol couleur de feu,
La créole aux yeux longs, à la grâce éphémère
Comme la fleur de pourpre ou le papillon bleu?...

Ils songeaient... et le temps efface sur le sable
La trace de leurs pas à jamais arrêtés...
Le jardin de la côte a son parfum durable
D'horizons éblouis et d'éparses beautés.

—

LE LONG DU PALE FLOT...

Le long du pâle flot que le reflux emporte,
Sous un ciel alourdi, la grève semble morte.

Longue et nue, elle gît près des roches funèbres
Où la brume en lambeaux amasse les ténèbres.

Le son, le mouvement à la fois l'abandonnent.
Des algues sans couleur tristement la couronnent.

Tout s'éteint... Il n'est plus de souffle qui l'effleure
Inerte, elle se noie en ce vague de l'heure...

Pour renaître, il lui faut l'harmonieuse étreinte
Dont sa ligne meurtrie aura gardé l'empreinte.

Il lui faut le retour de la mer, son cortège
Aérien d'oiseaux du large au vol de neige.

ANNE HARDOUIN.

LA «NUIT» DU MOYEN AGE
ET SON INVENTAIRE

—

Depuis le revirement romantique, l'art du moyen âge a retrouvé tout son prestige. L'école néo-thomiste a renouvelé l'étude de la philosophie médiévale. Joseph Bédier a mis pleinement en relief la beauté des chansons de gestes. Duhem, analysant les œuvres scientifiques de personnages ayant vécu avant la Renaissance, a montré que la science moderne a recueilli et continue à recueillir un grand profit des travaux accumulés pendant les onzième, douzième et treizième siècles.

Peut-être ne serait-il pas vain de se pencher sur le labeur technique accompli tout au long de la prétendue « nuit » et de relever ses résultats aux points de vue économique et social.

Les historiens ont trop négligé jusqu'ici cet œuvre du moyen âge, et le lecteur estimera peut-être, à première vue, que nous lui proposons l'examen de procédés, instruments et engins d'un usage banal et de mince intérêt en regard de l'œuvre moderne; mais, s'il veut bien tourner quelques pages, il pourra s'apercevoir que nous vivons en quelque sorte de ces acquisitions, que l'accoutumance seule nous cache leur valeur, que sans elles nous en serions réduits, de nos jours encore, aux moyens de production et aux conditions d'existence plus que médiocres des anciens; qu'en un mot, le Monde Moderne est né de leur développement.

Voici dans ce qu'il a d'essentiel l'inventaire technique du moyen âge :

IXe siècle. — *Le harnachement moderne de selle,* avec

la selle, les étriers, le mors de bride et la ferrure à clous (1).

x[e] siècle. — *Le système moderne d'attelage des animaux,* avec le collier d'épaules, les traits, le dispositif en file, et la ferrure à clous (1).

xii[e] siècle. — *Le moulin à eau. Le moulin à vent. La scierie mécanique. La forge à martinet. Le soufflet à plaques et soupapes. La croisée d'ogives. Le vitrail et la vitre. La cheminée domestique. La chandelle et le cierge. Le pavage des routes. La brouette.*

xiii[e] siècle. — *Les lunettes. La charrue à roues et versoir. Le gouvernail d'étambot.*

xiv[e] siècle. — *L'écluse à sas. La poudre à canon. L'horloge à poids. Le rabot.*

xv[e] siècle. — *La polyphonie vocale. L'imprimerie.*

Envisageons maintenant ces acquisitions en détail.

§

LE HARNACHEMENT MODERNE DE SELLE
(ix[e] *siècle*)

Chez les Anciens, le harnachement du cheval monté ne se composait que du tapis et du mors de bridon sans gourmette. Il ne comprenait ni la selle, ni les étriers, ni la ferrure à clous, aussi le cavalier antique manquait-il de solidité, et le cheval de résistance à la marche. Au ii[e] siècle avant notre ère, sous les Han, la Chine inventa la selle, puis au vii[e] siècle, les étriers sous les Tangs, mais ne poussa pas au delà ses acquisitions d'ordre équestre.

C'est au milieu du ix[e] siècle qu'à Byzance et en Occident, l'adjonction à ces deux organes du mors de bride à branches et gourmette et de la ferrure à clous compléta le harnachement moderne de selle. Ce dernier conférait

(1) *L'attelage et le cheval de selle à travers les âges,* A. Picard, 1931.

désormais au cavalier des facilités nouvelles, au cheval une résistance décuple à la marche, et son emploi détermina l'évolution dont bénéficièrent en Occident la pratique de l'équitation et les procédés de combat de la cavalerie, du haut moyen âge aux temps modernes.

§

LE SYSTÈME MODERNE D'ATTELAGE DES ANIMAUX (xe *siècle*)

L'attelage antique, dont le système est encore ignoré de la plupart des historiens, ne se composait essentiellement que de deux animaux disposés de front, non ferrés, et si mal harnachés que le rendement des plus fortes voitures n'atteignait pas cinq cents kilos.

Les anciens étaient donc privés de toute force motrice sérieuse, hors celle de l'homme lui-même.

C'est pourquoi, en dépit des facteurs moraux, ils s'emparèrent du bétail humain, lui imposèrent tous les charrois supérieurs à cinq cents kilog., le rivèrent à la meule, et le condamnèrent aux travaux forcés aussi bien chez ses maîtres absolus que sur l'immense chantier de construction antique. Fille de nécessités impérieuses, l'institution de l'esclavage demeura, jusqu'aux premiers Capétiens, la base de l'organisme économique et social, en dépit des souffrances et de la corruption générale qu'elle entraînait. Ajoutons, contrairement à une opinion répandue, que l'esclave était loin de suffire à tous les besoins, que la pénurie de toute autre force motrice entravait gravement les progrès techniques, et que l'industrie des anciens resta vouée de ce fait à l'émiettement et à la stagnation routinière.

L'avènement, au xe siècle, de l'attelage du système moderne changea la face des choses. Grâce au nouvel agent, aussi puissant que souple dans son emploi, l'homme assumait désormais, du moins en Occident, le

rôle d'un conducteur de forces. Il lui devenait aisé, voire avantageux, de substituer l'animal à l'esclave moteur; il pouvait adoucir enfin le code du travail, et entrevoir la solidarité humaine.

N'est-il pas admirable que, du XI[e] au XII[e] siècle, en contraste absolu avec la règle antérieure, le « blanc manteau » des abbayes, châteaux et cathédrales, dont se recouvrit l'Occident, ait été l'œuvre de travailleurs libres?

Féconde en résultats, la géniale invention donna naissance, ainsi que nous le verrons plus loin, à des moyens de production de plus en plus efficaces, dont l'enchaînement aboutit à la vaste éclosion des forces motrices modernes. Toutefois, sa valeur propre était telle que l'attelage du cheval et du bœuf continuent, de nos jours encore, à rendre d'éminents services en agriculture, et pour les gros charrois.

§

LE MOULIN A EAU

La multiplication du moulin à eau fut une conséquence directe de l'avènement de l'attelage moderne. Les Romains connaissaient le principe de ce moulin; il y en avait sur le Tibre, et Vitruve en décrit le mécanisme; mais pendant plus de dix siècles, l'invention demeura frappée de paralysie par la pénurie de moyens de transport sur routes. Le charroi en grand des céréales au moulin et de la farine aux consommateurs eût en effet exigé l'emploi d'un tel nombre de véhicules qu'il eût excédé les disponibilités des anciens. C'est pourquoi le moulin à eau ne fut chez eux qu'une exception confinée en de rares endroits accessibles par eau, tandis que l'esclave continuait à tourner la meule, pour la consommation générale (2).

(2) *L'attelage et le cheval de selle à travers les âges*, A. Picard, 1932.

Quand l'avènement de l'attelage moderne vint centupler en Occident le rendement des charrois sur route, on vit incontinent le moulin à eau se multiplier en Europe, tandis que, d'un mouvement parallèle, la mouture à bras tombait dans l'abandon.

Les chroniques et cartulaires, ceux de l'Abbaye de Saint-Bertin par exemple (3), prouvent l'importance que dès le XIIe siècle les moines attachaient au moulin à eau. Plusieurs manuscrits le représentent, notamment la Légende de Saint-Denis (1317) à la Nationale. De ces nombreux moulins, il ne reste en général que des ruines; quelques-uns pourtant, ceux d'Aubazine, dans la Corrèze, et de Bagas (Gironde) (3), sont assez bien conservés pour qu'on puisse juger de leur plan et de leur importance.

§

LE MOULIN A VENT

Les anciens eurent-ils des moulins à vent? Rien ne permet de le supposer. Ils connaissaient pourtant l'action du moteur aérien sur la voile et l'engrenage à roue dentée décrit par Vitruve et appliqué, selon lui, au moulin à eau et même au compteur d'un char, mais ils ne surent pas combiner ces deux inventions dans le moulin à vent. Ce dernier n'apparut, semble-t-il, qu'au XIIe siècle de notre ère. Il rendit dès lors les services qu'il eût pu rendre si utilement aux anciens, et contribua, de concert avec le moulin à eau, à l'extinction de la cruelle mouture à bras.

D'après le manuel Enlart, on voit des représentations de moulins à vent du XIVe siècle, notamment dans un manuscrit de la bibliohèque Bodléienne d'Oxford. Parmi les plus anciens encore debout, on peut citer celui de Brunemberg, XVe siècle, et ceux de Noyal-Muzillac, de

(3) Manuel Enlart.

Moulin-l'Abbé, d'Auray, de Guérande et de nombreux autres du début du XVI[e] siècle en Bretagne.

Né, semble-t-il, en Occident, le moulin à vent ne se répandit peut-être dans les autres régions de la terre qu'avec l'arrivée des Européens.

§

LA SCIERIE MÉCANIQUE

L'industrie du bois était entravée dans l'antiquité non seulement par la médiocrité des moyens de transport sur routes, mais par la pauvreté de l'outillage destiné à le travailler. Si l'on savait abattre les arbres à la hache, le charroi des troncs ne pouvait aucunement s'effectuer à l'aide de la traction animale. Le moteur humain seul était capable d'y parvenir, et c'est au dendrophore ou porteur d'arbres que cette besogne incombait tout entière. On a longtemps considéré ce dernier comme un simple porteur d'emblèmes en des cortèges religieux, ou bien un ouvrier en bois; mais c'était avant tout, et pour cause, un porteur de bois brut, l'agent intermédiaire entre le bûcheron et le charpentier. Les documents figurés assyriens et romains (bas-reliefs de Sargon II, au Louvre, de Sennachérib au mus. brit., bas-relief gallo-romain de Bordeaux) nous instruisent des modalités du métier. Celui-ci consistait à porter les troncs bruts ou équarris, à l'aide de bretelles, ou bien sur la nuque, ainsi que l'écrit Ammien Marcellin, liv. XVIII.

Quelle que fût la longueur du trajet, c'était, nous le répétons, l'unique moyen de transporter par voie de terre les troncs d'arbres de la forêt au chantier. C'est ainsi que sur les grands bas-reliefs de Sargon, qui représentent une vaste corvée de transport, par terre et par eau, des bois en grumes destinés aux palais de ce Prince, on voit les équipes d'esclaves portant les poutres, venues ainsi du Liban au Tigre, à travers le steppe sur un par-

cours de quelque six cents kilomètres. Une scène analogue est représentée sur le bas-relief romain du Musée de Bordeaux.

Si le transport du bois brut était un probème ardu, celui qui consistait à le débiter et à le façonner ne l'était guère moins, attendu que l'outillage du charpentier ne se composait à peu près, chez les anciens, que de la hache, de la scie à main, du couteau, du ciseau et de la tarière. Dans ces conditions, l'industrie du bois ne pouvait qu'être disséminée en ateliers locaux, et par conséquent vouée à la stagnation routinière.

A partir des premiers Capétiens, au contraire, l'avènement de l'attelage moderne écarta ces entraves. Grâce au nouvel agent dont le rendement dépassait de beaucoup celui du dendrophore, on pouvait désormais constituer pratiquement, loin de la forêt, les entrepôts de bois nécessaires à l'industrie. Celle-ci profita de ces facilités nouvelles, et créa la scierie à moteur hydraulique. C'est vraisemblablement au XIIe siècle que les premières usines à bois commencèrent à fonctionner; mais le plus ancien document figuré qui nous révèle leur agencement ne date que du XIIIe siècle; c'est un dessin de l'album de Vilard de Honnecourt, qui représente un mécanisme ingénieux, au moyen duquel un tronc d'arbre est automatiquement poussé contre une scie à mouvement vertical. Tels furent les débuts de grande industrie moderne du bois, qui assembla, dès le moyen âge, les magnifiques charpentes, objets encore de notre admiration.

§

LA FORGE A MARTINET
(XIIe *siècle*)

De même que l'industrie du bois, la métallurgie se heurtait dans le monde antique aux graves difficultés provenant de la pénurie de moyens de transport sur

route. En raison de cette pénurie, en effet, le minerai ne pouvait être traité que sur place, exclusivement au marteau à main, avec les ressources locales en combustible, et le métal lui-même ne pouvait circuler que par quantités minimes.

Il n'y avait, et pour cause, ni forges ni fonderies de quelque importance, mais une multitude de petits ateliers dont la production se bornait à des armes, vases, bijoux, monnaies, meubles légers, statuettes et statues, ouvrés selon des procédés locaux excluant la grande série. Seules, les statues en bronze étaient parfois lourdes, et dans ce cas l'équipe d'esclaves assurait leur transport.

Dans ces conditions, la métallurgie antique ne pouvait faire que des progrès très lents. Quant à son rendement global, il demeura si faible, que la production annuelle en métal ouvré de la seule Belgique moderne est des millions de fois supérieure à celle de l'Empire Romain tout entier, à l'apogée de sa puissance, et que si l'on voulait exprimer en un schéma la différence, il faudrait mettre la grande pyramide en regard d'une termitière.

Grâce au tracteur animal moderne, au contraire, les charrois lourds étant devenus désormais possibles, on put songer à faire en grand le transport du minerai, du combustible et du métal, et l'on imagina de traiter mécaniquement ce dernier au moyen du moulin à eau spécialement aménagé dans ce but.

Les premières forges hydrauliques mentionnées dans les textes remontent au XII[e] siècle. Elles comprennent essentiellement un canal d'arrivée pour l'eau, et une forte poutre ou martinet, soutenue au milieu par un étrier en fer et munie à ses extrémités, ici d'un lourd marteau, là d'une caisse à eau formant contre-poids. La caisse une fois pleine soulevait le marteau, puis, brusquement vidée à l'aide d'une valve, le laissait retomber sur la pièce à forger.

Plus tard, dans les grandes usines, le martinet céda la place au marteau pilon vertical. La voie était ouverte, l'impulsion donnée, et l'on vit les progrès de la métallurgie s'engrener et se multiplier sans arrêt jusqu'à l'épanouissement actuel.

De même que les moulins et scieries hydrauliques, les forges à martinet du haut moyen âge ont peu à peu disparu, et pourtant, l'une des dernières fonctionnait encore dans notre jeunesse, au bord de l'Arise, près de la grotte du Mas d'Azil dans l'Ariège. D'autres ont laissé des vestiges qui permettent de se rendre compte de leur importance et de leur distribution; telle est la forge de Fontenay qui date du XIIe siècle, et qui comprenait plusieurs salles, deux cheminées et un large canal pour les roues motrices (4).

§

LE SOUFFLET A PLAQUES ET SOUPAPES (XIIe *siècle*)

Les anciens se servaient, pour activer le feu de forge, d'outres à tuyère sur lesquelles piétinait un esclave.

Au XIIe siècle, l'invention du soufflet à plaques et soupapes, instrument au débit régulier, constitua un progrès décisif aussi bien pour les usages domestiques que pour le traitement industriel des minerais et métaux. L'instrument facilitait en effet désormais l'emploi des foyers catalans permettant de traiter d'un seul coup le minerai par centaines de kilogrammes, et de forger sous le martinet des pièces de plus en plus importantes. Ce fut aussi l'indispensable associé du marteau à main et, tel qu'il est représenté dès le XIIe siècle aux bas-reliefs de nos églises, le soufflet de forge fonctionne encore de nos jours dans l'atelier du maréchal ferrant.

(4) Manuel Enlart.

§

LA CROISÉE D'OGIVES

En érigeant ses colonnades à plates-bandes, ses voûtes en berceau, ses coupoles... le Monde antique n'avait pas épuisé la gamme des possibilités que lui offrait l'emploi des matériaux de construction dont il disposait, à savoir la pierre, la brique, le ciment et le bois.

Le moyen âge, dans son élan technique, inventa la croisée d'ogives, et créa du même coup l'architecture la plus savante, la plus hardie, la plus grandiose, la plus logiquement adaptée à ses divers buts, que l'humanité ait jamais connue. Grâce à la précieuse armature de pierre et à l'arc brisé qui l'accompagne, les problèmes relatifs à l'emploi des matériaux, à leur résistance, à leurs poussées, à leurs équilibres, insuffisamment étudiés jusque-là, reçurent des solutions si élégantes et pratiques que, de nos jours, les architectes les plus modernes ne font souvent que les reprendre, sous des aspects et au moyen de matériaux nouveaux. Nous bornerons là notre éloge de l'architecture gothique, de ses églises, abbayes, châteaux, halles, beffrois, maisons, car nous risquerions de trahir un pareil sujet, et puis l'art du moyen âge a pleinement retrouvé son prestige, après le néfaste retour à des formes désuètes, qui détermina son extinction au XVI[e] siècle, et le voua trop longtemps au mépris des classiques exclusifs.

§

LE VITRAIL ET LA VITRE
(XII[e] *au* XV[e] *siècle*)

Si l'avènement de la croisée d'ogives et de l'arc brisé permit aux architectes du moyen âge d'abriter les foules sous des voûtes d'une ampleur et d'une élévation prodigieuses; s'ils purent évider les murs entre les appuis et

ménager ainsi de vastes baies pour la lumière, le vitrail fut étroitement associé à ces procédés et progrès nouveaux.

Les anciens n'avaient pas connu le vitrail, l'industrie du verre étant demeurée chez eux dans l'enfance, et sa production limitée à des objets légers, principalement à des vases. On a retrouvé, il est vrai, quelques oculis de verre de faible diamètre, encastrés dans les murs d'anciennes villas romaines, mais ces embryons de vitre, translucides et non transparents, ne furent qu'un timide essai dont le rôle fut presque nul dans l'habitation antique. Chacun sait qu'en Grèce les temples n'étaient guère éclairés que par des lacunes du toit ou les portes, que l'oculus central du Panthéon de Rome était à ciel ouvert, et que la maison antique, sans autre ouverture extérieure que l'entrée, ne recevait l'air et la lumière que des portes donnant sur l'atrium.

A partir du XIIe siècle au contraire, le vitrail, formé de plaques de verre coloré dans la masse et encastrées de plomb, permet de garnir des baies de plus en plus développées, et déploie son éclat dans les fenêtres, triforiums et roses. Il orna tout d'abord de sa magie les baies des églises, puis celles du château et de la maison, mais il n'était que translucide, et le désir de voir au dehors engendra la création de la vitre. Celle-ci, petite et verdâtre au début, vit ses dimensions et sa transparence progressivement accrues, pour en venir à la vitre blanche et unie avec le XVe siècle.

L'adoption du vitrage des fenêtres améliora sensiblement, au moyen âge, l'agrément, le confort et la beauté des édifices publics et du logis privé.

§

LA CHEMINÉE DOMESTIQUE

Le transport du bois de chauffage étant impossible

chez les anciens, en raison de la faiblesse de la traction animale, le principal combustible était le charbon de bois. On l'employait à l'aide de fourneaux potagers et de braseros pour la cuisine et le chauffage des appartements, en laissant les portes ouvertes, quelle que fût la température, et pour le chauffage des Thermes, dans l'hypocauste.

Viollet le Duc et avec lui la plupart des archéologues ont identifié le système de l'hypocauste à celui de nos calorifères à air chaud, sans réfléchir à leurs différences pourtant essentielles. Le calorifère moderne à air chaud comporte en effet une double circulation : celle des gaz et fumées, conduits par des carneaux dans une cheminée spéciale, et celle de l'air pris à l'extérieur, chauffé au contact du foyer et des carneaux dans une chambre de chauffe, d'où il va aux appartements par des manches et bouches de chaleur.

Avec l'hypocauste au contraire, la circulation était simple, et se bornait au passage des gaz et de la fumée sous le carrelage des pièces et dans l'épaisseur des murs où ils suivaient des carneaux maçonnés et des tuyaux en poterie, entre le foyer et une cheminée terminale. Les locaux étaient donc chauffés sans bouches de chaleur et pour cause. Avec un pareil système on pouvait bien clore les portes et obtenir une température élevée, mais non sans courir le risque des infiltrations de gaz, par des fissures dans le béton ou la poterie des carneaux. On a signalé pourtant des essais de circulation double, et les fouilles de MM. Acher et Leblond (congrès archéologique de 1905) ont révélé qu'aux thermes de Beauvais, des tuyaux d'aération spéciaux étaient disposés au contact des carneaux de fumée, sous le carrelage et dans l'épaisseur des murs, mais le système, très compliqué, ne fut, semble-t-il, employé que par exception.

Lorsqu'au moyen âge le charroi en grand du bois de chauffage devint possible grâce au puissant attelage

moderne, la cheminée domestique adossée fit son apparition; vénérable appareil, où « notre frère le feu » brille sur les chenets et répand sa chaleur dans la chambre. A dater du XIIe siècle, la cheminée et ses alentours devient l'endroit le plus orné, le plus gai, le plus attirant du logis, aussi bien dans la chaumière que dans la salle du château. Elle constituait désormais, ainsi que les baies vitrées, un gain des plus appréciables pour les conditions sanitaires et le confort de la vie privée.

§

LA CHANDELLE ET LE CIERGE
(XIe *au* XVIIIe *siècle*)

Aux avantages des baies vitrées et de la cheminée domestique le moyen âge ajouta celui de l'éclairage sans fumée. Jusqu'au XIe siècle en effet, l'homme n'avait connu que la torche, le flambeau résineux et la lampe à mèche trempant simplement dans l'huile, appareils connus dès la préhistoire, et qui remplissaient les locaux de fumée. Dès le XIe siècle au contraire, la chandelle de graisse et le cierge de cire, fixés dans la douille ou sur la pointe du chandelier, vinrent offrir un éclairage plus vif, plus régulier, et presque exempt de fumée, grâce à l'emploi des mouchettes.

Mieux close, mieux chauffée et mieux éclairée que la maison antique, celle du moyen âge offrait donc des conditions d'existence très supérieures à celles dont se contentaient les anciens.

§

LE PAVAGE DES CHAUSSÉES

Les peuples du Monde antique, préoccupés du problème de la route, lui trouvèrent deux solutions, l'empierrement et le dallage cimenté. L'empierrement, exé-

cuté sans la compression du rouleau, ne pouvait donner et ne donna jamais que des résultats médiocres. Quant au dallage, connu des Minoens, des Grecs, des Chinois, et employé en grand par les Romains, il ne valait guère mieux, ainsi qu'on peut s'en rendre compte en étudiant la structure de la voie romaine. Nous heurtons ici à regret l'opinion de ceux pour qui sa perfection est un dogme, de ceux qui admirent de confiance son épaisse fondation en béton et son revêtement de dalles cimentées, « faits pour défier les intempéries et les siècles ». Nous savons qu'on l'a comparée à une puissante muraille enfoncée dans le sol jusqu'au chemin de ronde et nous demeurons confondus devant l'immensité de l'effort matériel que nécessita leur établissement. Mais l'effort n'est pas tout, c'est le résultat qui compte. Quel était donc ce résultat? On sait qu'une muraille dont les joints sont à découvert se ruine en commençant par le faîtage; la voie romaine ne faisait pas exception. Sous l'action des intempéries et des variations thermométriques, les joints de son revêtement rigide ne tardaient pas à se fissurer par endroits, les dilatations et rétractions dues à la chaleur, à la pluie et à la gelée aggravaient alternativement le dommage, le roulage ébranlait les dalles disjointes et bientôt le revêtement n'offrait plus qu'une surface irrégulière et cahoteuse. On peut juger de son état par celui des voies dallées chinoises, à côté desquelles s'effectue la circulation, ou celui des chaussées de Pompéi conservées sous la cendre, avec leurs fondrières et ornières, telles qu'elles étaient au moment de la catastrophe en 79 de notre ère. Quant à la fondation en béton, elle était, il est vrai, très solide, mais, une fois le recouvrement ruiné, demeurait pratiquement inutile.

C'est vraisemblablement pourquoi nos ingénieurs des ponts et chaussées, loin d'imiter le système romain de la voie épaisse et rigide, ne donnent à nos routes que

des fondations de faible épaisseur, avec un revêtement plastique.

C'est au moyen âge, sous Philippe-Auguste, que l'avènement du pavé du roi composé de cubes de grès ou de granit encastrés de sable plastique, à même le sol naturel, vint donner pour la première fois au problème de la route une solution rationnelle et pratique, mise grandement à profit jusqu'à nos jours (5).

§

LA BROUETTE

Ce précieux instrument était probablement inconnu des anciens, car les textes n'en font pas mention et nul document figuré antique ne le représente.

Contrairement à la légende tenace qui attribue son invention à Pascal, c'est au XIIIe siècle que la brouette fait son apparition, notamment sur des peintures de manuscrit citées par Viollet le Duc et Victor Gay. On en voit une sur un ivoire du XIVe siècle au Louvre, une autre sur un portail du XVe siècle à la collégiale de Saint-Quentin, une autre sur une miséricorde de stalle du début du XVIe siècle, dans la salle de la Licorne au Musée de Cluny, etc...

§

LES LUNETTES

Chez les Anciens comme de nos jours, après quarante-cinq ans, la vue de l'homme s'affaiblissait, et nombre de savants, de lettrés, d'ouvriers subissaient en conséquence un ralentissement de leur activité. C'était pour l'individu une déchéance prématurée, et pour la société un dommage certain et considérable, sans compter l'inca-

(5) Commandant Lefebvre des Noëttes : *La voie romaine et la route moderne*, « Revue archéologique », 1925.

pacité de ceux qui naissaient avec des yeux médiocres.

C'est vraisemblablement au XII[e] siècle que l'invention des lunettes vint offrir un moyen merveilleux de corriger la vue dès l'enfance, et de la conserver jusqu'à l'extrême vieillesse (6).

Roger Bacon (1214-1294), qui étudia dans son *opus majus* les verres concaves et les verres convexes, fut le premier sans doute à porter des besicles. Alexandre della Spina, à Pise, et Salmino degli Armati, à Florence, en auraient perfectionné la fabrication au XIV[e] siècle. Sur une fresque du XIV[e] siècle, en l'église de Saint-Nicolas à Trévise, on voit un personnage portant lorgnon; saint Paul porte un binocle articulé dans un manuscrit de la Nationale, daté de 1380. Au XV[e] siècle enfin, le précieux instrument est fréquemment représenté, son emploi est ancré dans les mœurs, au grand bénéfice de l'humanité.

§

LA CHARRUE A ROUES ET VERSOIR

L'araire antique n'était en somme qu'une souche recourbée avec un soc ou pointe en métal. Difficile à maintenir, incertaine dans son action, elle ne faisait qu'égratigner le sol à des profondeurs inégales, sans le brasser en totalité, au détriment de la production. Pendant des milliers d'années, l'instrument ne fit que des progrès insignifiants, et l'on vit le laboureur contourner les cépées, les souches et les rocailles, comme de nos jours encore, en certaines régions arriérées d'Afrique.

En outre, les bœufs n'étant pas ferrés, tout labour en terrain rocailleux incombait aux esclaves, qui l'exécutaient en ligne, sous le bâton.

Quant au cheval, il ne servait jamais au labour et ne prenait aucune part aux travaux agricoles, en raison

(6) Docteur Bourgeois : *Les besicles de nos ancêtres.* Jacques Royer, *Miroir du Monde*, novembre 1931.

de la nature de son collier qui lui interdisait tout effort de traction sérieux. Au moyen âge par contre, quand le puissant tracteur animal moderne remplace le débile attelage antique, un grand changement survient dans le matériel et les procédés de culture. On ajoute à l'araire un coutre en fer qui fend le sol en avant du soc, une large oreille versoir, qui déverse la terre et enfouit les herbes, un régulateur de profondeur, des roues, et c'est déjà la puissante charrue moderne, avec ses éléments essentiels et ses principaux avantages pour la préparation rationnelle du sol.

Ajoutons qu'à la même époque, la diffusion de la ferrure à clous permet désormais le labour à traction animale sur n'importe quel terrain, et que grâce au collier d'épaules le cheval peut enfin déployer son effort et prendre part aussi bien que le bœuf à tous les travaux agricoles.

Plusieurs manuscrits du XIII[e] siècle, notamment le *Miroir de l'âme*, m[s] 870 à la Mazarine, et le n° 1175 à Bruxelles, représentent la charrue moderne, telle que nous venons de la décrire. En outre, dans la bordure de la Tapisserie de Bayeux exécutée vers 1130, on voit la plus ancienne figuration connue du cheval employé aux travaux de culture.

§

LE GOUVERNAIL D'ÉTAMBOT

Ainsi que le problème de l'attelage des animaux, celui de la gouverne des navires ne reçut jamais des anciens qu'une solution médiocre et provisoire.

Dès les origines de l'histoire, alors que nos lointains ancêtres ne disposaient pour naviguer que de troncs d'arbres creusés à la hache ou de barques en roseaux, la gouverne était assurée au moyen des engins mêmes de propulsion, la perche, la pagaie et la rame, comme de

nos jours pour les embarcations légères, périssoires, pirogues, canoés, etc.

Dès le IVe millénaire, les dimensions des barques ayant progressivement augmenté, on remarqua sans doute que la rame disposée à l'arrière constituait un organe de gouverne relativement commode; on la spécialisa dans cet emploi, et ce fut la rame gouvernail dont l'antiquité tout entière se contenta pour diriger les navires.

Pareil système suffisait à la rigueur pour les embarcations légères, mais avec l'augmentation du tonnage ses défauts s'avéraient de plus en plus graves. Manié par un seul homme en raison de sa position presque verticale, l'engin ne pouvait avoir en effet que des dimensions et par conséquent une action restreintes. Disposé à l'arrière où le maintenait une estrope en cuir, soumis au choc répété des vagues, il était dur à maintenir, vacillant dans sa direction et inégal dans ses effets, en sorte que par mauvais temps la gouverne était à la fois épuisante pour le timonier et dangereusement imprécise. L'insuffisance du système avait sans doute frappé les Anciens, qui cherchèrent à y remédier en accroissant le nombre des rames gouvernail. Souvent, on en voit deux (7) symétriquement disposées sur les documents figurés grecs et romains, et, sur les égyptiens, quatre, six et même dix, maniées chacune par un timonier. Mais, en dépit de ces précautions, l'appareil de gouverne demeura médiocrement efficace, et son vice originel entrava le développement de la marine chez les Anciens.

Chose étrange, la question si importante du gouvernail semble n'avoir pas éveillé l'attention des historiens du Monde naval. C'est à peine si, dans leurs plus beaux ouvrages, ils font allusion parfois à cet organe sans lequel tout navire n'est qu'une épave, se bornant à constater, avec Jal dans son glossaire nautique, que les Anciens

(7) Parfois reliées par une drosse et maniées par un seul timonier.

remplaçaient le gouvernail par une rame, suffisante pour les navires du temps.

Renversant la proposition, nous dirons que si la marine des Anciens ne posséda jamais que des navires de faible tonnage; si elle ne sut pas utiliser la voile autrement que par vent arrière et laissa la prépondérance au moteur humain; et si la navigation fut strictement interrompue en hiver et se borna pendant l'été à la pratique du cabotage; si le grand large des océans demeura toujours interdit au navigateur antique, ce fut avant tout en raison de l'emploi exclusif de la rame, en guise de gouvernail.

On peut objecter, il est vrai, que Madagascar et la Patagonie semblent avoir été respectivement colonisées par les Malais et les Polynésiens, que, d'après des annales chinoises, il est solidement établi que le commerce d'Alexandrie s'effectua en partie à travers l'Océan Indien, pendant les IIIe et IVe siècles, et qu'enfin les Vikings découvrirent l'Islande, le Groënland et peut-être le continent d'Amérique, plusieurs siècles avant Colomb.

Tout cela n'est pas incompatible avec l'insuffisance de la rame gouvernail. La colonisation de Madagascar fut vraisemblablement effectuée par des peuplades qui s'aventurèrent, sans esprit de retour, sur des pirogues à balancier pratiquement insubmersibles. La mousson était de nature à faciliter la traversée de l'Océan Indien, vent arrière dans les deux sens, même à des navires gouvernés à la rame et incapables d'affronter, en tout temps, le grand large des océans; il en était de même des vents étésiens, qui poussaient les navires en poupe de la mer Egée à l'Egypte. Enfin, les relations des Vikings avec le Groënland et le continent d'Amérique, aléatoires et périlleuses, tombèrent finalement à l'abandon.

L'avènement au XIIIe siècle du gouvernail d'étambot écarta d'un seul coup les obstacles qui entravaient le développement du tonnage et l'emploi rationnel de la

voile. Le nouvel engin possédait en effet toutes les qualités qui manquaient au gouvernail rame. Solidement fixé dans l'axe du navire, sur l'étambot ou partie retroussée de la quille au moyen de charnières en fer, il échappait parce qu'immergé au choc répété des vagues. On pouvait désormais accroître ses dimensions et par conséquent sa puissance proportionnellement à l'augmentation du tonnage. Grâce à la barre de gouverne, son maniement était aisé, précis et permettait de gagner au vent, de tirer des bordées vent debout. Le moteur aérien pouvait enfin prendre le pas sur le moteur humain.

On vit alors la Marine d'Occident abandonner la routine, traditionnelle, et faire plus de progrès en deux siècles que pendant les cinq millénaires antérieurs.

De nombreux documents figurés, sceaux, peintures de manuscrits, monnaies, etc., en témoignent : c'est au XIII[e] siècle que les premiers navires munis du gouvernail d'étambot font leur apparition dans les divers ports d'occident, de Dantzig à Marseille, y compris ceux de la côte anglaise, navires dont certains offrent déjà un profil moderne.

Au XIV[e] siècle, les progrès s'affirment, le tonnage augmente, la voilure se complique et se développe, tandis que, d'un mouvement contraire, le moteur humain, la chiourme, se raréfie et la rame gouvernail tend à disparaître.

Entre temps, plusieurs documents figurés nous gardent le témoignage des laborieux essais qui précédèrent la mise au point du nouvel et précieux organe de gouverne.

Au XV[e] siècle enfin, l'évolution se précipite, et le navire hauturier, la caravelle, puissamment gouvernée et gréée, s'offre à nos yeux, capable d'affronter les risques des océans.

Il résulte, nous semble-t-il, de ce qui précède, que si Christophe Colomb, Vasco de Gama et leurs émules pu-

rent mener à bien leurs grandioses entreprises, ce fut grâce à l'invention géniale du gouvernail d'étambot.

La boussole, invention vraisemblablement chinoise, améliorée en Occident au XVe siècle par l'adjonction d'un cadran gradué, leur vint utilement en aide; mais ce fut uniquement pour les orienter, sans aplanir les difficultés matérielles (8).

§

L'ÉCLUSE A SAS

L'écluse à sas ou à deux portes, au moyen de laquelle on fait couramment, de nos jours, passer les embarcations d'un bief à l'autre de niveau différent, sur les canaux et les rivières, était inconnue des anciens. Quand dans le monde antique on établissait un barrage sur une rivière ou un canal, l'écluse n'avait qu'une porte, et il fallait en conséquence hisser les embarcations sur la rive, et les remettre à flot pour changer de bief. Cela compliquait gravement la navigation intérieure, et comme d'autre part les transports sur terre étaient plus malaisés encore, en raison de la faiblesse des attelages, on devait se contenter et pour cause d'une circulation très restreinte en matières premières et denrées encombrantes et lourdes.

Le Moyen Age, qui avait centuplé le rendement des transports sur route par l'invention du système d'attelage moderne, découvrit aussi le moyen de faciliter la navigation sur les rivières et canaux, au moyen de l'écluse à sas placée entre deux biefs. D'après le manuel d'Enlart il y avait des écluses de ce genre dès le XIIIe siècle, en Hollande, et notamment à Spaardam.

La navigation intérieure n'en tira, il est vrai, qu'un profit limité pendant le Moyen Age, et ne se développa largement qu'après le XVe siècle.

(8) Commandant Lefebvre des Noëttes : *Le gouvernail.* Mémoires de la Société des Antiquaires de France, 1932.

§

LA POUDRE A CANON

Si l'on en croit l'ancien mais excellent Dictionnaire de Vorepierre, on a cru pouvoir attribuer l'invention de la poudre à canon aux Chinois, aux Arabes, aux Indiens, à Roger Bacon, à Albert Legrand, à un moine allemand nommé Berthold Schwartz et à bien d'autres encore, mais il est maintenant établi qu'elle n'a été inventée par personne. Ceci n'est point un paradoxe; la poudre dérive en effet de ces compositions incendiaires, de soufre, salpêtre et charbon, dont l'usage a été si répandu au Moyen Age sous le nom générique de « feu grégeois » et qui, de mélanges fusants qu'elles étaient, se sont peu à peu modifiées et changées en mélanges détonants, sans qu'on puisse attribuer le mérite de cette transformation à aucun individu, ni même spécialement à aucun peuple. Quoi qu'il en soit, ce n'est qu'au début du XIV[e] siècle que des textes cités par G. Stella et Ducange mentionnent son existence à Florence et en France. Barbour rapporte qu'Edouard III employa le canon dans sa campagne contre les Ecossais en 1327. Ducange écrit que les Français s'en servirent pour la première fois au siège de Puy-Guillaume en 1338. Selon Rapin Thoiras, les Anglais durent le succès de la bataille de Crécy à l'emploi de quatre canons qui produisirent un puissant effet de surprise. En 1372, du Guesclin fit fondre de grandes bombardes avec lesquelles il foudroya la ville de Thouars, occupée par les Anglais. En 1378, Charles V employa au siège d'Ardres 40 bombardes qui bouleversèrent les défenses.

§

L'HORLOGE A POIDS

Les anciens ne savaient diviser et mesurer le temps

que d'une manière incertaine et variable. Dans les poèmes homériques, la journée est divisée en trois parties seulement. Plus tard, dans le monde grec, on la divisa en cinq parties inégales, puis selon le mode babylonien en douze parties égales, ensuite en vingt-quatre parties. Les Romains et divers autres peuples adoptèrent successivement le partage en deux parties, puis en douze, puis en vingt-quatre, les heures de jour et de nuit demeurant inégales et variables selon les saisons.

Pour mesurer la durée des heures, les anciens employaient le cadran solaire, le sablier et la clepsydre à niveau d'eau variable avec un flotteur qui agissait sur une aiguille; mais ces appareils ne donnaient, on le conçoit, que des indications précaires.

C'est au début du XIVe siècle que l'invention de l'horloge à poids avec échappement et balancier horizontal vint, pour la première fois, offrir au monde occidental le moyen de régler avec précision les actes de la vie journalière.

La plus ancienne horloge mécanique dont on ait gardé mention fut, d'après le manuel d'Enlart, placée au châtelet de Caen, en 1314, par le mécanicien Beaumont. Celle de l'Abbaye de Saint-Albans eut pour auteur, en 1324, le moine Willingfort. C'est vers 1370 que fut logée dans la tour d'angle du Palais la grande horloge qu'un artisan venu d'Allemagne, Henri de Vic, mit huit ans à exécuter. Cette horloge du Palais a été restaurée sous Henri II, puis de nos jours.

§

LE RABOT

Les anciens, nous l'avons déjà dit, ne possédaient pour travailler le bois qu'un outillage très limité, comprenant principalement la hache, la scie à main, le couteau, la gouge et la tarière. Avec ces instruments on

pouvait débiter des poutres, poutrelles, madriers et planches, mais non les façonner en vue de multiples usages comme on le fait de nos jours. Les coffres dominaient, et pour cause, dans l'ameublement antique, et la plupart ont disparu, sauf les sarcophages égyptiens en cèdre, dont le Louvre possède plusieurs spécimens. Ces coffres d'un travail très soigné peuvent nous donner une idée de la technique embryonnaire des menuisiers du temps. Chacun d'eux se compose d'épais madriers accolés, sans aucun assemblage, sauf aux angles où les extrémités des madriers sont taillées en biseau, juxtaposées et fixées par des chevilles en bois.

A la partie supérieure des angles, un biseau, perpendiculaire aux premiers, forme recouvrement du joint. Le couvercle est construit de même. L'extérieur est uni, sans aucune moulure. Le procédé se réduisait en somme à juxtaposer des madriers tranche contre tranche et biseau contre biseau, sans autre assemblage que des chevilles en bois traversant les biseaux. On obtenait ainsi un bâti massif, aux parois épaisses, mais dénué de solidité. L'outillage ne permettait pas de mieux faire, à moins d'employer des pentures en bronze, ainsi que le firent parfois les anciens.

L'invention du rabot au XIV[e] siècle marque, après la scierie mécanique, une étape décisive de l'industrie du bois. Grâce à cet ingénieux instrument, ce fut désormais relativement un jeu d'aplanir les madriers et les planches, de les alléger, de façonner leurs tranches et leurs extrémités, en rainures et languettes, tenons et mortaises et en queue d'aronde, éléments essentiels des solides assemblages modernes. On put également faire de la moulure un usage courant. Dès lors, les parois massives des coffres font place à des panneaux habilement encadrés, plus résistants et plus légers que les pleins. Les portes qui, jusqu'au XIV[e] siècle, ne se composaient encore que de madriers jointifs uniquement assemblés

au moyen de pentures en fer, comme à la façade de Notre-Dame, s'allègent de même en panneaux et cadres moulurés. Des meubles nouveaux, savamment ouvrés, apparaissent et se multiplient en Occident, au gré des besoins d'une société nouvelle et supérieurement outillée.

Il suffit de comparer les sarcophages égyptiens du Louvre, les coffres du XIIIe siècle assemblés au moyen de pentures et l'armoire de même époque conservée à Noyon, aux beaux coffres et crédences des XVe et XVIe siècles du musée de Cluny, pour se rendre compte des immenses progrès accomplis dans l'art du menuisier, grâce en grande partie à l'invention du rabot au XIVe siècle.

§

LA POLYPHONIE VOCALE

La *Polyphonie vocale* (du IXe au XVIIe siècle) forme, avec l'*Homophonie vocale* qui l'a précédée (Antiquité et première partie du Moyen Age, jusqu'au XIIIe siècle : musique grecque, musique juive, chant grégorien, musique populaire, chants de troubadours, de trouvères et de minnesinger), la longue période de la *Musique vocale*, à laquelle succédera, aux XVIIe et XVIIIe siècles, *l'Harmonie instrumentale*, qui constitue proprement la Musique moderne.

La Polyphonie vocale a revêtu au cours de son développement trois formes principales :

a) *L'Organum* (ainsi nommé de sa vague ressemblance avec les effets de l'orgue), qui apparaît au IXe siècle, vraisemblablement en Angleterre, n'était à l'origine qu'une improvisation joignant à une mélodie donnée un contre-chant parallèle à distance de quarte ou de quinte, simple renforcement de la mélodie principale sur un intervalle tenu alors pour consonant.

b) *Le Déchant* (discantus), à partir du XIIe siècle,

substitue au mouvement parallèle le mouvement contraire, c'est-à-dire une technique variée, souple, susceptible d'un développement que ne comportait pas la monotone rigidité de l'Organum, et d'où vont sortir dans les siècles suivants toutes les richesses de la Musique polyphonique, et, ultérieurement, de l'Harmonie.

c) Enfin, à partir du XIIIe siècle, le *Contrepoint* (point contre point, note contre note), tirant de la méthode du Déchant toutes les ressources qu'elle impliquait, superpose à une partie principale une ou plusieurs autres parties à la fois indépendantes et parfaitement unies, construisant ainsi, sans autre point de repère que le chant donné, un véritable édifice de plusieurs voix simultanées. C'est dans cette forme que travailleront, du XVe au XVIIe siècle, les grands créateurs des chefs-d'œuvre de la Musique polyphonique, religieuse ou profane : dans les Flandres, Guillaume Dufay, Josquin Desprès, Roland de Lassus; en Italie, Palestrina, les deux Gabrieli, Gesnaldo da Venosa; en France, Clément Jannequin, Claude Le Jeune, Jacques Mauduit; en Espagne, Vittoria; en Allemagne, Arnold von Bruck, Hans Leo Hassler, Heinrich Schutz, dont les passions et les motets annoncent J. S. Bach.

Ainsi que l'écrit J. Combarieu (9) :

La grande et originale création du moyen âge, en matière musicale, c'est le contrepoint, berceau de l'harmonie et principe de tout l'art moderne. Ici, le moyen âge est créateur original. Il a frayé la voie au seul progrès qui était alors possible en musique; dans cette conquête de la technique, il a montré, devant les difficultés, une patience de savant, une volonté tenace, une ingéniosité unique. Que de tâtonnements et d'erreurs dans les débuts! Que d'expédients naïfs pour triompher de difficultés inextricables! Que de maladresses, de recommencements, d'essais insuffisants! Ce fut quelque chose d'ana-

(9) J. Combarieu : *Histoire de la Musique des origines au début du XXe siècle*, 3e partie, chap. XXII, t. I, p. 350.

logue à la recherche des moyens de construire de vastes églises gothiques, sans que la poussée des voûtes ruinât les murailles. L'intérêt que présentent ces tentatives en est d'autant plus grand. Retracer l'histoire de ces efforts et de ces découvertes, c'est pénétrer au cœur même de la musique et faire la genèse de ce qu'elle eut d'essentiel, de vraiment artistique, de ce par quoi vivent tous les compositeurs d'aujourd'hui, pourtant si éloignés de ces origines.

§

L'IMPRIMERIE

De l'imprimerie nous ne disons rien, si ce n'est pour rappeler que les travaux de Gutenberg, de ses associés et de ses émules, se déroulent en partie dans la première moitié du XVe siècle, et que par conséquent la grande invention est du Moyen Age.

§

CONCLUSION

Il ressort à nos yeux de ce bref commentaire que le Monde Antique, si riche et si grand dans le domaine de la littérature et des arts, fut d'une insigne pauvreté au contraire en ce qui concerne les instruments et les moyens de production. Pendant des milliers d'années, l'outillage des Anciens demeura stationnaire, et son insuffisance se traduisit, dans les faits, par une mauvaise exploitation des ressources, par la faiblesse de l'organisme économique, capital et crédit, par des famines périodiques et meurtrières. Des minorités énergiques et violentes accaparaient alors la production, et maintenaient leur hégémonie au moyen de cruels privilèges et abus sociaux, dont le plus grand était l'esclavage. Tel est, nous semble-t-il, le tragique secret de la société antique, son vice originel et la cause profonde de sa

corruption; telle est la raison principale des décadences et effondrements de civilisations et d'empires qui jalonnent l'histoire jusqu'aux premiers Capétiens. Avec la « nuit » du Moyen Age, au contraire, d'immenses progrès techniques enrichissent l'outillage humain, et l'avènement des forces motrices animale, hydraulique, aérienne, donne le premier branle à l'industrie moderne. Devant la concurrence de moyens de production plus puissants et plus économiques à la fois que la machine humaine, l'esclavage s'éteint parce qu'inutile. C'est l'éclosion d'un monde nouveau, où le facteur intérêt lui-même peut jouer un rôle bienfaisant, où le perfectionnement continu de l'outillage et de la machine peut déterminer l'amélioration du sort de l'ouvrier manuel et son relèvement social.

L'histoire ne pourrait, semble-t-il, que gagner en exactitude et en valeur éducative en restituant au Moyen Age le mérite et la gloire de son génie pratique et de ses créations fécondes.

C[t] LEFEBVRE DES NOETTES.

LA BIBLIOTHÈQUE
DE LA
CHAMBRE DES DÉPUTÉS

—

Le Parisien pressé ou le promeneur oisif qui passe rue de Bourgogne remarque à peine l'interminable et sombre façade qui règne, tout un côté de cette rue, entre le quai d'Orsay et la place du Palais-Bourbon. Cette muraille sévère aux monotones rangées de fenêtres appartient à la Chambre des Députés : on n'en sait rien de plus... Mais s'il est vrai qu'elle n'arrête pas le regard ni n'attire la curiosité, à l'intérieur que de richesses à peine même soupçonnées! Le récent nettoyage des peintures de Delacroix nous donne l'occasion d'en dire quelques mots.

Au milieu de l'austère façade, vis-à-vis de la rue de Lille, s'ouvre une porte unique, carrée, basse, un peu mystérieuse. De temps en temps un personnage, sa serviette de maroquin sous le bras, y pénètre. C'est une entrée réservée aux initiés. Entrons à notre tour, si le gardien y consent. En contre-bas de la chaussée, s'arrondit une salle basse, voûtée. A droite, en la traversant, dans le demi-jour d'une autre longue salle également voûtée, on devine des groupes d'uniformes, des armes en faisceaux; quelques cuivres brillent : c'est le corps de garde, — qui conserve un aspect du temps de Louis-Philippe. Mais montons sans nous attarder davantage. Au fond de la rotonde, un petit escalier de pierre vieillot, — reste de l'ancien édifice, — coupé de paliers en tous sens comme dans les bâtisses d'autrefois, reconstruites, puis un passage en retour, jaunâtre, nous conduisent

devant le bureau de poste et le vestiaire des députés, d'où l'on débouche dans un large vestibule. A gauche s'allongent les couloirs; en face on aperçoit la salle des conférences, dans un entrebâillement de tentures rouges. A droite se dresse, flanquée de colonnes solennelles, une haute porte vitrée, à l'imposte cintrée. Poussons-la : c'est l'antichambre carrée, légèrement assombrie, par où l'on accède à la Bibliothèque.

Baignée, au moindre rayon de soleil, d'une douce lumière dorée, que renvoient les lambris de chêne clair de Hollande et les reliures aux tons passés, se déploie transversalement une nef majestueuse, longue et élevée, terminée en hémicycles, voûtée de coupoles. A mi-hauteur, une galerie en balustrade contourne cette salle magnifique, où dix larges verrières demi-circulaires versent le jour. Deux cheminées carrées de marbre blanc, portant de hauts candélabres, divisent en trois parties la longueur du vaisseau, que garnissent en enfilade quatre tables à tapis verts. Aux extrémités, sur des meubles de style égyptien, un Voltaire et un Diderot de bronze — deux bustes de Houdon — détournent des législateurs l'un son perpétuel ricanement, l'autre un regard plein de spirituelle malice. Au-dessus de nos têtes, en d'incomparables peintures qui revêtent les coupoles, Delacroix a déroulé l'histoire de la civilisation antique, depuis Orphée, qui l'apporte aux Grecs, jusqu'au farouche Attila, qui la détruit. Mais avant de contempler ces chefs-d'œuvre avec l'attention qu'ils méritent, arrêtons-nous un instant pour jouir de l'ensemble de ce beau décor.

Dès qu'on franchit le seuil de ce lieu imposant et calme, tout bruit cesse; les échos du reste du Palais y meurent; rien n'y rappelle les discussions de la séance, l'agitation des couloirs ou de la salle des Pas-Perdus. La salle des Conférences toute voisine, où les députés prolongent les conversations des couloirs, paraît elle-même presque tumultueuse auprès de cette Bibliothèque paisi-

ble, silencieuse et recueillie comme une nef d'église, dont elle a l'apparence. On s'y sent, en arrivant du dehors, comme transporté dans un autre monde, loin des luttes politiques qui se livrent pourtant tout près et, dirait-on même, dans un autre siècle. Lors des grandes séances surtout, ce contraste paraît saisissant. Quand un orateur réputé, un chef de parti ardent monte à la tribune, quand un nouveau ministère se présente devant la Chambre, ou quand le sort du Cabinet devient douteux, comme par enchantement la Bibliothèque se vide de ses plus fidèles travailleurs, attirés à la salle des séances. On s'y croirait alors dans un hypogée... Puis, le moment critique passé, la chaleur de la discussion diminuant, les lecteurs s'en reviennent, peu à peu, à leur place abandonnée.

Hors de ces occasions remarquables, il règne d'habitude une honnête et discrète animation dans la maison des livres. Tel député vient y chercher les éléments d'une proposition de loi ou d'un rapport, tel autre vient y prendre connaissance de l'*Officiel*, contrôler une citation, vérifier un texte législatif, préparer un discours ou poser des questions à un ministre; un troisième demande seulement une revue récente ou un journal illustré. La Bibliothèque n'est pas en principe un lieu de réunion, mais les députés y viennent parfois se rencontrer, ou même s'entretenir, mais sobrement, et à voix basse : on n'y gêne pas les voisins... Il n'est point non plus obligatoire d'y parler politique. Les beaux ouvrages qui tapissent les travées, l'atmosphère de la salle, font oublier les soucis immédiats, engagent à mainte excursion littéraire dans le temps ou l'espace. Les sujets qui, tout à l'heure, irritaient, deviennent de plus en plus lointains; les couleurs politiques s'estompent et se fondent, au moins pour un moment; des tenants de partis opposés se réunissent dans une même admiration, ou en vue d'une commune recherche : c'est la trêve des livres... Au

milieu de leurs autres occupations, tous les députés ne sauraient fréquenter la Bibliothèque, — où les places, du reste, sont limitées, — mais plusieurs en sont de très fidèles habitués; beaucoup y viennent de temps à autre, en quête d'un document, ou pour s'y récréer.

Ajoutons que les députés peuvent lire hors de la Bibliothèque, en empruntant les ouvrages qui leur sont utiles ou agréables. Bien entendu le prêt n'intéresse que des volumes courants, faciles à remplacer en cas de perte : les livres anciens ou rares ne sortent point du temple.

Tous ces avantages font de la Bibliothèque un studieux et agréable séjour; aux députés qui, le jour de la consultation électorale, perdent leur siège, il serait trop dur de le quitter aussi : les anciens députés conservent donc, comme un privilège inestimable, leurs entrées à la Bibliothèque. Seuls, à la vérité, ceux qui habitent Paris peuvent en profiter sérieusement; du moins en est-il parmi eux d'assidus. Ce sont des sages qui, renonçant à la politique active ou ne la délaissant que pour un temps, mais toujours désireux d'en suivre de près les phases, se consacrent en général aux études historiques: la Grèce antique, le moyen âge, le XVIII[e] siècle et même l'archéologie campanaire ont, parmi les anciens députés, de doctes amis ou de savants historiographes. D'autres viennent par intermittence. L'un deux, qui portait un grand nom, mort récemment âgé de près de 90 ans, ne passait guère de semaines, jusqu'à la fin, sans venir faire retentir les voûtes de la Bibliothèque de ses éclats de rire sonores. Les sénateurs, eux aussi, ont accès à la Bibliothèque ainsi qu'à d'autres parties du Palais. Ils rendent d'ailleurs cet accueil à leurs collègues de la Chambre, au Luxembourg. Enfin, à l'occasion de recherches spéciales, et sous certaines conditions, les travailleurs qui n'appartiennent pas au Parlement peuvent avoir l'usage des collections bourboniennes.

Le service de la Bibliothèque est assuré par un administrateur et sept bibliothécaires. L'acquisition, le classement, la conservation et le prêt des ouvrages sont une partie importante de leur mission; ils ont aussi celle, très spéciale, de contrôler les documents législatifs; de plus, ils doivent fournir aux députés tous les renseignements qui leur sont demandés, dans n'importe quel domaine. Le bibliothécaire doit aussi bien connaître la céramique grecque ou les sources de l'histoire de Jeanne d'Arc que le dernier état de la législation sur les loyers... Du reste, des catalogues, des tables diverses et des répertoires facilitent beaucoup ces recherches et permettent de répondre assez rapidement sur tous les sujets.

On peut d'autant mieux profiter de la Bibliothèque, du moins les parlementaires, qu'elle demeure ouverte toute l'année, près de douze heures par jour et six heures le dimanche; un peu moins durant les vacances. Encore ne ferme-t-elle pas toutes les nuits... Tant que durent les séances de la Chambre, la Bibliothèque demeure, elle aussi, en activité, même si les trois coups de sonnette annonçant la levée ne retentissent qu'à minuit, cinq heures du matin, ou même midi, comme il arrive exceptionnellement. Hâtons-nous de dire que ces nuits blanches sont rares. Les députés, dira-t-on, lisent-ils donc si tard, ou si tôt? C'est qu'au cours de toute discussion, l'orateur déjà à la tribune ou prêt à y monter, l'interpellateur à l'improviste, le ministre à son banc, peuvent avoir besoin sur l'heure de n'importe quel document : passage de l'*Officiel*, citation ancienne ou moderne, extrait d'un discours du temps de M. Thiers, — argument pour l'attaque ou la défense. Ces demandes peuvent exiger une recherche difficile; pourtant, le bibliothécaire, appelé d'urgence à la rescousse, même au chant du coq, finit par trouver la page désirée...

L'*Officiel*, le *Bulletin des Lois*, quelques ouvrages de droit : c'est à peu près tout ce que les visiteurs non pré-

venus et le public en général croient devoir se trouver à la Bibliothèque de la Chambre. Certes, on y conserve, et à portée de la main, tous les ouvrages techniques, les outils habituels du travail parlementaire, la documentation d'ordre purement législatif. Mais il y a plus : la Bibliothèque est encyclopédique et contient des recueils de théologie, de littérature, d'histoire et de toutes ses annexes et des sciences, — ouvrages de toute époque, de tout genre et de toute valeur, depuis les rarissimes incunables jusqu'aux romans à la mode — formant un ensemble d'environ trois cent cinquante mille volumes. Pour la presse périodique de Paris, de la province ou de l'étranger, il faut compter encore plusieurs centaines de revues et journaux. A cette riche collection d'imprimés s'ajoutent plus de seize cents manuscrits français et latins, et en diverses langues européennes et orientales. Les éditions les plus belles, les reliures les plus précieuses, les manuscrits les plus remarquables mériteraient d'être signalés avec détail : nous ne pouvons en donner ici qu'un bref aperçu.

Le plus ancien manuscrit est une *Bible* latine du xe siècle, annotée au xiie, in-folio, en parfait état. Du xiie siècle date une autre *Bible*, remarquable par la finesse et la régularité de l'écriture, et plus encore par de curieuses lettres historiées, représentant des scènes tirées du texte, ou décorées d'animaux fantastiques, d'entrelacs, en or et couleurs vives. — Un *Roman de la Rose* représente le xive siècle. — Pour le xve, nous trouvons trois précieux manuscrits : voici un petit *Livre d'heures*, venant de la maison de Croy, avec de délicates miniatures encadrées de rinceaux; l'une d'elles montre, sujet très rare, la Mort chevauchant un bœuf; aux gardes, des notes et signatures de plusieurs de ses possesseurs. Puis un magnifique manuscrit des *Décades* de Tite-Live, traduites en français par Pierre Bersuire, orné d'une quarantaine de très belles miniatures; comme

d'usage, les Romains y sont vêtus à la mode du temps : ici, de Charles VII. — C'est surtout le fameux manuscrit original du *Procès de Jeanne d'Arc,* scellé, muni des attestations des greffiers, exemplaire de l'évêque Pierre Cauchon, document émouvant entre tous; il ne faut pas le confondre, comme cela arrive, avec le registre du Parlement, conservé aux Archives Nationales, en marge duquel le greffier a fait un petit croquis de la Pucelle. — Mais descendons jusqu'au XVIIIe siècle. La Bibliothèque possède une bonne partie des manuscrits autographes de J.-J. Rousseau. Ce sont d'abord les *Confessions,* dernier texte entièrement de la main de l'auteur, tracé d'une écriture minuscule, sans aucune marge, en deux petits cahiers couverts de papier de couleur. La *Nouvelle Héloïse,* deux rédactions et une copie, admirablement transcrite par Rousseau en six volumes, avec douze dessins au lavis de Gravelot, pour la maréchale de Luxembourg ; la partition du *Devin du Village,* des lettres à Mme de Latour de Franqueville, etc. — Enfin, plusieurs manuscrits autographes de Mably, dont celui *Des droits et des devoirs du citoyen;* et les *Mémoires,* également autographes, de Bailly, président de l'Assemblée nationale et maire de Paris en 1789.

Parmi les manuscrits étrangers, bornons-nous à citer les trois ou quatre plus remarquables : un *Tonalamatl,* ou calendrier et manuel astrologique mexicain d'avant la conquête, connu sous le nom de « Codex Borbonicus », peint sur une seule et longue feuille d'agave, repliée à la manière d'un paravent, en 36 sections; des *Corans,* en arabe et en turc, des XVIIe et XVIIIe siècle; un *Pentateuque* en hébreu sans points voyelles du XVIe.

Les incunables sont en bon nombre : le plus intéressant est un exemplaire magnifique de la *Bible* imprimée par Füst et Schoiffer, à Mayence, en 1462; deux volumes in-folio, à l'état de neuf.

Les grandes éditions, enfin, des trois derniers siècles

sont bien représentées dans les rayons de la Bibliothèque, comme dans les vitrines et les coffres, et beaucoup d'entre elles sont revêtues des plus beaux maroquins armoriés.

Bien des gens s'étonnent, avec un semblant de raison, de voir ces richesses réunies à la Chambre des Députés. Comment y sont-elles venues? Les législateurs n'en ont que faire! Leur présence s'explique aisément par l'histoire du Dépôt. Dès la Constituante et la Législative, les Comités de ces Assemblées avaient réuni des « collections de livres, de cartes et d'objets scientifiques absolument indispensables pour les travaux dont on y était occupé. » Cet exemple fut suivi par le Comité d'Instruction publique de la Convention, et l'arrêté du 23 pluviôse an II portait organisation, « sous la surveillance immédiate » de ce Comité, d'une Bibliothèque : « Il serait facile — écrivait le rapporteur — de la composer d'articles choisis dans les bibliothèques d'émigrés et des établissements suprimés (c'est-à-dire des ci-devant Académies et des maisons religieuses) pour l'usage auquel la Convention Nationale jugera à propos de les destiner définitivement. »

Telle est l'origine de la Bibliothèque. Selon un compte rendu de 1847, « la Théologie ne pouvait manquer d'y occuper une place relativement très grande : ainsi le voulait la source où l'on avait puisé; mais les autres branches des connaissances humaines n'y étaient cependant pas négligées. C'était une de ces bibliothèques à peu près complètes, telles que les congrégations savantes s'entendaient à les faire... » Bientôt, cette Bibliothèque du Comité d'Instruction publique, installée à l'hôtel d'Elbeuf, place du Carrousel, et comprenant environ douze mille volumes, « devint d'un usage commun à tous les législateurs ». Elle s'accrut encore par « des ouvrages divers tirés des dépôts des bibliothèques supprimées » aussi bien manuscrits qu'imprimés, le dépôt légal des

publications officielles et les achats que permettait une modeste allocation.

Le 27 octobre 1795, le Corps législatif, formé des Conseils des Anciens et des Cinq Cents, succéda à la Convention. Tout naturellement, lorsqu'il s'agit d'établir une Bibliothèque à son usage, sur les rapports de Creuzé-La Touche et de Baudin, « les livres qui avaient été mis à la disposition du Comité d'Instruction publique » en constituèrent le premier fonds, sauf des pièces tirées de la « ci-devant Académie des Sciences », qui firent retour à l'Institut National. La Bibliothèque, qui se composait alors d'environ 18.000 volumes, était rattachée aux Archives Nationales et placée sous la direction du célèbre Camus; elle restait installée au Palais des Tuileries, à portée des législateurs. Ainsi disposait la loi constitutive du 14 ventôse an IV (4 mars 1796). L'ouverture de la Bibliothèque ainsi organisée eut lieu le 1er messidor suivant. C'est à Camus, en fonctions de l'an IV à 1804, qu'est dû le premier développement important du fonds, selon un vaste plan méthodique. Il concevait en effet l'activité des législateurs comme devant s'étendre à tous les objets sans restriction, et son propre devoir était de les documenter. Lorsque le Conseil des Cinq Cents vint s'établir au Palais-Bourbon, la Bibliothèque l'y suivit; elle y demeura ensuite pour l'usage du Corps Législatif, en tiers cependant avec le Tribunat et le Conseil d'Etat; elle ne lui appartint définitivement qu'en l'an XIII, et devint en 1814, avec ses 25.000 volumes, la propriété de la Chambre des Députés.

Quant à l'installation de collections dans le beau vaisseau que nous admirons aujourd'hui, elle remonte seulement à une centaine d'années. En 1828, le besoin était déjà urgent de reconstruire, en l'agrandissant, la salle des séances. Il en résulta un remaniement général de l'ancien Palais-Bourbon, qui fut décidé par le ministre Martignac, et mis en œuvre sans retard sur les plans

le l'architecte Jules de Joly. Comprise dans les construc-ions nouvelles, la Bibliothèque devait occuper avec ses lépendances, moins importantes qu'aujourd'hui, une bonne partie de la façade est du palais, sur l'emplace-nent d'anciens parterres et d'une cour. Nous pouvons nous la représenter dès son achèvement, par une inté-essante gravure du recueil publié par M. de Joly lui-nême, en 1840 : c'était la belle salle d'aujourd'hui, mais parquetée et sans aucun meuble, sauf une demi-douzaine le chaises, garnie seulement par les cheminées à tirage ntérieur. La gravure donne aux voûtes un aspect in-xact; elles n'avaient pas encore reçu les peintures qui a décorent actuellement.

Sollicité par Thiers, le ministre de l'Intérieur, M. de Salvandy, en avait, dès 1838, confié l'exécution au grand rtiste qui venait d'achever le Salon du Roi, Eugène Delacroix. Mais « toutes sortes de raisons » retardèrent e dernier, et il ne put se mettre à l'œuvre qu'en 1842. Les surfaces à décorer se composaient des vingt penden-ifs des coupoles, et des culs-de-four terminaux. Les toiles es pendentifs, de dimension moyenne, purent être exé-utées à l'atelier, puis marouflées; pour les vastes culs-e-four, l'opération devenait impossible, ils durent être eints sur place.

Delacroix avait d'abord eu l'intention de consacrer hacune des coupoles « à quelque branche des con-aissances humaines et dans les pendentifs seraient re-résentés les hommes les plus célèbres de chaque spécia-té » ; aux hémicycles, il figurerait le Couronnement de 'étrarque et de Phédon; mais ce projet fut modifié. nspiré cependant du même esprit, le nouveau thème de écoration devait, comme l'a noté Delacroix, rappeler les divisions adoptées dans toutes les bibliothèques, ans toutefois en suivre la classification exacte ». En fet, comme Delacroix a pris soin de le noter lui-même, les sujets de ces peintures ont rapport à la philoso-

phie, à l'histoire et à l'histoire naturelle, à la législation, à l'éloquence, à la littérature, à la poésie et même à la théologie »..

Du Sud au Nord se déroule de coupole en coupole cette magistrale composition. Au premier hémicycle, nous voyons Orphée apporter aux Grecs livrés à la vie sauvage « les bienfaits des arts et de la civilisation ». Puis les anciens naturalistes se partagent la première coupole : Pline l'Ancien étudie l'éruption du Vésuve; Aristote décrit les animaux que lui présente un soldat macédonien; Hippocrate refuse les trésors du roi de Perse; Archimède est frappé à mort au milieu de sa méditation. Sur les pendentifs de la seconde coupole sont figurés Hérodote s'informant des traditions des mages; les bergers de Chaldée inventeurs de l'Astronomie; Sénèque se faisant ouvrir les veines; Socrate et son démon. Numa et Egérie; Lycurgue consultant la pythie sur la durée des lois de Sparte; Cicéron accusant Verrès et Démosthène haranguant les flots de la mer ornent la troisième coupole; la quatrième porte deux scènes de l'Ancien Testament : Adam et Eve chassés par l'Ange, et la captivité à Babylone; et deux scènes du Nouveau Testament : la mort de saint Jean Baptiste et la Drachme du Tribut. A la dernière coupole, on voit Alexandre qui enferme les poèmes d'Homère dans un coffre provenant des dépouilles de Darius; Ovide en exil; l'éducation d'Achille; Hésiode endormi.

Enfin, comme terme de cette admirable suite, la peinture du dernier hémicycle nous représente Attila brandissant une masse d'armes, monté sur un coursier fougueux, de l'allure la plus romantique, et foulant à ses pieds l'Italie et les arts.

Ces travaux, qui demandèrent cinq ans à Delacroix, furent achevés en 1847; ils couronnent la belle salle de la Bibliothèque et en forment l'incomparable ornement. Le temps avait, hélas, terni les peintures, que la lumière

assez gênante des deux rangs de verrières latérales permettait déjà mal d'admirer. On s'efforça d'abord de remédier à cette situation par un éclairage artificiel; des projecteurs électriques, dissimulés par les corniches, peuvent illuminer les voûtes; ils donnent le meilleur effet après la chute du jour. De plus, un habile nettoyage, comme celui qui eut lieu naguère au Salon du Roi, dirigé par M. René Piot, héritier des traditions de Delacroix, a parfaitement rendu aux peintures de la Bibliothèque leur vigueur de ton et leur éclat primitifs.

Tandis que cette belle décoration était remise en valeur par des mesures éclairées, les collections de manuscrits, d'éditions rares et de reliures précieuses ont pu devenir elles aussi plus familières aux « honnêtes gens », grâce à quelques expositions, consacrées à une époque ou à un sujet déterminés.

Les visiteurs ne regretteront donc pas le temps passé à la Bibliothèque de la Chambre des Députés, où bien des pièces rares méritent d'être connues, dans la salle aux belles peintures qui leur sert d'écrin.

JEAN MARCHAND.

LA FAMILLE VAUBERLAIN

OU

LES PÈRES ENNEMIS

PREMIERE PARTIE

Assise devant une table basse, Mme veuve Guillaume Vauberlain interrogeait les cartes. Elle venait de passer une mauvaise nuit; des rêves étranges avaient troublé son sommeil habituellement paisible. Croyant aux présages, elle s'était, aussitôt levée, précipitée sur *La Clef des songes,* ouvrage auquel elle accordait grand crédit. Après deux heures d'études, et malgré son expérience, elle n'avait pu dégager une solution satisfaisante; les interprétations où conduisaient les multiples particularités des rêves se trouvaient contradictoires, incohérentes. Alors, découragée, elle avait décidé de demander aux cartes le secret de l'avenir. Là encore ses efforts furent infructueux. Cependant, et cette circonstance aggravait son énervement, son angoisse, toutes les combinaisons annonçaient, avec une constance curieuse : une nouvelle, — un homme de loi. Les cartes confirmaient invariablement ce double pronostic, mais se refusaient à en dire plus.

« C'est absurde et enrageant, pensait Mme Vauberlain. Une nouvelle? Il n'est pas de jour qu'on n'en reçoive; importante ou insignifiante, bonne ou mauvaise. Un homme de loi? l'espèce est nombreuse autant que variée. Il y a l'huissier venant réclamer une somme qu'on ne peut lui payer, et le bon notaire vous convoquant

pour vous aviser de l'arrivée d'un héritage auquel on ne s'attendait pas. »

D'une main irritée, elle ramassa le jeu et le lança au fond d'un tiroir.

Qu'allait-il encore lui arriver? Un malheur, certainement; c'était son lot. Elle était de ces personnes qui prévoient toujours le pire, par disposition naturelle d'abord, par prudence ensuite, parce qu'ainsi on évite les déceptions et on se ménage la petite chance d'une surprise agréable.

Elle s'approcha de la fenêtre; le paysage qu'elle découvrit n'était point de nature à adoucir ses pensées.

Situé au rez-de-chaussée, l'appartement donnait sur un jardin assez vaste, s'étendant entre la rue Saint-Jacques et la rue du Val-de-Grâce. Après la mort de son mari, il y avait deux ans déjà, Mme Vauberlain était venue s'installer, avec sa fille Madeleine, dans ce coin retiré dont le calme, l'aspect provincial lui avaient plu.

Le front contre la vitre, elle traînait des regards découragés sur le lamentable décor que dressait devant elle une matinée de février, prisonnière des bourrasques et des giboulées. Sous un ciel où les nuages fuyaient en se bousculant, comme les débris d'une armée en déroute, les arbres dépouillés, transis, agitaient leurs branches noires et dégoûtantes de pluie. Les allées détrempées entouraient des pelouses lépreuses. Une illustration pour romance triste.

Soudainement, le ciel s'obscurcit davantage, une tornade tordit les arbres, fit claquer des persiennes et la grêle tambourina sur les vitres.

— Quel temps! murmura Mme Vauberlain. Et Madeleine qui ne rentre pas! Il est onze heures et demie. Que peut-elle faire? Pourvu qu'elle ne prenne pas froid. Elle est si imprudente... Ah! la voici...

Madeleine Vauberlain venait de franchir l'entrée de la grille, à l'autre bout du jardin, sur la rue du Val-de-

Grâce. Vêtue d'un imperméable, les mains dans les poches, elle avançait paisiblement, sans se préoccuper du temps.

— C'est insensé, cria Mme Vauberlain, lorsqu'elle entendit sa fille pénétrer dans l'antichambre; on dirait vraiment...

— Inutile de continuer, maman, interrompit Madeleine, je sais tout ce que tu vas dire; je l'entends régulièrement à propos du froid aussi bien que de la chaleur...

Puis, s'étant débarrassée de son manteau et de son chapeau, elle entra dans le salon où s'agitait sa mère.

Celle-ci ayant voulu lui répondre, elle l'interrompit d'un geste.

— Laisse-moi parler, j'ai une nouvelle à t'annoncer...

— Une nouvelle!... Ah! mon Dieu, les cartes avaient raison... Une grande nouvelle?

— Plutôt.

— Bonne? Mauvaise?

— Sait-on jamais?

— Tu veux donc me faire mourir?... Parle, ne vois-tu pas dans quel état je suis? Parle, voyons!

— Je suis enceinte.

Les deux poings crispés de Mme Vauberlain pressèrent son cœur; sa tête s'inclina en arrière, tandis que ses paupières s'abaissaient, comme pour faire contrepoids.

— Enceinte!... Ma fille est enceinte! balbutiait-elle...

Et, devant Madeleine impassible, elle précipitait les gestes qui, traditionnellement, expriment le désespoir profond.

Tout a une fin, même la démonstration des plus violentes émotions; il faut toujours revenir à la réalité.

— Est-ce une certitude?... Parfois on se trompe, interrogea-t-elle, avec une faible lueur d'espoir.

— Certitude absolue, répondit froidement Madeleine.

Je sors de la Maternité. Voici la raison de mon retard. J'étais accompagnée par Natacha... tu sais, cette étudiante russe qui habitait notre maison avenue des Gobelins... Tu ne pouvais la sentir, je l'aime beaucoup. Elle m'a présentée à la sage-femme qui est à la tête d'un service, Mme Furet, — joli nom, n'est-ce pas, pour une accoucheuse, — et Mme Furet, après m'avoir examinée, m'a confirmé ce que je pensais : je suis enceinte. Et voilà.

— Quelle affaire! gémit Mme Vauberlain. Qu'allons-nous devenir?

Et elle s'affala dans un fauteuil.

— Toujours aussi exagérée, ma pauvre maman! Calme-toi. Que l'événement te contrarie, toi que trouble la moindre des choses, soit; mais on ne peut raisonnablement l'élever à la hauteur d'une catastrophe. Il est du domaine des choses naturelles et prévisibles... Beaucoup s'en réjouissent; certains sont désespérés d'en être privés.

— N'oublie pas que tu es une jeune fille.

— La nature ne fait pas la distinction.

— Mais le monde la fait, lui.

— Ce qu'il peut dire et penser m'est complètement égal.

— Je le sais. Rien ne t'émeut. Tu te moques de tout, de la morale, de la religion, des traditions, de l'opinion publique... Je ne m'étonne pas que tu sois l'amie de cette Natacha, une anarchiste...

— Natacha est une brave fille, très honnête, très intelligente et bien au-dessus des gens de l'opinion de qui tu fais dépendre ton bonheur. Et puis, ce n'est pas le moment d'entamer des discussions qui n'aboutiraient à rien d'utile. Je suis enceinte. Voilà un fait. Tu connais ma théorie: les événements ne comptent pas, seules leurs conséquences ont de l'importance. Or on ne sait jamais ce qu'elles seront. Le plus souvent, elles déroutent les prévisions. Rien n'est plus imprudent que de se réjouir

ou de se désespérer en face d'un événement. D'abord aussitôt accompli, il n'existe plus; la sagesse consiste à faire en sorte que les conséquences qui le prolongent tournent favorablement. Ma grossesse, c'est le passé; occupons-nous de l'avenir; il n'y a aucune raison pour qu'il nous accable. Le résultat dépend de nous... Allons, secoue-toi! Il est bientôt midi. Tu n'es pas encore habillée. A quelle heure déjeunerons-nous? J'ai un cours à deux heures, à la Schola, tu le sais bien.

Ayant choisi une partition, Madeleine la plaça sur le pupitre du piano et commença de l'exécuter avec l'application d'une bonne élève n'ayant d'autre préoccupation que de ne pas encourir les reproches du professeur.

Aux premières notes, Mme Vauberlain leva les bras au ciel.

— Elle est enceinte, et elle joue du piano!



Retirée dans sa chambre, Mme Vauberlain se mit à sa toilette. Elle le fit avec sa lenteur coutumière provenant autant de son tempérament que de son éducation provinciale. La mollesse de ses gestes, l'hésitation qui les suspendait constamment, avaient le don d'exaspérer Madeleine.

— En vérité, maman, lui dit-elle un jour, lorsque tu passes la serviette sur ton visage, il semblerait que tu essuies un globe de pendule.

La révélation brutale que venait de lui faire sa fille l'accablait. Elle ne connaîtrait donc jamais la tranquillité, la sécurité où tendaient ses espoirs. Elle n'était pas exigeante cependant; une petite part aurait suffi pour son bonheur. Vraiment, elle n'avait pas de chance, le destin s'acharnait sur elle, et, remâchant ses peines, elle évoquait la suite de ses déceptions, de ses malheurs.

Son enfance s'était écoulée à Orléans, dans un sombre

et triste appartement de la rue du Grenier-à-Sel, entre son père, M. Roberval, chef de bureau à la Préfecture, fonctionnaire ponctuel, grave, sévère, et sa mère, brave femme, peureusement inclinée devant l'autorité de son époux.

A vingt ans, elle avait épousé Guillaume Vauberlain, rencontré au mariage d'une amie. C'était un bel homme, plein d'entrain. Son bagout, son amabilité, son aplomb, son élégance indiscrète, avaient produit une forte impression dans ce milieu provincial. Pour Louise Roberval, ce fut le coup de foudre. Il lui apparaissait comme le Prince Charmant qui allait l'enlever de l'ombre glaciale de la rue du Grenier-à-Sel et l'emmener vers le soleil, vers la joie, vers la vie.

Lorsqu'il reçut la demande en mariage, M. Roberval voulut refuser. On ne donne pas sa fille unique à un homme qu'on ne connaît pas et qui ne justifie d'aucune situation sérieuse. Vauberlain se disait représentant, mais était incapable d'indiquer une maison à laquelle il serait régulièrement attaché.

Alors ce furent des jours pénibles dans l'appartement familial. Louise n'arrêtait pas de pleurer, jurait qu'elle n'aurait jamais d'autre mari, parlait d'entrer au couvent ou de se laisser mourir d'inanition... Tout le monde se ligua contre M. Roberval; on l'accusa de tyrannie, d'égoïsme; il dut céder.

Les événements prouvèrent bientôt qu'il avait raison. Ayant reçu la dot de sa femme, Guillaume Vauberlain en dépensa une partie à installer un appartement avenue des Gobelins, et dissipa le reste en voyages, en parties de plaisir. Toute la journée, il était dehors, passant son temps au café. A l'entendre, c'était nécessaire pour nouer et entretenir les relations qu'exigeait l'exercice de sa profession.

— Je sème, disait-il, avec importance; tout fait pré-

voir une récolte magnifique. Aie confiance, Louise. On ne vit pas à Paris comme à Orléans; tu devrais le comprendre.

Malgré ces assurances, Louise s'inquiétait, car, fréquemment, lorsqu'il rentrait pour dîner, de plus en plus tard, son mari était dans un état qui dispensait de lui demander d'où il venait. Bientôt ce fut la règle. Rares devinrent les soirées où Vauberlain était capable de s'asseoir à table et de dîner; accablé par l'ivresse, il se couchait péniblement, en balbutiant des explications absurdes, et tombait dans un sommeil de brute.

Son café de prédilection se trouvait à quelques pas de la maison, petit café de quartier ayant pour enseigne *A la Chope Louis XIV.*

Cette dénomination n'avait point la prétention de commémorer un événement historique ; elle était simplement l'expression d'une bonne entente conjugale. M. Lardon, le patron, d'origine picarde, voulait qu'en souvenir de son pays, le mot « chope » figurât dans l'enseigne de l'établissement qu'il allait ouvrir. Sa femme, native de Versailles — ses parents tenaient un débit de vins dans le voisinage du château — tenait, pour les mêmes raisons, au nom de Louis XIV. Ils se mirent aisément d'accord. Au-dessus de la caisse, un tableau, peint par un artiste de la manufacture des Gobelins, représentait le grand Roi, en costume d'apparat, buvant familièrement un verre de bière en compagnie de la blonde La Vallière. M. Lardon en reçut de grands compliments de sa clientèle. Les messieurs trouvaient l'idée originale et les dames la déclaraient charmante.

Dans cet estaminet, Vauberlain avait rencontré une réunion d'abrutis et de ratés qui lui plaisaient infiniment. Hâbleur autant que buveur, ces deux qualités lui conféraient une considération à laquelle il était sensible.

Chacun des habitués avait son surnom. L'employé de

la mairie, préposé aux déclarations de décès : M. de Borniol; M. Pigeaumieux, agent d'affaires : le Procureur; M. Albert, photographe, spécialisé dans les agrandissements en couleur : Raphaël; Me Maubaveux, avocat : Cicéron; et Vauberlain, en raison de son goût pour les amers : le travailleur de la mer. Très fier de ce sobriquet, il s'appliquait à le mériter.

La dot mangée, ce fut la misère. Abandonnée, sans ressources, Louise connut les pires privations, aggravées des réclamations injurieuses des fournisseurs.

Alors qu'elle était enceinte, son mari fut menacé d'arrestation; il avait dissipé ce qu'il avait reçu des clients pour une maison qu'il représentait à l'occasion.

Louise affolée courut à Orléans. D'abord M. Roberval fut impitoyable. Une condamnation serait une excellente occasion de se débarrasser par le divorce de cet homme indigne. Mais sa fille se traîna à ses genoux, évoqua la situation tragique de l'enfant naissant, tandis que son père était en prison. Mme Roberval joignit ses larmes et ses supplications à celles de sa fille; une fois encore, le chef de bureau, qui était un tendre, cachant, sous l'apparence de l'autorité, une grande timidité, céda. Il paya les dettes, remit à sa fille un viatique et mourut de désespoir quelques mois après.

Ces événements n'assagirent point Vauberlain. La vie devenait intolérable, avenue des Gobelins, au point que Louise dut confier Madeleine à la pauvre maman Roberval, demeurée seule et désolée dans l'appartement de la rue du Grenier-à-Sel.

Plusieurs fois, elle prit la décision de se retirer auprès de sa mère et de demander le divorce. Au dernier moment, l'amour-propre la retenait. Revenir dans le milieu de son enfance, révéler la honte de son ménage, était une humiliation à laquelle elle ne pouvait se résoudre.

Elle préférait mourir. Avec ce qu'elle endurait, cela ne tarderait pas. Elle s'abandonnait à son triste sort,

n'essayant plus de réagir, malgré les douleurs, les écœurements, les brutalités de chaque jour.

Au pire moment, sa vie changea brusquement.



Une nuit, elle avait vainement attendu le retour de son mari. Incapable de dormir, elle s'était, aux premières lueurs du jour, approchée de la fenêtre. Au-dessus des toits apparaissait un ciel livide.

Les poètes aiment célébrer l'aube, sa beauté, sa pureté vivifiante. Quelle blague! Principalement à Paris, pour ceux qui doivent la subir, elle est l'aurore « à la bouche amère », bien plus souvent qu' « aux doigts de rose ». Il semblerait qu'elle a mission d'entretenir en permanence un décor d'exécution capitale.

Des fardiers roulaient pesamment, ébranlant les maisons. Les chiffonniers bousculaient les boîtes à ordures sur les trottoirs. La pluie fouettait les vitres.

Elle entendit du vacarme du côté de la porte de l'appartement. C'était sûrement Guillaume qui rentrait. Elle regagna son lit, s'y installa, le torse droit, soutenu par ses bras raidis et frémissants, dans l'attitude qui lui semblait convenir pour la réception qu'elle lui ménageait. Lorsqu'il franchirait la porte, elle lui dirait ses vérités, lui cracherait son dégoût, puis, avec dignité, s'en irait pour toujours.

Elle attendait. Vauberlain ne parvenant point à introduire la clef, se fâchait, donnait des coups de pied dans la porte, déplorant qu'il n'y eût pas un petit entonnoir à l'entrée de la serrure; ce serait si simple! Il accompagnait ses efforts infructueux de réflexions inconvenantes sur l'étroitesse de l'ouverture, et avec une telle insistance, qu'à l'étage inférieur une mère de famille sortit sur le palier pour lui faire observer, d'une voix indignée, qu' « il y avait des enfants dans la maison ».

Cette juste observation fit pouffer Vauberlain; mais comme il continuait son tapage scandaleux, un voisin, solide gaillard, sortit. Sans un mot, il lui arracha la clef, ouvrit la porte et, d'un vigoureux coup de pied dans les fesses, le projeta dans l'antichambre. Tout cela s'était passé si rapidement que Vauberlain n'avait pas eu le temps de se rendre compte de ce qui lui arrivait.

Il lâcha le porte-manteau qui, providentiellement, s'était trouvé à portée de sa main pour l'empêcher de rouler à terre, et pénétra dans la chambre, titubant, décoiffé, ignoble.

— Il est sept heures, prononça Louise, lentement, gravement, voulant mettre dans ces mots toute la puissance d'un réquisitoire implacable.

— Et c'est à cette heure-là que tu te lèves?... répondit Guillaume en agrippant le pied du lit.

Mme Vauberlain avait tout prévu, sauf cette riposte. Elle la reçut comme un coup de poing au creux de la poitrine. Renversée sur l'oreiller, elle ne savait plus que dire ni que faire.

— C'est trop fort, balbutiait-elle, c'est trop fort!

Profitant de son avantage et impatient de se venger de la correction qu'il venait de recevoir, Vauberlain devint grossier et violent.

— Debout, fainéante! Il faut que je me repose; j'ai travaillé toute la nuit, moi, tandis que tu te prélassais dans le plumard. Allons... ouste!... et plus vite que ça ou je te fiche en bas... ce ne sera pas long.

Le visage de son mari exprimait une telle colère que Mme Vauberlain eut peur; elle sauta du lit et se réfugia à l'autre extrémité de la pièce sur un fauteuil.

— Crapule! cria-t-elle, ne pouvant maîtriser son indignation.

— Répète.

— Oui, crapule, ivrogne!... Et j'en ai assez!...

Au paroxysme de la fureur, Vauberlain se précipita

sur elle, le poing levé. D'un bond elle esquiva le coup, tandis que, lui, emporté par son élan, buta dans le fauteuil. Ses deux bras se refermèrent autour du dossier, et, après quelques oscillations, ce fut la chute grotesque.

Etendu sur le dos, ne parvenant pas à se dépêtrer du siège, il hurlait les pires menaces.

Après avoir passé en hâte un peignoir, Louise, tremblante, s'était réfugiée dans la pièce voisine. Il l'y rejoignit et, comme elle fuyait, lui lança un chandelier qui vint briser contre le mur une image qu'il aimait beaucoup.

C'était une reproduction de *l'Angelus* de Millet. Il la vantait à tous les visiteurs, affirmant que si on la regardait attentivement, on entendait sonner les cloches. On n'entendit, ce jour, que le carillon des éclats de verre tombant sur le parquet. Il en demeura interdit quelques secondes, puis, ayant déclaré qu'il « s'en foutait », il reprit ses vociférations.

— Je te chasse, propre à rien!... Allons, vite, dehors ou je te jette par la fenêtre!

Jamais elle ne l'avait vu dans cet état de fureur; il écumait, son regard était celui d'un fou.

Prenant juste le temps d'enfiler un vieux manteau pendu dans l'antichambre, elle s'enfuit, les pieds nus dans des mules.

Toute la maison était en émoi. Effrayée, humiliée, elle descendit l'escalier aussi rapidement que ses forces le lui permettaient. Sur les paliers, les portes s'entr'ouvraient; d'un étage à l'autre, les locataires s'interrogeaient, échangeaient leurs réflexions.

Enfin elle fut dans la rue.



Un vent glacial balayait l'avenue des Gobelins; il pleuvait. Au bout de quelques pas, les semelles des mules

furent traversées par la boue. Où aller ? N'ayant pu prendre son sac à main, elle n'avait rien, pas un sou, même pas un mouchoir pour essuyer l'eau qui ruisselait sur sa face.

Machinalement, elle entra dans l'église Saint-Médard, s'agenouilla sur un prie-dieu et, la tête dans les mains, donna libre cours à sa peine.

Elle sanglotait; elle aurait voulu prier et cherchait les mots qu'elle récitait au temps de son enfance; mais sa foi était morte; les mots retrouvés s'arrêtaient sur ses lèvres; les murs que ses yeux baignés de larmes imploraient n'étaient que de pierre, aucune consolation n'en descendait. Elle sortit de l'église. Sur sa droite, montait la rue Mouffetard, grouillante, visqueuse. Elle s'y engagea. La pluie l'enveloppait d'une douche glacée, plaquant les cheveux sur sa tête nue. Elle sentait l'eau couler entre ses épaules et sur sa poitrine. Ne sachant où elle allait, transie de froid, grelottante, elle avançait péniblement dans la foule misérable qui emplissait la chaussée, les trottoirs étroits étant entièrement occupés par les éventaires des marchands. Ses pieds glissaient sur les pavés gluants; elle faillit tomber; un homme la retint. C'était un être affreux, au visage pustuleux; une barbe poisseuse entourait une bouche baveuse d'où sortait une haleine épouvantable. Gouailleur, entreprenant, il prétendit l'embrasser en récompense de son geste. Ecœurée, Louise se dégagea, s'enfuit sous les quolibets et les injures. Un trognon de choux l'atteignit dans le dos. En courant, elle gagna la place de la Contrescarpe.

Réfugiée sur le terre-plein, elle respira. Mais où aller? Des débits, aux vitres embuées, indiquaient un refuge tiède. Ah! pouvoir y pénétrer, s'asseoir, se reposer à l'abri du vent et de la pluie, apaiser avec une boisson chaude le feu qui dévorait sa gorge!... Mais elle n'avait pas d'argent, on la chasserait...

Ses regards désespérés parcouraient la petite place. Ils

s'arrêtèrent sur la plaque indicatrice d'une rue et lurent : Rue Lacépède. Ce nom traversa son esprit comme un message. Rue Lacépède, c'est là qu'habitait son cousin germain Pierre Ravenel. Elle allait lui demander secours; il était bon et ne la repousserait pas.

Cette lueur d'espoir éveilla des souvenirs d'enfance. Un collégien, tandis qu'elle était une fillette; la gentillesse de ce grand garçon pour sa petite cousine si fière de se promener avec lui le dimanche; les distributions de prix au Lycée d'Orléans où Pierre enlevait toutes les récompenses; sa confusion lorsqu'elle devait couronner le lauréat... Comme cela était loin! Et puis, il était parti pour Paris, avait fait son Droit, s'était inscrit au barreau; on lui prédisait un avenir merveilleux.

Avec quelle satisfaction, — où entrait autant d'orgueil que de tendresse — elle l'avait présenté à son mari :

— Mon cousin Pierre Ravenel, avocat à la Cour d'Appel.

Les relations avaient été brèves. La vulgarité, la vantardise de Vauberlain, ses perpétuels mensonges, son goût pour la basse noce déplurent à Ravenel. Il le fit sentir. Vauberlain vexé déclara que c'était un poseur et interdit à sa femme de le voir.

Louise avait obéi, mais, souvent, elle pensait à Pierre, et lorsqu'elle lisait son nom dans les journaux, elle ressentait un petit choc au cœur.

Le trajet jusqu'à la maison où habitait Ravenel lui sembla interminable; elle aurait voulu marcher vite, courir; malheureusement ses jambes étaient comme brisées; elle la portaient difficilement; il lui fallait se tenir aux murs pour ne pas tomber. Enfin, elle fut devant la porte de l'appartement. Au coup de sonnette parut une vieille femme, un balai à la main et qui ne put retenir un mouvement de surprise en face de cette visiteuse matinale, tête nue, vêtue en mendiante, trempée comme si on venait de la retirer de l'eau.

— Vite, dit fébrilement Mme Vauberlain, prévenez M. Pierre Ravenel que sa cousine Louise désire lui parler tout de suite. C'est très grave et très urgent...

L'autorité avec laquelle l'ordre fut donné impressionna la servante qui gagna le fond de l'appartement, laissant dehors cette étrange solliciteuse dont les vêtements s'égouttaient sur le tapis du palier.

Lorsqu'elle eut disparu, une angoisse terrible saisit Mme Vauberlain. Pierre allait-il l'accueillir? Il y avait trois ans qu'elle était sans nouvelles de lui. Peut-être ne vivait-il pas seul? S'il l'éconduisait, elle serait incapable de partir, de regagner la rue. Elle se laisserait tomber là; on ferait d'elle ce qu'on voudrait. Déjà, elle chancelait et avait dû appuyer l'épaule contre le chambranle de la porte; mais tout à coup, dans le chaos de sa détresse, surgit l'espérance, c'était Pierre qui, de loin, lui souhaitait la bienvenue, joyeusement.

— Entre, ma bonne Louise. Tu m'excuseras de te recevoir dans ma chambre; je suis encore couché; je ne veux pas te faire attendre, et puis on fait le ménage partout... Conduisez-la, madame Bezout.

— Donnez-moi votre manteau, dit celle-ci, je le ferai sécher.

— Merci, répondit Louise embarrassée.

Lorsqu'il vit sa cousine, Pierre ne put retenir un cri de stupeur.

— D'où viens-tu; que t'arrive-t-il?

Elle aurait voulu répondre, les mots ne pouvaient sortir de sa gorge, il lui semblait qu'un lien l'étranglait. Autour d'elle, tout se mit à tourner; elle s'abattit au milieu de la chambre.

Pierre, effrayé, sauta du lit, et, ne sachant que faire, appela désespérément Mme Bezout. Vêtu d'une simple chemise de nuit qui, à chaque mouvement, découvrait une partie nouvelle de sa nudité velue, il était plutôt

comique, sa tenue s'accordant mal avec sa très sincère inquiétude.

Mme Bezout en avait vu bien d'autres; elle ne s'occupa que de la malade. Le manteau ouvert, elle poussa, du fond de son cœur, un cri de pitié.

— Oh! la pauvre! elle n'a rien dessous... et par un temps pareil... Elle est glacée... Il faut la réchauffer et vivement... autrement je n'en réponds pas... Quelle aventure!... et avec cela, il n'y a aucun feu d'allumé... Impossible d'attendre... Que faire, mon Dieu? Mais je perds la tête; votre lit est tout chaud, fourrons-la dedans... Allons, aidez-moi... plus vite que ça... Comme les hommes sont maladroits!... Bien sûr, il faut tout enlever; vous n'allez pas lui laisser autour du corps ces linges glacés...

En quelques secondes, Louise fut nue comme au moment de sa naissance.

— Maintenant aidez-moi à la porter dans le lit; je ne suis pas assez forte. Prenez-la sous les bras... Mieux que cela... Bien. Restez à côté d'elle; je cours mettre de l'eau sur le feu pour faire des boules; plus il y en aura, mieux ça vaudra. Dans une minute nous la frictionnerons vigoureusement, préparez l'eau de Cologne et le gant de crin. Elle est jeune, elle reviendra. Si c'est pas malheureux de voir une créature humaine dans un tel état! Regardez comme elle est belle, et si douce... Sûrement, c'est par la faute d'un homme, ce qui lui arrive...

Enfin Louise reprit connaissance. Pour qu'elle eût plus chaud, Mme Bezout lui passa une chemise de flanelle de son maître.

Enveloppé dans une robe de chambre, Pierre se tenait près de sa cousine, lui prenant les mains, lui caressant le front, murmurant les mots de réconfort qu'on adresse aux malades et aux enfants.

Mme Bezout revint, tenant un bol de lait fumant. Soutenue par Pierre, Louise le but lentement, les yeux

fermés. Quelle douceur! Tout était doux; cette boisson qui la ranimait, ces draps, ces couvertures, ces mains qui s'empressaient. L'attendrissement l'enroula comme une vague, elle éclata en sanglots.

Ravenel s'efforçait de la calmer. Assis sur le bord du lit, il se penchait sur elle, l'embrassait; ses paroles dites pour consoler devenaient ardentes, car il était profondément troublé.

Vers onze heures, Mme Bezout, qui attendait les ordres pour le déjeuner, s'approcha discrètement de la chambre. Aucun bruit. Elle frappa doucement et n'obtint aucune réponse.

Sachant qu'il est deux circonstances où il faut se garder de déranger les gens : lorsqu'ils dorment ou lorsqu'ils font l'amour, elle estima qu'il était préférable de ne pas insister et prit sur elle de composer le menu du déjeuner pour lequel elle dressa deux couverts.

C'est ainsi que, sans y penser, par l'enchaînement inéluctable des événements, Louise devint la maîtresse de son cousin.



Les jours qui suivirent furent les plus beaux de son existence.

Dégrisé, Vauberlain s'était rendu compte de la gravité de sa conduite. Tout le jour, il fut tourmenté, imaginant le pire.

Lorsqu'elle rentra le soir, il n'osa l'interroger et, humblement, sollicita son pardon.

Louise était transformée. Ce n'était plus la femme craintive et résignée qui, le matin, s'était enfuie en tremblant sous les menaces. Maintenant, elle avait un refuge, une protection; elle ne craignait plus son mari. Aussi fut-ce avec hauteur qu'elle accueillit les excuses, les prières.

— Soit, dit-elle, je ne pars point pour Orléans, comme

je l'avais décidé. Je consens à tenter encore une expérience; ce sera la dernière. Elle durera un mois, pas un jour de plus. Dorénavant, je coucherai sur le divan du salon. Pas de protestations; c'est à prendre ou à laisser.

Vauberlain, heureux de s'en tirer à si bon compte, accepta tout ce qu'elle voulut et, avec de grands gestes, fit des promesses solennelles.

Il les tint deux jours, mais, le troisième, rentra complètement ivre.

Sa femme, enfermée dans le salon, ne s'occupa pas plus de lui qu'elle n'eût fait d'un voisin de chambre d'hôtel.

Une nouvelle vie s'organisa. Mme Vauberlain sortait et rentrait sans se soucier de son mari. Lorsque Pierre était libre, elle dînait et passait la soirée avec lui.

Un jour, Vauberlain ayant risqué une observation, elle l'interrompit sèchement et, de nouveau, lui mit le marché en mains.

Au fond, ce régime de liberté réciproque ne gênait point Guillaume; au contraire. M. Pigeaumieux, habitué de *la Chope Louis XIV*, venait de se l'attacher comme collaborateur et l'emploi exigeait une grande indépendance.

M. Pigeaumieux dirigeait, rue Monge, un cabinet d'affaires aux branches multiples. Intelligent, rusé, dépourvu de scrupules, il éprouvait une réelle volupté à duper ses contemporains. Pour lui, c'était une sorte de sport, car il dépensait généreusement les sommes acquises par des moyens malhonnêtes.

L'expérience lui avait enseigné que le meilleur moyen pour rouler un client est un copieux déjeuner. Si la chose est bien conduite, la victime, lorsque arrive l'heure des liqueurs, est sans défense; mais, au début, elle résiste, se défend; il faut l'entraîner. Le faire soi-même est dangereux; on peut tomber sur un gaillard d'une résistance exceptionnelle, qui prend le dessus; et puis, à ce jeu,

aucune santé ne résisterait. Alors il avait imaginé d'être toujours accompagné d'un « entraîneur » qui jouait le rôle de secrétaire. Celui qu'il employait depuis deux ans venait d'être interné à Sainte-Anne, ce qui l'avait fort peiné, car cet auxiliaire était excellent, tenant le coup héroïquement, jusqu'à ce qu'il roulât sous la table. Comme il cherchait un remplaçant, il songea à Vauberlain. Bavard, menteur, ivrogne, il avait toutes les qualités requises.

L'affaire fut vite conclue.

Ce rôle d'entraîneur était la situation rêvée pour Guillaume. Chaque jour, la fête dans les bons restaurants, et le patron payait généreusement.

La gêne avait fui l'appartement de l'avenue des Gobelins. Louise n'avait plus de soucis. Guillaume buvait terriblement. Pigeaumieux faisait de bonnes affaires. Tout le monde était heureux.

C'était trop beau pour durer.



Pierre Ravenel, merveilleusement doué comme intelligence, n'avait aucun esprit pratique. Non seulement il ignorait les plus élémentaires moyens de parvenir, mais une sorte de génie hostile le poussait à faire le contraire de ce que commandait son intérêt. Il était, par surcroît, affligé du travers de l'ironie.

Retenir l'enthousiasme, ne rien admirer, railler à tous propos et hors de propos, lui semblait la marque d'une élégante supériorité. Il était resté le petit provincial qui veut étonner.

Succès au lycée, prix à l'Ecole de Droit, licence ès lettres brillamment conquise, débuts retentissants à la conférence du stage, toutes ces promesses d'avenir avaient été gâchées par son manque de savoir-faire et des fautes absurdes.

Le petit héritage qu'il avait recueilli de ses parents favorisa son insouciance. Lorsque commença sa liaison avec Louise, il ne possédait plus grand'chose. Un mauvais placement acheva sa ruine.

Qu'allait-il devenir? Il songeait à se réfugier dans la magistrature, lorsqu'un de ses amis, avoué près d'une Cour de province, lui signala que le barreau de ce centre judiciaire venait de perdre, coup sur coup, ses deux membres les plus notoires.

Pour un avocat de talent, actif, il y avait une place à prendre; l'occasion était magnifique; son ami lui promettait son appui et celui de ses relations qui étaient grandes.

Par télégramme, Pierre répondit qu'il acceptait. Il arriverait dans quelques jours.

Mme Vauberlain, qui achevait de se coiffer, évoquait les heures atroces qu'elle vécut alors.

Son pauvre bonheur était fini; il avait duré quelques mois. Du haut de son rêve, elle retombait dans l'abomination d'autrefois. Et rien à faire; les raisons qui éloignaient Pierre étaient impérieuses; elle se demandait si le temps qu'elle lui avait pris, les dépenses occasionnées par leurs sorties, ne les avaient pas aggravées et si, sans s'en douter, elle n'avait point précipité le triste dénouement.

Il fut convenu qu'ils passeraient ensemble la dernière journée.

Louise désira déjeuner dans un restaurant où ils venaient souvent au début de leurs amours. Les pèlerinages, poétiques dans les livres, ne donnent, le plus souvent, que des déceptions dans la réalité.

Pierre était sombre; le menu lui déplut; il critiquait la qualité des plats et n'arrêtait pas de se plaindre du service.

Ils regagnèrent la rue Lacépède, marchant côte à côte, silencieux.

L'appartement était encombré de caisses et de paniers.

Au déclin du jour, immobile dans le lit, Louise se rappelait la noire matinée où, pour la première fois, elle avait pénétré dans cette pièce. Pierre, allongé contre elle, dormait, la tête sur son épaule. Elle l'éveilla; l'heure du départ approchait. Il était entendu qu'elle ne viendrait pas à la gare. Ravenel craignait une explosion de désespoir au moment du départ.

Lorsqu'il fut prêt, il se pencha sur elle; de ses deux bras, elle l'enlaça et l'embrassa éperdument, comme s'il partait pour une île lointaine de l'Océanie; et puis, elle enfouit son visage dans l'oreiller.

Elle ne pouvait se décider à regagner l'avenue des Gobelins; l'idée lui vint de rester jusqu'au lendemain parmi les souvenirs; Pierre lui avait laissé la clef. Son mari penserait ce qu'il voudrait; elle s'en moquait. Mais, au milieu de la nuit, il lui fut impossible de demeurer plus longtemps; de tout ce qui l'entourait, de l'odeur même de la pièce, sortaient des évocations qui la torturaient. Elle se vêtit en hâte et s'enfuit.

Dans sa chambre, Guillaume Vauberlain ronflait puissamment, après une rude journée. Il avait « entraîné » deux clients particulièrement résistants.



Pierre avait promis d'écrire tous les jours, ne serait-ce qu'un mot; il viendrait souvent, lui resterait fidèle; c'était juré.

Et puis, ce fut le cours habituel des choses. Les lettres devinrent plus rares; Ravenel invoquait ses obligations professionnelles qui l'absorbaient; ses voyages à Paris s'espacèrent de plus en plus, et, un jour, la pauvre Louise dut comprendre que c'était fini.

Son désespoir était d'autant plus déchirant qu'elle devait le subir en silence, n'ayant personne à qui confier

sa peine. Toute la nuit elle sanglotait et, le jour, se traînait dans l'appartement, sans forces ni volonté.

Mme Roberval mourut. Il fallut faire revenir Madeleine à Paris. Nouvelles complications. Madeleine nourrissait à l'égard de son père un mépris et une haine qu'elle manifestait ostensiblement. A la vérité, elle avait peu vécu près de lui; cependant, des souvenirs lointains et pénibles demeuraient dans sa mémoire; et puis la lecture en cachette de certaines lettres qui faisaient pleurer sa grand'mère l'avait renseignée.

Entre le père et la fille, qui approchait de la seizième année, des scènes pénibles éclataient constamment. Mme Vauberlain devait intervenir; elle recevait le choc des deux côtés; c'est le rôle des tampons.

Enfin le destin la prit en pitié.

Un soir, vers huit heures et demie, après avoir magnifiquement établi le record mondial de la consommation de l'Amer, Guillaume Vauberlain sortait de *la Chope Louis XIV*. Ses idées étaient confuses. Sans raison, il voulut traverser l'avenue; parvenu au milieu de la chaussée, il fit brusquement demi-tour et revint en courant vers son point de départ. A ce moment, arrivait une puissante limousine suivant régulièrement sa droite. Il se jeta sur elle. Une roue lui écrasa la tête; la mort fut instantanée.

Louise et Madeleine venaient de se mettre à table lorsque se présenta l'agent de police chargé de les prévenir de l'accident. Elles se rendirent au commissariat où le corps avait été transporté. La blessure le rendait méconnaissable. Mme Vauberlain eut une crise de désespoir. Elle oubliait l'être odieux des dernières années, tout ce qu'il lui avait fait souffrir; elle ne se souvenait, à ce moment, que du compagnon joyeux et caressant du début du mariage.

Madeleine ne manifesta aucune émotion. Les yeux

secs, elle regardait ce qui l'entourait; on ne pouvait croire qu'elle fût la fille de la victime.

M. Pigeaumieux prit l'affaire en mains. Il procura de solides témoins, les meilleurs de son équipe. Le chauffeur, bien que complètement innocent, fut renvoyé devant le Tribunal de police correctionnelle. Me Maubaveux, le Cicéron de *la Chope Louis XIV*, plaida pour la veuve et la fille, parties civiles au procès.

C'était un pauvre homme, sans talent et sans savoir; il s'en consolait en buvant.

Plaidant pour les représentants d'un ami, il voulut montrer ce dont il était capable et se hasarda aux périlleux exercices de la haute éloquence. La prosopopée elle-même ne l'effraya point.

Louise pleurait; Madeleine se mordait les lèvres pour ne point éclater de rire; le Tribunal qui l'observait crut qu'elle maîtrisait son émotion.

Le chauffeur se vit infliger une sévère condamnation; les dépositions des témoins avaient été accablantes. Sur la demande de la partie civile, il fut, conjointement avec son patron, condamné, par corps, à payer cent mille francs de dommages-intérêts à la veuve, en même temps qu'une rente de cinq mille francs à la fille jusqu'à sa majorité.

M. Pigeaumieux, pour justifier le préjudice, avait composé un dossier fait de documents de complaisance et d'où résultait que Guillaume Vauberlain était un honorable représentant, très estimé, touchant annuellement un chiffre important de commissions.

Lorsqu'elles eurent reçu l'indemnité, Mme Vauberlain et sa fille quittèrent l'avenue des Gobelins et vinrent s'installer rue du Val-de-Grâce.



Le film des souvenirs était déroulé; Louise fut rap-

pelée à la réalité par Madeleine qui répétait, à pleine voix, un air de Gluck.

— Voici qu'elle chante maintenant, dit-elle en levant les bras au ciel; elle est capable de danser tout à l'heure. Quelle époque!

Une odeur âcre venue de la cuisine interrompit le chant.

— Vous vous êtes brûlée, Catherine? cria Madeleine en toussant.

— Non, mademoiselle, c'est l'andouille...

— Je ne me trompais guère.

Abandonnant le piano, Madeleine pénétra dans la cuisine. Sur le gril gisaient des débris carbonisés.

— Malheureuse, voilà ce que vous faites des entrailles de votre semblable!... Que cachez-vous derrière votre dos? Un livre... Faites voir... *La Madone aux chipolatas*! Tout s'explique... Si les ravages de la littérature atteignent les fourneaux, où irons-nous? Je confisque le volume. On vous le rendra lorsque vous irez vous coucher. Ce sera moins dangereux pour nous. Et maintenant préparez vite des œufs sur le plat... Ah! non, pas avec des chipolatas, vous m'en avez dégoûtée... nature... sans rien avec... à poil.

Assises devant la table, la mère et la fille attaquaient le déjeuner manqué. Mme Vauberlain rompit le silence.

— Ce qui est fait est fait; on ne peut y revenir. Examinons la situation et prenons les décisions nécessaires.

— Volontiers.

— Tout d'abord, quel sera le père de l'enfant, M. Catillon ou M. Bolagny?

— Voilà le grand problème.

— Ton avis?

— Je n'en ai pas.

— Tu es déconcertante vraiment! Qui, sinon toi, peut trancher la question?

— Je me le demande. Pour ma part, j'en suis incapable.

— C'est inimaginable!

— Très naturel, au contraire. Tu as reçu des visites. Après leur départ on trouve un parapluie. Pourrais-tu dire, — surtout avant de l'avoir vu — à qui il appartient?

— Ta comparaison est d'une inconvenance rare. N'oublie pas que tu parles à ta mère.

— C'est le pépin qui te chagrine? Je le retire. Te voilà satisfaite. Continue, je t'écoute...

— A quelle époque se place... comment dirais-je... l'origine de ton état?

— Fin décembre. A cet égard, Mme Furet fut formelle « On n'imagine pas, ajouta-t-elle, ce que le réveillon nous prépare d'ouvrage. »

— Le réveillon... voici une indication précise.

— Tu oublies, maman, qu'il y en a deux : celui de Noël et celui de la Saint-Sylvestre. Nous avons passé le premier en compagnie de M. Catillon qui, en cette circonstance, comme toujours, manifesta l'austérité de ses principes. Messe de minuit à Saint-Eustache, puis souper dans un restaurant d'une correction glaciale. Le second appartint à M. Bolagny, d'humeur joyeuse et un peu bruyante : soirée au Casino de Paris, puis souper rue Pigalle.

— Donc deux soirées bien différentes.

— Elles finirent de la même manière.

— Cependant, il me semble qu'en fouillant tes souvenirs...

— Ils sont extrêmement vagues. J'étais rompue de fatigue. M. Catillon, en enlevant ses bretelles, chantait à mi-voix le *Noël* d'Adam. M. Bolagny, en accomplissant le même geste, fredonnait *Ramona*. Je dois leur rendre cette justice qu'ils chantaient aussi faux l'un que l'autre.

— Ceci est sans importance pour ce qui nous intéresse. Et ensuite?

— Je ne me rappelle rien.

— Comment?

— Je tombais de sommeil; je me suis endormie.

— Tu t'es endormie?

— Eh! oui.

— Il est des circonstances, ma fille, où une honnête femme n'a pas le droit de dormir...

— Mais je te répète que je tombais de sommeil... Que voulais-tu que je fisse?

— M'appeler.

— Crois-tu que c'eût été plus convenable?

— En toutes circonstances, une fille peut appeler sa mère. Personne ne lui en fera grief. Au contraire.

— Une autre fois j'y penserai.

— Tiens, tu me rappelles ces imprudents qui s'endorment au volant de leur voiture et s'étonnent d'aller dans le platane!

— L'image est jolie. Je suis dans le platane.

— Quel accident!

— Et on n'est pas assuré.

— C'est complet! Tu souris; pourquoi n'y aurait-il pas d'assurances contre ce risque? On s'assure contre tout : l'incendie, la grêle, la foudre, le coup de fusil d'un chasseur maladroit. Tout cela n'est pas plus grave.

— Laissons ces considérations et revenons à l'accident, comme tu dis.

— On n'en découvrira jamais l'auteur; et c'est nous qui en subirons les conséquences. Décidément la vie n'est pas juste.

— Il faut en prendre son parti.

— C'est vite dit. Il semblerait, en vérité, que tu ne vois pas les conséquences. Elles sont énormes et multiples. Tiens, les voisins, par exemple...

— Les voisins?

— D'ici peu, ton état ne pourra leur être caché. Que vont-ils penser et dire? Je les entends déjà.

— Oh! voilà qui m'est complètement indifférent.

— Cependant la considération...

— ...de ces gens qui nous entourent? Nous ne risquons pas de la perdre, pour cette raison que nous ne l'avons jamais eue. Mais non, maman. Cela t'est pénible, je le sais, mais il faut se rendre à la réalité; ainsi on évite les erreurs, les mécomptes.

Lorsque nous sommes venues nous installer ici, tu comptais nouer des relations, faire des visites, comme en province. Toutes tes avances ont été repoussées, parfois même impoliment. Ce petit monde de retraités, rentiers, fonctionnaires, n'est animé que de jalousie et de malveillance. On enquêta sur notre passé; j'ai su par mon amie Natacha qu'une de ces dames était allée prendre des renseignements chez la concierge de l'avenue des Gobelins. Je devine ce qu'ils furent. Inutile de se gêner avec nous; rien à craindre; nous n'avions personne pour nous protéger. Les femmes, parce que j'étais plus belle qu'elles et que leurs filles, ont répandu sur nous deux les bruits les plus infamants. Cependant notre existence, alors, était irréprochable. Rien de trouble dans mes pensées. Je travaillais ardemment avec l'unique souci de me perfectionner pour la satisfaction de l'honnête homme qui m'épouserait. Et puis, j'ai fini par comprendre qu'il fallait abandonner ce rêve. Les galants n'ont point manqué. Au début, je croyais sincères leurs déclarations; mais bientôt il fallut me rendre à l'évidence; ce qu'ils cherchaient, c'était une bonne fortune. J'aurais été une pièce de plus au tableau. Ces découvertes, je l'avoue, ne vont point sans déchirements, suivis d'un découragement qui, trop souvent, est la source de bien des malheurs. Heureusement, je ne me suis pas laissé abattre. De toutes mes illusions, j'ai fait un paquet que j'ai jeté sur le bord

de la route, et, sans me retourner, je suis repartie d'un pas alerte.

Ce que peuvent penser et dire ces imbéciles qui nous entourent m'est complètement indifférent. Souffrir, pleurer, à cause de cette morale bourgeoise dont je connais les hypocrisies et les mensonges? Jamais! En face de la sottise et de l'égoïsme qui emplissent le monde, il y a deux partis : ou les subir ou les exploiter. J'ai choisi le second. Mieux vaut être avec les brochets que parmi les goujons.

— Mais qu'allons-nous faire?

— Nous en parlerons ce soir. Tu m'as mise en retard; je me sauve.



Restée seule, Mme Vauberlain regagna le salon. Elle aurait voulu mettre un peu d'ordre dans ses pensées, mais n'y parvenait point. Les mauvais jours allaient-ils revenir?

Ses regards s'arrêtèrent sur le portrait de son mari. C'était un agrandissement photographique exécuté, après l'accident, par M. Albert, surnommé Raphaël dans le groupe de *la Chope Louis XIV*, et qui se considérait comme un grand artiste. Lorsqu'il livrait une de ses œuvres, il ne manquait jamais de dire : « Vous ne trouverez pas mieux au Louvre... Je parle du musée, bien entendu. »

Le tableau représentait Guillaume Vauberlain à cheval sur une chaise, fumant un cigare entouré d'une bague importante. Son visage avait le poli des figures de cire. Il souriait d'un sourire avantageux et stupide.

Apportée un soir au café, l'œuvre avait soulevé l'admiration générale. Il fut décidé qu'on l'offrirait à la veuve; les habitués se cotisèrent pour payer l'encadrement.

Malgré l'opposition de Madeleine, le portrait avait été accroché dans le salon, au milieu du panneau principal.

En cette heure de détresse, Mme Vauberlain tournait vers lui ses regards anxieux. Elle n'en recevait aucune réponse. Guillaume continuait à sourire.

La bonne vint dire qu'un monsieur demandait à voir Madame.

Louise, ayant lu la carte, se dressa.

— M. Pierre Ravenel! faites entrer, tout de suite... L'homme de loi! cria-t-elle, dès que parut son cousin.

Celui-ci, interloqué, s'arrêta.

— Voici l'homme de loi annoncé, répétait-elle avec agitation. D'où viens-tu? Que m'apportes-tu?

Ravenel n'attendait pas cet accueil. Conscient de ses torts graves envers sa cousine, il se présentait humblement, préoccupé d'obtenir le pardon d'être resté quatre années sans la voir. L'état d'exaltation dans lequel il la retrouvait l'inquiéta. Sa raison aurait-elle sombré? Une minute, le remords le toucha.

Elle se jeta à son cou, en pleurant :

— Tu viens à point, Pierre; tu arrives pour nous sauver. Après la mauvaise nouvelle, l'homme de loi apporte le salut; et l'homme de loi, c'est toi, tu comprends?...

Ravenel ne comprenait pas; il regrettait d'être venu et cherchait le moyen de se retirer.

— Assieds-toi, je vais t'expliquer, c'est très simple...

Et, d'un geste vigoureux, elle l'obligea à s'asseoir sur le divan.

— Voilà; cette nuit, j'ai eu de mauvais rêves, des rêves affreux.

Ravenel, de moins en moins rassuré, se recula légèrement.

— Impossible de les interpréter. Impossible! Alors j'ai consulté les cartes. D'une façon constante, elles m'annonçaient une grande nouvelle et un homme de loi. Comprends-tu maintenant?

— La grande nouvelle est venue?

— Oui.

— Puis-je la connaître?

— Madeleine est enceinte.

— Bigre!

— C'est comme cela.

— Et... de qui?

— Impossible de le savoir!

— Ah!

— Cela t'étonne?

— Un peu.

— Je lis dans tes yeux. Ne va pas croire que ta cousine est une dévergondée. C'est une honnête fille.

— Je n'y contredis point. Mais d'où vient cette incertitude?

— Donne-moi ton chapeau, enlève ton pardessus; et écoute-moi. Tu prendras bien un petit verre? J'ai de l'excellent armagnac, l'armagnac de M. Catillon; si tu préfères le marc de bourgogne, je puis t'offrir du marc de M. Bolagny.

— N'ayant pas l'avantage de connaître ces honorables personnes, il m'est difficile de choisir. Apporte les deux; c'est le meilleur moyen pour arriver à une opinion saine et réfléchie.

— Voilà, sers-toi, déguste, et ne m'interromps plus. Rassure-toi, je ne remonterai pas au déluge, simplement à la mort de ce pauvre Guillaume, dont tu retrouves là le bon sourire, dit-elle en désignant le portrait.

Après le règlement de l'indemnité, nous nous sommes installées ici. J'espérais une vie calme, sérieuse, un bon mari pour Madeleine, et puis cela ne s'est pas produit. C'est généralement le contraire de ce qu'on espérait qui arrive.

La vie est chère, maintenant, très chère; tu as dû t'en apercevoir. Notre capital fondait rapidement; l'an dernier, il n'en restait plus guère.

Je me désolais, Madeleine se refusait à partager mes inquiétudes. Lorsque je voulais lui exposer notre situation,

elle m'arrêtait, disant qu'elle se moquait de cela comme un poisson d'un parapluie. Drôle d'expression, entre nous. Elle ne s'intéressait qu'à la musique. C'est une des meilleures élèves de la Schola. Sa voix est magnifique, tu l'entendras.

Un jour, elle prêta son concours à une représentation organisée au profit d'un patronage présidé par M. Catillon.

— L'homme à l'armagnac?

— Lui-même. Un homme fort distingué, notaire honoraire, à la tête de toutes les bonnes œuvres de sa paroisse, entouré de la plus haute considération. Le lendemain, il vint remercier Madeleine et la féliciter. Son succès avait été considérable; on désirait vivement que son nom fût sur le programme des prochaines réunions. Il renouvela sa visite; des relations suivies s'établirent. J'en étais flattée. Et puis, M. Catillon, très réservé envers Madeleine, multipliait les prévenances à mon égard. Il était même galant. Alors, je te l'avoue, certains rêves se dessinèrent dans mon imagination; il me semblait que je lui plaisais; nos âges s'accordaient. Tout cela n'était qu'illusion!

Un soir, vers six heures, Madeleine rentra. J'étais assise ici, comme aujourd'hui.

— J'ai une nouvelle à t'annoncer, dit-elle, le plus naturellement du monde. Je suis la maîtresse de M. Catillon.

Un coup de poing ne m'eût pas davantage assommée. Je faillis me trouver mal.

— Veux-tu de l'eau de mélisse? me demanda Madeleine sans s'émouvoir. — Oui, Pierre, je n'invente rien... Maintenant, ce sont les jeunes filles qui offrent l'eau de mélisse à leur mère! Ensuite, je n'eus même pas la possibilité de formuler les observations que m'imposait le devoir maternel. Elle m'interrompit sèchement par ces mots : « Voyons, maman, tu ne comptais point que

papa ressusciterait pour se faire écraser à nouveau? » Elle ajouta même une parole sacrilège que je n'ose répéter...

— Dis tout de même.

— ...« Ce sont des bonheurs qui n'arrivent qu'une fois. »

— Elle va fort, la petite cousine! Je plains ceux qu'elle tiendra sous ses jolies griffes.

— Oh! elle saura se défendre. Elle ne me ressemble pas...

— Et alors? coupa Pierre, craignant une allusion et l'arrivée de reproches.

— Une vie calme, où toutes les apparences étaient sauvegardées, s'organisa. Pour le monde, M. Catillon était un oncle. Il tint son rôle dans la perfection. Cet homme est la correction même. Devant moi, jamais un mot, un geste capables d'offenser ma susceptibilité.

— Voilà pour le notaire, parlons maintenant de l'autre, de l'homme au marc, si j'ose dire.

— M. Bolagny? C'est un autre genre. Moins distingué, mais plus gai. Entrepreneur de couverture et plomberie; conseiller du commerce extérieur.

— Bravo, je suis partisan de la représentation corporative. Et comment fut élu M. Bolagny?

— Par le hasard. Décidément, c'est le grand maître. Nous avions passé l'été dernier en Bretagne avec M. Catillon qui avait loué une villa charmante. A notre retour, un soir de septembre, nous ne savions que faire; la soirée était étouffante. Madeleine proposa d'aller au théâtre du Châtelet. Une de ses amies, harpiste dans l'orchestre, lui avait donné son service. L'idée me parut excellente; c'était dans le voisinage, avec un trajet agréable.

Près de nous, au balcon, était placé un monsieur sur qui, visiblement, Madeleine fit une forte impression. Il tenta quelques avances qui, bien entendu, furent repoussées. Au dernier entr'acte, Madeleine, étant allée cher-

cher nos manteaux au vestiaire, me dit, en revenant, qu'un orage se formait au-dessus de Paris et parla de rentrer tout de suite. C'eût été sage, mais lorsque je suis au théâtre, je ne puis me décider à partir avant la fin de la pièce.

Le spectacle terminé, nous gagnons la sortie.

Encombrement général. L'orage venait d'éclater; la pluie tombait à torrents; la place était comme un lac, et nous n'avions même pas un parapluie.

Nous attendons; mais bientôt, on nous invite à circuler; on fermait le théâtre. Notre voisin était toujours près de nous. Très poliment il nous dit qu'il devine notre embarras. Le seul refuge possible est la brasserie contiguë; il comprend que nous hésitions à y entrer seules, et nous déclare que nous lui ferions un grand honneur et un grand plaisir en acceptant d'être ses invitées. « Il y a des heures, ajouta-t-il, où les protocoles doivent fléchir. A la guerre comme à la guerre. »

Madeleine accepte avec empressement; j'étais confuse et gênée; nous ne connaissions pas ce monsieur.

Il fit les choses royalement, malgré mes protestations. Ecrevisses, volaille froide, bière exquise, et nous mourions de soif.

Madeleine s'amusait énormément de cette aventure imprévue.

La pluie ne cessait pas. On entendait les coups de tonnerre. Notre hôte semblait ravi.

Vers une heure du matin, je m'inquiétai du retour. Plus de tramways, et les taxis devaient être rares.

« — Je vais vous en procurer un », dit M. Bolagny (car c'était lui, tu l'as deviné). — Et il se leva, pour aller dire quelques mots au chasseur.

Celui-ci revint dix minutes après; à l'entendre, il était absolument impossible de trouver une voiture. Grand geste de mécontentement de M. Bolagny, avec accompagnement d'un beau pourboire.

Mais voici que les garçons commencent à ranger les tables et les chaises; le café va fermer. Qu'allons-nous devenir? L'orage continuait.

« — Vous allez me permettre de vous faire reconduire chez vous; ma voiture est à la porte. Elle viendra me reprendre. »

« — Oh, chouette! » cria Madeleine en battant des mains. — Avant que j'aie pu placer un mot, elle avait accepté et décidé que notre hôte ne se morfondrait point à attendre le retour de la voiture, qu'il nous déposerait chez nous, ce qui serait beaucoup plus simple.

Le lendemain, nous recevions une immense boîte de bonbons « pour soigner le rhume que nous avions peut-être pris. »

Il fallut remercier. Ce fut une invitation à venir prendre le thé. L'accueil plut à M. Bolagny qui nous combla de fleurs et de cadeaux, au point que j'en étais gênée, et que je songeais à mettre fin à cette relation. Elle risquait de devenir compromettante.

Or, un matin que nous déjeunions, Madeleine, à brûle-pourpoint, me demanda si je savais comment étaient ordonnés les cortèges des grandes cérémonies, en Espagne, du temps de la royauté. Je l'ignorais. Alors elle m'expliqua que, précédé de hérauts d'armes, de timbaliers à cheval, le carrosse royal s'avançait, somptueux, traîné par des chevaux richement harnachés. Derrière, ajouta-t-elle, suit un second, exactement semblable, et qui est vide. C'est le carrosse de secours. En cas d'accident survenant au premier, le Roi y prend place et, de la sorte, la majesté du cortège ne risque pas d'être troublée par un arrêt fâcheux.

— Voilà, dis-je, une sage précaution.

« — Il m'est agréable de t'entendre parler ainsi, reprit Madeleine. Tu ne peux donc manquer d'être satisfaite en apprenant qu'à dater de ce jour, l'honorable M. Bola-

gny tient l'emploi de carrosse de secours dans le cortège de notre existence. »

C'est la manière de Madeleine; les événements les plus graves, elle vous les annonce avec une simplicité, un calme déconcertants.

Tu imagines mon trouble. L'aveu était clair sous cette formule étrange. Cependant, j'aurais voulu douter; elle ne m'en laissa pas le temps.

« — Pourquoi cet ébahissement? dit-elle. C'est pourtant bien simple. Les hommes sont mortels et changeants. Le carrosse Catillon peut me faire un jour défaut. Alors, soucieuse de ne pas continuer la route à pied, je m'en suis assuré un second, le carrosse Bolagny, aussi solide, aussi confortable. Ne m'as-tu pas souvent rappelé qu'il fallait être prévoyante? »

Que pouvais-je répondre à cela? Rien, n'est-ce pas? C'est ce que j'ai fait.

— Et tout s'est bien arrangé?

— Ce ne fut pas sans peine ni tracas. Naturellement, M. Catillon et M. Bolagny devaient ignorer leurs rôles respectifs. Pour M. Bolagny, M. Catillon était un oncle d'une moralité sévère. La moindre imprudence pouvait nous fâcher avec lui et nous faire perdre l'espoir de sa succession. Pour M. Catillon, M. Bolagny tenait le même rôle.

Les hommes sont tous les mêmes. La pensée qu'ils trompent quelqu'un donne du piment à leurs amours.

Souvent je tremblais; je poussais des sueurs; Madeleine au contraire se délectait. Devant M. Catillon, elle ridiculisait M. Bolagny. Devant M. Bolagny, elle ridiculisait M. Catillon. Tous deux étaient ravis. Ainsi la vie se déroulait paisible entre ces deux oncles.

— Les oncles parallèles.

— Pourquoi parallèles?

— Parce qu'ils ne se rencontrent pas.

— Oh! très fort. Je vois que tu cultives toujours les jeux de mots. Manie inoffensive après tout.

— N'en crois rien. Je sais ce qu'elle me coûte.

— Tu as des ennuis, toi aussi?

— Plus que des ennuis; une catastrophe. J'ai dû quitter le barreau, et, maintenant, je suis rédacteur en chef d'un obscur journal : *l'Impartial de Beaumont-le-Château.*

— Que me dis-tu, mon pauvre Pierre? Que t'est-il donc arrivé?

— Je te raconterai cela en détail un autre jour. Pour le moment, voici en deux mots mon aventure, ma triste aventure.

Ma première année dans ce barreau de province fut bonne. Je n'avais pas su me plier, comme il eût été sage de le faire, aux habitudes, aux exigences de la vie de province, mais l'ami qui m'avait appelé sut réparer mes premières erreurs. Elles étaient légères. Ensuite je commis une faute qui compromit gravement ma situation.

La femme du Procureur Général était insupportable. Certaines dames de province parlent trop souvent de leurs domestiques; elle, ne parlait que de ses enfants. Elle en avait trois, et, à tous propos, vantait leurs mérites. Le fils aîné, étudiant en médecine, était un as; le second, étudiant en droit, était un as; la fille, qui étudiait la musique, était, elle aussi, un as. Au cours d'un dîner où l'on raillait ce travers, j'eus la malencontreuse idée de dire : « C'est une mère d'as. »

Le mot eut grand succès; il était grossier et méchant. Le lendemain il avait fait le tour de la ville. Tu imagines les haines qu'il souleva contre moi.

Mon ami et protecteur, l'avoué, ne me le pardonna pas. Sa famille était étroitement liée avec celle du Procureur Général. « Il est inutile, dit-il, — le mot me fut rapporté — d'essayer de sauver les gens qui veulent se suicider. »

Sur la voie des sottises, on s'arrête difficilement.

J'avais plaidé pour le rédacteur d'un journal très avancé qu'exécrait la bourgeoisie du cru. C'était un garçon intelligent, nommé Valréas, courageux, plein de talent. Je me liai avec lui, au grand scandale des bien-pensants.

Pour me venger de l'hostilité que je sentais grandir, je lui proposai de faire, toutes les semaines, un petit article satirique contre une personnalité régionale. Il accepta avec empressement. Chaque dimanche, on s'arrachait le journal. Tu connais les rancunes, les avidités cruelles qui dorment au fond du cœur des provinciaux, si doux en apparence; elles trouvaient pâture dans ces lignes publiées sous la rubrique « Filets de vinaigre », en souvenir d'Orléans. Il n'y avait pas de signature; mais rapidement on sut que j'en étais l'auteur.

Le vide s'étendait autour de moi. Ma ruine fut définitivement consommée par une nouvelle folie, la pire de toutes.

Mon esprit frondeur, mes allures d'indépendance m'avaient valu une certaine popularité parmi les étudiants. Ils vinrent me demander de collaborer à la revue qu'ils allaient représenter au profit de leur association. On me flatta, on célébra mon esprit caustique, ma crânerie. Comme un enfant, je me laissai prendre et promis quelque chose de corsé.

Le Président de chambre Bobiney avait épousé, quelques années auparavant, une veuve encore jolie et dont les libres fantaisies avaient, autrefois, défrayé la chronique scandaleuse.

Après avoir été la « Belle Clémence », devenue Madame la Présidente, elle traitait tout le monde avec une morgue odieuse. Elle ne me pardonnait pas mon absence à ses réceptions.

Je composai une scène intitulée : « La clémence de la Cour ». Tu vois tout ce qu'on pouvait broder sur ce sujet. Je laissai libre cours à ma fantaisie et à ma ran-

cune. Il y eut notamment des couplets où l'actrice qui représentait « la Clémence de la Cour » rappelait qu'elle ne s'était jamais refusée à ceux qui savaient la solliciter. Ajoute que cette actrice s'était habillée et maquillée de façon à ressembler à la Présidente et tu auras une idée du scandale.

Les gens du Palais étaient figés; mais le reste de la salle trépignait; le Président Bobiney, dur, hautain, étant détesté.

Le surlendemain, je devais plaider devant lui. Ce ne fut pas sans anxiété que je gagnai le Palais. L'affaire était première sur le tableau. L'huissier l'appelle.

« — Renvoi à l'autre section », prononce le Président.

Mon adversaire veut risquer une réclamation, invoquer l'urgence.

« — Vous n'avez pas la parole, Maître. Vous avez entendu, monsieur le greffier? Et vous ferez de même pour toutes les affaires où doit plaider Me Ravenel. Continuez l'appel... »

Ces paroles, lentement articulées, tombèrent dans un silence glacial. Tous les regards étaient fixés sur moi. Très pâle, je pris mon dossier et gagnai la porte. On s'écartait de moi. C'était la sortie du condamné.

Longtemps je marchai, sans but, incapable de rassembler mes idées, obsédé par l'affront que je venais de recevoir. J'étais vaincu, je n'avais plus qu'à partir. Mais où aller?

Désemparé, je me rendis chez Valréas, et lui rapportai ce qui venait de se passer. Il le savait déjà.

« — Rien à faire contre cette conjuration », me dit-il.

Mais qu'allais-je devenir? Mon installation avait absorbé tous mes gains. Il ne me restait rien.

« — Comme solution, je ne vois pour vous que le journalisme, dit Valréas, après que nous eûmes examiné la situation. Demain je file à Paris; je verrai le président de mon syndicat; c'est un ami intime. Si une place est

vacante, elle sera pour vous. Naturellement il ne faudra pas être trop exigeant... »

« — N'importe quoi, lui répondis-je, pourvu que je file d'ici; et le plus tôt possible. »

Quelques jours après on m'offrait le poste de rédacteur en chef de *l'Impartial de Beaumont-le-Château*. J'acceptai sans discuter. Depuis trois mois, je suis installé dans cette morne petite sous-préfecture.

— Mon pauvre Pierre! dit Louise émue en lui prenant les mains.

— Ne me plains pas. Si j'ai manqué ma vie, c'est de ma faute; et puis, les regrets, les plaintes, ne servent à rien, sinon à décourager et faire souffrir. Revenons à ce qui te préoccupe... Quelles sont vos intentions?

— Jusqu'ici, nous n'en avons aucune.

— Cependant, vous ne pouvez prolonger indéfiniment la situation; il faut opter pour Catillon ou pour Bolagny.

— Evidemment. Mais lequel choisir?

— A vous de voir. L'essentiel est que l'enfant soit reconnu, que son avenir soit assuré, ainsi que celui de sa mère, et le tien aussi, autant que possible.

— Certes. Mais comment faire? Choisir l'un, c'est écarter l'autre. Tous deux sont fort épris de Madeleine. On doit s'attendre à ce que l'évincé proteste, s'accroche, fasse des scènes. La vérité éclatera. Que fera l'autre? Ne repoussera-t-il pas l'élection dont il aura été l'objet? Bref, en choisissant l'un, nous risquons de perdre les deux.

— Ce n'est pas impossible.

— Et cet enfant, parce qu'il pouvait avoir deux pères, n'en aurait aucun.

— C'est à craindre.

— Ce serait monstrueux. Mais cela ne se féra pas. Je m'adresserai plutôt aux tribunaux. La recherche de la paternité est admise maintenant.

— Pas dans ce cas.

— Et pourquoi?

— Parce qu'ils sont deux.

— En voilà une raison! Tous les jours on voit des condamnations prononcées contre plusieurs personnes en même temps.

— Oui, lorsqu'il y a responsabilité solidaire.

— N'est-ce pas le cas?

— Non. Au regard de la loi, cette solidarité n'existe qu'autant que le dommage résulte d'une action commune et simultanée.

— Eh bien?

— Je ne suppose pas qu'en l'espèce les deux auteurs aient agi simultanément, en même temps...

— Si c'est une plaisanterie, elle est déplacée; n'oublie pas que Madeleine est ta cousine.

— Je ne l'oublie pas. Je parle la langue du droit.

— Elle est propre!... Enfin, ce que je retiens, c'est que, selon l'habitude, la loi protège les hommes et sacrifie les femmes. Ce n'est pas d'elle qu'il faut attendre un père pour mon petit-fils.

— Non, vous ne devez espérer cette paternité que d'une reconnaissance volontaire.

— Nous ferons tout pour l'obtenir.

— Veux-tu me permettre un conseil?

— Je t'en prie.

— Agissez en sorte que l'élu n'apprenne qu'il a été trompé que lorsqu'il aura reconnu l'enfant. Alors, il n'y aura plus rien à craindre.

— Tu es sûr?

— Absolument sûr. D'abord, parce que la loi ne permet pas de revenir sur une reconnaissance faite dans ces conditions. Ensuite parce que l'auteur de cette reconnaissance, lorsqu'il l'aura faite officiellement, n'admettra jamais qu'il n'est pas le père de l'enfant. Ici, nous touchons à un phénomène psychologique que j'ai maintes fois observé.

Tant que l'enfant n'a pas vu le jour, l'homme n'a pour

lui aucun attachement. A ses yeux, il n'existe pas; c'est un événement futur qu'il envisage avec des sentiments divers où, souvent, la crainte des responsabilités et des charges tient une grande place. Le lien d'affection ne s'établit que lorsque le père a vu l'enfant, l'a tenu. Une sorte de fierté l'anime d'être l'auteur de ce petit être qui, aussitôt, occupe tant de place. Quelques mois auparavant, il eût facilement douté de sa paternité; maintenant, rien ne lui ferait abdiquer cette souveraineté qui satisfait son amour-propre en même temps que ses instincts les plus profonds.

— Tu as raison. Mais comment gagner cette date?

— Un moyen me vient à l'esprit. Il est simple et parfait.

Venez vous installer à Beaumont-le-Château, après avoir révélé à M. Catillon et à M. Bolagny l'état de Madeleine. Déjà leurs réactions sur cette nouvelle vous donneront de précieuses indications. Vous expliquerez que le médecin exige le départ immédiat de Madeleine pour la campagne. La légitime préoccupation de sauvegarder votre réputation contre les curiosités et les commérages des petites villes vous permettra d'exiger de ces messieurs une extrême discrétion. Visites espacées, courtes, jamais imprévues; aucun risque de rencontre, de conflit, d'indiscrétions. Vous attendrez tranquillement les événements.

— L'idée est excellente.

— Dès demain, je vous trouverai une gentille maison, un peu en dehors de la ville, à la lisière de la forêt. Bien entendu, vous n'emmenez pas votre bonne qui ne manquerait point de bavarder. Là-bas, on trouve facilement des Polonaises qui ne savent pas un mot de français. Pour vous, ce sera parfait. Tu acceptes?

— De tout cœur, et avec reconnaissance. Si tu savais quel poids tu viens de m'enlever! Tu es un amour, Pierre; il faut que je t'embrasse.

Elle se pencha vers Ravenel qui, assis sur le divan, dégustait un nouveau verre d'armagnac. De son bras libre, il retint sa cousine et la fit s'asseoir près de lui. Les souvenirs qu'il avait remués, et aussi les petits verres qu'il avait bus, le troublaient. A son tour, il voulut embrasser Louise; ses baisers s'attardaient, retrouvaient d'anciens nids de caresses; ses gestes s'enhardirent; Mme Vauberlain se défendait mollement. Sur une attaque plus précise, elle se dégagea vivement :

— Laisse-moi; pas devant Guillaume!

En face d'eux, dans son cadre, Vauberlain, chevauchant sa chaise, le cigare aux doigts, les regardait, épanoui dans son sourire avantageux.

Pierre, furieux, se leva.

— L'animal, grogna-t-il, même mort, il faut qu'il em... bête le monde!

Enervé, il arpentait le salon, les mains derrière le dos, la tête baissée. Chaque fois qu'il passait devant le portrait, il la relevait et lançait de nouvelles invectives.

Louise désolée tentait de l'apaiser. Les mots demeuraient sans effet; l'offre timide d'un nouveau verre d'armagnac n'eut pas plus de succès. A chaque tentative, elle était rabrouée par Pierre qui continuait sa déambulation de fauve en cage.

— Tu vas me donner la migraine, dit-elle, plaintive.

— Tu ne penses qu'à toi, risposta-t-il durement, en accélérant le pas.

La marche finit par le calmer. Sur une sonnerie de la pendule, il s'arrêta.

— Quatre heures, déjà! J'ai juste le temps de gagner la gare. Allons, au revoir!

Louise se rapprocha de lui.

— Pierre, nous n'allons pas nous quitter ainsi. Embrasse-moi.

Il le fit mollement.

— Mieux que cela. A la bonne heure. La paix est faite? Je puis toujours compter sur toi?

— Oui. Dès demain, comme je te l'ai promis, je chercherai une maison pour vous et je la trouverai. A bientôt...

Il gagna l'antichambre, prit rapidement son manteau, son chapeau et sortit.

Comme il allait fermer la porte, il se retourna.

— Dis donc, Louise, le portrait... tu le laisseras ici...

— Je te le promets. D'ailleurs Guillaume détestait la province.

JOSÉ THÉRY.

(A suivre.)

REVUE DE LA QUINZAINE

LITTÉRATURE

Charles Maurras : *Prologue d'un Essai sur la critique*, La Porte Etroite. — Charles Maurras : *Dictionnaire politique et critique* établi par les soins de Pierre Chardon, A la Cité des Livres. — Dr Charles Gillouin : *Journal d'un Chrétien-philosophe*, avec une introduction de René Gillouin, Nouvelle Librairie Française. — Emile Zavie : *D'Arkhangel au Golfe Persique*, Gallimard.

Voltaire a laissé des pages de critique qu'on relit avec volupté. Il n'en raillait pas moins la critique comme il raillait toutes choses. On se souvient de la phrase célèbre où il compare les critiques aux langueyeurs de porc. M. Maurras qui est poète et non seulement poète au sens étroit du mot, mais poète par l'aptitude à tressaillir en accord avec les rythmes du monde; M. Maurras qui est artiste et qui sait jouer des mots, de leurs coloris et de leur musique avec science et délicatesse; M. Maurras qui nous a donné des impressions de voyage où il révèle une manière de sentir originale et spontanée en face des aspects variés du monde; M. Maurras, le théoricien politique qui a construit un ensemble doctrinal de grande allure; eh bien, M. Maurras considère peut-être comme le plus beau fleuron de sa couronne intellectuelle et artistique le titre de critique! M. Maurras est un esprit plein de surprises. A première vue, il est un de ces écrivains qui vous éblouissent par leur clarté, leur netteté et la fermeté des idées qui se présentent de face, sans faux fuyant, sans équivoque. Et puis, on ne tarde pas à pressentir bien des cachettes, bien des replis, bien des inflexions de voix à l'usage de ceux qui ont accoutumé de penser la complexité et les oppositions des choses. Je me suis demandé parfois si, derrière le constructeur d'édifices à grandes lignes volontairement simples, il n'y avait pas, au tréfonds de M. Maurras, un grand compréhensif qui çà et là, à l'improviste, glisse une nuance, une reprise de pensée et fait entrevoir par d'étroites

brèches des perspectives inattendues. Je crois qu'il est loin d'être insensible aux choses qui n'entrent pas dans son système lorsqu'elles atteignent une certaine qualité de hauteur et d'aristocratie. Je me suis demandé parfois comment se présenterait M. Maurras le jour où ses idées auraient triomphé, c'est-à-dire le jour où il pourrait considérer que sa tâche de polémiste est accomplie. J'imagine que M. Maurras en des temps où les questions essentielles se seraient posées avec moins d'insistance aurait pu fournir une carrière de dilettante capable de faire chatoyer les idées les plus diverses et j'imagine encore qu'il eût pu réussir une carrière d'artiste expert aux jeux des voluptés...

Mais la passion pour « la chose publique » l'a emporté. Je me souviens d'une page où il conte une des belles journées de sa vie. Dans un site aimé de sa Provence, il s'assied exalté à la pensée de lire parmi la splendeur des choses un livre sur Auguste Comte. Et son esprit fuit dans une ivre rêverie lorsque ses yeux tombent sur une phrase où Comte définit la politique la prépondérance de l'ensemble sur les parties. Une aussi belle définition de la politique est un bonheur pour son âme! Inutile de dire que cette définition de la politique hante assez peu les professionnels de la politique qui devraient la définir l'art de masquer des intérêts particuliers derrière une apparente ferveur pour l'ensemble. Mais passons. Il s'agit de Maurras critique tel qu'il se présente à nous dans son **Prologue d'un Essai sur la critique,** pages qui dormaient dans la *Revue encyclopédique* depuis l'an 1896. Si M. Maurras garde une tendresse extrême pour la critique, c'est que le Maurras politique est né du Maurras critique. Du moins, il ne cesse de l'affirmer. La méditation sur les conditions de réussite de l'œuvre d'art a conduit M. Maurras à méditer sur l'organisation de la cité et à émettre la célèbre formule « Politique d'abord ». Avec beaucoup d'ingéniosité et de souplesse, M. Maurras s'efforce de conférer une éminente dignité à la critique. Il convient de dire qu'à ce point de vue, M. Maurras est dépassé par un poète qui fait les délices de nos surréalistes, le fameux Lautréamont lui-même qui écrivit : « Les jugements sur la poésie ont plus de valeur que la poésie. Ils sont la philosophie de la poésie. » Avec

plus de modération que l'auteur des *Chants de Maldoror*, M. Maurras se contente de mettre le grand critique sur le même plan que le grand poète. Le poète crée en empruntant ses matériaux à l'Univers; le critique crée en empruntant ses matériaux aux œuvres d'art.

Le poète fait si l'on veut l'abrégé de la substance de l'Univers. Il traduit, il nous rend sensibles les beautés possibles ou réelles du monde. Mais le critique extrait l'essence de cette essence de beauté.

Il est bien évident que dans la critique tout comme dans les autres genres, il est des œuvres qui naissent pour mourir et d'autres pour durer. On pourrait s'interroger sur les qualités qui confèrent la durée à certaines pages de critique. Dès qu'un essai de critique atteint au style, à la perfection et à l'originalité de l'expression, il peut prétendre lui aussi à la beauté formelle et à ce point de solidité dans la langue qui, selon Boileau, fait durer les ouvrages. Si vous avez sensibilité et maîtrise du verbe, vous pouvez écrire une page éternelle sur le charme racinien tout aussi bien que sur le charme de la forêt qui s'éveille... Si vous êtes moraliste pénétrant, vous pourrez en méditant sur Hermione et Phèdre découvrir de nouvelles profondeurs dans le monde des passions. Si vous avez le don de vie, vous pourrez camper d'une manière originale et hallucinée Balzac et Rimbaud qui deviendront des personnages nouveaux tout comme l'avare éternel prend une vie nouvelle avec Balzac. Et si vous existez vraiment, n'ayez crainte, vous dessinerez vous-même votre portrait en cours de route, et vous vous confesserez plus que vous ne le pensez... Tout au long des soixante volumes de cette Comédie humaine qu'est l'œuvre de Sainte-Beuve, il a dessiné par des milliers de touches un personnage humain aussi curieux à sa manière que ce La Fontaine qui se peint au fil de ses Fables. Le don de création est inhérent à certains individus et non à certains genres. Et cependant, si l'opinion de M. Maurras est d'un bon sens évident, je voudrais n'y pas adhérer trop complètement. C'est d'ailleurs un impérieux besoin de mon esprit de ne pas adopter trop parfaitement une idée qui me semble vraie. Je regrette que Sainte-Beuve

ait interrompu si tôt sa carrière d'écrivain d'imagination... Je tremble à la pensée qu'un Stendhal qui d'abord se fit remarquer par le mordant et l'originalité de sa critique aurait pu ne pas écrire *le Rouge et le Noir*...

Avec beaucoup de finesse, M. Maurras remet à leur juste place la critique historique et la critique prétendue scientifique d'un Brunetière. On ne peut qu'applaudir. Evidemment, la tragédie racinienne reflète d'une certaine manière le XVIIe siècle, mais ce n'est qu'un aspect secondaire. Si l'on veut s'instruire sur le XVIIe siècle, on a mieux à faire qu'à lire *Bajazet*. L'élément d'inestimable valeur, dans la tragédie de Racine, c'est l'élément spécifiquement racinien; ce sont des miracles qui n'ont eu lieu qu'une fois : l'alliance paradoxale du plus lucide génie d'analyse à la poésie la plus sensuelle, voire la plus fiévreuse; l'union des plus subtiles délicatesses à ce qu'il y a de plus trouble et de plus cruel dans la nature humaine; la hardiesse terrible du regard jointe à l'élégance souveraine de la diction; les plus fraîches, les plus gracieuses mélodies frissonnant sur le feu des profondeurs... Je citerais aisément cent miracles que Racine et lui seul accomplit avec une telle aisance qu'on ne songe point à y faire attention. Dix fois, cent fois, il bande l'arc d'Ulysse et cela tout en restant largement humain. Non, Pyrrhus et Oreste ne m'intéressent pas comme courtisans du XVIIe siècle. Les personnages raciniens me passionnent parce que toute découverte psychologique nouvelle et tout enrichissement de moi-même par l'expérience me font découvrir en eux de nouvelles profondeurs.

On prend plaisir à voir M. Maurras affirmer que la critique est avant tout affaire de sensibilité. Non, jamais principes n'ont pu suppléer la sensibilité. J'approuve une affirmation comme celle-ci : « M. Lévêque estime qu'il y a en nous un type précis, immobile et tombé du ciel qui représente la beauté et auquel nous comparons les ouvrages avant de dire qu'ils sont beaux ou laids. Il ne semble point voir que le jugement esthétique est chose bien plus délicate, encore que plus simple : un cas de sensibilité. » De toute évidence, un critique dont la sensibilité ne réagit pas devant les œuvres d'art peut disserter avec rectitude, sa critique n'aura jamais

cette fleur de volupté qui est inséparable de la notion d'art. Et faute de sentir, il pourra avec une logique parfaite se tromper fort doctement!

M. Maurras demande au critique de juger franchement, de prononcer courageusement des verdicts. Je serais moins sévère que lui pour la critique qu'il appelle descriptive et pour la critique impressionniste. Personnellement, je me sentirais quelque tendresse pour une critique assez difficile à définir et qui serait une sorte d'agile va et vient entre l'œuvre qu'une âme éclaire de ses lumières propres et cette âme qui mue sous les rayons venus de l'œuvre. J'ai rêvé souvent d'une critique qui fût une sorte d'entrelacement symphonique d'examens lucides, de rêveries un peu vagabondes, de jugements et de frémissements, d'analyses et de lyrisme discret, une critique qui fût l'expression d'une sorte de drame multiplement nuancé entre cette chose qui vit : l'œuvre et cette autre chose qui vit : l'âme qui réagit devant elle. J'aime à sentir dans une étude critique la chaude étreinte, le jeu complexe de résistances, de luttes et d'accords qui naît de la rencontre entre êtres vivants...

Au critique, M. Maurras demande avant tout la possession du goût. Le critique en qui le goût est infusé jusqu'aux ultimes profondeurs atteint dans sa critique au naturel. Et voici une jolie définition du parfait critique : « Celui-là ne suit d'autre maître que son plaisir. Ce qui lui plaît est adopté sans hésitation; il s'abandonne au naturel avec une confiance naïve. Il ne soupçonne même pas qu'il puisse se tromper, car il sait et pense qu'il a bon goût. »

Fonder une critique sur le goût, c'est affirmer du coup une esthétique de la perfection; c'est affirmer la réalité de ce « point de perfection » dont parlait La Bruyère et sur lequel on peut s'entendre. Un monde de discussions s'ouvrirait. A mon avis, la notion de goût est une notion dont on ne peut se passer et c'est une notion à laquelle on ne peut s'assujettir. Le goût me semble tout à la fois utile et insuffisant. Nietzsche voyait la vie « par delà le Bien et le Mal ». Il est des cas artistiques qui sont eux aussi au delà du bon et du mauvais goût...

Le **Dictionnaire politique et critique** est en dehors de

ma chronique par la majeure partie de sa substance. Composé par le labeur bénédictin de Pierre Chardon, il groupera quand tous les fascicules auront paru des milliers de fragments éparpillés dans la presse tout au long d'une laborieuse carrière. Un livre d'ailleurs aussi utile aux adversaires de M. Maurras qu'à ses partisans. Une mine d'idées sur toutes les questions qui assiègent l'homme d'aujourd'hui. Dans le fascicule 4, sur laquestion de la critique qui nous occupe aujourd'hui, je trouve une profusion de vues qui toutes méritent d'être méditées. Que je glane quelques-unes de ces formules bien frappées qui accusent quelque grand trait de la doctrine ou au contraire suggèrent une nuance inattendue :

Nulle digne critique n'applique des principes morts à des œuvres vivantes.

Sur les vertus de courage et de probité du critique :

Tel le jongleur de Notre-Dame qui jonglait de son mieux pour la Vierge-Marie, l'analyste doit commencer par analyser avec soin, le critique par critiquer. Cela avec la dernière sévérité.

Sur l'enthousiasme en critique :

Nous avons toujours professé que le principe du jugement littéraire était de se livrer, quand il le faut, au mouvement de l'enthousiasme et de l'admiration. Nous ne connaissons pas d'injustice comparable à celle qui retient de justes passions en présence de ce qui est beau.

Sur une certaine forme de critique :

Le critique qui consent à refléter les livres sans y mêler du sien, sans réagir sous leur lecture tombe plus bas que la bourrique. Il devient un simple miroir.

Aux âmes méditatives, je recommande un remarquable livre précédé d'une remarquable préface (Dr. Charles Gillouin : **Journal d'un chrétien philosophe, 1915-1921,** Introduction de René Gillouin). Dans l'introduction, M. René Gillouin nous trace de son frère défunt un portrait riche et nuancé, semé d'aperçus profonds. On ne saurait imaginer une vie intérieure plus intense que celle du Dr. Charles

Gillouin. Pour cette belle nature contemplative qui était aussi une nature active, la méditation était la vie même. Ses idées sont des palpitations d'âme. Le problème de notre destin, la question du sens et de la valeur de la vie ne cessaient de hanter son esprit. Et il n'est point de page où ne s'affirme un amour désintéressé et ardent des hommes. Les pensées qui constituent ce livre n'étaient pas destinées à l'impression. C'est pourquoi elles peignent naïvement et fortement un homme qui se présente sans le moindre apprêt. Ce tendre est doué d'un regard souvent hardi et sur le monde d'aujourd'hui, il émet des jugements dépourvus de mollesse. Et l'on se dit que ce monde d'aujourd'hui doit mériter peu d'indulgence pour susciter en cette âme charitable et désintéressée pareilles colères.

Glanons quelques remarques :

Marrakech, 23 janvier 1921. Arrivé au Maroc depuis 15 jours... Ce qui me frappe, c'est une civilisation indolente, sans machinisme, moins dure au fond pour l'individu, moins sacrifiante que la nôtre, faite de sacrifices involontaires, de moins en moins consentis...

...Le Christianisme a répandu dans le monde une immense capacité de sacrifice. Voyant cela, quelques habiles se sont dit : « Le travail de ces braves gens nous fera une vie confortable. » Comme ce plan réussissait et que l'industrie multipliait les moyens de jouissance, l'orgueil de la vie n'a plus connu de bornes, et, comme un meurtrier s'est asservi sans scrupules les multitudes...

Le Christianisme même a été « intégré » par le monde. Il est devenu élément d'un système violent...

Un dur réquisitoire est dirigé contre cette corruption de l'esprit chrétien qu'est devenu le protestantisme et surtout le calvinisme. Le Dr Gillouin reproche à la Réforme d'avoir abouti à une véritable sanctification de l'argent et à une alliance avec la ploutocratie. Il tourne en dérision cette camelote hypocrite qui eut nom pragmatisme. Il met à nu les vices d'âme que griment le « moralisme » et le « légalisme ». En ce sens, on peut rapprocher son livre du terrible roman de Sinclair Lewis (*Elmer Gantry*) récemment traduit en français.

Ploutocratie, Rationalisme, Moralisme, dit-il... Trois fruits du Protestantisme, trois trahisons de l'Evangile...

Il ajoute :

La réforme a biffé la condamnation que l'Evangile porte sur la richesse, comme elle a biffé les privilèges spirituels de la pauvreté. Elle a rassuré les riches. Elle a déplacé l'axe spirituel du monde en faisant d'eux les sauveurs des pauvres. La Réforme calviniste, car la réforme luthérienne a eu au moins la sagesse de rester muette à ce sujet.

Dans une page magistrale, M. René Gillouin montre l'intérêt très actuel de ce livre qui est « une critique » et « un essai de reconstruction ».

J'ai goûté tout particulièrement telles remarques d'une savoureuse et pénétrante psychologie et j'ai préféré par-dessus tout les passages du livre où ce chrétien ardent montre qu'il sait voir les choses humaines autrement qu'en fanatique :

Racine, La Fontaine se convertissent après avoir fait leur œuvre. Heureusement ! Combien il serait regrettable que notre La Fontaine eût été entravé de dogmes et de confesseurs.

On réimprime le curieux livre de M. Emile Zavie **Aventures de cinquante Français d'Archangel au Golfe Persique.** La guerre valut à M. Emile Zavie une bien extraordinaire odyssée qu'il nous conte avec verve et humour. Cinquante Français débarquent à Arkhangel et pénètrent en Russie en juin 1917 à l'époque du plus beau chaos. Les voilà pour ainsi dire perdus dans ce pays inconnu où nul ne sait ce qu'ils viennent faire, alors qu'eux-mêmes sont fort embarrassés d'eux-mêmes. On les dirige vers le Caucase où il y a encore de vagues opérations. Tantôt on les prend pour des Allemands, tantôt pour des Autrichiens, tantôt pour des Anglais... Ils séjournent longuement à Tiflis et sur les bords du lac d'Ourmiah. Le voyage fut mouvementé. Il fut même agrémenté de quelques dangers imprévus et s'il fut d'une parfaite inutilité, il permit du moins à M. Emile Zavie de faire des études nuancées de psychologie féminine sur des Russes, des Géorgiennes, des Caucasiennes, des Arméniennes...

C'est bien quelque chose lorsqu'une mission en pays étranger permet à un écrivain qui sait voir et qui sent de faire une moisson de tableaux, d'idées et d'impressions!

GABRIEL BRUNET.

LES POÈMES

Fernand Gregh : *La Gloire du Cœur*, Flammarion. — Henri Strentz : *Complaintes pour les Innocents*, « Editions Pythagore ». — Gabriel Sarrazin : *L'Hymne Suprême*, « Collection la Primevère ». — Pierre Camo : *Heptaméron poétique*, « la Muse française ».

Voici des années, certes, que la réputation de Fernand Gregh n'est plus à faire, et ne saurait légitimement être combattue. A ces débuts, il a connu des adversaires, ils se sont ralliés. Quelles sont les causes de cette réputation incontestée, à quelles qualités intrinsèques de son talent se rattachent-elles? Le recueil de poèmes qu'il vient de publier, **la Gloire du Cœur,** apporte à cette recherche l'élément le plus décisif et le plus convaincant.

Répartissons les poètes, vrais ou prétendus, sans considération au mérite véritable d'aucun, en trois catégories. Ceux qui émeuvent la sensibilité, ceux qui exaltent l'intelligence, ceux qui participent de façon plus ou moins marquée aux deux modes opposés. Le titre même du recueil de Fernand Gregh nous préserve de songer à le classer dans la catégorie des poètes délibérément et exclusivement intellectuels. Son ambition est de toucher le cœur du lecteur et, très souvent, il y parvient sans le moindre effort. Néanmoins il n'y a jamais chez lui de ces vers chevrotants ou larmoyants par-dessous qui font état de ce fonds vulgaire que la plupart des humains laissent attendrir ou lamenter en eux au moindre appel grossièrement pathétique; il n'exploite aucun moyen de sentimentalité mélodramatique; et comme, d'une distinction naturelle qui lui est propre, son art de lettré, de penseur, bien qu'il ne pose pas spécialement à l'être, ne saurait être que d'une essence des plus raffinées, c'est à coup sûr dans la catégorie non des purs sensibles, mais dans celle où se combinent les deux tendances, qu'il convient de ranger Fernand Gregh. Cela suffit-il? Non. Tandis qu'il s'estime soi-même et se présente au lecteur ambitieux plutôt de la « gloire du cœur » que de « la gloire de l'esprit », on sent partout l'intelligence,

la réflexion, la raison, non pas, à coup sûr, déterminer les élans, les effusions de son cœur, mais les tempérer, les gouverner, les assagir, les épurer. Et cette qualité vraiment d'humaniste, cette attitude qui lui est aussi essentielle qu'elle le fut aux lyriques hellènes marque son œuvre d'un signe et d'un attrait fixant d'autant mieux l'attention et la sympathie que le poète ne semble pas de lui-même s'en rendre compte.

De plus, partout son souffle poétique s'enflamme de cette sorte de pathétique continu dont s'exaltent les vers les plus passionnés d'Alfred de Musset. Ceci ne provient pas d'une recherche volontaire, mais d'un don inné et qu'on ne saurait acquérir. Le danger, auquel Gregh précédemment ne s'est point toujours dérobé, c'est de s'y laisser égarer par trop d'abandon. Est-ce une conséquence de la maturité? Dans le volume nouveau, le poète domine son art et maîtrise ses dons; il en use et largement, mais sans leur céder en victime ou en possédé.

Un hommage en souvenir à l'invocation initiale du *De Natura Rerum* « auguste volupté des hommes et des dieux », Vénus,

Vénus antique, toi que célébrait Lucrèce,
Auguste volupté des hommes et des dieux,
C'est toi qui, comme aux temps de Rome et de la Grèce,
Danses dans notre pas et brilles dans nos yeux.

C'est toi qui fais aussi notre raison féconde...

Réminiscences du passé, avec ce poème entre tous remarquable *Le plus long Jour*, où les pensées, les désirs, les exaltations du poète fondent en la volupté magnanime de la beauté des choses, dans l'enveloppement heureux de ces longues heures estivales, comme en suspens entre la joie divine et le terrestre amour; des nostalgies de pays lointains visités ou regrettés, la tendresse des sites d'Ile-de-France familiers et délicieux, la trace soudaine, inévitable d'une douleur entre toutes la plus cruelle, mais l'attentive présence de la femme chérie, des enfants, la voix réconfortante de la musique, la présence chaleureuse et toujours mobile de la lumière et des ombres, n'est-ce tout cela, de quoi combler une existence, et, quand on en a su jouir et les bénir et les aimer comme fait

Fernand Gregh, pourquoi sans cesse en revenir à son passé, et aux regrets; il faut vivre, ô Poète! jusqu'au suprême jour et se dire, se répéter de tant de frissons, de toutes les extases qui furent éphémères ou décevantes :

> L'essentiel n'est pas de les avoir connues
> Ces douceurs que le temps fût venu m'enlever :
> Elles seraient au loin, et je les auraies eues;
> Je garde en moi *cela* qui me les fit rêver,
> La Poésie...

Ah, n'en doutez pas, Gregh, n'en doutez pas, poètes, nous avons eu, nous avons en nous, et pour toujours, la bonne part!

Moins d'exaltation que de pénétration, moins d'essor vers l'illimité ou l'insaisissable que de sympathie amusée et attendrie pour les humbles, les mobiles qui les font agir, leurs mœurs, leurs pensées tranquilles, et la paix d'une atmosphère sans rides, aux confins de la ville et de la campagne; ils sont peu attirés par les séductions perfides des jouissances apparentes et plus tentés par les voluptés réminiscentes de la fleur et du cours d'eau. Que de féeries parmi ces régions et dans ces cœurs, nul voyant n'y saurait être plus sensible qu'Henri Strentz, et ne les évoquerait mieux qu'il ne fait dans ses parfaites **Complaintes pour les Innocents** : *Complaintes dolentes et candides,*

> J'ai la crainte affreuse
> De mourir demain :
> Mourir par tes mains,
> Oh! la mort heureuse!
>
> . . . .
>
> J'ai la crainte exquise
> D'en finir demain :
> Mourir par tes mains,
> Ma grâce est conquise!

Complaintes en l'honneur de la Danse, de Pierrot, de la Lune et de Paris, complaintes à plusieurs voix, complaintes des quatre âges, complaintes de tous les temps, tout cela est souriant et plaintif, compatissant et généreux, et doué de cette grâce de vision, de caresse, de demi-sourire et d'expression mesurée en toute justesse qui est du personnel et trop discret

talent d'Henri Strentz — égal à ce Hans Pipp dont il sut recueillir l'ingénu *Théâtre*, l'apanage le plus remarquable et toujours attachant.

La Chanson du Poète Errant, les Ombres du Soir, Vers le Monde Invisible et,, cette fois, formant la seconde partie de *Derniers Poèmes en Prose*, ceux qu'il réunit sous le titre **l'Hymne Suprême,** s'ajoutent, dans l'œuvre de Gabriel Sarrazin, à ce qu'il dénomme justement ses *Romans-Poèmes,* avec celui-ci, de premier ordre, saisissant, inoubliable et, comment dire mieux? grandiose d'élan et de plénitude, *Mémoires d'un Centaure* que ne saurait oublier quiconque un jour l'aura lu. Le poète en ses poèmes d'extase, de passion, de désir et de gratitude célèbre l'enchantement des heures qu'ont emplies les apparitions sur la terre, à ses regards, de la beauté de la femme; d'elle se dégage la gloire de l'inspiration héroïque et de l'idée.

C'est, comme l'exprime l'auteur, « le grand amour extatique des moines et des chevaliers » — et plus encore, sans doute, Gabriel Sarrazin nous le prouve, qui n'a été à proprement parler ni un moine ni un chevalier, « le grand amour extatique des poètes », ce qui, à mon sentiment, est beaucoup plus enviable.

Des souvenirs, des visions de forme, de couleur, d'enchantements et d'appels, et le cœur s'en emplit, et vibre, le songe apaisé se prolonge, le passé se nuance de promesse, l'avenir s'y unit; il n'y a plus de solitude, ni de départ, ni d'exil, ou, mieux encore, à l'apparition renouvelée des yeux, messagers d'un autre monde, émanation de l'Invisible, « mon exil pleura dans mon âme : j'avais vu des yeux éternels... ».

Pierre Camo, à la poursuite de Cadences nouvelles, compose de poèmes volontaires, nets et précis, la plupart, son **Heptaméron Poétique.** Emu par la fraîcheur mobile et l'agrément libre de chansons ou de pastourelles, il évoque, en des rythmes brisés, virevoltant, reployés et vivaces

La belle que Colin Muset
Célébra sur son flageolet
De saucelet,
La jeune pucelle plus belle
Que la fille au roi de Tudèle,

Dites, poètes, mes amis,
Où donc est-elle?
Dans quel jardin du Paradis?

Parfois, le rythme un peu, à mon avis, se fige. Je comprends le dessein du poète de n'admettre en ces chansons qu'un parler le plus simple et le plus direct, mais je crains qu'il s'abuse et ne réalise pas *un chant* en fractionnant périodiquement une phrase telle que celle-ci, où je ne vois que de la prose, en dépit des rimes ou assonances :

« Cette maison vendue et ce parc dévasté qui furent la propriété d'une grande famille éteinte ou dispersée, comment en souffrir la pensée sans un déchirement affreux, en revoyant quels parvenus y tiennent la place de ceux qui ne sont plus? »

Je m'empresse d'ajouter que, la plupart du temps, Camo ne succombe pas à ce que je tiens pour une erreur et, soit en couleur, soit en ingénuité du sentiment, il n'a rien perdu de ses grandes qualités de vision et de rendu pittoresque; il les importe adroitement dans ses rythmes les plus libres; il les met en valeur dans ses odes, ses stances, comme autrefois, au voyage, à la montagne natale, à l'amitié, au souvenir. Et je signalerai la perfection pleine, sûre, magistrale, en particulier, de ses deux *Tombeaux* élevés, l'un à Marc Lafargue, l'autre à Charles Derennes :

Comment eût-il dormi, notre Charles Derennes,
Lorsque sur chaque bord des ondes souterraines
Tant de poètes se levaient pour l'accueillir,
Et que venue à lui, la sombre Perséphone
Dès le seuil du jardin l'invitait à cueillir
La pomme au goût de cendre et la noire anémone?

ANDRÉ FONTAINAS.

LES ROMANS

Edouard Estaunié : *Madame Clapain*, Librairie Académique Perrin. — François Mauriac : *Le Nœud de Vipères*, Bernard Grasset. — Marcel Arland : *Antarès*, Librairie Gallimard. — René Trintzius : *Le Septième Jour*, Librairie Gallimard. — Tristan Remy : *Sainte-Marie-des-Flots*, Librairie Valois. — Pierre Guédy et Moïse Twersky : *Israël à New-York*, Les Œuvres Représentatives. — Henri Schmitt : *Une vocation*, Les Œuvres Représentatives.

Après avoir atteint avec *L'Infirme aux mains de lumière* le

sommet de sa pensée philosophique ou, plus justement, métaphyque sinon religieuse, M. Edouard Estaunié, dans ses dernières œuvres, s'est ingénié à suivre le destin dans ses démarches obscures, tortueuses même, pour surprendre nos âmes et les renouveler en les violentant. Rien d'indifférent, pour lui, dans les événements parfois médiocres en apparence, qui s'accomplissent autour de nous. Plus insidieux que la grâce dans sa façon de nous frapper, le hasard ne néglige aucune élément pour parvenir à son but qui est l'élévation, la purification par le désintéressement des élus de Dieu. Car tous les êtres ne sont pas prédestinés, comme on sait. Exemple les sœurs Cadifon, Ursule et Ida, du nouveau roman de M. Estaunié, **Madame Clapain.** En effet, la fatalité qui entre chez ces demoiselles dans leur petite maison de Langres, sous les traits d'une pensionnaire inquiétante et taciturne, ne les affecte pas de la même façon. Du suicide de cette femme énigmatique que lui avait recommandée une autre sœur, sage-femme à Tonnerre, Ursule recueille seulement des ennuis matériels. Ida, au contraire, qui s'était opposée à sa réception, est bouleversée de fond en comble... Ida a commencé par avoir en méfiance, puis a bientôt haï Mme Clapain qui n'est venue chez elle, semble-t-il, que pour y susciter le trouble, et dont la mort inexplicable a provoqué les commérages, éveillé les soupçons des Langrois. Il y avait plus qu'une hostilité bourgeoise dans sa résistance à l'entrée de l'étrangère dans sa maison; plus que de l'antipathie, même : quelque chose comme une sourde révolte contre une force qu'elle sentait qui allait violer sa conscience; la peur, enfin, d'un inconnu plein de mystère, l'amour dont elle n'avait eu l'idée que par les livres... Voilà Ida, il est vrai, naître à une vie nouvelle; se révéler active, ingénieuse, rusée... que dis-je? audacieuse! elle, la provinciale timorée. C'est que, dans l'enquête à laquelle elle se livre pour découvrir le secret de Mme Clapain, elle collabore avec un galant commissaire de police qui n'a vu en elle qu'une aventure possible, mais qui a fait germer dans son cœur des sentiments d'autant plus profonds qu'ils sont tardifs. Partie pour se laver des perfides insinuations d'une voisine qui veut l'obliger à vendre sa maison; partie pour obéir, aussi, à l'appel du « chant des matelots », c'est pri-

vée de tout ce qu'elle espérait, humiliée et déçue qu'elle rentre au port, mais enrichie, en revanche, d'une âme qu'elle ne se soupçonnait pas... Elle se fait la complice de son ennemie. C'est que Mme Clapain a aimé, non seulement jusqu'au vol et au crime, ce qui serait encore assez banal, malgré tout, mais jusqu'à l'absolu sacrifice. Elle a été mère au point de renoncer à être connue de la fille dont elle a payé le bonheur de l'Enfer; au point de nier, même, l'existence de cette enfant chérie! Devant un si sublime oubli de soi, que comptent les petites blessures d'Ida? Grâce à Mme Clapain, « le cachot d'égoïsme et de vanité » où elle avait enseveli sa jeunesse s'est ouvert. Elle a fait plus que de cesser de haïr : ayant introduit dans sa solitude un fantôme, elle connaît, avec la joie d'admirer, la douceur de donner sans espoir de retour. Reconnaissons, ici, l'accent de l'*Ascension de M. Baslèvre* et de l'*Infirme aux mains de lumière*. Mais avec quel art patient et ingénieux jusque dans son obstination, M. Estaunié nous conduit au bout, je ne dirai pas de sa démonstration — quoique son récit puisse paraître trop concerté, selon l'esthétique nouvelle — mais de sa parabole. Sa maîtrise est telle qu'il peut se permettre, sans nuire à la crédibilité de ce récit, de mêler à chaque instant sa voix à celle de ses personnages, ou d'ironiser, en sourdine, en soulignant, à la façon du chœur antique, le sens de leurs actes et des événements qui déclenchent, contrarient ou entravent ceux-ci. Un beau livre; un des plus dramatiques, dans sa couleur balzacienne, et des mieux agencés que M. Estaunié ait écrits.

Je faisais cette remarque, tout à l'heure, que le Hasard (ou ce que nous nous plaisons à appeler ainsi) use de moyens plus détournés que la grâce pour toucher l'homme. Mais cet homme n'est pas seulement le pécheur endurci. Il est très souvent, au contraire, l'élu qui s'ignore, et qu'une enveloppe de médiocrité, plus qu'une carapace de vices empêchait de sentir le rayon d'en haut. Or, toute la différence entre la foi catholique orthodoxe de M. François Mauriac et la pensée chrétienne, assez libre, de M. Edouard Estaunié réside en ceci que Dieu, chez l'un, emploie à ses fins la grâce, tandis qu'il emploie chez l'autre le hasard... Au rebours d'Ida Cadifon qui n'était, avant l'entrée de Mme Clapain chez elle, qu'une petite

provinciale quelconque, le héros du nouveau roman de M. Mauriac, **Le nœud de vipères,** a toutes les apparences d'un véritable monstre. Ce vieil avocat, mari haineux par vanité blessée, père tyrannique, avare en outre, n'est point de ces tièdes que Léon Bloy disait vomir. Certes, son entourage ne fait rien pour lui inspirer de bons sentiments. Sa femme le méprise, si elle ne le déteste, et ses enfants (à part une espèce de sainte qui mourra fillette) n'ont d'autre idée que de le dépouiller de sa fortune. L'hypocrite ou sot conformisme religieux de sa famille achève de l'exaspérer, et l'incite à faire parade d'anticléricalisme. Vipères intérieures, vipères extérieures. A serpents, serpent et demi. Mais les passions du vieil avocat ne sont que des passions factices ou d'emprunt. Bon, au fond, comme le lui dit un pauvre prêtre; avide d'amour, même, il joue à être plus méchant que les méchants par qui il souffre. Mais il est dupe ou plutôt victime de son personnage. Plus odieux que les damnés pour lesquels il se damne. Est-ce une façon de rédimer leurs crimes que d'essayer de les éclipser? Il fait fausse route, comme vous pensez bien — et nous nous en apercevons avant lui. S'il pouvait nous entendre, nous lui dirions de renoncer à sa vengeance et d'abandonner sa fortune, pour commencer, comme la jeune fille de *La joie* disait à sa grand'mère de lui remettre les clefs avec lesquelles elle dormait... Aux sentiments douloureux qui fleurissent dans sa sécheresse, nous devinons tout de suite, malgré le tact ou la discrétion de M. Mauriac qu'il souffre pour son rachat et que « quelqu'un l'a pris par la main, le tire à soi... » Si le surnaturel qui opère en lui se manifeste par des signes évidents, c'est qu'il relève de la psychologie, à proprement parler. Le romancier, quelque habile qu'il soit, ne saurait nous donner le change, en la matière, autrement il commettrait une faute contre son art. A cause de la lucidité, de l'extrême rigueur des analyses du héros de M. Mauriac, nous suivons le cheminement de la conversion dans son âme bien avant le coup de grâce qui le foudroie, comme il est en train d'écrire sa confession, ce qui revient à dire que nous sommes mieux informés que lui des sentiments nouveaux qui s'éveillent dans son cœur. Rien de pareil, dans le cas de Mlle Califon. Nous la voyons rompre sa

chrysalide, mais sans savoir où, devenue papillon, la conduira son vol. Quelque chose s'accomplit d'extérieur à elle, qui agit sur elle en retour. L'occulte procède comme une force indépendante de l'être dans *Mme Clapain;* et il y a du mystère, en un mot, dans ce roman, tandis qu'il n'y en a pas dans *Le nœud de vipères*. C'est directement que Dieu y a affaire à l'homme. Prenons-le donc pour ce qu'il est : la très vigoureuse étude d'un cas de conscience, en même temps qu'un roman de mœurs; car M. Mauriac — écrivain édifiant, à certains égards — est aussi observateur des hommes et de la famille, dans un milieu déterminé, celui des riches bourgeois de la région bordelaise. C'est la vérité, non seulement psychologique mais sociale, dans laquelle il trempe, qui sauve son roman comme les précédents, de la convention, ou qui nous voile ce qu'il y a d'arbitraire en lui, de subjectif, à tout le moins. Il procède d'une vue de l'esprit, d'une conviction spirituelle, si l'on préfère, et je ne dis pas du tout cela pour rabaisser son mérite. Je suis persuadé, au contraire, qu'une œuvre romanesque n'a de valeur que lorsqu'on peut voir en elle une projection, dans la réalité, d'une idée ou d'un sentiment préconçu... L'art n'admet pas l'objectivité absolue. Il s'accommoderait, plutôt, du contraire. Mais pour ce qui est du roman, en particulier, s'il lui faut éviter la thèse, il ne saurait se dispenser de fournir un témoignage. Et l'imagination du romancier doit jouer autant que sa mémoire, sa sensibilité que sa sincérité ou son impartialité. Il ne peut pas plus se dispenser d'être absent de son œuvre que ne l'est Dieu de la création. Une telle affirmation n'est point pour déplaire à M. Mauriac qui a dit du romancier ce que le kabbaliste Fludd avait dit, avant lui, de l'homme tout court : « il est le singe de Dieu... » *Le nœud de vipères* n'est pas, dans sa rigueur, le plus pathétique des récits de M. Mauriac, mais le plus fort, peut-être; le plus habilement et le plus magistralement traité. Il y a de tout dans ce sombre livre d'un grand artiste, et qui ne nous laisse entrevoir le ciel que par une petite ouverture : une peinture du désespoir de l'homme enfermé dans sa haine; une peinture de l'avarice et de l'envie et comme je l'ai dit, de la famille. Mais quelle férocité dans cette dernière! Comme le bon ange de l'admirable sonnet de Baudelaire, M. Mauriac

que je rapprochais naguère du poète des *Fleurs du Mal,* nous prend rudement par les cheveux pour nous faire connaître la règle. Il s'en faut, cependant, que la sienne soit celle de la masse des pratiquants. Car on ne saurait parler de faux dévots. C'est très naïvement que la plupart des catholiques croient plaire à Dieu parce qu'ils se conforment à la lettre du dogme, tandis qu'ils pèchent contre l'esprit de la religion. Ils ont réduit la foi à une série de pieuses pratiques, et ils l'ont rompue aux exigences de leurs intérêts les plus mesquins. M. Mauriac ne le leur envoie pas dire. *Le nœud de vipères* n'est pas moins dur pour le troupeau que ne l'était *La grande peur des bien pensants* pour ses pasteurs...

Si le petit roman de M. Marcel Arland, **Antarès,** fait songer au *Grand Meaulnes,* d'Alain Fournier, ce n'est pas qu'il lui ressemble, mais c'est qu'il est plein, comme ce chef-d'œuvre, de mystère et de poésie, et c'est aussi que le héros en est un enfant à la recherche d'un « royaume perdu ». Cet enfant parle à travers l'homme qu'il est devenu ou dont il est le père, pour reprendre le mot de Wordsworth et l'admirable est que sa voix nous parvienne dans toute sa fraîcheur, par ce truchement raisonnable. L'âme qui s'exprime, ici, n'a rien perdu, il est vrai, de sa sensibilité ni de sa naïveté. Ce qu'elle a vu ou imaginé, éprouvé ou rêvé, elle nous le dit en se servant d'images appropriées pour le dire..... Images frêles, à la fois troubles et lumineuses, et du plus grand charme. Revenu au pays de son enfance, le héros de M. Arland évoque des fantômes : une vieille fille bizarre, un peu folle, peut-être; un couple d'amants honnis par leur famille; leur suicide... Mais seul, l'homme meurt, et la jeune femme, après l'avoir pleuré au cimetière, tant que son chagrin lui suffisait, part pour d'autres aventures, peut-être, obéissant à l'appel de la vie... Une tristesse profonde — celle qu'inspire le sentiment de l'insincérité de nos renoncements et de la fugacité de tout — se dégage de ce récit discret, discret à ce point que l'on regrette d'y rencontrer quelques traits qui, si peu appuyés qu'ils soient, se fondent mal dans l'ensemble. Mais M. Arland fait deviner plus qu'il ne dit. Il *suggère,* pour parler comme les symbolistes, avec un

art d'une extrême délicatesse et son livre est de la qualité la plus rare.

On se tromperait si l'on ne voyait dans le roman de M. René Trintzius, **Le septième jour,** qui se passe en vingt-quatre heures, une redite du célèbre livre de Céard. Il y a autre chose, il est vrai, que du naturalisme dans ce roman d'un dimanche, le dimanche de misérables employés de banque esclaves à tel point d'un travail abrutissant, qu'ils en traînent encore plus lourdement le boulet dans la liberté. Un seul des héros de M. Trintzius s'évade, et c'est en se noyant dans la Seine, avec la fiancée dont la médiocrité de sa condition lui interdit de faire une épouse. M. Trintzius découpe avec beaucoup d'adresse les petites scènes de son film, mais que ses personnages sont vilains! Vieux cocu qui se console de sa disgrâce en collectionnant des cartes postales; demoiselle aigrie par le célibat, et qui cultive la lettre anonyme; bossu sans entrailles, qui promène sa dérisoire élégance de maisons closes en maisons closes, etc... Une satire, évidemment, Mais la piété qui semble l'inspirer grimace comme la haine...

Outre le poème de Verhaeren sur les chalands, je connais de Robert-Louis Stevenson, dans son *Inland Voyage,* de bien jolies pages sur la vie errante des mariniers, et c'est parce que les péniches qu'on voit descendre ou remonter le cours des fleuves et des canaux m'ont toujours fait rêver, que j'ai lu avec sympathie le roman de M. Tristan Remy : **Sainte-Marie-des-Flots.** Hélas! si ce roman évoque avec pittoresque le monde des travailleurs des quais, il m'a un peu déçu d'être plus parisien et plus parisien de La Villette que fluvial, si j'ose ainsi dire. La péniche de M. Remy est amarrée, en effet, au quai d'un « des ports » du quartier cher à M. Jules Romains, et j'eusse aimé la voir glisser entre les deux rives de la Seine. « Fuir là-bas, fuir... » Mais M. Remy est informé, et il a de la bonne humeur et de la sensibilité, sans sensiblerie. Je le loue, enfin, de ne pas abuser de l'argot, si je suis tenté, en revanche, de lui reprocher d'écrire un français assez négligé, en dépit de ses imparfaits du subjonctif.

M. Moïse Twersky, l'auteur en collaboration avec M. André Billy de *L'épopée de Ménaché Foïgel* (histoire d'un juif

russe qui vient tenter fortune en France), s'est associé, cette fois, M. Pierre Guédy pour écrire **Israël à New-York,** autre histoire de Juif, mais qui a pour théâtre le Nouveau Continent. J'imagine que M. Twersky compose seul ses livres, et que ce sont les écrivains français qu'il s'adjoint qui les lui corrigent. Il arrive à ceux-ci d'être négligents, comme c'est le cas dans le présent volume, et de laisser, par exemple, « il souria » pour « il sourit » (p. 128). N'importe. La documentation des récits de M. Twersky est pittoresque, et l'on prend plaisir à sa narration pleine d'humour des aventures de Leiser Perlstein dans la grande cité américaine, avant la guerre de 1914-18. Tour à tour employé dans une usine à boyaux, et chez un pharmacien, puis représentant de commerce, Perlstein, qui finit roi du Champagne « casher », fréquente à New-York d'impayables individus en des lieux dignes de servir de cadre à Charly Chaplin.

Ce n'est pas l'histoire d'**Une vocation,** mais celle d'une vocation manquée que nous conte M. Henri Schmitt. Son héros s'aperçoit de bonne heure, c'est-à-dire avant l'ordination, qu'il n'a pas l'étoffe d'un ecclésiastique, et que c'est à une illusion qu'il s'est abandonné en entrant au séminaire. L'amour le réclame impérieusement, et il a bien raison d'obéir à son appel puisqu'il trouve, grâce à lui, le bonheur. Simplement écrit, le roman de M. Schmitt contient un tableau qui n'est guère séduisant, mais que je crois fidèle, de la vie des jeunes gens destinés à la prêtrise. Il se pourrait, au surplus, qu'il fût inspiré par la réalité. Le ton des lettres qu'il renferme le donne à penser, du moins.

JOHN CHARPENTIER.

THÉATRE

Belle-de-Nuit, trois actes de M. Pierre Wolff au Théâtre de l'Athénée. — *Le Foulard jaune,* un acte de Léon Lemonnier à la Salle des Fêtes Susset.

Est-il bon, est-il mauvais pour le dernier ouvrage de M. Pierre Wolff d'avoir paru au cours de la quinzaine où nous venions de vivre plusieurs jours entiers dans la familiarité de Diderot en lisant le maître livre que M. André Billy lui avait justement consacré? La plupart n'y auront pas pris

garde, mais sans cela aurais-je pour ma part remarqué si nettement que le sujet de **Belle-de-Nuit** est celui-là même que développe la magnifique histoire de Mme de la Pommeraye qui est dans *Jacques le Fataliste?* J'ai repris le volume et j'ai relu cet épisode surprenant, beaucoup moins parce que je voulais le comparer à la comédie de M. Wolff, ce qui eût été d'une cruauté superflue, que parce que Billy m'avait envoûté par la magie de ce livre qui donne une impression si authentique et si objective de talent. Le talent! Quel beau mot, quoique si galvaudé. Mais il reprend ici son plein sens. C'est lui qui nous fournit l'illusion de la présence réelle du personnage étudié. Le livre ouvert, ce n'est pas avec une création littéraire que l'on prend contact : on aborde un homme même. On le voit, on l'entend surtout. Il bouge, il parle. Sa société l'environne, on pense en faire partie et compter au nombre de ses amis parce que l'on serait tout disposé à considérer comme le sien propre ce personnage bruyant et mouvant qui remue autant d'air que d'idées.

S'il nous apparaît tel et doué d'une vie si authentique, c'est que, pour raconter son histoire, Billy s'est mis à son école. Il parvient à dégager une physionomie d'un récit fort vif, coupé de dialogues et mené dans un train extrêmement alerte, si bien que l'on parvient à la dernière page sans remarquer que l'on vient de lire dans ce même train un ouvrage des plus étendus, extrêmement nourri de faits comme de réflexions.

On pourrait en dire autant de *Jacques le Fataliste.* Ce n'est pas un livre court. D'ailleurs, tous les petits romans du XVIIIe siècle, que ce soit *Candide* ou le *Sopha,* nous surprennent par leur copieuse abondance. En vérité, le roman français n'a pas attendu Romain Rolland, ni Proust, ni d'autres pour être long, et l'on regrette seulement que ces derniers n'aient point su être longs à la façon de Voltaire, de Crébillon, ou de Diderot.

Quant à M. Pierre Wolff, ce que l'on regrette pour lui, c'est qu'il n'ait point hérité de ce dernier maître l'art de construire et de modeler une figure. On assure que cet auteur a tenu un certain rang au siècle dernier. On rattache au

'héâtre Libre son nom qui eut, paraît-il, quelque pouvoir ur un public à peu près disparu.

Ah! que de réputations s'effacent sans laisser de trace. Il aurait là un beau sujet de méditation pour l'Ecclésiaste. Iais sans doute l'a-t-il faite. Et si l'on se reportait aux uvrages anciens de M. Wolff, peut-être aussi leur reconaîtrait-on une qualité qui manque à celui d'aujourd'hui. 'est un travail gros et sommaire où les vraisemblances sont ort peu ménagées.

La vindicative Mme de la Pommeraye se proposait de aire épouser à l'homme dont elle avait à se plaindre une lle perdue.

Trahi par Jean, son meilleur ami, Claude entreprend de pousser dans les bras d'une fille des rues, qu'il qualifie ar une ingénieuse métaphore de belle-de-nuit. Ce serait aire preuve d'une rigueur inutile que de mener un parallèle suivi entre ces deux aventures. Il ferait voir que hez un bon auteur, ce qui importe, c'est le progrès d'un entiment et celui d'une activité. Les mouvements qui agitent Ime de la Pommeraye, le détail de ses démarches, ce qu'elle ense, la longue patience, d'autres diraient le génie, avec aquelle elle exécute son dessein, voilà ce qui rend humaine ette aventure invraisemblable, qui fut peut-être vraie.

Pour éviter d'analyser ce qui se passe dans le cœur de laude, l'ouvrier diabolique de *Belle-de-Nuit,* M. Wolff l'a ait silencieux et énigmatique. Ce monsieur ne dit jamais ien, ne s'explique pas, se tait avec insistance. Admirable étour, car l'on peut bien prêter des pensées ingénieuses à uelqu'un qui n'en exprime aucune. En résumé, cette coméie est exactement de celles qui font rêver de parler d'autre hose. Mais...

Précédé à cette place par de rares écrivains, je pense à hacun d'eux chaque fois que je me trouve en présence d'un ujet qu'il eût beaucoup mieux traité que moi. J'envie auourd'hui celui qui savait si bien parler d'autre chose à ropos de tout. Malheureusement, n'est pas discursif qui eut. C'est tout un art, ou plutôt c'est un caractère. Il suffit, ira-t-on, d'écrire tout ce qui vous passe par la tête. Et s'il

ne vous y passe rien? De laisser courir votre plume. Et si votre plume est lente et ne veut courir?

A vrai dire, voilà ce qu'il faut : être de ceux qui pensent la plume à la main, qui peuvent accueillir dans le même temps qu'ils les fixent sur le papier les idées qui s'associent dans leur tête. Tel était ce Diderot dont Billy nous parlait, en qui les idées foisonnaient au cours de son travail, de telle sorte qu'il lui fallait noter dans les marges de son manuscrit celles qu'il devrait exposer tout à l'heure. Mais si vous appartenez à la catégorie fort honorable aussi de ceux qui ruminent congrument avant de prendre la plume, qui construisent dans leur cerveau la chronique ou l'essai qu'ils vont rédiger, qui en connaissent le mot final avant d'écrire le premier et qui ne s'installent à leur table que pour mettre au net, si je puis dire, ce qu'ils viennent de méditer, dans ce cas n'espérez jamais compter dans la société de ces charmants discoureurs qui surprennent leur lecteur par la démarche imprévue de leur improvisation. Des improvisateurs, oui, voilà ce qu'ils sont, ces esprits prestes et vagabonds. Ils écrivent comme parle un causeur, rencontrant tour à tour l'anecdote, le trait ou la réflexion. Ils se trouvent au bout du compte très loin de ce qui vient de donner le branle à leur pensée, comme portés par un coup d'aile à une distance bien plus grande que celle où me voici laborieusement venu depuis cette *Belle-de-Nuit* dont j'aurais de meilleure façon voulu ne point parler.

Certaines gens prétendent que l'on peut ne s'y pas déplaire. Je m'y trouvais quant à moi près de la plus spirituelle personne qui soit et qui daignait s'y divertir avec une souveraine indulgence. Elle proposa à mon admiration la dernière robe portée par Mme Soria, et qui était jaune et marron.

§

Tout au bout du quai de Valmy, une société d'amateurs a représenté un acte de M. Léon Lemonnier. Le nom de l'auteur, la contrée où le spectacle se donnait, ce pays de canaux et d'écluses qui donne à tout un quartier de Paris un étrange caractère marinier, le souvenir de l'Hôtel du Nord qui se

ouve quelque part dans ces parages, tout contribuait à ire attendre une grande manifestation populiste : un chef-œuvre du genre, si genre il y a.

L'on s'est trouvé quelque peu déçu : **Le Foulard Jaune** ne elève point de l'esthétique populiste. C'est une sombre stoire policière qui se déroule chez des gardes forestiers. n sait que le garde-chasse, le garde-forestier et le braconer relèvent de la mieux assise des conventions dramatiques romanesques. Je ne m'explique même pas très bien l'orine de leur prestige littéraire. Pourquoi sont-ils voués à uer un rôle dans un si grand nombre d'histoires imaginées? à n'est pas la question pour le moment. L'anecdote conçue ar M. Lemonnier est des plus curieuses. Un policier pousse n assassin à commettre un second meurtre pour l'amener reconnaître qu'il en a déjà commis un premier. C'est une nception qui me semble fort étrange.

J'aimerais m'étendre sur la façon dont jouent les comé-ens amateurs. Leurs défauts diffèrent extrêmement de ceux ue les professionnels font voir. Il serait bien instructif de s comparer, mais je n'en ai plus le loisir. Je me contenterai e noter pour le moment que Mlle Sylvie Ménil se laisse sassiner avec une résignation peureuse, pleine de grâce et e sensibilité.

PIERRE LIÈVRE.

LE MOUVEMENT SCIENTIFIQUE

Abbé Léon Tolmer : *les Becs Croisés en Normandie*, Jouan et Bigot, Caen. — P. Vayssière : *les Sauterelles*, La Terre et la Vie, Société Éditions Géographiques, Maritimes et Coloniales. — E. L. Bouvier : *Menace de l'Insecte*, Revue générale des Sciences, janvier 1932.

Au mois d'août 1930, les journaux de Paris annonçaient : La récolte des pommes dans le canton d'Evrecy vient d'être duite à néant à la suite d'une invasion d'Oiseaux appelés cs-crochus, venant de l'Allemagne du Nord. Ces Oiseaux sont abattus sur les vergers, détruisant tous les fruits pour extraire les pépins. A la Préfecture, on envisage certaines esures pour parer à ce fléau. » Mais bientôt le mal s'étend. s « plants » de la campagne de Caen, les « cours » du pont Auge, les « enclos » de la Manche, les « vergers » de la ine-Inférieure, de l'Orne et de l'Eure, reçoivent la visite de s indésirables.

L'abbé Tolmer vient de consacrer un curieux livre aux **Becs-Croisés;** il y est question de biologie, de folklore et d'histoire.

A quelle cause attribuer le croisement du bec chez les Oiseaux? En général il est considéré comme une adaptation à un régime alimentaire spécial; on y a vu aussi un caractère pathologique acquis devenu héréditaire, ou une mutation de hasard qui n'apporte à l'animal ni aide, ni gêne.

Le Bec-Croisé commun habite les forêts de Conifères; il se nourrit exclusivement des graines des Pins et quelquefois il s'attaque à celles des Epicéas, des Sapins et des Mélèzes. Mais il y a deux autres espèces. En France, on ne les rencontre qu'accidentellement, car ils habitent normalement les pays froids ou les montagnes des pays tempérés, là où poussent les forêts de conifères. On les trouve au Groenland, en Suède, en Pologne, en Allemagne, en Suisse près de Saint-Gall, à Trente dans le Tyrol, et aussi parfois dans les Alpes et les Pyrénées.

Ce sont, pour employer une expression de Buffon, les « Bohémiens des Oiseaux ». Ils arrivent dans une forêt, choisissent la meilleure place, s'y installent pour un certain temps;; un beau jour, ils partent aussi subitement qu'ils sont arrivés. Leurs migrations sont très irrégulières et indépendantes des saisons; dans leurs voyages, ils arrivent parfois jusqu'en Italie ou en Espagne. Pourquoi le Bec-Croisé abandonne-t-il ses grandes forêts du Nord qui lui donnent en tout temps l'abri et la pâture? Mystère. Et pourquoi tant d'invasions de la Normandie?

L'abbé Tolmer nous en raconte dans son livre toute l'histoire depuis le moyen âge. En 1129 parut en Normandie « une innombrable quantité d'Oiseaux qui volaient par bandes et occupaient dans l'air un vaste espace »; on vit là « le présage du schisme futur qui allait partager l'Eglise entre les prétendants du Saint-Siège ». De même, en 1509 et 1618. Fin juillet 1618, il s'est passé une « histoire admirable et prodigieuse » : des bandes d'Oiseaux extraordinaires et inconnus s'abattirent sur la Normandie; ils étaient si nombreux que « l'abondance en obscurcissait l'air et le rendait ténébreux comme autrefois il arriva en Egypte, au temps de la mission

des mouches et des moucherons »; ce fut là « un avertissement notable arrivé de la part du Ciel que Dieu sans doute est courroucé contre son peuple et veut l'admonester à pénitence par la démonstration des signes et prodiges ». Au XIXe siècle, invasions en 1810, en 1829-30, en 1835, en 1838, en 1855, en 1868, en 1870, en 1877, etc., etc.

Un dernier chapitre du livre de l'abbé Tolmer s'intitule : « Les Becs-Croisés dans la Légende et dans l'Art. » Les Becs-Croisés ont leur folklore. En présence du caractère, très spécial, du croisement de leur bec, en présence des dégâts qui ont suivi leur passage, les imaginations se sont donné libre cours. *Aves mirabiles,* telle est l'expression qui a jailli spontanée sous la plume des chroniqueurs, pour désigner ces Oiseaux migrateurs.

L'abbé Tolmer a recherché en vain dans les sculptures des églises de Normandie la représentation de ces oiseaux de malheur. Il fait observer ceci. Dans l'art gothique, l'imagier reproduit, dans la flore ornementale, le modèle qu'il vient de cueillir, fougère, arum, belladone, plantain, cresson, nénuphar, mais l'animal, à de très rares exceptions près, reste imaginaire et symbolique. Les oiseaux des rétables sont tous du même type.

§

Les migrations des insectes comme celles des oiseaux comportent encore bien des mystères.

Je parlais récemment ici d'une Revue d'Histoire Naturelle illustrée, *la Terre et la Vie.* Des lecteurs m'ont demandé par qui elle était éditée? Par la Société d'Editions Géographiques, Maritimes et Coloniales. Or, précisément, M. Paul Vayssière y a fait paraître un article fort intéressant sur les mœurs des **Sauterelles.** En Afrique, des dégâts fort importants sont commis par deux espèces sédentaires, le Criquet marocain et le Criquet arboricole, et par deux espèces migratrices, le Criquet migrateur et le Criquet pèlerin. Le Criquet marocain, petite Sauterelle, se multiplie parfois sur place si abondamment qu'il oblige le service de défense des cultures à organiser une lutte acharnée; il ne s'éloigne jamais beaucoup de ses foyers permanents de multiplication; on le trouve

aussi en Europe en de nombreux points de la côte méditerranéenne : en Espagne, en Italie, en Grèce, et même en France.

En Afrique occidentale, une grosse espèce, le Criquet arboricole, s'attaque aux arbres : une colonie dévaste un arbre, puis passe au suivant, et ainsi de proche en proche.

Des travaux récents ont modifié complètement les idées que l'on avait sur les Sauterelles migratrices couramment, les naturalistes ont mis sur le compte de la recherche de la nourriture l'arrivée dans les régions cultivées de bandes compactes, qui ne trouveraient plus à s'alimenter dans les localités où elles se sont formées. Or, il paraît que cette croyance n'est pas soutenable. On a prétendu également que les Sauterelles tendent à fuir les régions permanentes infestées de parasites. Mais qu'entend-on par « régions permanentes » et quels sont les parasites des Sauterelles?

On connaissait deux espèces voisines, le Criquet migrateur et le Criquet danois; la première est bien connue pour se déplacer en essaims très compacts et sur de grandes distances; la seconde, au contraire, existe sur un aire géographique immense, mais toujours à l'état d'individus isolés qui ne quittent pas leur lieu de naissance. Mais voici qu'un biologiste fort distingué, M. Uvarov, vient de montrer que ces deux espèces constituent les deux maillons extrêmes d'une chaîne, dont il a pu trouver tous les maillons intermédiaires. Dans l'évolution de certaines espèces, on pourrait même observer une phase solitaire et sédentaire et une phase grégaire et migratrice. Il arrive que, sous certaines conditions extérieures dont la plupart sont encore inconnues, des Sauterelles solitaires et sédentaires se mettent à se multiplier activement, les individus des nouvelles générations restant étroitement groupés; la vie grégaire semble alors avoir pour conséquence les migrations, et celles-ci dépendent de facteurs fort complexes. Mais dans la suite des générations, on peut revenir au type solitaire. Aux deux phases correspondent des caractères morphologiques et de coloration différents.

On parle souvent d' « instinct grégaire », d' « instinct migrateur », le mot instinct s'efforce de masquer notre igno-

rance au sujet du déterminisme des phénomènes que je viens d'indiquer.

§

Dans un récent numéro de la *Revue générale des Sciences,* M. E. L. Bouvier consacre un article enthousiaste à un livre remarquable publié par M. L. O. Howard, directeur honoraire du Service entomologique au Département de l'Agriculture des Etats-Unis, the **Insect Menace** (Century C°, New-York).

En quoi consiste la menace de l'insecte? Elle se manifeste sous des formes multiples, surtout par la destruction des produits qui, directement ou indirectement, servent à la subsistance et au bien-être de l'homme. Les dommages causés de la sorte dépassent toute idée : 2.000 millions de dollars rien qu'aux Etats-Unis; « sur chaque jour de travail à la ferme, dans le jardin ou au verger, deux heures vont à nourrir ces convives non invités ».

Et pourtant les Insectes nous paraissent si infimes. C'est justement à leur petite taille qu'ils doivent leur puissance et leurs avantages. Petits, grâce à leur structure, les Insectes ont une croissance rapide; les générations se succèdent rapidement. D'après les évaluations de M. Howard, une femelle hivernante de Mouche commune peut avoir fin septembre 6 milliards de descendants; d'après M. Roubaud, pour neuf générations de la Mouche commune, comprises entre le 1er mai et le 21 septembre, il y aurait 4.000 trillions d'individus.

Le nombre des espèces d'insectes est plus considérable que le nombre des espèces de tous les autres groupes du règne animal. En 1878, le nombre d'espèces d'insectes décrits s'élevait à 338.000; aujourd'hui il doit dépasser le million; mais M. Howard envisage la possibilité de 4 millions d'espèces d'Insectes.

Ici, M. Bouvier, grand admirateur de Maeterlinck, cite le poète :

> L'Insecte n'appartient pas à notre monde. Les autres animaux, les plantes même, ne nous semblent pas totalement étrangers. Malgré tout, nous sentons en eux une certaine fraternité terrestre. Ils surprennent, émerveillent souvent, mais ne bouleversent pas

de fond en comble notre pensée. L'Insecte, lui, apporte quelque chose qui n'a pas l'air d'appartenir aux habitudes, à la morale, à la psychologie de notre globe. On dirait qu'il vient d'une autre planète plus monstrueuse, plus énergique, plus insensée, plus atroce, plus infernale que la nôtre...

GEORGES BOHN.

SCIENCE SOCIALE

Marquès-Rivière : *La Trahison spirituelle de la franc-maçonnerie*, Editions des Portiques. — Léon de Poncins : *Refusé par la presse*, Ed. Al. Rédier. — Ligue civique : *Trois vœux constitutionnels*, Journal des Débats, 25 février 1932. — Mémento.

Ce que M. Marquès-Rivière appelle **La Trahison spirituelle de la Franc-maçonnerie,** c'est le fait pour cette grande Société ésotérique d'avoir abdiqué ses anciennes ambitions d'ordre élevé, qui la faisaient se vanter d'être « la dépositaire de traditions secrètes et profondes et le dernier refuge de la spiritualité et de la mystique en Occident » et de n'être plus à cette heure « qu'un nid d'intrigues politiques, un foyer d'arrivisme, de basse police et de petite muflerie ». Si l'on enlève ce dernier mot, qui est un peu injurieux, la phrase de l'auteur est, hélas! exacte, et son jugement ne peut qu'être approuvé par tous les gens un peu au courant de la question.

Pendant longtemps, la franc-maçonnerie a fait figure de secte philosophique et même théosophique, et l'on pouvait alors lui accorder quelque considération, car le secret dont elle s'enveloppait s'expliquait et s'excusait par le caractère de dureté que présentait alors l'exercice de l'autorité publique. Ni au XIIIe siècle ni même au XVIIIe, il ne fallait plaisanter avec le trône et l'autel.

Il y a d'ailleurs beaucoup d'obscurité dans ces origines lointaines de la franc-maçonnerie. Se rattache-t-elle véritablement aux Templiers du moyen-âge? Notre auteur avoue qu'il l'ignore et je crois qu'il est sage de dire comme lui. Michelet croyait que le Temple avait abandonné la cause du Christ pour celle de Mahom, et il semble bien qu'à défaut d'une trahison générale et concertée, il y avait eu beaucoup de déviations particulières, dont les agents du roi Philippe le Bel tirèrent parti contre l'ordre. Mais il serait excessif,

d'abord, de prétendre que les Templiers voulaient détruire le Christianisme au profit d'un monothéisme judéo-mahométan, et ensuite et surtout que les francs-maçons d'aujourd'hui se rattachent à ces vieux compagnons de Jacques de Molay. D'après Albert Lantoine, historien autorisé de la franc-maçonnerie, ce serait la publication de l'ouvrage de Dupuy sur les Templiers en 1713 qui aurait donné aux francs-maçons, alors naissants, l'idée de se rattacher au vieil ordre de chevalerie. Ces francs-maçons du XVIII[e] siècle étaient eux-mêmes assez divers; il y en avait qui conspiraient pour le rétablissement des Stuarts en Ecosse (et ce serait d'eux que viendrait le Rite écossais actuel), et d'autres qui, en Allemagne, s'adonnaient à l'occultisme (et il y eut là beaucoup de juifs et de révolutionnaires illuminés, comme le Bavarois Weishaupt et le chevalier de Knigge), et d'autres enfin qui, en France, tout en tendant la main à leurs frères d'Ecosse et d'Allemagne, voulaient avant tout lutter contre le despotisme monarchique et ecclésiastique et préparèrent ainsi le mouvement de 1789. Comme bien on pense, tout autour de ces groupements importants grouillait une quantité d'aventuriers et de charlatans, comme Casanova et Cagliostro. Le fait de Casanova, menant pendant si longtemps une vie brillante, et trouvant partout des protecteurs prêts à le tirer de tous ses mauvais pas, montre quel était l'avantage de la franc-maçonnerie pour les intrigants habiles et débrouillards de cette époque.

La franc-maçonnerie a-t-elle fait la Révolution française? Certainement non, quoi qu'en disent, des deux côtés, ceux qui ont intérêt à le faire croire. Mounier, qui était certainement plus au courant qu'eux, dit expressément dans un de ses écrits que « les francs-maçons n'ont pas eu la moindre influence sur la Révolution» ni pour les débuts, dont il avait été témoin, ni pour la suite; le grand maître d'alors, Philippe-Egalité, fut bel et bien guillotiné. Mais non moins certainement les francs-maçons qui remplissaient les « sociétés de pensée » (et qui n'étaient pas d'ailleurs alors foncièrement anti-chrétiens) ont eu part à sa préparation. Un historien de la franc-maçonnerie, Gaston Martin, a éclairci tout cela. Pendant la Terreur, le Directoire, le Consulat et l'Em-

pire, la franc-maçonnerie est restée en sommeil, pour ne pas dire en léthargie, mais elle s'est réveillée sous la Restauration, et alors a eu une action de plus en plus combattive en face de la Congrégation, sans qu'on puisse exactement dire lequel des deux lapins a commencé. La révolution de juillet, sans être son œuvre, pas plus que la révolution de 1848, favorisa son progrès, mais, pendant les deux règnes de Louis-Philippe et de Napoléon III, elle resta sagement à l'ombre du pouvoir et dans l'ombre.

C'est en somme à l'époque du 16 mai 1877 que la franc-maçonnerie devint véritablement une puissance politique, en se posant comme championne de la République contre l'Eglise qu'on pouvait croire championne de la Royauté. Presque tous les 363 étaient francs-maçons, et les diverses poussées d'anticléricalisme sous les ministères Ferry, Brisson, Bourgeois, Combes, etc., ne peuvent s'expliquer que par l'action persistante des Loges, servie par les circonstances du boulangisme, du dreyfusisme, de l'internationalisme, etc. Ce n'est qu'aux élections de 1919 que, pour la première fois, nous eûmes une Chambre d'esprit indépendant; et ce ne fut pas pour longtemps, car aux élections de 1924 les Loges reprirent la majorité; et si elles la reperdirent en 1928, elles espèrent bien la reconquérir tout prochainement.

Aujourd'hui, en effet, la franc-maçonnerie se confond complètement avec les partis radical-socialiste et socialiste, en s'opposant aux autres républicains. C'est la lutte éternelle chez nous des jacobins et des libéraux, qui aujourd'hui s'appellent cartellistes et modérés (ceux-ci qualifiés réactionnaires, bien entendu, par leurs adversaires). Mais la force de la franc-maçonnerie n'est pas tant dans la majorité instable de la Chambre que dans la majorité beaucoup plus stable du Sénat et aussi de la haute Administration. Si on pouvait dresser ici une statistique de personnes (chose impossible puisque la franc-maçonnerie est une société secrète), on verrait que les sept dixièmes au moins des hauts fonctionnaires sont francs-maçons. Il serait même bien étonnant que les préfets ne le soient pas tous, jusqu'au dernier. Et comme ce sont les préfets qui décident de l'élection des sénateurs, on comprend que la proportion des sénateurs

francs-maçons n'ait fait que grandir depuis un demi-siècle. De même, comme ce sont les hauts fonctionnaires qui, en fait, cooptent leurs collègues, la même proportion va en augmentant dans leur importante catégorie, et c'est pour cela que nous pouvons nous considérer comme toujours gouvernés par la franc-maçonnerie, quoique la Chambre qui arrive à expiration ne soit pas en majorité franc-maçonne.

Ce qui est inacceptable dans cette Société secrète, ce n'est pas sa politique antichrétienne, antireligieuse, anticonservatrice, antilibérale (toutes les opinions sont libres); ce n'est pas non plus le côté ridicule de ses rites et attitudes; le ridicule est d'ailleurs chose si relative! C'est qu'elle est une société secrète. Il n'y a que les malfaiteurs qui se cachent; un club, qui exigerait de ses membres le serment de ne pas révéler ce qu'on y dit et y fait serait un cercle dont ne pourrait faire partie aucun homme ayant quelque dignité; et c'est pour cela qu'un franc-maçon ne peut pas avoir l'estime des passants. Tout ceci, bien entendu, *cum grano solis;* j'ai parmi les francs-maçons d'excellents amis; mais, quand même, on devrait rougir de faire partie d'une bande de gens masqués.

Le livre au titre énigmatique **Refusé par la presse,** de M. Léon de Poncins, se rapporte aussi à la franc-maçonnerie. Ce titre vient de ce que les articles dont se compose le volume ont été refusés par toutes les revues, sauf un seul, qui a paru ici même. L'auteur ajoute que son livre précédent, *Les Forces secrètes de la Révolution : Franc-maçonnerie et Judaïsme,* avait été envoyé à un grand nombre de journaux et revues qui gardèrent à son sujet le silence le plus complet. Même la presse dite de droite s'abstint de le mentionner. Seul, le *Mercure de France* en parla. C'est exact; je me rappelle avoir rendu compte de cet ouvrage en faisant d'ailleurs d'assez importantes réserves, et d'en avoir même signalé la deuxième édition, revue et augmentée. Et ce simple détail que pas un seul journal, pas une seule revue, sauf la nôtre, n'a parlé de ce livre où la franc-maçonnerie était malmenée, semblérait bien prouver qu'il n'est pas bon de s'attaquer aux Loges, et que peut-être bien la franc-maçonnerie est exactement ce que dit M. Marquès-Rivière : « un nid d'intrigues politiques, un foyer d'arrivisme, de basse police et de petite muflerie. »

Malheureusement, on ne voit pas du tout comment on pourrait lutter contre une société secrète sans tomber dans une recherche inquisitoriale qui aurait de gros inconvénients; le problème mériterait d'ailleurs d'être mis à l'étude.

Le *Journal des Débats* du 29 février dernier a reproduit **Trois Vœux de la Ligue civique,** qui sont fort intéressants.

Le premier demande qu'à une législature corresponde un ministère et un seul; lorsqu'un ministère agréé à sa naissance par le Parlement serait renversé, il devrait être procédé soit à la dissolution de la Chambre si c'était elle qui eût refusé sa confiance, soit, si c'est le Sénat, au renvoi devant le corps électoral du tiers renouvelable de cette assemblée.

Je ne suis pas partisan de cette mesure qui serait contraire à la constitution en ce qui concerne le Sénat et qui présenterait de gros inconvénients pour la Chambre. Ce serait déjà beau si l'on obtenait du Gouvernement, nommé pour un an, qu'il ne posât jamais la question de confiance (est-ce qu'on la pose en Suisse? ou en Amérique? pays pourtant très républicains) et que, lorsqu'une des deux Chambres lui refuserait sa confiance, ce fût par un vote distinct et exprès. Ceci n'empêcherait pas des crises ministérielles de se produire d'une façon incongrue, telle la dernière; mais cela en réduirait énormément le nombre. C'est parce qu'un gouvernement n'est pas nommé pour une période fixée d'avance et qu'on se dit avec effroi qu'il peut durer indéfiniment qu'on a envie, dans les milieux politiciens, de le renvoyer.

Le second vœu voudrait qu'à la seule exception du Président du Conseil, ministre sans portefeuille, tous les ministres soient pris en dehors du Parlement.

Pas davantage ne crois-je bonne cette disposition. Le Président du Conseil ministre sans portefeuille? Oui! Et que les autres ministres lui soient subordonnés et soient désolidarisés les uns des autres et le Président d'eux tous, oui encore! Mais pourquoi les prendre hors du Parlement? C'est contraire à la convention constitutionnelle, à la fiction représentative, si on veut. D'autant que les hauts fonctionnaires n'ont pas des mentalités de gouvernants; pour qu'ils l'ac-

uièrent, il faut qu'ils cessent de l'être, pour devenir des eprésentants du corps électoral.

Le troisième vœu demande que toute initiative en matière le dépenses publiques soit réservée au gouvernement et que out vote impliquant une dépense ait lieu au scrutin secret.

Ici, je suis tout à fait de l'avis de ces Messieurs.

Quant aux trois autres réformes constitutionnelles que la Chambre avait votées et que le Sénat repoussait d'avance ivec une colère si calcinée qu'il en a renversé le ministère, qui n'y était d'ailleurs pour rien, le vote obligatoire, le vote les femmes, et le vote au tour unique, elles étaient si simples, si judicieuses et si morales qu'on ne comprendrait pas la conduite des sénateurs si on ne savait pas quels ravages dans les cerveaux peut faire l'esprit politicien.

Le vote obligatoire? Mais rien de plus juste! Un citoyen n'a pas le droit de se désintéresser de la direction des affaires publiques et l'abstentionniste est aussi blâmable que le déserteur, d'autant que le vote obligatoire est le meilleur moyen d'empêcher l'utilisation en fin de journée électorale des bulletins de ces abstentionnistes et aussi des défunts, mais peut-être est-ce cela que voulaient les politiciens.

Le vote des femmes? Puisque les femmes le demandent, de quel droit le leur refuse-t-on? Je vais même plus loin, pour ma part, puisque je donne un bulletin à chaque enfant mineur, le père alors votant pour ses garçonnets et la mère pour ses fillettes. Mais les politiciens frémissaient de terreur à cette idée de la femme votante! Le spectre du confessionnal apparaissait! Ceci semble bien prouver que la majorité des sénateurs a obéi ici à une consigne venant des Loges, et ne réhabilitera pas les francs-maçons aux yeux des femmes, ni même des hommes un tant soit peu sensés.

Le vote au tour unique? Une réforme qui aurait été hautement morale et moralisatrice, le second tour ne servant qu'à de vilains marchandages. Mais ici encore c'eût été la mort électorale de tant de politiciens! On comprend que tous les brasseurs d'intrigues aient fulminé contre le tour unique!

Et je reconnais qu'il faut un certain courage pour rester attaché aux institutions républicaines et démocratiques quand on les voit ainsi déformées et sophistiquées par de tristes

politiciens. Mais les politiciens finiront tôt ou tard par être balayés. Restons donc, loin de toute tyrannie socialiste ou fasciste, fidèles à la République, à la démocratie et à la liberté.

MÉMENTO. — Alexandre Piereteanu : *Traité de mécanique économique.* Marcel Giard. Successivement, l'auteur qui, comme chez nous M. Colson, est à la fois économiste et ingénieur des ponts et chaussées, étudie la production des richesses (capacité et travail : production, consommation et équilibre) et leur répartition (étatisme et libéralisme, etc.) se prononce, en faveur d'un système mixte : « l'étatisme c'est Charybde, le libéralisme, c'est Scylla, la politique économique consiste à naviguer entre les deux rochers ». Soit! et ne chicanons pas l'auteur sur le fait qu'il n'y avait qu'un rocher; mais, tout de même, précisons que, rocher ou tourbillon, l'étatisme est un danger cent fois plus grand pour la société que le libéralisme dont les inconvénients s'atténuent d'eux-mêmes. Mais hélas! combien de gens, ignorants ou passionnés, se refusent à reconnaître tout ceci! — Armand Le Hénaff : *Le Pouvoir politique et les Forces sociales,* Lib. du Recueil Sirey. Docte ouvrage où l'auteur étudie tour à tour la source du pouvoir, sa formation et transformation, son exercice, sa division, sa force ,ainsi que, ce qui est plus intéressant encore, la confusion des pouvoirs soit sous la forme démocratique (Athènes, la Convention, les Soviets; et où l'auteur a-t-il vu que la Convention et les Soviets étaient démocratiques? Tous ont supprimé les élections, la Convention « jusqu'à la paix » et les Soviets jusqu'au triomphe universel du communisme) soit sous la forme autocratique (empire romain, empire français, fascisme : comme il y aurait également à dire ici!) L'auteur, après avoir opposé les pays de séparation absolue des pouvoirs (Empire allemand et Etats-Unis) aux pays de collaboration des pouvoirs (France et Angleterre) se prononce en faveur d'un trait d'union entre les pouvoirs, l'assemblée corporative, qui n'en est pas un du tout; aussi a-t-il grandement raison de ne donner à ces corps professionnels qu'un caractère consultatif et de laisser le dernier mot au Parlement. — Paul Miquel : *De la Patrie et du Patriotisme, ou Constitution et Evolution des Sociétés,* Eugène Figuière. Encore de sages considérations. Toutefois, je me demande si l'auteur, à force de vouloir analyser le patriotisme, ne finit pas par un peu le « fuliginer ». Sa prière finale part d'une belle âme : « O ma patrie..., c'est par toi que je me sens bon à quelque chose, c'est pourquoi je t'aime et je te chéris..., etc., etc. » Victor Hugo,

dans sa splendide pièce de l'*Année terrible*, avait été plus synthétique; après avoir, s'adressant à l'Allemagne, chanté, avec quelle splendeur verbale! sa gloire et sa puissance et son génie, il se tournait vers la France et ne disait qu'un mot, pas même un hémistiche, un mot : « Ma mère! » — D. Z. Manovilski : *Les Partis communistes et la crise du capitalisme*, rapport à la xI[e] assemblée plénière du Comité exécutif de l'Internationale communiste, Bureau d'éditions. On voit ça d'ici. — Jean Baby : *Le Rôle social de l'Eglise*. Collection antireligieuse, Bureau d'éditions. On voit également ça d'ici. Il paraît, si j'en crois la première ligne de l'Introduction, que nous n'avions pas encore de brochure en français écrite d'un point de vue véritablemeent révolutionnaire. La lacune est heureusement comblée. — Georges Goyau : *L'Epanouissement social du Credo*, Desclée de Brouwer. Ce livre contristera violemment le Baby qui a écrit l'ouvrage précédent, un nom pourtant si gentil, Baby! Par contre, il réjouira les ombres de ceux dont il parle, Bossuet, Lamennais et Montalembert, Ozanam, Albert de Mun et Georges Fonsegrives; les lecteurs y trouveront également des pages sur des personnages du monde religieux moins connus, la R. M. Véronique, la R. M. Lamourous, Mlle Tamisier, Dom Bosco, Cottolongo, le P. Delbrel, Paul Lerolle, Léon Harmel, le cardinal Ferrari et l'évêque Julien. — Docteur Marcel Viard : *La Morale pratique*, Editions Calme et Santé. Il faut ici reproduire ce nouveau Décalogue : 1° Connais-toi toi-même; 2° Soumets-toi aux lois; 3° Soigne ton corps; 4° Alterne travail et repos; 5° Observe et juge; 6° Règle tes désirs; 7° Aime tes parents et tes semblables; 8° Respecte toutes les femmes; 9° Protège la vie et le bien d'autrui; 10° Recherche inlassablement la beauté, la bonté et la vérité. — Tout cela est parfait. — Henri-Jules Vincent : *La vie meilleure. L'amélioration individuelle. L'amélioration sociale. Mentalité et esthétique nouvelles*, Marcel Rivière. Egalement très bien. Entre parenthèses, ces deux auteurs, Viard et Vincent, sont des nudistes convaincus. Si tous les nudistes sont comme eux, il ne faut pas se hâter de blâmer leurs groupements. — G. Espé de Metz : *Sa Majesté Demos*, bouffonerie, Mercure de Flandre. Critique très vive et très comique de notre milieu politicien. Ce livre devrait être lu par beaucoup de gens à la veille des élections, de même que le suivant. — Georges Claude : *Souvenirs et enseignements d'une Expérience électorale*, Nouvelle Librairie française. En 1928, M. Georges Claude, le grand savant dont la France est fière, s'est présenté aux élections à Fontainebleau, et il n'eut que 10.300 voix contre un vague politicien radical-socialiste qui en eut 10.500 et qui fut, par conséquent,

élu. Il est certain que de pareilles aventures semblent fâcheuses pour la cause démocratique, mais en réalité, elles prouvent seulement ceci que la démocratie est déjà faussée par tout système d'élection (la vraie démocratie s'exprime par le vote direct sur les projets de loi comme en Suisse), et que notre système électoral à nous est complètement corrompu par l'esprit politicien. Georges Claude rend responsable de son échec « la tourmente radicale et franc-maçonne », et il a parfaitement raison. Notre pauvre pays, si longtemps ligoté par de tristes courtiers électoraux et qui s'en est libéré à grand'peine et très incomplètement, pendant deux législatures, séparées d'ailleurs par une législature aussi politicienne que catastrophique, pourra très bien retomber dans quelques semaines sous le joug des socialistes et socialisants, et ce pourra être de nouveau, et peut-être cette fois définitivement, désastreux. — Anonyme : *Le chemin de fer métropolitain de Paris.* Un luxueux volume illustré et enrichi de nombreux graphiques, sans nom d'éditeur, mais qu'on doit pouvoir se procurer au siège social de la Cie. Le livre est rempli de renseignements techniques. Je n'en extrais que quelques-uns. La longueur des lignes exploitées (voie double) est de 120 kilomètres. Le nombre des voitures, 2.300. Le nombre des agents, 10.000. Le nombre des kilomètres parcourus 140 millions par an. Le nombre des voyageurs transportés par kilomètre : près de 8 millions, New-York n'atteignant que 6, Berlin 5 et demi et Londres un peu plus de 3. De pareilles publications font honneur à leurs auteurs, c'est-à-dire ici, si je ne me trompe, à M. Marcel Ulrich, administrateur délégué de la Cie du Métropolitain.

HENRI MAZEL.

QUESTIONS JURIDIQUES

La nouvelle loi sur le Jury. — L'expression : *Il n'y a plus une seule faute à commettre,* n'est vraie que d'une façon lointainement (si j'ose dire) approximative. Renan explique pourquoi lorsqu'il constate que le spectacle de la bêtise humaine est encore ce qui fait le moins mal comprendre l'incompréhensible notion de l'infini. Et cette expression est particulièrement inexacte en matière de législation criminelle, depuis une quarantaine d'années que nous assistons au sabotage de l'excellent Code d'instruction criminelle, dont la sagesse napoléonienne nous dota. Mais des fautes du calibre de cette loi du 5 mars, laquelle remet au Jury (à raison de douze voix contre les trois de la Cour) la fixation

de la peine, le Législateur n'en commettra pas tous les jours, quelque bonne soit sa volonté.

Si j'en crois les journaux, la Chambre en a, au début d'une séance, adopté la proposition sans débat, en même temps qu'une cinquantaine de projets divers. Il est vrai qu'elle la faisait attendre depuis 1926, époque où le Sénat l'avait votée.

Rien cependant — et surtout pas l'avis des criminalistes — ne poussait le législateur à une pareille faute; rien, en dehors de « vœux » émis par les jurés, vœux moins fréquents d'ailleurs et moins sérieusement manifestés que le public avait fini par le croire. Ces vœux s'appuyaient sur *la crainte de l'énormité de la peine* que pouvait appliquer la Cour; crainte, disait-on, contre laquelle le Jury se prémunissait volontiers en acquittant. En réalité, peu d'acquittements ont été déterminés par cette crainte; mais, quoi qu'il en soit, la dite crainte était-elle raisonnable? — Non.

L'admission des circonstances atténuantes, jointe au repoussé des circonstances aggravantes, a toujours permis d'obtenir des peines faibles. Le Jury a depuis longtemps trouvé chez les membres de la Cour une propension naturelle à l'indulgence, mariée au désir d'être agréable au Jury qu'il fallait bien se garder de mécontenter dans l'affaire d'aujourd'hui, de peur que, par esprit de représailles, il n'aille acquitter demain. Il voyait la Cour depuis longtemps aller au devant de ses désirs. Sur cent arrêts rendus, on en trouverait les deux tiers plus près du minimum de la peine que du maximum; c'est un fait que j'ai vérifié au cours de ma carrière de ministère public. Et pour peu qu'il y eût prétexte, le Jury voyait le président lui poser de ces questions dites « résultant-des-débats » qui vous transforment un meurtre parfaitement caractérisé en simple délit de coups et blessures. Ajoutons qu'il n'y a pas eu, ces dernières années, beaucoup d'exemples où, sachant que le Jury désirait voir accorder le sursis, la Cour s'y voit refusée. Que de fois d'ailleurs, le ministère public (comme on va le voir plus loin) prenait l'initiative de demander le sursis!

En pratique donc, le Jury était non pas toujours, mais très souvent à l'abri de la crainte dont le législateur a fait état.

La nouvelle loi diminuera, faiblement d'ailleurs, le nombre

des acquittements, mais elle accroîtra fortement la faiblesse des sanctions. Elle aboutira à activer, en matière criminelle, la production de cette *poussière de pénalités* qui étouffe le prétoire correctionnel. C'est un grand pas dans la voie de l'Imbécilité judiciaire que nous persistons à dénoncer sans aucun espoir d'y porter le moindre remède et par pur devoir de philosophe.

§

« L'application en sera simple... En cas de verdict affirmatif, le président de la Cour d'assises invitera les membres du Jury à passer dans la chambre des délibérations pour discuter avec les magistrats de l'application de la peine. »

Nous lisons ceci dans *Le Temps* du lundi 8 mars, et le 12 mars *Figaro,* sous la signature de M. Georges Claretie, nous faisait lire :

Hier, pour la première fois, on a vu fonctionner la loi nouvelle permettant aux jurés d'appliquer la peine.

Et ce début, cette première, a montré combien cette loi était mal faite. Déjà tout le monde demande qu'on la modifie.

L'affaire d'hier était la plus simple qu'on pût imaginer : un seul accusé, un seul délit, et le procès a duré deux heures de plus qu'avec l'ancien système, pour se terminer par la même peine.

L'affaire fut jugée à huis clos. Il s'agissait d'un attentat aux mœurs. L'accusé, grand mutilé de guerre, décoré de la Légion d'honneur, était paralysé des deux jambes et d'un bras à la suite de ses blessures.

On l'interrogea. M. l'avocat général Capillery demanda une condamnation légère avec l'application de la loi de sursis. Puis Me Lehmann défendit l'accusé. M. le président Warrain lut les trois questions posées au jury, et celui-ci se retira dans la salle de ses délibérations. Au bout d'une demi-heure, temps normal, ils revinrent avec un verdict de condamnation accordant des circonstances atténuantes.

Jusqu'ici, c'est le cérémonial ordinaire. Puis l'avocat général se lève, demande la loi de sursis; le défenseur fait de même.

— Messieurs les jurés, voulez-vous venir avec la cour dans notre salle de délibération? dit M. Warrain.

Les douze jurés quittent leur banc, suivent les trois robes rouges des magistrats et vont dans la chambre du conseil de la

our d'assises. Là, ils votent. Que se passe-t-il? On ne sait. Mais ls ne doit pas y avoir grandes difficultés, l'avocat général luinême ayant demandé le sursis. Après une demi-heure environ, ls avaient fini leur tour ou leurs tours de vote. Mais, dans 'escalier qui monte vers la salle du jury, on entend des pas ourds. Ce sont les douze jurés qui regagnent leur première chamre de délibération.

Le temps passe bien lentement. Là-haut, les jurés attendent; n chambre du conseil les magistrats attendent. Les jurés ont ondamné à quatre ans de prison avec sursis. Mais cela, on ne e saura que plus tard. Pour l'instant, M. le greffier Wilmes travaille; les autres, tous les autres, attendent et s'ennuient. M. Wilmes écrit, noircit du papier, plusieurs pages. Cela dure une heure, *et c'est, répétons-le, l'affaire la plus simple qu'on puisse trouver*. Mais il faut — c'est la nouvelle loi qui l'impose — que l'arrêt soit rédigé sans désemparer, là, tout de suite, alors que jadis on prenait tout son temps; il faut que le président du jury le signe ainsi que le président des assises. Celui-ci, fort simple, avait quatre pages.

Prochainement, ce seront les jurés qui demanderont, dans de nombreuses pétitions, la réforme de la loi.

Et nous verrons à cette loi bien d'autres inconvénients encore que le législateur n'avait point entrevue. Un exemple entre autres : la relégation s'applique automatiquement à un condamné qui a eu déjà un certain nombre de condamnations. Les jurés voteront-ils sur une condamnation qui doit être automatique? C'est là une des questions qu'on se pose.

Après cette longue séance d'attente, la cour revint en séance — comme autrefois — et condamna l'accusé à quatre ans de prison avec sursis.

J'ai souligné la constatation que l'affaire était la plus simple que l'on puisse imaginer, constatation que M. Georges Claretie a raison de mettre en lumière. Que sera-ce, sitôt que nous sortirons de cette extrême simplicité! Sachez que la loi prévoit une série de votes à rendre jaloux les débats parlementaires. Si après deux tours aucune peine n'a réuni la majorité des voix, on passera à un troisième tour pour lequel la peine la plus forte proposée au tour précédent sera écartée de la délibération. Si, à ce troisième tour, aucune peine n'a encore obtenu la majorité absolue, il sera procédé à un quatrième tour et ainsi de suite, en continuant à écarter

la peine la plus forte jusqu'à ce qu'une peine soit prononcée par la majorité absolue des quinze votants.

Mémento. — *Etiologie de la répression des outrages publics aux bonnes mœurs*, par J. P. Haesaert, professeur de sociologie à l'université de Gand (Coll. « L'Eglantine », 20, rue de Lenglentier, Bruxelles). L'auteur constate que les délits dont il s'agit, prévus et punis par les art. 383 et 385 du Code pénal belge, dans des conditions parentes de celles que relève la loi française, n'étaient pas inscrits dans les lois grecques ni latines, au rebours de ce qui se passait chez les Juifs, « peuple cérébralisé et névrosé ». Il pense que la Gaule du moyen âge les ignorait et que, jusqu'à la Révolution, on les y apercevait à peine. Il estime que, s'ils sont réprimés aujourd'hui, l'influence du Christianisme n'en est pas la cause efficiente, ni le fait que, depuis la Révolution, le goût de l'obscénité se serait accru de façon à devenir un danger social. Pour lui, si la « réprobation de l'obscène » anime l'élite, s'est introduite dans les couches supérieures du populaire, et se trouve sanctionnée par la loi, c'est « le résultat d'un état dépressif qui va de la simple fatigue à la manie caractérisée ». Le législateur favorise une susceptibilité sexuelle qui est de l'ordre morbide. Il y a du vrai; ce n'est pas Rabelais qui eût éprouvé le besoin de l'art. 330 de notre Code pénal, et les art. 383 et 385 du Code belge ne se placent pas sous l'invocation du Manneken Pis. Mais quant au Christianisme, nier que nous lui devions la notion de la pudeur sexuelle me paraît fort excessif; et ce n'est pas ce que j'ai conclu aux chap. VIII et IX de la *Poésie priapique dans l'Antiquité et au Moyen Age*. — Bernard Barbery : *L'Ephémère Seigneur de Caille* (Libr. Perrin). En 1684, Scipion de Brun de Castellane, seigneur de Caille et de Rougon, protestant, pressentant la révocation de l'Edit de Nantes, s'enfuit de Manosque à Lausanne, avec sa famille, dont un fils, Isaac, âgé d'environ quinze ans. En 1696, ce fils décède à Vevey. En 1699, un chenapan doublé d'un abruti, Pierre Mège, prétend être Isaac de Caille. En 1705 (je suppose; l'ouvrage écrit par erreur 1707), le Parlement d'Aix lui reconnaît cette qualité, et le voici en possession des biens de sa prétendue famille à raison de ce qu'il n'a pas oublié de se faire catholique. En 1707, le Conseil du roi casse l'arrêt et le 17 mars 1712 le Parlement de Paris restitue au fourbe sa véritable identité. Il a le bon esprit de mourir tandis que la potence le guette, car, déjà marié sous son nom, il a, en tant qu'Isaac de Caille, épousé une demoiselle bien apparentée dans les noblesses d'épée et de robe aixoises, ce qui explique en partie

l'arrêt d'Aix. M. Barbery a cru devoir présenter l'affaire sous l'angle de l'énigme. Il n'y a aucune énigme là, mais une absurde décision cassée par une décision sensée, l'une et l'autre au cours de circonstances fort curieuses et que le récit de M. Barbery (réserve faite sur sa tendance) rapporte de pittoresque façon. Mais pourquoi romancer quand on peut être historien? — *Les Procès célèbres de l'Espagne*, par Maurice Soulié (Payot). L'un des chapitres de cet intéressant ouvrage relate une supercherie du même genre, genre extrêmement abondant au temps jadis, lequel s'y prêtait. Il s'agit de Gabriel Espinosa, pâtissier à Madrigal, qui se fit passer pour Don Sébastien, roi de Portugal, disparu, en 1578, dans une défaite que lui infligea Mully Abd-el-Malek, sultan du Maroc. Il y gagna d'être le fiancé de doña Anna de Austria, fille naturelle de don Juan d'Autriche et, en 1582, pendu par l'Inquisition. L'ouvrage contient une bonne relation du procès de Francisco Ferrer, en 1909. — *Mémoires d'un Vagabond retraité*, par Pierre Mille (Ed. des Portiques). — Peu de gens ont autant vu, aussi bien retenu et sont capables d'aussi bien conter que l'auteur. A cheval, adolescent, entre l'Ecole de Droit et celle de Médecine, externe à l'hospice Sainte-Anne, il participa à l'examen psychiatrique d'une « kleptomane » qui s'est impayablement, aidée par son avocat et le secrétaire de celui-ci, payé la tête de la Médecine légale et du Parquet. Les pages 229 à 238 de l'ouvrage apportent aussi quelques détails savoureux à l'histoire de l'Affaire Dreyfus. — *Le Citoyen Jaurès*, par Léo Larguier (même éditeur). Toujours brillant et souvent solide, l'auteur de l'admirable *Avant le Déluge* nous donne du grand tribun une photographie parlante et gesticulante. Le rôle de Jaurès au cours de l'Affaire y est noté comme il faut. — *L'Agonisant*, par Henri Deberly (Libr. Gallimard). Les premiers romans de l'auteur semblent écrits en marge des chefs-d'œuvre de Racine, et non seulement celui qui s'intitule *Le supplice de Phèdre* (Prix Goncourt de 1926). L'actuel reste racinien par la psychologie des personnages et par un je ne sais quoi dans la conduite de l'action, qui tient plutôt de la tragédie que du drame. Je le signale ici parce qu'il est échafaudé sur une affaire judiciaire qui se présente, dans son raccourci, vraisemblablement.

MARCEL COULON.

LES REVUES

La Revue de France : le général Rossetti en Russie; le goût de la mort chez un général; un mot affreux de Napoléon; Murat distributeur de montres. — *Le Correspondant :* l'organisation du commerce du thé; les goûteurs de thé. — *La Revue des Pays d'Oc :* singulière réponse d'Hélène à Faust. — Naissance : *Papiers.* — Mémento.

Nous serions fort surpris si les Mémoires du général Rossetti, aide de camp de Murat, publiés par **La Revue de France** (1er avril) n'obtenaient pas un grand succès. Leur auteur est un soldat curieux par son attachement au roi de Naples, attachement tel qu'il passe l'admiration de l'officier pour Napoléon. Il est vrai que la campagne de Russie commençait d'affaiblir cette admiration.

Le général Rossetti note bien des faits d'un accent presque nouveau, encore que l'on ait entendu tous les accents possibles des acteurs de l'épopée napoléonienne. Ceci se passait à la bataille de Borodino :

Pendant que nous étions bloqués dans la redoute et que je faisais donner quelques soins au général Teste, qui venait d'être blessé, le général Dery, ancien aide de camp du Roi et maintenant son capitaine des gardes, vient à moi, les larmes aux yeux, l'air consterné et me saisissant fortement le bras, il me dit :

— Oh! mon bon ami, toujours les autres, et jamais un de nous!...

Ne comprenant nullement ce qu'il voulait dire, je l'engageai à s'expliquer.

— Eh bien, oui, dit-il, Montbrun vient de mourir, et pas un de nous ne sera tué aujourd'hui...

Etonné d'un propos pour le moins bien singulier dans ce moment, je lui répondis :

— Eh, mon Dieu! si tu as une si grande envie de te faire tuer, tu n'as qu'à faire cinquante pas hors de la redoute, et ton affaire sera bientôt faite.

Il ne m'écoute pas davantage, pousse son cheval, sort de la redoute, et bientôt un boulet lui enlève ses fontes de pistolet et le garot de son cheval. Il revient tout content, en disant : « A la bonne heure! » J'ai cru qu'il avait un accès de folie, et ne crois pas m'être trompé, car il se fit tuer, six semaines après, d'une manière à peu près semblable.

Après une description mouvementée de la bataille de la Moskowa, le général Rossetti narre :

Vers les cinq heures, le Roi m'envoya auprès de l'Empereur pour lui dire qu'il pouvait venir visiter le champ de bataille. Napoléon monta à cheval et se rendit au petit pas auprès du Roi. Sur une étendue d'environ une lieue carrée, la terre était couverte de morts et de blessés; on voyait des endroits où des éclats d'obus en brisant une pièce avaient renversé à la fois les hommes et les chevaux. De pareils coups souvent répétés firent un tel ravage, qu'on voyait sur cette plaine des monceaux de cadavres. Le peu d'espace où il n'y en avait pas était rempli par des débris d'armes, de lances, de casques ou de cuirasses, ou bien par des biscaïens, aussi nombreux que des grêlons après un violent orage. Le plus effrayant à voir était l'intérieur des ravins. Presque tous les blessés, par un instinct naturel, s'y étaient traînés, afin d'éviter de nouveaux coups : c'est là que ces malheureux, entassés l'un sur l'autre, privés de secours et nageant dans leur sang, poussaient des gémissements horribles, invoquaient à grands cris la mort.

L'Empereur, après avoir examiné cet affreux champ de bataille, se tourna vers le Roi de Naples et lui dit :

— Je ne le croyais pas si beau!...

L'atroce parole, en vérité!

Aux portes de Moscou, Murat en avant-garde est en contact avec les Cosaques de l'arrière-garde russe. Une halte permet d'entrer en relations :

Nous fûmes bientôt pêle-mêle avec les cosaques de l'arrière-garde, qui se réunirent à nos hussards et leur firent abondamment boire la goutte. Tous les officiers cosaques se groupèrent autour du Roi, qu'ils appelaient le Platoff de l'armée française. Murat était aussi connu dans l'armée russe que dans la nôtre, ce qui était très naturel, car on le voyait tous les jours aux avant-postes, mêlé avec nos tirailleurs.

Un officier cosaque nous raconta que, trois jours avant, ayant placé trois de ses cosaques en embuscade dans un fossé, le Roi s'en approcha et que, arrivé au bord, les cosaques se préparaient à faire feu sur lui, mais qu'il les en empêcha en leur disant : « Ne tirez pas, c'est le Roi de Naples. » Nous apprîmes à Murat le trait de cet officier, et nous le lui présentâmes. Le Roi lui serra affectueusement la main et le pria d'accepter sa montre comme gage de son amitié. Ce fut le jour de la distribution des montres; le Roi demandait les leurs à tous ses officiers et les donnait aux officiers de cosaques, qui les acceptaient avec un véritable plaisir

d'un homme qui s'était journellement fait admirer par eux sur le champ de bataille.

Cette scène vraiment originale, dans laquelle des braves de deux nations si différentes par leurs mœurs et leur caractère, oubliant qu'ils étaient ennemis, causaient amicalement ensemble, plutôt par gestes que par paroles, et se partageaient de bien bon cœur leurs provisions, dura environ une heure, au bout de laquelle arriva l'officier envoyé auprès de l'Empereur, qui apporta au Roi l'ordre d'entrer dans Moscou.

§

M. J.-B. de Luppé publie dans **Le Correspondant** (25 mars) une brève étude sur « L'industrie du thé ». Il y fait prévoir le futur acclimatement de la plante précieuse en Annam où plusieurs entreprises s'y emploient « sur le plateau volcanique de Kon-Tum, à une altitude de 6 à 700 mètres et à une centaine de kilomètres de la côte ».

Après avoir décrit la culture du thé et la manutention des pousses, M. de Luppé parle de l'organisation du commerce :

Cette organisation résulte du fait que, par suite des variations continuelles que les changements de saison apportent dans les qualités produites par une même plantation, les prix varient sans cesse d'une semaine à l'autre. Tel envoi de juillet ou d'août, à Ceylan, vaudra exactement le double d'un envoi de mars ou avril récolté sur les mêmes champs. A cela, il faut ajouter le fait que chaque plantation, suivant son altitude, la nature de son sol, son climat, produit une qualité particulière.

Tout ceci a amené la constitution de marchés aux enchères : Calcutta et Colombo, en Orient; Londres et Amsterdam, en Europe.

Le processus suivi est partout le même.

Les ventes aux enchères ont lieu une fois par semaine, et, pour chacune d'elles, il est imprimé à l'avance un catalogue sur lequel sont portés tous les lots de thé mis en vente.

Les acheteurs, qui ont reçu leurs ordres par câbles de tous les points du monde, se sont renseignés à l'avance sur les différents lots par l'intermédiaire des *tea-tasters* ou goûteurs de thé, et ils arrivent aux enchères avec leur idée bien arrêtée. Aussi la séance ne dure-t-elle pas longtemps. J'ai eu l'occasion d'assister, dans la cité de Londres, à la vente hebdomadaire du mardi, qui, pour le thé de Ceylan seul, porte chaque semaine sur 2 millions

de livres-poids environ. En trois quarts d'heure au plus, tout est adjugé.

L'organisation des *tea-tasters* est très curieuse et correspond sans doute à ce qui se passe chez nous pour les vins.

Sur chaque lot de thé entreposé avant la vente chez les agents des différentes plantations, il est prélevé par ceux-ci un échantillon prêt à être expertisé par le *tea-taster*. Celui-ci se présente à heure fixe, un jour ou deux avant les enchères, et goûte successivement tous ces échantillons, répartis parfois sur une centaine de théières le long d'une immense table. Quand il a fini les lots d'une maison, il passe à une autre, puis va faire son rapport aux acheteurs pour lesquels il travaille et qui opéreront d'après ses indications.

On voit que le rôle d'un *tea-taster* est des plus importants. Aussi ceux qui inspirent confiance sont-ils fort recherchés et leurs salaires sont très élevés.

§

La Revue des Pays d'Oc (mars) publie, avec un « Mistral et Gœthe » de M. F. Mistral neveu, deux sonnets en langue provençale réunis sous ce titre : « del centenari de la mort de Gœthe ». Ils sont l'œuvre de M. Prosper Estieu. L'auteur en publie la traduction française. Nous la reproduisons ci-dessous et laissons chacun commenter l'opportunité du sentiment qui inspira la seconde pièce :

FAUST A HÉLÈNE

A cette heure, ressuscite, Hélène belle qui fis tomber les murailles d'Ilion! A ton nom seul, tout mon sang frissonne, et il n'y a que toi qui puisses rénover mon âme!

Que m'importe le ciel avec ses astres si nombreux? Si tu ne veux pas m'aimer, j'en perdrai la raison. Qu'il est heureux, le Soleil couché à l'horizon sur le sein de la Mer, sa compagne fidèle!

Arrache-toi pour moi aux bras de la Mort! Apprends que ton amour sera bien plus fort qu'elle! Tes yeux sont-ils faits pour les Enfers ténébreux?

Viens éclairer ma vie, et que ma joie soit telle que les dieux de l'Olympe se sentent jaloux, quand tes embrassements me rendront immortel!

HÉLÈNE A FAUST

Que viens-tu me chanter avec ton esprit lourd? Tu le dévides pour rien, le fil de tes écheveaux. Tes convoitises, Faust, pour tes

mains sont trop hautes, et le vin qui t'a rendu fou a pour moi bien mauvais goût.

Toi, tu ferais à ma chair mainte agréable caresse? Toi, tu poserais des baisers enflammés sur mes joues? Pendant des milliers d'ans, tu pourrais être à plat ventre devant moi; mais tu ne me tenterais point! Mets cela dans ta tête!

Jamais, sous le ciel d'azur de la Méditerranée, la fille de Léda n'aura des enfants de ta race! Sois bien assuré que tu as fait un vain rêve!

Comme je ne m'arracherai pas au doux repos que je goûte, pour connaître l'Amour, vends ton âme à Satan et laisse-moi dormir en paix, car tu me soulèves le cœur!

§

Naissance :

Papiers, dont le n° 1 vient de paraître (mars) à Montpellier, par les soins d'un mécène anonyme, supposons-nous, imite à s'y méprendre, par son format, son épaisseur, ses belles marges, ses caractères typographiques, le recueil que MM. Paul Valéry et L. P. Fargue dirigent à Paris : « Commerce ». Cette imitation est un hommage, n'en doutons point.

Le sommaire donne le pas à la poésie sur la prose, mais non aux poétesses sur les poètes. M. Pierre Thouvenin, avec ses « Quatre poèmes d'été », précède Mlle Marie-Thérèse de Bernis qui chante ses désirs et affirme par exemple :

Il n'est pas de temps inutile,
Il n'est pas une heure perdue
Bien que trop loin pour notre vue
Nos pas nous portent vers la ville.

Vient ensuite M. Gabriel Lenthéric, auteur de « Veille », une suite de poèmes où nous avons lu celui-ci :

DEUIL

Au temps de la moisson il a perdu sa femme.
Du village voisin sont venus les fermiers.

Il songe à la moisson qu'on n'engrangera pas,
A la maison sans femme et au lit sans épouse.

Il compte les fermiers venus suivre son deuil,
Car on n'abdique pas l'orgueil de sa maison;

La femme peut mourir au temps de la moisson,
L'épouse peut mourir dans sa fertilité,

L'homme peut s'en aller laissant veuve et enfants,
Car la maison, toujours, reste au milieu des champs.

Sur le cercueil de bois il a jeté la terre.

Après, ce sont les gentils poèmes de Mme Marguerite-Marie Caillé, puis « Incertitudes » de M. René-Albert Lacassagne, parmi lesquelles nous lisons :

LETTRE INCONNUE

Et aussi puisque les derniers masques crurent
Encore aux fêtes de nuit sur la mer pure.
ARTHUR RIMBAUD.

Il m'a pris par la main, et nous marchons dans les silences;
Il rêve d'une mort venue pour cinq minutes
Qui mettrait dans nos cœurs les étoiles denses.

Nous serions introuvables, fixés au ciel du jour
Et muets de mourir pour de si longs séjours.

Mlle Laure Séchan montre, dans « Calme » et « Equinoxe », un sens délicat du rythme et de la musique verbale.

« L'échec d'un mouvement », dédié par M. R. A. Lacassagne à M. F. Mauriac, se termine par cette déclaration :

Le temps d'une vision plus humaine et surhumainement intime est ouvert.

« Pourquoi pas? » me souffle quelqu'un qui voudrait paraître comprendre en quoi consisterait cette intimité surhumaine. Mais le polémiste qu'il y a dans M. Lacassagne écrit ailleurs, avec une impertinence élégante :

Je remets à un peu plus tard le temps d'avoir été inquiet.

M. Jean Mouraille, dans « La Vie prolongée », tient à M. Paul Fargue par cousinage spirituel. Enfin, M. P. Thouvenir traite de l'art de Claude Lorrain, M. Mouraille d' « Aspects du Théâtre Moderne » et M. R. A. Lacassagne du « Lyrisme de la Terre ».

MÉMENTO. — *La Nouvelle Revue* (1er avril) : M. J. L. Pelletier : « Mémoires-Journaux de Pierre de l'Estoile ». — « La Religion de la joie », de Judge Samuel W. Greene.

Revue bleue (2 avril) : M. G. Coolen : « La future princesse de Bénévent », à propos d'une lettre inédite qu'elle écrivit lorsqu'elle était encore Mme Vve Grand.

La Revue Mondiale (1er avril) : *** : « M. Coty ». — « Gœthe, ami des enfants », par M. Victor Bouillier.

La Revue hebdomadaire (2 avril) : M. H. Glaesener : « Notes sur Gœthe et Racine ».

La Revue de Paris (1er avril) : M. J. Giono : « La mort du blé ». — M. Joakim Puh : « Relations commerciales avec l'U. R. S. S. ». — M. L. Hollevigne : « Gœthe naturaliste et physicien ».

Mercure Universel (mars) : M. E. Wiétrich : « Réflexions sur le poétisme, valeur des théories sensualistes de Valentin Bresle ».

Revue des Deux-Mondes (1er avril) : M. Jean Dorsenne : « Le péril rouge en Indo-Chine ».

La Revue Universelle (1er avril) : M. Auguste Sérieyx : « Vincent d'Indy ».

Les Amitiés (mars) : M. Marius Pauze : « Gœthe et nous ». — Poèmes de M. Yves Gérard Le Dantec.

Æsculape (mars) : numéro spécial consacré aux « Nerveux mentaux dans l'Art, l'Histoire et la Littérature ».

Etudes (8 avril) : « Un théâtre de la Sincérité », étude sur M. Gabriel Marcel, par M. R. Jouve. — « Les idées religieuses de Condorcet », par M. J. Lecler.

L'Idée libre (avril) : « La guerre est divine », par M. André Lorulot.

Le Crapouillot (avril) : « La flèche empoisonnée », récit de M. Henry de Monfreid.

Heures Perdues (mars) : « Un nouvel humanisme? » — « L'exemple d'Edouard Estaunié ». — « Les professionnels de la Littérature », par M. Jean Desthieux, seul rédacteur de cette revue.

La Guiterne (février) : M. Ernest Tisserand : « Valeur littéraires », article sur le génie publicitaire de M. André Maurois. — Vers de MM. J.-L. Aubrun, Ch. Bauby, A. Mora, etc.

CHARLES-HENRY HIRSCH.

LES JOURNAUX

L'éditeur Lacomblez (*Le Soir*, de Bruxelles, 7 avril). — Souvenirs de Mme Rachilde (*Candide*, 7 avril). — Le Dictionnaire de l'Académie (*Candide*, 3 mars).

M. George Rency annonce, dans le **Soir**, de Bruxelles, la mort de Paul Lacomblez, qui fut l'éditeur des poètes, à l'époque de la « Jeune Belgique ».

Le monde littéraire belge a appris avec peine, la semaine dernière, la mort de Paul Lacomblez, qui fut l'éditeur de la « Jeune Belgique » et des ouvrages de ses collaborateurs.

Depuis de nombreuses années, il s'était retiré des affaires et vivait, parmi ses souvenirs et ses livres, dans un faubourg de la capitale.

Né à Solesmes (France) le 1er juillet 1855, Paul Lacomblez allait avoir soixante-dix-sept ans. Jamais on ne lui eût donné cet âge, quand on le voyait trotter de son petit pas alerte et vif, l'œil resté jeune et brillant, la chevelure et la barbe à peine grisonnantes et, dans l'allure, on ne sait quoi de militaire et d'ardent.

A présent dispersés aux quatre coins du pays, les jeunes gens qui, entre 1890 et 1895, faisaient leurs études à l'Université de Bruxelles ont tous connu Paul Lacomblez et fréquenté sa boutique.

Celle-ci s'ouvrait dans ce vieux et savoureux quartier que les travaux de la Jonction ont mis à bas. C'était, par excellence, le quartier des libraires. Lacomblez gîtait rue des Paroissiens. Un peu plus bas, rue du Marché-au-Bois, il y avait Lamertin et Mayolez.

Sous les locaux de la Grande-Harmonie, c'était le vaste magasin du libraire-éditeur Rosez et, à deux pas, rue de la Madeleine, le grand bâtiment, les spacieux étalages de l'Office de Publicité.

Ah! mes amis lointains, mes anciens condisciples d'alors, vous rappelez-vous, après... ou pendant quelque cours de pandectes ou d'épigraphie latine, nos longues flâneries devant la vitrine de ces bons libraires? Nous aimions tant les livres que nous nous attardions là chaque jour, bien que les étalages ne fussent modifiés qu'une fois par semaine, généralement le samedi. Aussi, le dimanche matin, avec quel empressement « descendions-nous en ville » pour défiler devant les « montres » rajeunies!

Il faut savoir qu'à cette époque, les moyens d'information de la jeunesse étaient d'une maigreur extrême. Nous ne connaissions les œuvres nouvelles qu'au fur et à mesure de leur apparition aux devantures. Nous les regardions avec des yeux avides et concupiscents. Hélas! il nous manquait le plus souvent les 3 fr. 50 qui nous en eussent permis l'acquisition!

Heureusement, il y avait Paul Lacomblez, qui nous accordait l'entrée libre dans son étroit magasin où il siégeait, tout au fond, sur une haute chaise de paille, devant un rustique pupitre de bois noir. Il aimait la jeunesse studieuse et lettrée. Il l'attirait à lui et lui était indulgent. Il nous laissait tripoter des bouquins et nous ouvrait même de larges crédits.

A nos yeux, il jouissait du prestige incomparable d'être l'éditeur

de Verhaeren (« Les Apparus dans mes chemins »), de Giraud (le triomphant « Hors du Siècle »), de Valère Gille et de bien d'autres. Il nous parlait de ces jeunes maîtres, nous lisait leurs vers d'une voix qui hésitait un peu, car il était bègue, mais qui n'en vibrait pas moins de ces enthousiasmes de bon aloi. Poète lui-même, il avait commis quelques monologues qui ne manquaient pas d'esprit, et un petit poème intitulé « Les Filles de Loth », où il renouvelait, non sans talent, la légende biblique.

§

Mme Rachilde a fait à M. André Rousseaux, qui les reproduit dans **Candide,** des confidences sur ses débuts littéraires.

— Quand avez-vous fait vos débuts d'écrivain?

— En ouvrant les yeux à la lumière.

— Mais encore?

— Eh bien! puisque vous aimez *L'Amazone rouge*, vous pouvez y trouver une atmosphère qui est un peu celle de mon enfance, et que j'ai déjà évoquée, d'ailleurs, dans un autre roman, les *Rageac* : une maison dans la campagne périgourdine, loin de tout village, couverte de lierre, de vignes vierges, entourée de peupliers, de saules, de noisetiers sauvages. Près de la maison, un étang peuplé de grenouilles; et puis un jardin où l'humidité empêchait les fraises de rougir.

« Mon père, qui était officier de l'armée d'Afrique, et qui avait été premier écuyer de Saumur, me mit à quatre ans sur un cheval. Il fut aussi mon maître d'armes. Je suivais les chasses à courre. Mais j'avais horreur de la curée. Je tâchais de sauver les biches et j'allais soigner, la nuit, les loups blessés. J'hospitalisais chez moi une foule de bêtes : un chat borgne, une nichée de rats, une chouette, tombée d'un arbre, une couleuvre qui buvait du lait dans un dé à coudre.

« Dès que je fus assez âgée, je m'occupai beaucoup de la maison et de la propriété. Mais les paysans avaient peur de moi : ils prétendaient que j'avais des yeux de loup-garou et que je jetais des sorts. Il faut vous dire que mon arrière-grand-père maternel avait été chanoine à Périgueux et avait jeté le froc aux orties pour fonder la famille d'où je descendais. Et la légende veut, dans mon pays, que, jusqu'à la cinquième génération, les enfants d'un défroqué soient maudits et se changent en loups-garous, les nuits de Chandeleur...

« J'avais à peine douze ans que j'écrivais déjà. Mes parents s'y opposaient et me privaient de lumière dans ma chambre. Alors,

j'écrivais au clair de lune. A quinze, j'envoyais à *L'Echo de la Dordogne* des romans signés d'un pseudonyme. Mon père les lisait tout haut dans son journal, le soir à la veillée, sans savoir qui était l'auteur; et il passait les phrases qu'il jugeait ne pas pouvoir lire devant une jeune fille.

« Puis, un jour que j'avais adressé à Victor Hugo un conte intitulé *Le Premier Amour*, je reçus, par retour du courrier, un billet ainsi conçu :

« Remerciements et applaudissements. »

« Courage, Mademoiselle. »

« Dès que je pus quitter le Périgord, je vins à Paris.

« Mais je ne vais pas vous raconter ma vie.

— Pourquoi pas?

— Parce que ce serait monotone. Il n'y a rien de plus ennuyeux qu'une vie littéraire, surtout quand il s'agit d'une personne aussi éloignée que moi des milieux dits de lettres. Je suis une indépendante, moi, une isolée.

— Pourtant, vous avez connu force écrivains célèbres, de grands poètes.

— C'est vrai. J'ai connu Verlaine. Au moment où *Monsieur Vénus* faisait scandale, où l'on m'accusait d'avoir inventé un vice nouveau, il m'a dit un jour, paternellement : « Ah! ma chère enfant, si vous aviez inventé un vice nouveau, vous seriez un bienfaiteur de l'humanité! » J'ai connu Maurice Barrès tout jeune homme, au temps où son ami Stanislas de Guaita nous conviait à des évocations de l'Au-delà. J'ai giflé Moréas...

— Vous avez...

— Oui, je l'aimais beaucoup; il m'avait rendu un grand service. Mais, un jour, dans un café, au cours de je ne sais quelle discussion littéraire, il a proféré une grossièreté à l'égard de Victor Hugo. Pan! Il a reçu aussitôt ma main sur la figure. Et comme ses amis prenaient parti contre moi, il a répliqué en disant : « Laissez donc cette petite, elle a raison. »

§

M. Jean-Jacques Brousson a feuilleté, pour **Candide,** le premier fascicule de la nouvelle édition du Dictionnaire de l'Académie.

C'est le petit jeu à la mode. Il a remplacé, dans les salles de rédaction, les cartes graisseuses, le bilboquet, les fleurets, les mots croisés... Quand on a du temps à perdre, on joue aux sorts virgiliens, à l'aide du premier fascicule du dictionnaire de l'Académie

française. « Prenez une épingle! Fermez les yeux! Agitez la brochure dans tous les sens : piquez au hasard! » A tous les coups l'on gagne, comme à la fête du Trône : on attrape une belle cocasserie. Tantôt, c'est la définition qui est démentie par l'exemple. Ainsi : « *Autel*, table, monument en bois ou en pierre, à l'usage des sacrifices. Exemple : un autel de gazon... » Ainsi : « *Appeler*, désigner quelqu'un par son nom ou pourvoir quelqu'un d'un nom. Exemple : Cette fleur s'appelle anémone. Cette montagne fut appelée de ce nom à cause de... Cette ville fut ainsi appelée à cause de son fondateur. » Tantôt, la définition est d'une naïveté à donner la jaunisse à M. de La Palisse. Je pique « Araignée » au bout de mon épingle. Je lis : « genre d'insectes qui, à l'aide d'une substance, tirée de leur corps, forment un fil et une toile pour prendre lès insectes dont ils se nourrissent. » Nous voilà bien avancés! Tantôt la naïveté cède la place à la rosserie. L'illustre compagnie se brocarde elle-même. A l'article « Académique », vous n'êtes pas peu ébahi de découvrir : « Ecole académique : ensemble de principes littéraires ou artistiques qui sacrifient la réalité à la convention. Il s'emploie particulièrement en parlant de l'Académie française : « Discours académique », « Un calcul académique », « Ouvrage académique », « Style académique ». De qui se moque-t-on ici? Après l'épigramme, la jeanoterie : « *Bichette*, petite biche. *Bichon*, sorte de petit chien qui a le nez coudé et le poil soyeux et ondoyant. » Est-ce bien la peine de passer le Pont des Arts un jeudi et de se mettre à quinze ou seize pour accoucher d'un si frêle fœtus? D'autres fois, l'article paraît, au contraire, rédigé par un nécromane, endormi depuis deux ou trois siècles, dans une caverne : « *Bézoard*, concrétion pierreuse qui se forme dans le corps de certains animaux et à laquelle on attribuait jadis de grandes vertus comme antidote et comme amulettes. Bézoard de porc-épic, de chèvre, de gazelle. » On souhaite à Messieurs du dictionnaire, autour du col, en guise d'amulette et de sucette magnifique, bézoard de porc-épic ou de gazelle!

Et il y a les définitions culinaires. Elles sont friandes! Celle de la brandade fera crever de rire la Provence et le Languedoc. Comment avaleront celle de l'absinthe les amateurs de perroquets? « Il se dit aussi d'une liqueur qu'on prépare en faisant infuser des feuilles d'absinthe dans de l'eau-de-vie et dont l'usage est une des formes les plus funestes de l'alcoolisme. » Où vivent nos immortels? Dans quel bouchon clandestin se piquent-ils le nez? Eveillez-vous, beaux endormis! La fabrication et la vente de l'absinthe — vous avez parmi vous des législateurs, sont interdites en France, depuis 1915.

Et il y a — ce qui est beaucoup plus grave — les démentis donnés à des gens qui, sans avoir été de l'Académie, ont encore quelque crédit en littérature. L'article « Béjaune » a été rédigé par des érudits qui ignorent et l'Avocat Pathelin, et Molière. L'article « Appartenir » le fut par des doctes qui n'étaient pas très familiarisés avec Sainte-Beuve et Bernardin de Saint-Pierre. Eussent-ils laisser subsister certain exemple s'ils eussent connu l'anecdote savoureuse rapportée dans les *Causeries*? « Un jour, conte Sainte-Beuve, Bernardin de Saint-Pierre asiste à une séance où l'on discute, selon l'usage, le dictionnaire, cette toile de Pénélope de la langue. Au mot *Appartenir,* on avait mis pour exemple : « Il appartient au père de châtier ses enfants. » Bernardin proteste. Il se révolte et trouve étonnant qu'entre tant de relations chères qu'il y a entre un père aux enfants, on soit allé chercher la plus odieuse, celle par laquelle il les châtie :

« Là-dessus, Morellet, le dur; Suard, le pâle; Parny, l'érotique; Naigeon, l'athée; et tous autres, citant l'Ecriture, et criant à la fois, m'ont assailli de passages et se sont réunis contre moi, suivant leur coutume. Alors, m'animant à mon tour, je leur ai dit que leurs citations étaient de pédants et de gens de collège et que, quand je serais seul de mon opinion, je la maintiendrais contre tous. Ils ont été aux voix, levant tous la main au ciel et, comme ils s'applaudissaient d'avoir une majorité très grande, je leur ai dit que je récusais leur témoignage parce qu'ils étaient tous célibataires ! »

Vous pouvez chercher à l'article *Appartenir,* vous trouverez intact l'exemple biblique, qui mettait hors de lui l'auteur de *Paul et Virginie.* Il doit y avoir encore à la commission du Dictionnaire une majorité de célibataires, d'ecclésiastiques. A qui faut-il imputer l'article « Bidet » ? « Se dit aussi d'un meuble de garde-robe, dans lequel est enfermée une cuvette longue et qui sert à la toilette féminine. » Voilà qui ouvre des horizons bien romantiques sur les dessous de la fille du Grand Cardinal !

J'ai cherché, à cause d'une anecdote d'Anatole France, le mot « Anneau ». Et j'ai trouvé le bijou orné de la même happelourde qui réjouissait tant M. Bergeret : « En ce temps-là, contait-il, j'allais à l'Académie, j'assistais aux séances du dictionnaire à cause des belles histoires que je rapportais à Madame. Nous étions là, tous les jeudis, un quarteron d'incompétents, qui ressemblions assez aux clowns de cirque quand ils imitent l'écuyère : nous faisions ce que nous n'avions jamais appris. Une heure par semaine, et cinquante fois par an, nous nous improvisions linguistes, grammairiens. Au lieu de fournir des exemples, nous nous es-

soufflions dans le byzantinisme des préceptes. On avait défini « Anneau » — c'est la définition actuelle — « cercle fait d'une matière dure, et qui sert à attacher quelque chose ». J'étais assis à la droite de Bornier, dramaturge romantique. Il avait l'air un peu enrhumé, comme un homme qui se promène sur les hauts sommets avec Joyeuse et Durandal. Je lui donne du coude dans les côtes et je lui souffle : « Anneau de fumée! Anneau de cheveux! » Docile, il glapit : « Anneau de fumée! Anneau de cheveux! » Mais son objection tombe dans le mépris. On en vient aux exemples. On s'accorde sur l'anneau de Saturne. Je redonne du coude dans le flanc de l'auteur de *La Fille de Roland*. Je lui siffle : « On en a découvert plusieurs. Il faut donc mettre les anneaux de Saturne. » Convaincu, il crie : « Messieurs! Il faut le pluriel. » Il y avait justement, en ces jours-là, un astronome académicien. C'est lui qui montra le plus de mépris pour la motion scientifique : « Messieurs! expliqua-t-il, nous ne sommes pas ici pour définir d'une façon précise. Notre dictionnaire est destiné aux gens du monde qui n'ont pas coutume d'aller le soir manier la lunette dans les gouttières. » Tant il y a que le singulier l'emporta. Exaspéré, l'idée me vint d'une grosse farce en revanche.

« — Et l'anneau d'Hans Carvel? fis-je d'un air indigné à Bornier.

« Il me regarda comme une poule qui a découvert un bandage herniaire.

« — L'anneau d'Hans Carvel? répéta-t-il.

« — Oui! l'anneau d'Hans Carvel, affirmai-je avec énergie. »

Ici, M. J.-J. Brousson croit nécessaire de raconter à ses lecteurs l'histoire d'Hans Carvel que les nôtres connaissent, puis il poursuit :

Maintenant que nous avons éclairé notre lanterne, reprenons notre anecdote. Soufflé par Anatole France, le brave Bornier hulule comme une chouette : « Messieurs! vous oubliez l'anneau d'Hans Carvel! » Stupeur. France récidive : « Ils ne vous ont pas entendu. » Le poète reprend son antienne. Et d'une voix de théâtre : « L'anneau d'Hans Carvel, Messieurs! »

Le scandale est si fort que le duc de Broglie lève la séance. Bornier ne comprend rien à l'incident. Il demeure dans le vestibule, offrant à ses confrères en immortalité une main que ceux-ci refusent de serrer. Passant devant lui, le duc zézaie — il avait toujours un cheveu entre les dents : « Ce monsieur de Bornier est d'une assez bonne famille de Languedoc... Noblesse de robe!

excellents principes... Mais, quand il a un verre de vin dans le nez, il récite des polissonneries comme un potache! »

Il est regrettable que M. Bergeret ne soit plus là pour nous rendre compte des séances de grammaire...

P.-P. P.

MUSIQUE

La crise des théâtres : M. Jacques Rouché à l'Opéra. — Opéra-Comique : *Maison à Vendre*, opéra-comique en un acte, paroles de A. Duval, musique de Dalayrac : *Les Voitures Versées*, opéra-comique en deux actes, paroles de Dupaty, musique d'A. Boïeldieu. — Le deuxième centenaire de Fr.-J. Haydn. — Le Salon des Peintres-Musiciens.

Voici donc, comme devant, **M. Jacques Rouché, Directeur de l'Opéra.** On serait tenté de dire : tout est bien qui finit bien — si l'octroi d'une subvention plus raisonnable avait vraiment clos l'incident. Mais la nature des questions à résoudre a élargi le débat, et c'est le régime même des théâtres subventionnés qui devra, tôt ou tard, être modifié. La démission de M. Jacques Rouché a eu cette heureuse conséquence d'obliger le Parlement et le gouvernement à se rendre compte de la situation : se boucher les yeux ne sert de rien et ne retarde pas les catastrophes. Le geste de M. Rouché a contraint tout le monde à prendre une exacte notion du péril. Et ceux qui, tout d'abord, semblaient envisager légèrement le départ du directeur de l'Opéra et son remplacement, ont été très vite obligés de reconnaître que personne n'allait se présenter pour recueillir une succession si lourde. Il est facile de tirer la leçon. Servira-t-elle? Souhaitons-le. Nous devons, en tout cas, de la reconnaissance à M. Rouché pour la franchise et la netteté de son attitude. Car il s'est trouvé, une fois de plus, que la franchise et la netteté ont été la meilleure diplomatie et la plus habile.

§

M. Louis Masson, pendant ce temps-là, a continué de donner les meilleures preuves d'intelligente activité. A ceux qui pourraient discuter encore l'utilité de la subvention, qui voudraient laisser mourir les théâtres lyriques, il oppose le seul argument qui vaille et montre quel rôle doit tenir, pour l'éducation artistique de la foule, le *théâtre-musée* dont le fonction-

nement est impossible sans la subvention. Après avoir repris *le Mariage Secret* au début de la saison, l'Opéra-Comique vient donc de remettre au répertoire deux chefs-d'œuvre oubliés : **Maison à Vendre** et **Les Voitures Versées.** Chefs-d'œuvre de petits maîtres, et qui ne brilient pas d'un éclat comparable à celui des *Noces*, c'est entendu; mais chefs-d'œuvre quand même, et dont l'étude reste très profitable. Ils nous enseignent, à défaut d'autres choses, le prix de ces qualités mineures sans lesquelles cependant, les dons les plus éclatants et les mérites les plus rares d'un Mozart n'eussent pas été tout à fait ce qu'ils sont. Tout n'y est point admirable et bien des détails nous semblent condamnables : il y a évidemment grand abus des répétitions de mots, des développement trop prévus; il semble trop souvent aussi que la forme conventionnelle l'emporte sur le fond. Mais que d'esprit, que de charme tout naturel et sans apprêts, que de bonne grâce! Je préfère *Maison à Vendre* aux *Voitures Versées*, car il me semble qu'il y a précisément dans le petit ouvrage de Dalayrac plus de vivacité et moins d'obéissance aux conventions et aux tyrannies de la mode que dans les deux actes de Boïeldieu; mais, au fond, et malgré les vingt ans qui les séparent, les deux opéras-comiques sont bien contemporains, et c'est à l'un comme à l'autre que l'on peut appliquer ces mots de Weber (écrits à propos de *La Dame Blanche*) :

> Ces sortes d'ouvrages musicaux français (*opéras de conversation, opéras mondains, opéras de salon*) sont les frères des comédie françaises et nous donnent, comme elles, ce que cette nation offre de plus aimable. Une franche bonne humeur, un badinage léger, un esprit enjoué, tout cela agréablement amené par quelques jolies situations, voilà les qualités propres à ces opéras... Ils forment un contraste avec le sentiment profond de la passion qui est le propre de l'âme allemande. Le propre de la musique française est de n'avoir, la plupart du temps, de valeur que par la parole seule, car elle est, par sa nature et sa nationalité, spirituelle...

Cet esprit de la musique de Dalayrac et de Boïeldieu a charmé les spectateurs de 1932 comme il avait charmé ceux de 1800 et de 1820. Ces ouvrages centenaires ont paru plus

jeunes, plus vivants que tel opéra-comique tout récent, tout flambant neuf... C'est qu'ils gardent cette saveur particulière, inimitable, des œuvres originales, qui, venues à leur moment, expriment le caractère de leur époque. Et c'est pour cela qu'il serait tout à fait vain d'essayer, sous prétexte qu'ils retrouvent pour quelques soirs l'audience du public, de les imiter. On ne ferait qu'un mauvais pastiche, qu'une reconstitution aussi froide qu'un travail d'archéologie. Pour écrire comme Dalayrac et Monsigny, comme Boïeldieu, il faudrait vivre dans le monde où ils vécurent, et ce monde est mort avec eux. La leçon qu'ils nous donnent est précisément d'exprimer notre époque comme ils exprimèrent la leur, mais de le faire en sachant choisir comme ils le surent, avec le même tact, la même mesure, et si nous pouvons, le même esprit. Ce sont ces qualités qui assurent les œuvres de ne point vieillir et de retrouver, cent vingt ou cent cinquante ans après leur création, comme il arriva l'autre soir à *Maison à Vendre* et aux *Voitures Versées,* une salle conquise dès les premières répliques; ce sont d'ailleurs les mêmes passages qui ont provoqué les applaudissements. Les comptes rendus des premières représentations pourraient, sur ce point, s'appliquer à la reprise. Mais je ne crois pas que les troupes de l'ancienne salle Favart, en 1800 et en 1820 (malgré l'éclat des grands noms qu'on y trouve) aient été plus cohérentes, et dans l'ensemble supérieures à celle de 1932 et qu'elles aient montré plus de chaleur et plus de goût. Ces deux vieux ouvrages, demeurés si jeunes, ont été «enlevés» avec brio et avec esprit. Cela ne sentait nullement l'effort, la volonté apliquée, la résurrection laborieuse. C'était la vie même. On a coutume de *blaguer* les artistes du chant lorsqu'il leur faut « parler » des scènes entières. Eh bien, tous sont demeurés à leur aise dans ces rôles où le dialogue tient une place si importante. Dans *Les Voitures Versées,* Mlle Emma Luart s'est montrée une grande coquette, d'un charme irrésistible. Elle a joué et chanté délicieusement. Mlle M.-T. Gauley a fait bisser (avec M. José Beckmans, en tous points excellent) les variations *O dolce concento,* brodées joliment par Boïeldieu sur l'air *Au clair de la lune* et qui firent le succès de la pièce en 1820. Mme Andrée Moreau est une duègne extraordinaire, et qui possède,

chose si rare dans l'emploi, une voix des plus agréables et des mieux conduites. MM. Claudel et Pujol, Mlles Deva-Dassy et Berquin complètent une distribution excellente. Dans *Maison à Vendre,* Mlle Brega a interprété le personnage de Lise avec toute la fraîcheur et toute la jeunesse du rôle, et, ce qui ne gâte rien, en cantatrice très sûre de sa voix (qui est délicieuse). Mlle Tiphaine. MM. Pujol, Roque et Le Prin ont mérité les applaudissements qui ne leur furent pas ménagés. M. Maurice Frigara conduisait l'orchestre : il a droit lui aussi aux félicitations les plus vives pour la mise au point parfaite de ces deux ouvrages.

§

Le deuxième centenaire de Joseph Haydn est tombé au moment où nos orchestres symphoniques étaient réduits au silence, pour la plupart, par les vacances de Pâques. Haydn est né le 1er avril 1732. On l'aurait sans doute oublié à Paris si M. Rhené-Baton n'avait eu l'excellente idée d'inscrire au programme des Concerts Pasdeloup, qui, eux, tinrent séance le samedi de Quasimodo, une symphonie à peu près inconnue du maître viennois. Heureux choix : l'œuvre, qui fut fort joliment exécutée, est une de celles qui nous permettent le mieux de comprendre ce que nous devons à Joseph Haydn et quelle place il occupe parmi les musiciens. Si par la grâce et l'exquise bonhomie de l'*allegro* et du *minuetto,* cette Symphonie s'apparente à Mozart, déjà la largeur magnifique de l'*adagio,* confié aux cordes en sourdine, annonce le Beethoven des derniers *Quatuors.* Et puis l'instrumentation, si simple et si respectueuse des traditions qu'elle semble, est pleine de gentilles trouvailles et délicieusement fine. On comprenait en écoutant cette symphonie la dédicace que Mozart inscrivit en tête de ses six quatuors à cordes composés de 1782 à 1785 : « Tu es leur père. » Et l'on comprenait aussi le commentaire que le maître de Salzbourg fit de cet envoi : « C'était un devoir, car c'est à Haydn que je dois d'avoir su les écrire. »

Peut-être sommes-nous d'ordinaire un peu ingrats envers Haydn. Les commémorations ont cela de bon qu'elles nous obligent à faire notre examen de conscience et à rendre — au

moins momentanément — justice à ceux qui nous ont faits ce que nous sommes, et que nous oublions.

§

Au **Troisième Salon des Peintres-Musiciens,** les *Heures musicales* ont obtenu un succès non moins vif que l'exposition picturale elle-même. Et ceci montre à M. André Laurent, créateur et organisateur de ces manifestations, combien il eut raison d'apporter à son dessin tant de persévérance, puisque aujourd'hui tout le monde est d'accord sur l'utilité et l'agrément de son œuvre. Il y eut donc six concerts. On y applaudit Mmes et Mlles Fernande Capelle, Lucette Descaves, Y. Desportes, Dispan de Floran, A. Famin, Geneviève Lorrain, Macon, Mildah Pollia, Petit, Ruff-Longeray, Swilling, Lucile Telly, Cécile Winsback, Lène Ybla, MM. Benvenuti, Georges Bouillon, Chaumusard, René Chédécal, Fouques, Francell, E. Ginot, Lavaillotte, Parade, Passani, Servais, Fr. Touche, dans des œuvres de Mme Yvonne Desportes, MM. Bompeix, P. de Bréville, J. Clergue, A. Febvre-Longeray, Noël Gallon, Philippe Gaubert, A. Honegger, Georges Hüe, Raoul Laparra, Ch.-H. Laurent, G. Migot, L. Moreau, Naggiar, Passani, M. Ravel, M. Rosenthal, H. Tomasi, H. Woollett. Enfin, M. Georges Lanchy, violoncelliste et MM. Georges Bouillon et Jules Bompeix, violonistes, exécutèrent respectivement sur la *sousbasse* et le *sursoprano* des pièces de MM. Ch.-H. Laurent, A. Febvre-Longeray, J. Clergue, Passani, Arthur Honegger et Manuel Rosenthal et démontrèrent ainsi victorieusement l'excellence des instruments créés par le luthier Léo Sir et les services qu'ils peuvent rendre à l'orchestre. Léo Sir fit entendre naguère un *dixtuor* à cordes qui complétait très heureusement le *quatuor* ordinaire de nos orchestres (contrebasse, violoncelle, alto, violon). De cette famille, deux types, au moins, méritent de prendre rang auprès de leurs aînés, ce sont le *sursoprano*, accordé une quarte au-dessus du violon et la *sousbasse*, une quarte au-dessous du violoncelle, intermédiaire entre celui-ci et la contrebasse, qui sonne à l'octave grave du violoncelle. Leur adoption aurait le grand avantage de nourrir la sonorité de l'orchestre à ses deux extrêmes.

RENÉ DUMESNIL.

MUSÉES ET COLLECTIONS

Au Musée de l'Orangerie : exposition de « l'Art de Versailles ». — L'exposition des chefs-d'œuvre d'art français à la Bibliothèque Nationale. — La prochaine exposition du Musée des Arts décoratifs. — Exposition au Musée Condé, à Chantilly. — Mémento.

Sous le titre « L'Art de Versailles » vient de s'ouvrir au **Musée de l'Orangerie** — pour durer jusqu'à fin mai — une exposition du plus vif intérêt. Par des fragments de décorations sculptées ou peintes, des dessins d'architecture, des portraits, des souvenirs historiques, des pièces de mobilier, empruntés au Musée de Versailles, au Louvre, aux Archives nationales, au Musée des Gobelins, au Musée des Arts décoratifs, à l'Ecole des Beaux-Arts, à la bibliothèque de l'Opéra, à la Bibliothèque Mazarine, au Musée Carnavalet, à divers musées de province, etc., ou prêtés par des collectionneurs, elle évoque le passé du château et de ses jardins au cours de deux siècles, ainsi que la splendeur des fêtes qui y furent données, et elle se complète par la réunion des acquisitions ou dons récents qui sont venus enrichir le musée de l'histoire de France installé dans l'ancien palais de nos rois.

Le visiteur est accueilli à l'entrée par une charmante statuette de l'Amour élevant d'une main des fleurs et tenant de l'autre une flèche, aujourd'hui disparue, qui surmontait autrefois un baldaquin en plomb doré dans l'ancien bosquet des Dômes, et par d'autres sculptures ayant aussi contribué à la décoration des jardins : quatre de ces amusants groupes en plomb colorié qui dans l'ancien bosquet du Labyrinthe mettaient en scène des fables d'Esope (1) et près desquels on a placé ici les statues colossales d'*Amphitrite* (par L.-S. Adam) et de *Protée* (par Bouchardon) du bassin de Neptune et — dans la salle suivante — l'*Apollon* de Tubi du groupe du « Char embourbé », enlevées momentanément du parc à cause de la nécessité de refaire leur armature intérieure rouillée par les siècles et à demi effondrée, — ce qui nous vaut l'occasion unique d'en apprécier de près la technique.

(1) Nous en avons parlé ici même en détail (*Mercure*, 1er septembre 1921, p. 530), quand on les retrouva dans les magasins.

§

La grande salle, qui suit, nous offre d'abord une série de précieux dessins exécutés par Ch. Le Brun, J. Hardouin-Mansart, A.-J. Gabriel, R. Mique, etc., ou leur atelier, en vue de l'Appartement, des Bains, de l'Escalier des Ambassadeurs, de la Grande Galerie (Galerie des Glaces), des Grands Appartements, de l'appartement du Dauphin, de la chambre du duc de Bourgogne, de la chambre de la Reine, du Cabinet du Conseil, du cabinet de Louis XV, de l'appartement de Marie-Antoinette, de la bibliothèque de Louis XVI, etc., dessins auxquels s'ajoutent des boiseries non encore remises en place et qui, complétés par les notices explicatives de l'érudit catalogue dressé par M. Pératé, conservateur du Château, et ses adjoints MM. Brière et Mauricheau-Beaupré, montrent l'aspect primitif de ces différentes parties du palais. Quelques jolies toiles de Van der Meulen, esquisses des vues de diverses batailles dont il avait orné l'Escalier des Ambassadeurs, s'y ajoutent. De cette même décoration provient peut-être aussi une tête d'Apollon, en plomb jadis doré, ceinte de lauriers et entourée de rayons. Il faut également signaler les projets, dessinés par Le Brun, pour les statues destinées à orner les parterres du parc. Un magnifique buste en marbre de Louis XIV (prêté par Mme la duchesse de Polignac), œuvre de Coysevox aux environs de 1690, préside à cette évocation, au-dessous d'une jolie tenture de soie tissée à la Savonnerie, qui n'est autre que la portière (retrouvée il y a quelques années et aujourd'hui au Louvre) de la gondole à la vénitienne qui promenait Louis XIV sur le Grand Canal. On admirera non moins, à droite et à gauche, — encadrant des portraits du duc de Bourgogne par Rigaud et de Mme Sophie, fille de Louis XV, réplique d'une œuvre de Nattier — deux somptueux cadres en bois sculpté et doré, merveilles de l'art décoratif de cette époque, généreusement offerts au Musée par M. Bignou et par M. et Mme Chester Dale. — En face, voici d'autres pièces exceptionnelles : sur une console, sous vitrine, une plaque de lapis-lazuli sur laquelle le peintre Jacques Stella a figuré allégoriquement, en de vives couleurs,

au lendemain de la prise de La Rochelle, le triomphe de Louis XIII. Puis, c'est la courte-pointe en dentelle du roi Louis XIV et de la reine Marie-Thérèse, qui fit partie jadis du Musée des Souverains; une tenture en reps de soie peinte dans l'atelier de Van der Meulen de trois vues de villes des Pays-Bas; la courte-pointe brodée, au chiffre enlacé de Louis XVI et de Marie-Antoinette, qui recouvrait le lit de la reine au Petit Trianon; un dessin (appartenant au Musée de Stockholm) représentant un panneau de la tenture en brocart d'or et d'argent qui ornait, l'été, la chambre du Trône dans le Grand Appartement du Roi, et des tentures en brocart ou des portières en tapisserie des Gobelins de la même époque faisant partie aujourd'hui du Mobilier national; des commodes de Boulle (Bibliothèque Mazarine) provenant de la Chambre du Roi; des torchères en bois doré, du style de Le Brun (à l'Ecole des Beaux-Arts); des tentures de soie attribuées à Philippe de la Salle, etc., à quoi il faut ajouter des serrures, verrous, crémones en cuivre ciselé et doré du goût le plus exquis, qu'on trouvera dans la salle suivante.

§

A ces reliques du Versailles d'autrefois, on a joint quelques-unes des œuvres d'art récemment acquises ou données pour le musée : un grand portrait de *Mazarin*, par Philippe de Champaigne (en pendant duquel on a placé celui de Richelieu — bien supérieur — du même artiste, qui figure depuis longtemps à Versailles); puis, un *La Fontaine* et un *Oudry* par Largillierre; des portraits, dus encore à Ph. de Champaigne, de la *Mère Angélique*, de la *Mère Agnès* et de *Le Maistre de Sacy*, provenant de la collection d'Augustin Gazier, l'historien du Jansénisme, ainsi que quinze gouaches sur parchemin des plus curieuses, attribuées à Magdeleine de Boullongne, représentant des vues de Port-Royal et des scènes de la vie des religieuses; plus loin, une petite toile de Joseph Christophe représentant le *Baptême du Dauphin* en 1668.

La salle qui suit, consacrée surtout à l'évocation des fêtes de Versailles, n'offre, comme on le pense bien, pas moins

d'intérêt. De ravissants dessins sortis de l'atelier de Bérain ou dus à Ch.-N. Cochin, à Gabriel de Saint-Aubin, à Moreau le jeune, retracent successivement, sous Louis XIV, un bal costumé donné à la Cour pendant le carnaval de 1683 et le *Ballet de la Jeunesse* représenté à Versailles en 1686 (la couverture du catalogue est une reproduction de ce dessin); sous Louis XV, la réception par le roi, en 1742, de Saïd Pacha, ambassadeur de la Porte ottomane; les fêtes pour le mariage de Louis de France, dauphin, avec Marie-Thérèse, infante d'Espagne (1745), puis avec Marie-Josèphe de Saxe (1747); une illumination de la Grande Galerie en 1751; les fêtes données à l'occasion du mariage du dauphin, futur Louis XVI, avec Marie-Antoinette d'Autriche en 1770 (le dessin de Moreau le jeune n° 104, représentant l'illumination du parc le soir du 19 mai est particulièrement merveilleux), etc. Des projets de décors, des dessins de costumes de théâtre, complètent cet ensemble auquel on a même joint, pour ajouter à l'illusion de ces évocations, un panneau sculpté et doré qui formait le devant de la loge royale dans la salle de spectacle (et qui, enlevé en 1871 pour aller décorer la salle des séances du Sénat, devrait bien être restitué par celui-ci afin de reprendre sa place primitive). On trouvera aussi dans cette salle trois peintures allégoriques de Natoire : *L'Architecture*, *La Sculpture*, et *La Peinture*, puis, au centre, dans une vitrine, deux reliques de Marie-Antoinette particulièrement précieuses : un médaillon offrant d'un côté son portrait en miniature par Dumont et, enchâssés au revers, des cheveux de la reine; puis la petite baratte, en faïence de Pont-aux-Choux, dont elle se servait à la laiterie de Trianon.

§

La série des œuvres d'art, portraits, pour la plupart, provenant d'acquisitions ou de donations récentes, dont les collections historiques du musée ont bénéficié, se continue ici pour se terminer dans la dernière salle. On y remarquera notamment plusieurs effigies peintes ou sculptées de membres de la famille de Ségur, parmi lesquelles deux charmants dessins de Carmontelle et un portrait du *Maréchal de Ségur*

par Mme Vigée-Lebrun; puis *Mme Campan,* peinte par Joseph Boze; *Necker* et *Mme Necker,* par Duplessis; *Condorcet,* buste par Houdon; le poète dramatique *Andrieux,* peint par Vincent; le *Baron Taylor* et le peintre *Dauzats,* par F. de Madrazo; *George Sand,* par Thomas Couture; l'historien *Henri Martin* par Ary Scheffer; *Charles Garnier* et *Mme Charles Garnier* par Paul Baudry; l'*Impératrice Eugénie,* peinture assez fade d'Edouard Dubufe, à laquelle s'apparente l'effigie par Winterhalter de la *Marquise de Las Marismas,* dame d'honneur de la souveraine; *Pasteur,* buste par Paul Dubois; enfin, plus près de nous, des portraits de *Huysmans* par Forain, d'*Anatole France,* pastel par Louise Breslau, de *Coppée* et de *J.-M. de Heredia* par Paul Chabas, de *Madeleine Lemaire* par Albert Besnard, du *Comte R. de Montesquiou* par Lucien Doucet, d'*Elémir Bourges* par Zuloaga, etc...

Mais particulièrement intéressante pour l'histoire de la vie à la cour du roi Louis-Philippe est une série de six tableaux acquis en décembre dernier à la vente des collections de S. A. R. le duc de Vendôme, petit-fils du souverain : cinq, dus au pinceau d'Eugène Lami, E. Poittevin, A. Dauzats et N. Gosse, et Karl Girardet, représentent divers épisodes de la réception de la reine Victoria d'Angleterre par le roi Louis-Philippe au château d'Eu en septembre 1843 : réception dans le salon de famille, déjeuner sous la tente en forêt d'Eu, concert dans la galerie des Guise, représentation de *Richard Cœur de Lion* au château, déjeuner sous la futaie de Sainte-Catherine en forêt; la sixième toile, due à Eugène Lami, représente la princesse Marie d'Orléans, fille de Louis-Philippe, dans son salon d'artiste (on sait qu'elle était sculpteur et est l'auteur de la statue de Jeanne d'Arc placée devant l'Hôtel de ville d'Orléans) au palais des Tuileries.

§

Nous avons vivement regretté de n'avoir pu, à cause de la soudaineté avec laquelle elle a été décidée et à cause de sa brièveté, annoncer tout au moins à nos lecteurs la magnifique exposition — qui eut lieu du 19 mars au 3 avril à la **Bibliothèque Nationale,** dans la galerie Mazarine — des

chefs-d'œuvre, tapisseries, manuscrits enluminés, peintures, objets précieux empruntés à des trésors d'églises, comme la célèbre statue de *Sainte Foy* de Conques, le calice de saint Rémy, le chef de *Sainte Fortunade*, etc., qui revenaient de l'exposition d'art français organisée cet hiver à Londres. Du moins voulons-nous signaler dès maintenant l'exposition historique de la faïence française qui se prépare en ce moment au **Musée des Arts décoratifs** et qui sera ouverte quand paraîtront ces lignes.

§

Annonçons également tout de suite une exposition qui s'ouvre au **Musée Condé**, à Chantilly, au moment où nous écrivons (1). Inaugurant une série de quatre expositions qui seront organisées cette année par le nouveau conservateur du musée, M. Henri Malo, elle réunit des documents relatifs à la marine, à la géographie et aux voyages, tirés du cabinet des livres du duc d'Aumale, et comprend nombre de pièces exceptionnelles, telle que le portulan de Coligny, amiral de France, des recueils de cartes anciennes du plus haut intérêt, le premier atlas géographique de la France, des récits de voyages illustres, manuscrits ou imprimés, allant du XIVe siècle à nos jours, le précieux carnet de voyage de Delacroix au Maroc, etc.

MÉMENTO. — Nos musées de Paris et de province ont été, en ces derniers temps, l'objet de nombreuses publications, que nous voulons signaler au moins sommairement. En premier lieu, sous le titre *Musées de France*, un répertoire très précieux pour les travailleurs a été établi par l'Office des musées de l'Institut international de coopération intellectuelle (Paris, 2, rue de Montpensier; in-16, v-169 p. av. 8 planches) de *tous* les musées français, y compris ceux de Paris : musées de beaux-arts, d'archéologie, d'histoire, d'art populaire, avec, pour chacun d'eux, toutes les indications historiques et tous les renseignements pratiques (adresse, nom du conservateur, heures d'ouverture, etc.) qu'on peut souhaiter.

Ensuite, édités par les Musées nationaux, quatre ouvrages

(1) Cette exposition, qui durera jusqu'à fin mai, est ouverte au public les jeudis, samedis et dimanches, de 13 à 17 heures.

consacrés au Louvre et au Musée du Luxembourg : d'abord une *Histoire des collections de peinture du Louvre* (in-16, 109 p.), réunion, en un volume que chacun voudra lire et conserver, des notices si documentées et si intéressantes, dont nous avons rendu compte ici lorsqu'elles parurent isolément, de M. Gaston Brière sur les tableaux de l'école française, de M. L. Hautecœur sur ceux de l'école italienne, de M. G. Rouchès sur les peintures espagnoles, et de Mme Cl. Brière-Misme sur celles des écoles septentrionales. Puis trois nouveaux catalogues, rédigés comme toujours par les conservateurs eux-mêmes avec une science et une conscience dignes de tous éloges : celui des *Collections d'Extrême-Orient* (*Inde, Turkestan, Chine, Japon*) du Louvre par le regretté Gaston Migeon (57 p. av. 24 planches); celui des *Pastels* (68 p. av. 33 planches); enfin, par MM. Hautecœur et Ladoué, celui des peintures et sculptures du *Musée du Luxembourg* depuis sa réorganisation (92 p. av. 32 planches). Enfin, rédigée par le conservateur M. Antonin Personnaz, une nouvelle édition, revue et complétée, des collections d'art ancien et moderne du si riche *Musée Bonnat* de Bayonne (186 p. av. 48 planches).

Dans la charmante petite collection des « Memoranda » publiée par la librairie Laurens sur les musées de France et déjà si riche, nous n'avons pas à signaler moins de dix volumes parus au cours des deux dernières années : *La Bibliothèque de l'Arsenal* par MM. F. Funck-Brentano et P. Deslandres; *La Comédie-Française*, par M. Jean Monval; *La Galerie des Batailles du Musée de Versailles*, par M. A. Pératé; *Le Musée des tapisseries d'Angers*, par le chanoine Urseau; *Le Musée de Bordeaux*, par M. Ch. Manciet; *Les Musées du Puy-en-Velay* (Musée Crozatier et Musée d'art religieux dépendant de la célèbre basilique Notre-Dame dont il en retrace l'histoire), par M. Ulysse Rouchon; *Le Musée des Beaux-Arts de Marseille*, par M. J.-A. Gibert et, dans la même ville, *Le Musée Grobet-Labadié* légué il y a quelques années à Marseille et dont nous avons dit ici les richesses variées, que vantent à leur tour dans ce petit guide MM. J.-A. Gibert et P. Gonzalès; le célèbre *Musée d'Avignon* (*Musée Calvet*), commenté par M. Joseph Girard, et auquel notre confrère M. Louis Gillet a consacré dans la *Revue des Deux Mondes* du 15 décembre dernier une étude aussi attrayante que savamment documentée — première d'une série de *Visites aux musées de province* dont nous attendons impatiemment la suite; *Le Musée d'Alger*, par notre collaborateur M. J. Alazard, qui en fut le créateur; enfin, les Musées d'art préhistorique si curieux des *Eyzies*, par M. D. Peyrony. — Chacun de ces petits volumes (uniformément de 64 pages,

dont une vingtaine de texte et une quarantaine de gravures; 5 fr.) comprend, nous le rappelons, une notice historique et un guide à travers les collections décrites, dus au conservateur lui-même et accompagnés de la reproduction des plus belles œuvres.

Un très bel album vient d'être consacré par un éditeur de Marseille, M. F. Detaille, aux *Tapisseries du musée de l'ancien Archevêché à Aix-en-Provence* (in-8, 29 planches av. 8 p. de texte; 50 fr.). Installé après la loi de Séparation, dans le beau palais archiépiscopal bâti en 1648 par le cardinal Grimaldi, ce magnifique ensemble de tapisseries, un des plus importants et des plus beaux qui soient, nous est présenté et décrit en détail par le très érudit historien des arts du tissu, M. Henri Algond. Il comprend trois groupes de tentures, tissées à Beauvais, qui sont, en suivant l'ordre chronologique : six pièces dénommées les *Grotesques*, d'après Bérain; neuf tapisseries (sur dix qui existaient primitivement) composées par Natoire sur l'*Histoire de Don Quichotte;* enfin quatre panneaux de la tenture des *Jeux russiens* de Le Prince. Des excellentes héliotypies de toutes ces pièces accompagnent l'historique qu'en donne M. Algond, ainsi que des vues intérieures du musée, et la reproduction d'autres œuvres marquantes telles qu'une *Annonciation* attribuée au pinceau de Pierre Puget et une jolie *Vierge* du sculpteur aixois Chastel.

Signalons en terminant, dans la *Gazette des Beaux-Arts* de décembre dernier, un intéressant article de M. Joseph Billiet sur les collections Lyklama au Musée de Cannes, ensemble extrêmement curieux d'antiquités de toute sorte, rapportées de ses voyages en Orient au cours des années 1866, 1867 et 1868 par un amateur hollandais, le baron de Lyklama A Niejeholt, mort à Cannes en 1900. Des cylindres sumériens y voisinent avec des amulettes anatoliennes, des statuettes hittites, des sculptures chypriotes, des vases antiques, des bronzes gréco-romains, des sarcophages chrétiens, dont un en plomb délicatement décoré, des sculptures et des poteries mexicaines précolombiennes, de nombreux objets d'art populaire océanien, etc.

AUGUSTE MARGUILLIER.

ARCHÉOLOGIE

A. Mabille de Poncheville : *Carthage*, Flammarion. — H. et E. du Ranquet : *Origine Française du Berceau roman*, Société générale d'Imprimerie et d'Edition. — Mémento.

On peut toujours le dire à propos du volume que vient de publier M. Mabille de Poncheville sur **Carthage**, les sujets

sur lesquels le génie ou le talent a marqué sa forte empreinte sont rarement repris par des successeurs. Lorsqu'on parle de Carthage, on pense toujours à *Salammbô* de Flaubert. Cependant, le volume de M. de Poncheville nous parle surtout de la Carthage chrétienne, après avoir donné un court résumé de l'histoire et la vie primitive de la ville. On sait que de la rivale de Rome il n'est rien resté que des décombres; à peine voit-on quelques colonnes mutilées à l'endroit où fut pris de la mer une mémoria, et puis une église consacrée à saint Cyprien. Les quais sont détruits et les ports marchand et militaire sont devenus deux étangs. La fondation de la ville remonte au IXe siècle avant Jésus-Christ et comporte à l'origine la curieuse légende de Didon. République de marchands, en guerre fréquente avec Rome, la grande cité maritime fut enfin assiégée et prise par Scipion, dont les soldats brûlèrent les maisons à six étages. On dit que l'incendie qui couronnait la colline chargée de temples dura dix-sept jours. On sait aussi que Carthage fut un grand port de négriers et que la richesse de ses habitants était due en grande partie à ce trafic de chair humaine. Ce n'est qu'avec l'apparition du christianisme, sous Auguste, que la métropole africaine commença à renaître. La religion nouvelle fut prêchée d'abord dans les synagogues et prit un développement rapide. Mais vers le milieu du IIe siècle, les haines populaires contre les chrétiens furent attisées par les Juifs, devenus leurs pires ennemis, et les premiers martyrs africains eurent la tête tranchée à Carthage le 17 juillet 180, sous le règne de Commode. De sottes légendes couraient sur eux; on les accusait de découper un enfant saupoudré de farine et de s'en partager les lambeaux, de se mêler impurement dans les ténèbres et d'adorer un personnage à oreilles d'âne et à pieds fourchus, etc... Tertullien a d'ailleurs décrit abondamment les accusations dont étaient chargés les chrétiens et qu'il réfuta énergiquement.

Le volume donne ensuite le récit des tribulations et tortures d'une première série de martyrs, que raconte sainte Perpétue, laquelle fut tuée ensuite par un gladiateur novice. Plus loin, c'est le récit de l'épiscopat et de la mort violente de saint Cyprien. Durant les IIIe et IVe siècles, les pèlerinages

furent abondants dans la ville, et les nouveaux fidèles étaient exposés à bien des dangers que relate curieusement le volume, car ils se trouvaient en étroites relations avec les orgies et fêtes païennes. Ailleurs, on nous parle de saint Augustin, évêque d'Hippone, qui a laissé de bien curieux récits sur les choses de son temps. Puis, c'est la période des invasions Vandales et l'occupation de Carthage par Genséric, qui en fit une véritable caverne de voleurs. C'est ainsi qu'en 458 il ramena de Rome, pillée par ses troupes, un important butin et de nombreux prisonniers dont l'évêque Deogratias s'efforça d'améliorer le sort. Un siècle après, le Bas-Empire étant déjà établi à Constantinople, Carthage fut assiégée et prise par Bélisaire; puis ce fut la conquête arabe, qui dépouilla les temples pour bâtir ses mosquées, et enfin la période des Croisades dont la dernière vit la mort de saint Louis dans les ruines de Carthage. Un des derniers épisodes de l'histoire de la région fut l'expédition victorieuse de Charles-Quint contre Barbaroussa, qui permit la délivrance de plus de vingt mille esclaves chrétiens. Un chapitre encore nous parle de la captivité de saint Vincent de Paul; puis c'est la période moderne, avec le cardinal Lavigerie, les Pères Blancs, l'occupation française, les travaux du père Delattre, ses fouilles et le musée Lavigerie, où il accumule ses trouvailles (1).

Très intéressant à lire, le volume de M. Mabille de Poncheville abonde en anecdotes et indications précieuses; il mérite en somme d'être conservé.

§

MM. H. et E. du Ranquet apportent une intéressante brochure où ils étudient l'**Origine Française du Berceau roman.** C'est la synthèse des études qui ont été publiées sur ce sujet depuis une cinquantaine d'années. Le berceau roman dont il est parlé d'abord fit son apparition dans le dernier siècle précédant l'ère chrétienne. On en a retrouvé quatre types principaux. Le premier comprenait une arma-

(1) Actuellment, Carthage est reliée à Tunis par un chemin de fer électrique, ce qui facilite l'exploration de ses ruines.

ture d'arcs en briques, dont les joints convergeaient vers un centre unique et entre lesquels on coulait un béton de scories, agglutiné par un ciment dont la résistance est bien connue. Le second a été retrouvé à Pompéi et Vérone; l'armature qui, dans le premier type, n'était que l'auxiliaire, est devenu dans celui-ci le principal. Le troisième, qui se rencontre surtout en Gaule (arènes d'Arles et de Nîmes), offre, transposé dans la pierre, le procédé des berceaux en carreaux de brique. Enfin, pour les berceaux de petits rayons, les architectes ont coulé du béton sur les moules en terre battue. Le berceau arménien dont il est question ensuite est copié sur le modèle des coffrages en carreau de briques d'Italie. Le byzantin est construit par arceaux accolés. Le roman, tel qu'on le trouve en France, est constitué par une maçonnerie faite de moellons liés en un seul bloc par un mortier de chaux. Cette nouvelle conception serait due à la perte de la formule du ciment romain et se révèle d'origine purement française. Les plus anciennes traces en remonteraient au xe siècle. La publication passe successivement en revue les différentes écoles de style; nous ne pouvons qu'y renvoyer le lecteur dont la documentation sera facilitée par une illustration technique de bon aloi.

Mémento. — Aux derniers numéros du *Jardin de la France*, 3, avenue Maunoury, à Blois, on trouvera une curieuse étude sur les trois mariages de Louis XII. Après Jeanne de France et Anne de Bretagne, il épousa en effet, sur le tard, Marie d'Angleterre dont les ardeurs, nous dit-on, l'envoyèrent *ad patres*. Dans la même publication, toute régionale, sont également données des anecdotes concernant le séjour de la cour à différentes époques au château de Blois. Du même éditeur, nous recevons un *Glossaire du Pays de Sologne*, que voudront posséder tous les nombreux amis de cette région si sympathique.

CHARLES MERKI.

CHRONIQUE DE GLOZEL

Stratigraphie des signes glozéliens trouvés au Puy-de-Lacan (Corrèze). — « Tout récemment, disait M. Salomon Reinach dans sa déposition devant la 12e Chambre, un Américain de Philadelphie, nommé Kidder, a fouillé au Puy-

de-Lacan, dans la Corrèze, l'étage supérieur du paléolithique, c'est-à-dire ce qui correspond à l'étage de Glozel, et il a trouvé une quantité de pièces portant des signes dont un bon nombre se retrouvent dans les inscriptions glozéliennes.

» Vous voyez donc que Glozel n'est plus isolé (1) et que la question se présente au monde savant sous d'autres couleurs que lorsqu'on a annoncé les premières découvertes. »

Lorsqu'au cours de l'été dernier, les deux éminents archéologues américains, Mme et M. Homer H. Kidder, vinrent, après leurs trouvailles, visiter le Musée de Glozel, Mme Kidder ne put cacher sa surprise en voyant certains de nos galets : « *Nos pièces avec signes et cupules, mais les voilà!* »

Et tous deux m'expliquèrent, avec beaucoup de détails, les conditions de leurs découvertes de la grotte du Puy-de-Lacan.

Deux points surtout me frappèrent dans leur récit.

Au début des fouilles, Mme et M. Kidder n'avaient fait, *comme précédemment tous les archéologues*, que la *chasse aux silex* et aux objets en os. Les simples *cailloux*, les *vulgaires pierres*, avaient été rejetés avec les déblais sans le moindre examen.

Puis on avait attiré leur attention (Glozel aura attaché ce grelot) sur l'intérêt qu'il pouvait y avoir à laver, à brosser de simples et vulgaires pierres trouvées dans les couches archéologiques.

C'est alors que Mme et M. Kidder entreprirent l'exploration méticuleuse et complète des « témoins », assez importants, qu'ils avaient laissés au cours de leurs premières fouilles, ainsi que d'une certaine quantité de déblais.

Le deuxième point — encore plus important pour Glozel — consistait dans le fait qu'au Puy-de-Lacan, quelques pierres avec signes avaient été trouvées *in situ*, avec leurs alvéoles anciens indéniables, dans la couche magdalénienne même et dans la couche archéologique supérieure. Les découvreurs avaient pris soin de le faire constater à M. l'abbé J. Bouyssonie, le préhistorien bien connu, et même à des archéologues d'un antiglozélisme éprouvé.

(1) Au cours de cette même déposition, M. S. Reinach avait également mentionné les trouvailles d'Alvao, d'Arlon, de Seltsch, de Roumanie, de la grotte du Placard, etc., et de pièces « non plus épi-paléolithiques, mais paléolithiques ».

Cette stratigraphie offrait d'autant plus d'intérêt pour nous qu'à Glozel il n'existe qu'une seule couche archéologique. Le classement chronologique de notre station n'avait pu être fait que par l'étude comparative de l'industrie osseuse et de l'art animalier paléolithique et par celle de la faune qui comprend encore le Renne. La stratigraphie des pierres gravées du Puy-de-Lacan confirmait nos déductions qui d'ailleurs s'appuyaient déjà sur la mise au jour du bâton de commandement, avec inscription, de la grotte d'El Pendo, dans un milieu paléolithique supérieur.

L'étude des découvertes du Puy-de-Lacan vient de paraître, sous la signature de Mme Lilia Kidder et M. Homer H. Kidder, dans la *Revue Archéologique* de janvier-avril 1932. Nous en reproduirons ici les principaux passages ainsi que la plus grande partie de l'inventaire des objets et leurs dessins dus au talent de M. l'abbé J. Bouyssonie.

Nos fouilles au Puy-de-Lacan, en 1930, ont rendu au jour toute une collection de pierres incisées et autres objets ouvrés qui ne ressemblent pas aux diverses trouvailles faites jusqu'à présent dans cette région, riche en vestiges préhistoriques. Beaucoup de ces objets furent découverts dans le sable de surface, d'autres dans un dépôt magdalénien sous-jacent, un petit nombre dans les déblais...

A près de 2 kilomètres à l'est du Pont Cardinal de Brive, sur la route de Tulle, la grotte du Puy-de-Lacan (commune de Malemort) s'ouvre sur un escarpement de grès permien bigarré, sur le penchant d'une colline à 250 mètres de la rive droite de la Corrèze, qu'elle domine là d'une hauteur de 30 mètres...

Nous eûmes ainsi une section longitudinale complète de la stratigraphie (fig. 1),... nous trouvâmes trois couches archéologiques superposées A, B, C, entre le sable primitif S et une couche de sable superficielle D, laquelle s'étendait du dedans de la grotte au pied du talus. La terre du dépôt archéologique était, à différents degrés, noire de matières organiques; sur quelques points, particulièrement dans la couche A, elle était non seulement noire, mais grasse au toucher. Les quatre couches atteignaient : A = 0 m. 45; B = 0 m. 54; C = 0 m. 65; D = 1 m. 15...

Enlevant une masse formidable de racines d'acacias qui entravaient la recherche, nous entreprîmes de fouiller le dépôt couche par couche jusqu'au sable sous-jacent... Un grand chêne que nous

voulions épargner, avec la terre où il prenait racine, resta comme un îlot dans notre chantier (*témoin du milieu*). Nous laissâmes aussi, à titre temporaire, un *témoin* considérable de chaque côté du gisement, à l'est et à l'ouest...

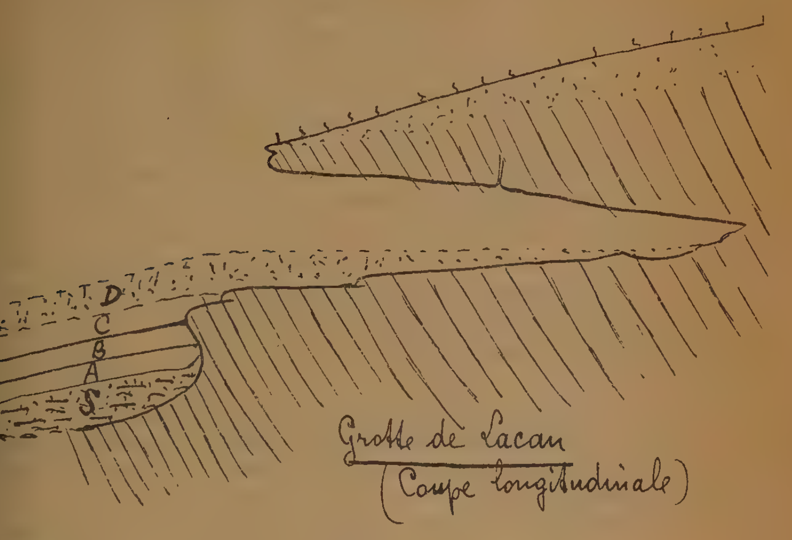


Fig. 1

Les instruments de silex, au nombre de plusieurs milliers, sont nettement magdaléniens, ne témoignant que d'une évolution peu marquée dans les couches successives. On les trouve en moins grand nombre, mais de types analogues, dans le sable superficiel D, tant sur le talus que dans la grotte. Nous rencontrâmes aussi des instruments taillés de quartz et quelques-uns de cristal de roche. Dans toutes les couches, mais surtout en B et C, il y avait nombre de galets roulés de la Corrèze, les uns brisés, les autres usés comme s'ils avaient servi de broyeurs... Nous eûmes la chance de trouver deux belles gravures sur des plaques de grès à grain fin, l'une représentant des bisons, l'autre des bisons et un oiseau; elles seront publiées avec notre enquête sur les silex magdaléniens. Parmi les autres trouvailles, il y a des boules et des crayons d'ocre, une lampe brisée en granit... et, dans la couche D, ainsi qu'à la surface de la couche C, environ 80 fragments de poterie...

Sous les pluies hivernales, nos *témoins*, n'étant plus soutenus par la terre adjacente, commencèrent à s'ébouler; il devint évident que, si on les laissait tels qu'ils étaient, la stratigraphie, dont

nous avions désiré garder des spécimens, serait détruite. Le chêne lui-même mourut, n'étant plus nourri par le sol humide. Pour ces raisons nous décidâmes, au début du printemps de 1930, de fouiller les *témoins,* en les débarrassant du fouillis de racines qui les couvraient. *C'est alors que nous découvrîmes les pierres inscrites...*

Ajoutons que sur le côté ouest, *la terre des couches B et C,* dans une bande s'étendant sur un bon quart du gisement, *comprenant le témoin ouest et une partie du témoin du milieu, était d'une dureté comparable à celle de la brèche.* Elle adhérait solidement aux pierres qu'on y trouva enrobées... Des pierres avec pareilles adhérences trouvées dans les déblais au-dessous du gisement peuvent donc provenir soit de la grotte, soit de B ou C à l'ouest du talus...

Les pierres inscrites ont apparu au cours de la fouille des *témoins*... Malgré le soin que nous avions pris dès le début de tout recueillir, il faut croire qu'en fouillant la section centrale, d'autres pièces de même nature ont été emportées avec les déblais; au fait, *un examen superficiel de ceux-ci nous en a déjà rendu huit* (2).

Les 50 pièces recueillies par nous sont décrites dans un inventaire à la fin de cet article, avec indication de la couche et de la position de chacune.

Comme on l'a dit plus haut, les nombreux silex taillés trouvés par nous dans le sable superficiel, couche D, sont, à deux exceptions près, des types du paléolithique supérieur trouvés dans les couches sous-jacentes A, B, C. Les deux exceptions sont une paire de lames microlithiques triangulaires retouchées sur un bord (type tardenoisien).

Massénat et Lalande (3) avaient trouvé à Lacan, sur le talus et dans la cavité au fond de la grotte, « des tessons de poterie, noire et rougeâtre, mêlée de grains quartzeux et d'une épaisseur irrégulière; trois d'entre eux, dont un assez grand, sont ornés de ces empreintes en creux caractéristiques de la poterie anté-historique... La poterie... offre une grande analogie, par sa fabrication et par son mode d'ornementation, avec la poterie des tourbières et des stations lacustres (4) ».

(2) « *Espérons,* dit M. Kidder en note, *qu'il nous sera donné un jour de réparer cette omission en étudiant tout l'ensemble des déblais, opération, à vrai dire, longue et coûteuse.* »

(3) Ph. Lalande, *Iconographie des grottes à silex taillés des environs de Brive,* in *Moniteur de l'Archéologie,* 2e série, t. I. Montauban, 1866-1867.

(4) « *Dans nos propres fouilles,* écrit M. Kidder au sujet des fouilles de Massénat et Lalande, *nous n'avons pas vu trace de ces fouilles antérieures, qui étaient plutôt des sondages.* »

Inventaire. — Voici les principaux objets figurant sur l'inventaire de M. Kidder :

« 1. — Provenant des éboulis du *témoin* de l'est; fragment de grès rouge d'épaisseur inégale, grossièrement aplani par raclage sur une face, laquelle est gravée d'un croissant et de traits, qui, semble-t-il, représentent un visage, avec un signe en croix ou en étoile au-dessous (fig. 2).

2. — De la couche A, témoin de l'est, où les couches en-dessus ne montraient aucune indication d'avoir été percées ou remaniées. Galet gneissique à lits alternativement gris bleuté et gris blanc très visible sur la tranche; inscription sur l'une des deux faces (fig. 3).

3. — De la couche C (partie supérieure), témoin du milieu; fragment de grès rouge, avec inscription sur le bout. De la terre noire y adhère (fig. 4).



Fig. 2

4. — De la couche C (partie supérieure), témoin du milieu; plaquette de grès rouge fin, avec inscription linéaire (fig. 5).

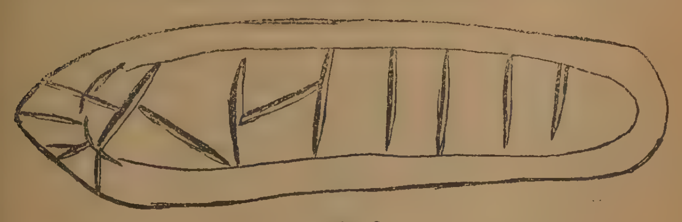


Fig. 3

5. — De la couche C (partie au sud, très dure), témoin de l'ouest, plaquette mince de grès rouge gravée d'un signe (ressemblant à la lettre R) (fig. 6).

6. — De la couche D (entre les racines), témoin du milieu; plaquette de grès rougeâtre, micacé, cassée, gravée d'un croissant et de cupules, représentant, semble-t-il, un visage (fig. 7); au revers, une inscription avec cupules (fig. 8).



Fig. 4

7. — De la couche D, dans la grotte; fragment de grès rouge fin, légèrement micacé, calciné à un bout, avec quatre cupules disposées comme en forme de T (fig. 9).

8. — Des déblais, en bas du gisement; galet roulé de grès rosé, gravé de quatre traits transversaux, croisés d'un trait longitudinal (fig. 10).



Fig. 5

9. — Des déblais, en bas du gisement : plaquette de grès rouge foncé, brisé, avec inscription linéaire de trois caractères sur une face. De la terre noirâtre et dure (ressemblant à celle de la couche C, ouest) adhère à la tranche (fig. 11).



Fig. 6

10. — Des déblais, en bas du gisement ; bout de galet de schiste amphibolite, avec traits gravés sur les deux faces, dont une paraît avoir été aplanie

par usage. De la terre dure et noirâtre adhère à la tranche (fig. 12).

11. — Des déblais, en bas du gisement; galet de roche gneissique bleuté, avec un signe gravé sur chacune des deux faces planes, lesquelles sont verticales par rapport aux lits du schiste (fig. 13). »

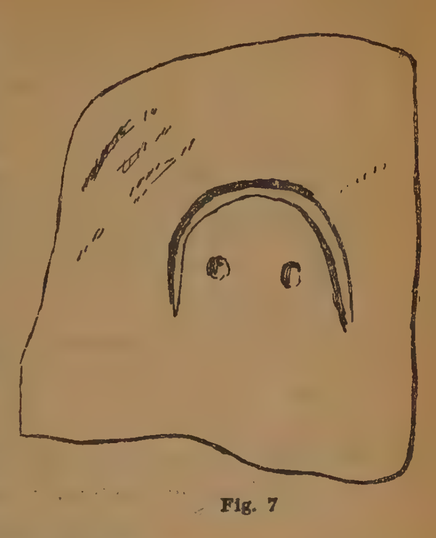


Fig. 7

Au cours de cette magistrale étude, Mme et M. Kidder se demandent — pour rejeter d'ailleurs cette interprétation (5) — « si certaines pierres incisées, trouvées dans les couches inférieures A, B,

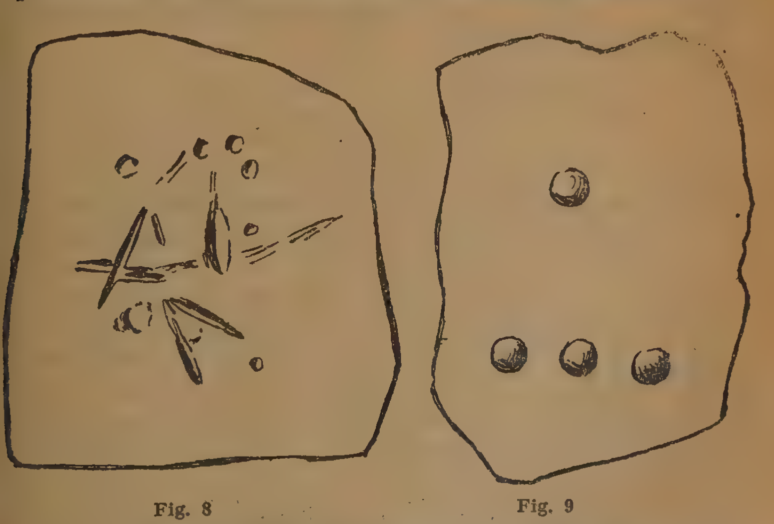


Fig. 8

Fig. 9

(5) « Il nous semble donc peu probable que des objets lourds aient pu s'enfoncer notablement dans le sable à cause seulement de sa perméabilité » (Mme et M. Kidder).

C, appartenaient bien à ces niveaux, nettement magdaléniens, ou étaient descendues à travers le sable superficiel ».

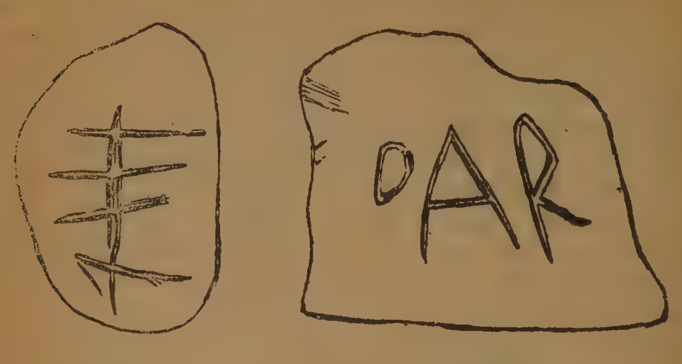


Fig. 10 Fig. 11

C'est l'objection classique des préhistoriens de certaines écoles qui ne veulent pas admettre que de nouvelles trouvailles puissent venir renverser leurs chères théories, admises une bonne fois pour toutes.



Fig. 12

Mais comment ne voient-ils pas que cette argumentation fallacieuse peut aisément se retourner contre leurs propres classifications? Si les objets qu'ils jugent inopportuns (6) peuvent descendre à travers les couches, les pièces classiques peuvent le faire aussi. Ainsi,

(6) Il y a aussi un autre moyen de se débarrasser des trouvailles qui gênent les classifications.

Dans le volume de la *Session du Portugal* (XV[e] Congrès International d'Anthropologie), M. Peyrony vient d'en faire l'aveu forcé... parce que des trouvailles inopportunes se multipliaient de tous côtés. Voici le passage qui n'a pas besoin de commentaires :

« *Précédemment, au cours de nos travaux dans le Paléolithique moyen, à maintes reprises nous avions remarqué quelques-uns de ces outils* (*burins moustériens*). PAR PRUDENCE, NOUS N'EN AVIONS JAMAIS PARLÉ, *leur présence pouvant être supposée accidentelle ou due à leur infiltration d'un niveau du Paléolithique supérieur dans un autre moustérien sous-jacent.* »

Pour certains préhistoriens, les faits doivent se plier aux théories admises !

il n'existerait plus de stratigraphie, puisque silex et galets seraient en perpétuelle migration.

Dr A. MORLET.

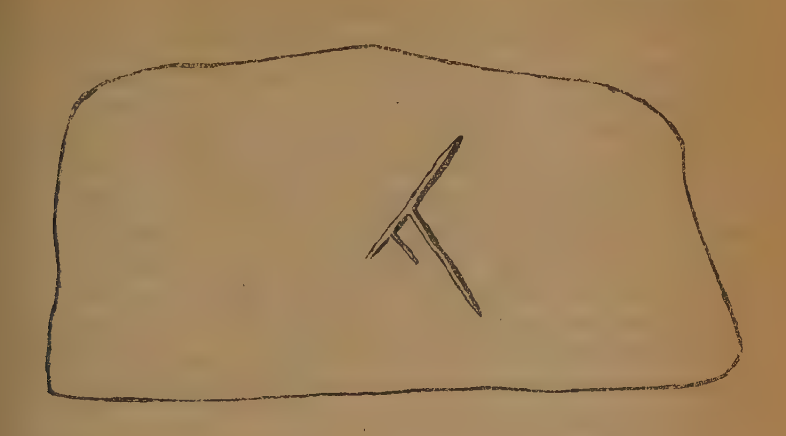




Fig. 13

LITTÉRATURE COMPARÉE

Le centenaire de Gœthe. — G. Connes : *Etat des Etudes shakeaspeariennes*, Didier. — Jean Loiseau, *Abraham Cowley*, Didier.

Je cite en mémento les livres et articles reçus jusqu'au 1er mars qui se rapportent au **centenaire de Gœthe.** Il n'y en a pas trop, mais il y en a beaucoup si l'on réfléchit que cette liste représente seulement une portion de l'hommage français. On ne se plaindra pas, j'espère, en Allemagne. Si je la compare à l'anglaise, par exemple, à l'américaine, notre contribution fait plus qu'honorable figure. Elle témoigne d'un louable zèle. S'il est vrai que nos fonds, dits « publics », alimentèrent telles manifestations imprimées de ce

zèle, je ne suis point ici pour m'en scandaliser. Peut-être les critiques allemands appelés comme vedettes à parler de Gœthe en France auraient-ils pu montrer un peu moins le bout de l'oreille. L'un des plus notoires, des plus sympathiques au reste, et des mieux mis en évidence, nous dit par exemple : Il faut que « la France choisisse de considérer l'Allemagne sous un angle nouveau... pour vraiment s'assimiler Gœthe » —; « cette commémoration a une portée politique » —; « il serait vraiment regrettable que la France, en rendant hommage à Gœthe, ne s'adressât qu'à l'homme et non pas, en même temps, à l'Allemand » —; « faut-il donc rappeler à la France (comme Hofmannsthal rappelait aux Allemands) que les Français sont tout simplement une nation comme les autres? » —; « *Auf freiem Grund mit freiem Volke stehn,* debout sur un sol libre avec un peuple libre (de toutes dettes et réparations?) c'est encore aujourd'hui un des buts de l'humanité. »

Il faut admirer cet aplomb qui est *nature,* non s'en plaindre sottement. Nos écrivains, nos critiques à nous perdent plus facilement le nord.

Sous cette avalanche de publications, il est difficile d'isoler celles qui apportent vraiment du nouveau. J'ai spécialement remarqué *Gœthe en Italie* par Alexandre Hérenger (Editions Victor Attinger). Voilà un livre qui restera parce qu'il en appelle de Gœthe à Gœthe lui-même. Sa fugue en Italie fut un coup de tête, un acte un peu fou. Il en a fait dans son « Voyage » un récit guindé, truqué, pédant, dénué de cette intensité mentale et sentimentale qui était peut-être son plus bel attribut. Les « papiers, écrits dans le moment même », qui lui servirent à rafraîchir sa mémoire dénoncent cette falsification de Gœthe par Gœthe. Ils sont connus depuis 1866. Le livre de M. Hérenger aurait pu être écrit il y a soixante-cinq ans. Mais il n'y a pas de : « trop tard » pour la vérité.

Le *Gœthe* de Paul Amann, fort bien illustré, est un excellent résumé de la vie et de l'œuvre du grand homme et, sauf pour les spécialistes, pourrait tenir lieu d'une bibliothèque. L'*Education sentimentale de Gœthe* va plus loin et plus profond. M. R. d'Harcourt y corrige la tendance critique

allemande, un peu bien contagieuse, à la déification de l'objet. Le chapitre IV sur l'attitude de Gœthe à l'égard de sa sœur Cornélie est spécialement clairvoyant.

Ce n'est point ici qu'il convient d'enregistrer mes propres sentiments sur la personne et l'œuvre de Gœthe. Je les trouve partiellement exprimés dans l'article de M. Ramon Fernandez (Nouvelle Revue Française). Personne ne semble avoir insisté sur l'élément de mystère, de mystification, d'obscurité voulue, que Gœthe a sciemment introduit dans l'édifice de sa gloire. Les fausses pistes qu'il a, de son propre aveu, amorcées dans son œuvre, même dans l'interprétation de ses actes, mènent à des culs-de-sac où se débattent et se combattent des groupes entiers de fidèles au milieu d'une brume qu'ils continuent d'épaissir. Il y aurait beaucoup à dire sur les « Mary-Celeste » de la littérature et les « Bêtes » du Gévaudan philosophique. Les grands hommes qui ont eu l'esprit de ne mourir que très vieux ont vu commencer sur leur propre personne l'œuvre de la postérité qui ajoute beaucoup et ne retranche guère, et transforme ses personnages. Quand ils ont pris soin de préparer les voies à cette inévitable supercherie, on devine l'incertitude des reconstitutions. Encore ne s'agit-il ici que des grands hommes dont on sait la vie, dont l'œuvre est authentique, indiscutable. Si Gœthe reste indiscutablement discutable, comment voulez-vous que l'homme appelé Shakespeare ne soit pas, à jamais peut-être, une énigme, et son théâtre un champ clos?

On s'en apercevra en lisant les deux conférences que M. G. Connes vient de réunir sur **l'Etat présent des Etudes Shakespeariennes.** C'est un résumé très succinct des tentatives faites depuis une douzaine d'années pour distinguer, dans l'œuvre de Shakespeare, ce qui n'est certainement pas de Shakespeare de ce qui en pourrait être si l'on était sûr que l'acteur fût aussi l'auteur. Je reviendrai plus à loisir sur ce sujet, et sur ce petit livre qui en vaut la peine.

La thèse de M. Jean Loiseau sur **Abraham Cowley** est un monument d'érudition et de sagacité. C'est l'évocation d'une destinée qui a connu la plus haute gloire : Cowley fut inhumé à Westminster « auprès de Chancer et de Spenser; l'inscription de son tombeau rappelle que son temps le considérait

comme le Pindare, l'Horace et le Virgile de l'Angleterre. Deux siècles d'oubli, de profonde et incurable obscurité ont suivi. L'ouvrage de M. Jean Loiseau est la première grande étude d'ensemble qui ait été consacrée à Cowley.

C'est aussi la résurrection d'une époque littéraire, le milieu du XVIIe siècle, où, dans les affres de la révolution, le génie anglais se cherchait lui-même. Ceux qui se figurent que la poésie métaphysique de nos plus célèbres et nos moins transparents chercheurs de quintessence est une conquête moderne auraient profit à faire connaissance avec les poètes anglais du XVIIe siècle, et à ne pas trop négliger Cowley au profit de Donne. Son destin est instructif. La « valeur de l'intelligence » en poésie; le « charme des dissonances »; l' « obscurité, phénomène de condensation, et effet d'aboutissement »; la « transposition, métaphore-éclair, *concetto* par retournement », tout cela qui nous redevient familier (dans T. S. Eliot, par exemple, et dans Paul Valéry) appartient au « moment » des générations essoufflées pendant lesquelles reprend haleine la puissance créatrice. C'est Milton, c'est Dryden qui ont fait oublier les Cowley comme les Donne.

MÉMENTO. — « Revue de Littérature comparée » : *Gœthe et la Révolution française*, H. Loiseau; *Gœthe critique*, Julien I. Rouge; *Gœthe et le sentiment de la Nature dans le pré-romantisme européen*, Paul Van Tieghem; *La femme de Gœthe*, M. A. Fanta; *Gœthe et Claude Lorrain*, Gaston Varenne; *Pour une interprétation correcte de l'épisode d'Euphorion*, Fernand Baldensperger; *La Religion de la Vérité dans Iphigénie*, Alexandre Hérenger; *L'attrait de Rome pour un fils de Charlotte, Auguste Kestner*, M. Mutterer; *Gœthe et les Yougo-Slaves*, Milos Trivunac; *Gœthe en Catalogne*, J. J. A. Bertrand; *Présence de Gœthe*, Paul Hazard; etc.

« Revue d'Allemagne » : *Lecture de Wilhelm Meister*, Edmond Jaloux; *Aperçus sur Gœthe*, Charles du Bos; *Le Démonique chez Gœthe*, Henri Lichtenberger; *Une journée à Wetzlar*, Jean Cassou; *Gœthe et notre temps*, M. von Schnitzler; *Les « sentences » de Gœthe*, Georges Polti; *Le Conte du Serpent Vert*, Germaine Claretie; *La technique théâtrale* au Gœtheanum; *Gœthe et Frédéric Soret*, A. Robinet de Cléry; *Le lieutenant du roi, comte de Thorane*, Charles d'Héristal.

« La Nouvelle Revue française » : *Gœthe ou le classique alle-*

mand, Ernst Robert Curtius; *La Vie de Gœthe*, Bernard Grœthuysen; *Liberté et Noblesse*, Thomas Mann; *Gœthe*, André Gide; *Gœthe l'Universel*, André Suarès; *Le Sage*, C. F. Ramuz; *Créatures chez Gœthe*, Pierre Abraham; *Gœthe et l'Esprit de la Renaissance*, René Berthelot; *L'Amoralisme de Gœthe*, Jules de Gaultier; *Le Démon de Gœthe*, Jean de Pange; *L'Ordre en place d'idéal*, Jean Prévost; *Le Silence de Gœthe*, Denis de Rougemont; *Gœthe, savant naturaliste*, Jean Strohl; *Faust, question homérique*, Raymond Schwab; *Image de Gœthe*, G. Pelosson; *Gœthe et le Tourment de l'Infini*, A. Rolland de Renéville.

William H. Fineshriber, Jr : *Stendhal, The Romantic Rationalist* (Princeton University Press). — Louise Rosenblatt : *L'Idée de l'Art pour l'Art dans la Littérature anglaise pendant la période victorienne* (Champion). — J. W. Grieve : *L'Œuvre dramatique d'Edmond Rostand* (Les Œuvres Représentatives). — Léon Edel : *Henry James, les Annales dramatiques* (Jouve et Cie). — Léon Edel : *The Prefaces of Henry James* (d°). — Harold March : *Frédéric Soulié* (Yale University Press). — Wynant D. Hubbard : *Bong'Kwé, histoire d'un buffle africain* (Les Livres de Nature, Stock).

Paul Amann : *Gœthe*, 1 vol. avec 60 planches hors texte (Rieder). — Alex. Hérenger : *Gœthe en Italie* (V. Attinger). — *Conversations de Fréd. Soret avec Gœthe*, documents présentés par A. Robinet de Cléry (Ed. Montaigne). — R. d'Harcourt : *L'Education sentimentale de Gœthe* (Armand Colin).

P. Van Tieghem : *La Littérature Comparée* (A. Colin). — Americo Bertaccioli : *Les Origines du Roman Maritime français* (Belforte, Livourne). — James Joyce : *Dubliners* (The Albatross). — Ernest Hemingway : *The Torrents of Spring* (Crosby Continental Edition). — Montgomery Belgion : Intéressant article sur *Half a Loaf*, le roman autobiographique et très révélateur de Mrs Sinclair Lewis (This Quarter, mars 1932, Titus, éd.). — *Revue d'Allemagne*, 15/11/31 : Le problème franco-allemand; 15/1/32 : Article de tête sur le Désarmement, qui est une réfutation des thèses françaises.

« *Europe* » (15/4/32) : *Gœthe, représentant de l'âge bourgeois*, Thomas Mann; *Introduction à Gœthe*, Emmanuel Berl; *Gœthe, le Poète comme Penseur*, Alain; *En pensant à Gœthe*, Jules Romains; *Gœthe et les Catastrophes politiques de son temps*, Paul Amann.

ABEL CHEVALLEY.

LETTRES POLONAISES

Anniversaires : Cinquantenaire de l'*Institut Mianowski;* Vingt-cinq ans d'activité littéraire de Grubinski : silhouette de l'écrivain, son dernier volume *Czlowiek z Klarnetem* (l'Homme à la clarinette, chez Gebethner i Wolff 1932). — Le jubilé de Weyssenhoff. — Un éditeur-artiste. — Quelques débuts.

Avec une gravité à la fois discrète et solennelle tous les amis des sciences et des lettres en Pologne ont fêté le cinquantième anniversaire de l'**Institut Mianowski,** appelé familièrement *Kasa Mianowskiego* (la Caisse Mianowski). Les nombreuses académies, universités et organisations scientifiques étrangères, françaises entre autres, ont tenu à s'associer à cette commémoration. Elles ont été bien inspirées en cette occurrence. L'Institut Mianowski représente un effort des plus généreux, accompli pour la défense de la haute culture intellectuelle, effort tenté et poursuivi avec succès dans les conditions les plus difficiles qu'on puisse imaginer pour cette sorte d'entreprises. Est-il besoin de rappeler? D'une part le régime russe exaspéré par le soulèvement de 1863, exalté par la répression victorieuse de cette « révolte », régime convoyeur de barbarie. D'autre part, l'accablement ou la morne quiétude de la société polonaise soumise à la « discipline de la défaite ». Or, au milieu de cette « défaite stabilisée », la Pologne vivante se partage en deux camps qui s'opposent et se complètent à la fois : celui des « romantiques » et celui des « réalistes ». D'ailleurs, au cours de ce malheureux XIX[e] siècle il en fut toujours ainsi. A ne citer que ce diptyque : relèvement économique et financier dû à Lubecki et la révolution de novembre (1830).

Après l'échec sanglant de l'héroïque insurrection de 1863 — la plus héroïque de toutes celles que la Pologne avait tentées — on assiste à l'épanouissement de ce mouvement qui plus tard fera naître le « positivisme varsovien » et qui sous l'apparence de la résignation et même du reniement recèle tant d'esprit de sacrifice et de généreuse volonté. *Szkola Glówna* (Ecole des Hautes Etudes, dite « Ecole Principale ») dont l'existence fut éphémère, mais l'influence durable et si féconde pour l'avenir intellectuel du pays, et l'Institut Mianowski créé en 1881, agissant sans interruption

usqu'aujourd'hui, voilà, me semble-t-il, les deux faits les plus représentatifs de ce courant « réaliste » et « réalisa-eur » à la fois. Aide aux savants, encouragement aux re-herches, éditions, publications dans tous les domaines de la cience, « prix » décernés, prêts d'honneur, bourses, sub-ides et subventions, tel fut le programme de cette institution lont je voudrais montrer le fonctionnement et les résultats btenus à tous ceux qui avec une obstination égale à leur nsondable bêtise — à défaut de mauvaise volonté — consi-lèrent encore la Pologne comme une vaine survivance de uelque fièvre romantique. Les chiffres qu'il faut considérer n tenant compte de l'exiguïté relative du terrain d'action le l'Institut (l' « occupation russe » seulement) permettent e mesurer l'effort accompli : 35 millions de francs environ pportés par les donateurs bénévoles et dépensés entière-nent; 95 legs recueillis; 128 prix décernés; 50 sociétés scien-ifiques, laboratoires ou musées subventionnés; 800 savants idés ou momentanément secourus; 500 bourses distribuées ux jeunes travailleurs; 50 périodiques édités; 1.200 volumes ubliés... Et parmi ces publications que l'Institut Mianowski on seulement édite à ses frais mais organise souvent et atronne, on trouve le grand *Dictionnaire de langue polo-aise* en 8 volumes (plus de 7.500 pages), *les Mémoires de hysiographie* (25 volumes), un *Dictionnaire Géographique e la Pologne* (15 volumes), une *Monographie d'Histoire mo-erne* (16 volumes), des *Travaux Philologiques, Tableaux de a Flore Polonaise*, et ce curieux *Conseiller des autodidactes* dû à l'initiative généreuse de Stanislas Michalski), véritable ncyclopédie vivante des sciences (22 volumes, plus de 0.000 pages), guide intellectuel de toute une génération po-onaise... Mais arrêtons cette énumération! Si incomplète u'elle soit, elle permet cependant d'apprécier l'effort ac-ompli par l'Institut Mianowski depuis le temps des Chlu-inski, Dobrski, Chmielowski, Sulimierski, Holewinski, Sien-iewicz, ses organisateurs et ses promoteurs, jusqu'au « mi-isteriat » de l'équipe actuelle (1) qui dans la « maison de

(1) Le Comité directeur actuel est composé de la façon suivante : Ignace Moscicki, Président de la République, — protecteur; M. Charles tostanski, — président; M. Joseph Ujejski, — vice-président; M. Vitold roszewski, — secrétaire; M. Venceslas de Baehr, — secrétaire-adjoint;

la patrie » déjà libre continue une digne tradition et enrichit un bel héritage. Car, sans s'en apercevoir peut-être nettement, l'Institut Mianowski est arrivé à créer une « formule nouvelle » et une « bonne formule » d'organisation — à la fois souple et rayonnante — pour « protéger » la science et ses ouvriers, les savants, — dont il sert la cause sans apparat, sans fastes académiques, mais avec d'autant plus d'efficacité.

§

Vingt-cinq ans d'existence littéraire! Vingt-cinq ans de vie tendre, sensuelle, exubérante, striée des fusées de paradoxes et parcourue çà et là par un frisson métaphysique!... On nous l'a rappelé inopinément et presque d'une façon désinvolte à propos de l'œuvre vigoureuse et subtile de **Venceslas Grubinski**... Oui, d'une façon quelque peu désinvolte... Car est-il bienséant, en effet, d'étaler le faste solennel d'un tel anniversaire devant le visage frais de cet art si jeune en sa grouillante diversité : diversité du contenu, mais aussi celle de la forme... L'élan créateur de Grubinski demeure toujours fidèle à sa propre loi, ou mieux, à sa propre indiscipline, mais il se plaît à revêtir plusieurs déguisements. Tantôt il se cristallise en d'exquis contes, nouvelles ou récits; tantôt il s'exprime en quelque critique théâtrale, confession sévère des « péchés » et des faiblesses d'un dramaturge en vogue (2); tantôt enfin Grubinski lui-même se présente comme auteur prestigieux de pièces de théâtre à succès. Au fond c'est cette dernière attitude qui me paraît chez lui primordiale. Homme de théâtre, il semble contempler la vie comme un tissu dramatique sans fin et y découper non seulement ses pièces de théâtre, mais aussi ses contes, ses nouvelles et jusqu'à ses critiques qui font

M. Joseph Morozewicz, — trésorier; MM. Czeslas Bialobrzeski, François Czubalski, Jean Jakubowski, Thadé Kotarbinski, Czeslas Witoszynski et Jean Zaleski, — membres du Comité.

(2) Grubinski a réuni ses critiques théâtrales en un volume intitulé : *Dans mon confessionnal*. Au nom d'une doctrine qu'il ne formule d'ailleurs nulle part, mais qui ne semble pas tellement éloignée de celle de Francisque Sarcey, il bataille contre tous avec une fougue sans égale. Il s'avère bien difficile dans son jugement, souvent partial et cruellement injuste parfois. Mais quel plaisir de pouvoir assister... en spectateur désintéressé à toute cette étincelante « théâtromachie » !...

l'impression de mordants dialogues avec un personnage attentif quoique invisible et muet. Grubinski exerce cet art du dialogue avec une extrême virtuosité : clarté du dessin, brusquerie des réparties, « l'imprévu naturel » du mouvement, le chatoiement des mots qui font de ses conversations et de ses récits de véritables cascades d'enchantement spirituel... Cet art du dialogue me semble nuire même parfois à la stricte ordonnance et à l'intensité dramatique de certaines œuvres de Grubinski : éparpillement de la force sur la surface trop brillante de l'effervescence verbale!... Mais ceci est une autre histoire. Le théâtre de Grubinski, veux-je dire, exigerait une étude spéciale que j'essaierai certainement une autre fois parce qu'elle me tente sincèrement. Aujourd'hui contentons-nous d'un coup d'œil rapide dans un autre compartiment de l'activité littéraire de Grubinski. Un volume précisément vient de paraître. C'est *Czlowiek z Klarnetem* (l'Homme à la Clarinette) : une dizaine de nouvelles et de récits baignant dans la même atmosphère ou plutôt enveloppées de la même passion. Vivre avec grâce et avec une claire gaîté, vivre dans un abandon voluptueux à l'onde sinueuse de l'existence, telle me paraît ici la constante direction morale de l'auteur. Mais ceci n'exclut point les sursauts de lucidité intérieure, ces réveils presque lancinants de conscience qui déchirent souvent le « manteau de tiède bonheur ». Le premier et le plus long de ces récits est « construit » en guise d'une fugue, où deux motifs opposés se poursuivent, s'entrelacent et se précipitent en voltigeant vers un assez banal dénouement (banalité d'ailleurs voulue par l'auteur) : la démence et l'amour, ou, mieux, la folie mentale et la sainte folie d'aimer juxtaposées, enchevêtrées et mises en valeur par leur réciproque opposition. L'amour est pris exprès dans sa forme la plus simple et même la plus simpliste. Il frôle ainsi l'auguste vérité. Cette exploration dans le domaine des maladies mentales permet à l'auteur de lancer quelques « vérités » « insensées et sages » à la fois. Grubinski recourt d'ailleurs à ce procédé (car c'en est un) dans un autre récit du même recueil intitulé *Ogien* (le Feu), où une obsession délirante d'un aliéné lui procure pareillement une sorte d'analogie démonstrative. L'Homme à la

clarinette croit ainsi à la possibilité de se libérer par la musique de tous les péchés et du péché originel lui-même. C'est la musique, c'est « l'incendie saint » de l'âme allumé par elle qui va chasser de l'homme l'essence même de sa dépravation. Mais le péché originel n'est autre chose que la conscience de vivre, la conscience de faire le bien et le mal, d'exister, de changer et de mourir. Le « saint incendie de la musique » qui embrase l'âme pourrait donc, à la limite de cette inconsciente frénésie, supprimer toute attention à la vie, tout discernement moral et nous rendre immortels... Oui, immortels, ou plutôt « amortels », c'est-à-dire totalement inattentifs à la mort... Serait-ce une profession de foi? Il le paraîtrait bien... La nostalgie des « états purs », surtout affectifs, semble en effet dominer souvent le moi de Grubinski-poète. Mais l'homme d'esprit, le spectateur ironiste veille. Et le dialogue entre le « vital » et le « conscient », entre l'irrationnel et le discipliné recommence. Au climat de la « sainte folie » s'oppose ainsi le climat de la raison ou plutôt celui du bon sens agrémenté d'un poudroiement ironique de paradoxes. Cela ne veut pas dire que d'autres zones d'existence morale soient interdites à l'auteur de la *Princesse Juive* et de *Lenin.* Une pathétique légende, *Lwy i Sw Grojosnaw* (Les Lions et St Grojosnaw) le prouve pertinemment. Saint Grojosnaw, il est vrai, en allant tout nu à l'encontre des lions qui ont dévoré son père et qui menacent toute sa famille, n'est pas exempt non plus de ce ferment d'une hallucinatoire obsession. Mais la musique intérieure de son geste décèle une incomparable douceur grave et apaisante. C'est en lisant la légende de St Grojosnaw, écrite avec une « limpide simplicité », qu'il est permis de croire avec la ravissante Nina à la réalisation de cette sublime gageure : *tu verras, les hommes vont découvrir tout, même Dieu* (3).

§

La Pologne officielle, officieuse et surtout le public lettré polonais fêtent solennellement les quarante ans de l'activité

(3) Je cite ici dans une traduction assez libre le mot-pointe du très joli conte *Ona* (Elle) que renferme le volume *L'Homme à la Clarinette*, p. 134.

littéraire de M. **Joseph Weyssenhoff** dont les débuts assez tardifs ont été suivis d'une si riche moisson. Nous avons parlé ici à maintes reprises de ce délicieux ironiste et « hédoniste » à la fois, auteur de *Vie et Opinions de Sigismond Podfilipski* et de *la Martre et la Fille,* roman traduit récemment par Paul Cazin et dont le succès en France s'affirme et se consolide. Bornons-nous donc aujourd'hui à signaler cette date heureuse et jouissons un peu de la joie bien méritée du célèbre écrivain, contemplant la destinée de son œuvre si forte, si pleine de clartés, si « ardemment mesurée »...

§

Après une fête, un deuil. Il n'est pas sans exemple que la vie d'un éditeur intéresse la littérature et entre même dans le « temple » de son histoire... Tel est le cas de l'existence ardente de feu **Jacob Mortkowicz** dont la fin tragique, provoquée par « la crise », a profondément ému l'opinion polonaise. C'est que la « Maison Mortkowicz », fondée au début de ce siècle, s'est tout de suite présentée comme une tentative de créer un foyer d'art ou plutôt un refuge de noble complicité entre l'auteur, le public, les écrivains et les artistes. De plus, une « individualité esthétique » s'y affirma nettement, individualité adéquate, sans doute, à la personnalité passionnée et rêveuse du jeune éditeur. La magnifique édition des œuvres complètes de Nietzsche, les beaux volumes de Zeromski, de Berent et une série aujourd'hui presque classique : *Sous le signe des Poètes* demeurent et demeureront comme un modèle de l'« art du livre »... Au fond, toute cette activité éditrice de Mortkowicz semble se déployer « sous le signe de la poésie », qui veut dire action, mais action émanant du « rêve intérieur » et du désir de se réaliser somptueusement, pleinement.

Après la grande guerre, après surtout la victoire de 1920, Mortkowicz élargit le champ de son activité, mais en même temps la soumet à une nouvelle discipline : volonté de servir la fortune du livre polonais non seulement en Pologne, mais à l'étranger. Je me rappelle la dernière exposition internationale de l'*Art du livre* au Petit Palais où parmi la cohue

miroitante de tant de merveilles, la collection polonaise, organisée par Mortkowicz, a obtenu un si retentissant succès... Le livre polonais, en effet, y a conquis une estime profonde et difficile des amis de l'art, des connaisseurs, des spécialistes... Ce fut, en grande partie, le triomphe du goût raffiné et de l'amoureuse patience de Mortkowicz, couronnement — aujourd'hui mélancolique — de son effort engagé-trop intensément peut-être, dans plusieurs directions de l'activité : professionnelle, artistique, organisatrice, internationale...

§

Quelques jeunes **débuts** encore. Le volume **Pada Deszcz** (Il pleut, éd. de Hoesick) d'Etienne Flukowski, d'une facture assez négligée, annonce un don sérieux d'observation et une imagination inventive fort curieuse : *Modlitwa* (La prière), par exemple, est d'une suggestivité satirique vraiment savoureuse. — Mlle Halina Mortkowicz, dans sa **Gorycz Wiosniana** (Amertume printanière (éd. Mortkowicz), raconte avec une suave ardeur les premiers frémissements de l'adolescence. — Le roman **Byli dwaj bracia** (Anciens deux frères) de Gustave Morcinek révèle un talent à la fois narratif et constructif, talent riche, dense, vigoureux. Nous en reparlerons. — Par contre, le récit dramatique **Biali Bracia** (Frères blancs), de Michel Choromanski, vit et vibre surtout grâce à une exquise « musicalité » à la fois lyrique et descriptive. Une musique de neige et de tempête y saisit en effet les hommes et les choses, « égalise » toutes les valeurs, supprime toutes les distances morales, même les plus légitimes et les recouvre d'un manteau de blanche torpeur. N'importe! Le récit, où domine un refrain à la fois sauvage et plaintif, dégage une saveur déchirante.

Z. L. ZALESKI.

LETTRES CHINOISES

L'hostilité américaine et russe contre le Japon. — Jean Rodes : *A travers la Chine actuelle;* Fasquelle.

La Chine, centre actuel de l'anxiété mondiale, est bouleversée de deux manières : à l'intérieur, par l'explosion de

sa volonté de démocratie et sa lutte contre les autocrates et militaristes appuyés sur l'étranger; à l'extérieur, par ses conflits avec ses voisins et l'Europe.

Tout d'abord, serons-nous entraînés dans un conflit lointain dont l'Indo-Chine peut devenir l'enjeu? Et pour cela, quelles sont les perspectives de paix et les perspectives de guerre?

Le conflit entre Chine et Japon n'est pas terminé, mais il semble s'apaiser. L'application lénitive de commissions internationales (encore des impôts en plus!) donne aux solutions imposées par la force une apparence de droit.

Mais la victoire incontestée du Japon, luttant pour le maintien des traités, l'ordre et l'Europe, ne plaît pas aux **Etats-Unis** et à la **Russie.**

Les Etats-Unis viennent de commettre un véritable acte de guerre, une provocation directe, contre le Japon.

Un « Américan boycott Association » s'est fondé, avec quartier-général à New-York et sièges à établir dans les autres villes, pour boycotter les marchandises japonaises.

C'est précisément, de la part de la Chine, cet acte de guerre économique, reniant les traités de commerce, qui provoqua en grande partie la riposte armée des Japonais.

Or, dit la circulaire des Boycotteurs, « 40 % du commerce japonais va aux Etats-Unis, contre 36 % en Chine. La Chine a déjà coupé 36 %. Si nous boycottons aussi le Japon, 76 % du commerce extérieur du Japon sera virtuellement suspendu. Le résultat est évident : le Japon doit céder ».

Un des journaux qui reproduisent cette circulaire (le Christian Science Monitor de Boston du 12 mars) intitule son article : « Un boycott soi-disant non officiel ». Cela suggère évidemment que le gouvernement n'ignore pas et soutient, même s'il ne l'a pas provoqué, cet acte d'hostilité. D'ailleurs, dans une démocratie, peuple et gouvernement ne font qu'un : on ne peut diviser les responsabilités.

Pour la Russie, des rapports présentés à la Commission des Affaires Etrangères de la Chambre, le 16 mars, sous la présidence de M. de Castellane, montrent que : « un état de guerre latent existe entre le Japon et les Soviets ».

On annonce (voir dépêche de Washington du 31 mars,

reproduite par les grands journaux) que : « depuis 10 jours, plus de 4.000.000 de tonnes de blé, des mitrailleuses en nombre suffisant pour équiper 15 compagnies, et des quantités considérables de munitions ont été dirigées sur Vladivostok par les autorités de Moscou ».

Les *Isvestia* ont publié à plusieurs reprises de soi-disant documents sur une invasion japonaise des Provinces maritimes de Sibérie (Vladivostok, frontière de la Corée japonaise).

Les *Isvestia* justifient ainsi l'envoi proclamé de renforts importants en Extrême-Orient.

Ces renforts, d'après les renseignements publiés par les journaux japonais (Japan Advertiser) sur rapports du Consul Général du Japon à Vladivostok, atteindraient déjà l'envoi d'Europe d'une centaine de mille hommes.

Il faut se rappeler qu'en 1903 la Russie a commencé contre le Japon la guerre avec 57.000 hommes en Asie. Or, si l'on ajoute aux 100.000 hommes envoyés tous les Cosaques de Sibérie et tous les Mongols organisés en Cosaques (car la Mongolie a été annexée par la Russie sans un mot des Puissances, on dirait presque avec la complicité des Etats-Unis), on arrive à un chiffre important.

A l'intérieur de la Chine, le livre de Jean Rodes qui vient de paraître, **A travers la Chine actuelle,** donne des renseignements précis, simples, clairs, auxquels la vision juste de l'auteur nous a toujours habitués.

Mais, comme il en exprime lui-même le regret, son ignorance du chinois ne lui permet de connaître que l'extérieur des gens et des choses.

Il voit très vivement la corruption violente des mœurs chinoises dans tous les points de contact avec l'Europe et surtout à Changhaï. Il perçoit bien le caractère de pure façade du gouvernement fantôme auquel l'Europe, par sa reconnaissance, donne les Douanes et les moyens d'avoir une armée à la fois contre le peuple chinois et contre l'Europe.

Il ne va pas jusqu'à dire la vérité : sans l'Europe, il n'y aurait probablement pas eu de guerre civile, ni de misère en Chine. La civilisation chinoise ne serait pas empoisonnée

par des concepts dont nous voyons maintenant l'erreur pour nous.

Son livre, en tout cas, n'est pas tendancieux, ni dans le sens d'une admiration désordonnée de nos erreurs, ni dans celui d'une sinophilie qui sert surtout à fouailler l'Europe sans l'instruire.

GEORGE SOULIÉ DE MORANT.

BIBLIOGRAPHIE POLITIQUE

Elemer Hantos : *L'Europe Centrale. Une nouvelle organisation économique*, Paris, Félix Alcan, 1932. — Comte Ladislas Sobanski, *Tour d'horizon. Le point de vue polonais*, préface d'A. de Panafieu, Paris, Gebethner et Wolff. — Anatole de Monzie : *Petit Manuel de la Russie Nouvelle*, Edition revue et corrigée. Librairie de Paris, Firmin-Didot et Cie. — *La Politique extérieure de l'Allemagne*, tomes XIII-XIV, A. Costes.

Voici, sous la plume d'un ancien secrétaire d'Etat hongrois, un livre de tout premier ordre et qui domine l'actualité. L'auteur est un des plus éminents spécialistes des questions d'Europe Centrale et, même si on ne le suit pas dans toutes ses conclusions, force est de reconnaître que son magistral exposé épuise la plupart des aspects de la crise économique dans le bassin danubien.

Il part de cette idée que, si une union économique et douanière de toute l'Europe est désirable, elle se heurte à des objections politiques présentes insurmontables; d'où la nécessité de réalisations limitées mais plus immédiates. Il s'empresse sagement d'ajouter qu'aucun homme de bon sens ne songe à une restauration de l'ancien ordre politique en Europe Centrale; cette expression même, qui représentait avant la guerre une entité économique, se réduit aujourd'hui à une simple notion géographique, désignant sept économies nationales indépendantes, aux frontières desquelles les anciennes relations ont été handicapées par le système des passeports, des douanes, des contrôles et des interdictions d'exporter ou d'importer, bref par un réseau d'inhibitions et de formalités.

Par ailleurs, les sympathies et les antipathies politiques interviennent dans un sens naturellement préjudiciable au libre jeu des forces économiques. Des facteurs puissants

s'exercent à l'encontre de ces forces : à Vienne, l'idée du rattachement; à Budapest, celle de l'intégrité territoriale; à Prague, Belgrade et Bucarest, la crainte d'une résurrection dynastique ou territoriale de la défunte Autriche-Hongrie.

Cependant l'économie de la plupart de ces Etats déborde leurs territoires politiques qui ne sont pas, dit M. Hantos, des territoires économiques.

Le paradoxe de cet état de choses est apparu plus crûment à la lumière de la crise actuelle. En Europe Centrale, cette crise n'est pas seulement, selon notre auteur, *conjonctuelle* mais *structurelle*. Le nouvel ordre politique a développé l'esprit de particularisme économique et imposé des voies artificielles à des courants jadis correctement orientés.

Et cependant l'établissement de nouvelles frontières a changé la structure économique en fait beaucoup plus qu'en essence. En dépit de leur industrialisation systématique, la Pologne, la Hongrie, la Yougoslavie et la Roumanie restent des pays surtout agricoles, obligés d'importer des produits finis. La Tchécoslovaquie et l'Autriche demeurent des pays industriels auxquels s'impose la nécessité d'une importation agricole. La différence avec l'avant-guerre consiste en ce que ces Etats font maintenant entre eux un commerce extérieur, alors qu'autrefois la majeure partie d'entre eux n'étaient, du point de vue de la politique commerciale, que des marchés intérieurs : d'où diminution du trafic, mauvais rendement de la production, renchérissement du coût de la vie, etc.

M. Hantos dénonce la notoire insuffisance du système des traités commerciaux : pour lui le changement de situation exige dans cette partie de l'Europe une « volte-face qualitative de la politique commerciale ». Il ne croit pas davantage au rôle économique de la Petite Entente, qui lui apparaît entachée de politique pure et de diplomatie. Quant à l'union douanière austro-allemande, il en regarde l'idée comme la première hirondelle messagère de temps meilleurs, mais la juge inefficace parce qu'elle n'a aucune chance de se rattacher d'autres Etats et que, sans cette extension, le projet entier, de l'aveu de ses propres auteurs, ne saurait exercer une action bienfaisante. En effet, si ce projet comporte des avantages substantiels pour les deux pays allemands, il ins-

pire de vives inquiétudes à la Tchécoslovaquie dont, en 1930, un peu plus de 31 % des exportations totales s'acheminaient vers l'Autriche et l'Allemagne. Sans doute Prague pourrait adhérer à l'union. Mais elle n'y est point disposée pour de nombreuses raisons. Et si les Etats agricoles trouvent, eux, par contre, avantage à cette adhésion, il est plus que problématique que les agrariens allemands ouvrent les frontières du Reich aux produits hongrois, roumains ou yougoslaves.

Ces solutions écartées, M. Hantos préconise « une association librement consentie d'Etats coordonnés », autrement dit le rapprochement économique des territoires naguère homogènes, considéré comme première étape de la consolidation centre-européenne. La coopération pourrait être réalisée soit par un système préférentiel, soit par une convention plurilatérale en forme d'alliance économique et douanière.

Quant au problème industriel, M. Hantos en voit la solution dans la création d'un bloc des cartels centre-européens, avec une réglementation et un contrôle uniformes, obtenus par une unification de la législation dans les divers pays, unification équivalant pratiquement à l'adoption du droit allemand en cette matière.

M. Hantos s'attache ensuite à une solution centre-européenne de la crise agricole; indépendante, par conséquent, du problème mondial. Il rappelle les nombreuses conférences qui se sont tenues en 1930 à Varsovie, Bucarest, etc., et ont abouti à des vœux tendant à abolir, pour les produits agricoles, le régime de la nation la plus favorisée et à lui substituer un système préférentiel régional. Mais un régime douanier préférentiel centre-européen ne saurait, à lui seul, contrebalancer l'avance formidable que les Etats agrariens d'outre-mer se sont assurée en ce qui concerne le coût de la production : une alliance économique centre-européenne, avec tarifs douaniers compensatoires entre les différentes unités économiques, pourrait seule garantir une solution radicale.

Restera, il est vrai, le problème de la qualité, de l'adaptation de la production aux conditions de placement. Il s'agit ici d'une éducation du producteur, c'est-à-dire d'une question qui ne comporte pas de solution internationale.

L'organisation des transports centre-européens est étudiée de près par M. Hantos qui en suggère les principales formules : système tarifaire unique, exploitation homogène et éventuellement fusion, nomenclature et classification uniforme des marchandises, réglementation juridique centre-européenne du trafic, création d'un réseau fluvial homogène, coopération danubienne, union postale centre-européenne.

Ce vaste exposé laisse intentionnellement de côté la politique monétaire et la politique financière, domaines qui, selon M. Hantos, se prêtent le moins à un aménagement international. Cependant il est difficile de concevoir la réorganisation économique et juridique que préconise M. Hantos sans une base de coopération financière : et n'est-ce pas précisément la différence de solvabilité des Etats danubiens qui soulève aujourd'hui le principal obstacle à une collaboration plus étroite? En réalité, de tous les problèmes envisagés ici, le problème financier est le seul dont la solution soit extra-danubienne et dépende des grandes puissances : cette dépendance rend tout le système économique centre-européen tributaire du bon vouloir occidental. Bref, la difficulté, c'est de trouver une solution *européenne* de la crise centre-européenne.

Il y aurait diverses critiques à adresser à M. Hantos, ne serait-ce qu'en ce qui concerne le postulat sur lequel repose son raisonnement : à savoir l'excellence de l'ancienne organisation austro-hongroise. M. Hantos reproche aux Etats successeurs d'avoir pratiqué, pour des raisons politiques, un système de cloisonnement économique. La politique économique de la défunte Austro-Hongrie était, en réalité, moins apolitique que M. Hantos ne le laisse supposer. Toute la structure du trafic oriental de la Double-Monarchie visait à faire de Budapest une sorte de place de l'Etoile économique, assurant à la centralisation politique une sorte de fatalité et laissant sans contact entre elles des régions voisines et interdépendantes. Faut-il rappeler ici les obstacles opposés aux déplacements individuels entre la Subcarpathie et la Galicie, l'isolement ferroviaire imposé à la Dalmatie pour favoriser Trieste au profit des Allemands et Fiume au profit des Hongrois, l'émigration massive de populations appauvries, etc.? Faut-il

souligner une fois de plus que les peuples aujourd'hui libérés de l'Autriche-Hongrie n'ont pas moins lutté pour leur indépendance économique que pour leur liberté politique?

Faut-il ajouter encore que la campagne revisionniste magyare est un rappel permanent d'insécurité et oblige les Etats successeurs à des mesures, peut-être antiéconomiques, mais justifiées par le légitime souci de ne pas créer une dépendance qui pourrait en cas de crise leur devenir fatale?

Malgré ces objections, malgré l'influence excessive de la « Geopolitik » sur les théories énoncées, le livre de M. Hantos reste une source incomparable de documentation et un exposé de solutions concrètes qu'on peut critiquer, mais qui constituent en tout cas une solide base de discussion. Il est difficile d'avoir une notion sérieuse de la crise actuelle sans l'avoir lu.

L'auteur de **Tour d'horizon** est un diplomate polonais qui a réuni en un petit volume des articles publiés par un journal parisien. Il traite des problèmes fort divers : sécurité, minorités, accords de Latran, bolchévisme, pacte de non-agression avec les Soviets, révolution espagnole. Sans apporter sur aucune de ces questions des vues très neuves, son livre est alerte et se lit avec intérêt. Il s'élève avec force contre la tendance de quelques milieux français à considérer la suppression du « corridor » comme l'indispensable préface à tout établissement de relations sincèrement pacifiques entre la France et l'Allemagne.

Ce n'est pas, dit-il, la faute de la Pologne si la géographie a été une marâtre pour elle et si la destinée l'a placée à un carrefour dangereux; son intransigeance au sujet de ses frontières vitales n'est que la conséquence de ce fait.

Et il ajoute que « les 60 kilomètres de côtes polonaises entre les mains allemandes seraient un canon braqué sur la Pologne et sur la paix de l'Europe ».

J'aime moins ses réflexions sur les accords de Latran, d'une orthodoxie un peu trop déférente, et sur la révolution espagnole où il glisse avec une discrétion excessive sur les fautes de la Monarchie et prête par contre aux gens de Mos-

cou une influence plus décisive — tout au moins au début — que celle qu'ils ont eue en réalité. Mais ceci est une opinion.

ALBERT MOUSSET.

§

La première édition de l'ouvrage de M. de Monzie sur la Russie soviétique a paru au printemps dernier. Actuellement nous en avons déjà la 21e. Sur la page de tête on lit que c'est une édition « revue et corrigée ». Le manuel avait besoin d'être complété et mis au jour au moment même de sa première apparition. Nous avons examiné, à cet égard, la nouvelle édition. Hélas, les corrections et les compléments qu'on y trouve sont tout à fait insignifiants; ils ne comblent d'aucune façon les lacunes qui étaient manifestes dans les éditions précédentes.

Après avoir comparé, page par page, les deux éditions, une des premières et celle qui porte la marque « revue et corrigée », nous sommes arrivés à la conclusion que l'auteur n'a apporté des changements que dans six cas seulement. Il a changé le récit de la mort de Raspoutine, en y supprimant quelques phrases à la fin de l'exposé (p. 65). Il a rédigé d'une autre façon le dernier passage du chapitre concernant les négociations franco-soviétiques pour dire qu'en juillet 1931 les pourparlers ont repris et qu'on y a abordé simultanément l'examen d'un pacte de non-agression (pp. 262-63). Mais il ne nous raconte rien sur la marche des négociations et sur leurs résultats éventuels. En parlant du dumping soviétique il a ajouté une citation de l'ouvrage de M. Eliacheff que nous avons analysé ici même (pp. 283-84). Une autre citation, introuvable dans les éditions antérieures, et empruntée à l'ouvrage récent de M. Emile Vandervelde figure dans le chapitre sur le néo-urbanisme (pp. 313-14). Sur la page 285 on trouve également une phrase sur les conversations entre Briand et Litvinov à Genève qui est nouvelle. Enfin, dans le résumé du livre on lit maintenant deux pages sur « la mise au point de Staline » qu'on n'avait pas auparavant (p. 330).

C'est tout. On est donc autorisé à dire que c'est un malentendu manifeste, sinon une exagération de dire que la nouvelle édition est « revue et corrigée ».

Or, le manuel de M. de Monzie a bien besoin d'être complété et corrigé. Ainsi, l'auteur cite rarement des renseignements pour l'année 1930; partout ailleurs sa documentation s'arrête à l'année 1929 et même à 1928. Des données pour 1930, nous en trouvons dans le tableau statistique de la circulation monétaire (p. 237), dans le chapitre sur les traités de neutralité et de non-agression (p. 252), mais pourquoi manquent-elles dans celui sur les relations entre l'U. R. S. S. et le B. I. T. (p. 235), dans le tableau des fluctuations de la balance commerciale (p. 265), dans celui qui concerne la répartition du commerce extérieur soviétique par pays (p. 267), dans celui de l'exportation pétrolière russe par pays de destination (p. 272), etc., etc.

M. de Monzie a puisé ses documents exclusivement dans les publications soviétiques, c'est-à-dire à la source officielle. Il ne sait pas probablement, il ne nous le dit pas en tout cas, que les renseignements statistiques de cette provenance sont fortement critiqués en Russie même. S'il ne se rappelle pas la polémique violente qui a eu lieu, il y a quelques années, entre M. Orloff, statisticien connu, et ses adversaires sur la valeur scientifique de la statistique faite par les administrations d'Etat, il se rappellera peut-être les observations écrasantes de Staline sur le même sujet dans sa fameuse lettre circulaire sur « les succès » de la collectivisation. Dans ces conditions, une position critique à l'égard des documents soviétiques s'imposait, mais M. de Monzie n'en a eu cure.

La lecture du manuel fait ressortir la grande érudition de son auteur; on dirait que M. de Monzie a lu tout ce qu'on avait écrit sur la Russie des Soviets, y compris des livres qui ne valent rien ou présentent une valeur très problématique. M. de Monzie les a lus, il les cite. Or, il faut constater que ce sont exclusivement les ouvrages édités en France; la littérature étrangère lui est restée inconnue. Et pourtant les auteurs allemands, anglais et américains ont fait des livres sur la Russie moderne qu'un spécialiste ne doit pas passer sous silence. Les ouvrages publiés par le B. I. T., par le Cabinet économique russe de Prague, par l'Université de Manchester sur les problèmes économiques et sociaux en Russie doivent

être les livres de chevet de tout écrivain qui traite des affaires russes.

Toutes ces lacunes mises à part, l'ouvrage de M. de Monzie présente une tentative digne de louange de donner un exposé objectif et complet de la situation de la Russie de nos jours. Pour la faire mieux comprendre, l'auteur a divisé la matière en deux parties. La première explique les origines du régime bolchéviste. Dans un récit bref, précis et impartial, M. de Monzie fait connaître les antécédents de la Révolution, les événements de l'année 1917, la guerre civile, la séparation des provinces limitrophes et l'histoire du communisme dès son établissement et jusqu'à nos jours. La deuxième partie renferme la géographie physique et administrative, l'organisation économique et sociale, la politique extérieure et le plan quinquennal.

On a fait beaucoup de livres sur la Russie soviétique, c'est le premier compendium que nous possédons sur ce sujet vaste et compliqué. On le consultera avec agrément et utilité.

En résumé, nous devons signaler quelques erreurs qu'il serait facile d'éliminer. M. de Monzie écrit qu'au IIe Congrès du parti social-démocrate russe à Londres, en 1903, qui amena une scission entre bolchéviks et menchéviks, Plékhanov se trouvait du côté de Lénine (pp. 43-44). Ce n'est pas exact : Plékhanov s'était d'abord rangé à l'avis de Lénine, mais ensuite il le combattit à côté de Martoff et vota comme ce dernier. « Un menchévik, Soukhanov », lisons-nous à la page 81; il serait mieux de dire : « ancien socialiste révolutionnaire, internationaliste ensuite ». M. de Monzie écrit que Trotzki, à son retour en Russie, en 1917, entra dans le parti bolchéviste (p. 84). Non, durant une période assez longue il faisait partie du groupe internationaliste. Kerenski est devenu premier ministre non le 20 juillet (p. 85), mais le 23 du même mois. D'après l'auteur du manuel, la Conférence de Moscou du mois d'août 1917 fut « le couronnement d'un optimisme » (p. 86). Si l'auteur s'était trouvé à cette époque en Russie, il aurait su qu'on y était bien loin de tout optimisme. M. de Monzie écrit que Zinoviev avait administré la commune de Petrograd « avec diligence » (p. 98). En réalité, Zinoviev et ses

nnombrables parents ont dilapidé les ressources commu-
ıales; une quantité d'anecdotes circulaient à ce sujet dans
a ville.

S. POSENER.

§

La Société de l'Histoire de la Guerre, continuant son ad-
nirable publication **La Politique extérieure de l'Alle-
nagne**, vient d'en faire paraître les tomes XIII et XIV. Ils
ıe le cèdent pas en intérêt aux précédents et font connaître
es principales péripéties de la situation européenne du
20 février 1897 au 30 août 1898.

En février 1897, toutes les grandes puissances européennes
lésiraient la paix sincèrement, aussi cherchaient-elles, cha-
:une à sa façon, à ne pas être entraînées dans le conflit
gréco-turc que l'on voyait venir. L'Allemagne et la Russie
soupçonnaient d'ailleurs l'Angleterre de ne pas coopérer au
maintien de la paix, mais il semble n'y avoir eu là qu'un
préjugé dû à ce que Salisbury continuait à pratiquer, parfois
ıvec humour, la politique du « splendide isolement ». Lors
de la visite que Guillaume fit du 7 au 10 août 1897, à Péters-
bourg, Nicolas, jeune, inexpérimenté et naïf, ne cacha pas à
Bülow son antipathie contre l'Angleterre, imprudence que vint
ıggraver la proclamation de l'alliance franco-russe le 26 août
suivant, lors du départ de Félix Faure de Cronstadt. Les Alle-
nands n'avaient cru jusqu'alors qu'à une entente franco-
usse; ils devinrent naturellement plus méfiants à l'égard de
a Russie. Nicolas compléta ses maladresses en faisant des
difficultés pour laisser l'Allemagne occuper Kiao-Tchéou
près avoir dit à Guillaume qu'il ne convoitait lui-même
u'un port plus septentrional, et Bülow, pour décider Salis-
ury à faire à l'Allemagne des concessions à Samoa et en
frique, lui fit révéler les offres russes d'alliance contre
Angleterre. Salisbury, voyant d'un côté l'hostilité de la Rus-
ie et de l'autre la ténacité avec laquelle la France faisait de
opposition à l'occupation par l'Angleterre de l'Egypte et du
oudan (on savait que Marchand s'approchait du Nil), se ré-
igna à se rapprocher de l'Allemagne : le 30 août 1898, il auto-

risa la signature d'un traité anglo-allemand pour le partage éventuel des colonies portugaises.

ÉMILE LALOY.

PUBLICATIONS RÉCENTES

Archéologie, Voyages

Jean Rodes : *A travers la Chine actuelle.* Avec des illust.; Fasquelle. 12 »

Jérôme et Jean Tharaud : *La nuit de Fès.* (Coll. *Les Nuits*); Flammarion. 10 »

Criminologie

Marius Larique : *Les hommes punis;* Nouv. Revue franç. 5 »

Education

H. Ducos : *Pourquoi l'école unique?* Préface d'Edouard Herriot; Nathan. 15 »

Ethnographie, Folklore

A. Savoret : *La voie des ancêtres;* Edit. Psyché. 9 »

Géographie

F. Blondel : *La géologie et les mines de l'Indochine française;* Soc. d'édit. géographiques, maritimes et coloniales. » »

Histoire

Jacques Poisson : *Le Romantisme et la Souveraineté.* Enquête bibliographique sur la philosophie du pouvoir pendant la Restauration et la Monarchie de Juillet (1815-1848); Vrin. 25 »

Linguistique

Grammaire de l'Académie française; Firmin-Didot. 15 »

Littérature

Balzac : *Paroles de Balzac,* recueillies par Rémy Montale. (Coll. *Les paroles éternelles*); Figuière. 8 »

*** *Le Carrousel de Washington,* traduit de l'anglais par M. Faguer et R. Biart; Stock. 15 »

Floris Delattre : *Le roman psychologique de Virginia Woolf;* Libr. Vrin. » »

Fontenelle : *De l'origine des Fables,* édition critique avec une introduction, des notes et un commentaire par J. R. Carré; Alcan. 20 »

La Bruyère : *Les Caractères* précédés des *Caractères de Théophraste.* Préface et notes de Georges Mongrédien; Garnier. 12 »

Léopold Levaux : *Léon Bloy;* Edit. Rex. » »

Jacques-Henri Levesque, Jean Van Heeckeren, Olivier de Carué : *La ligne de vie.* Avec 3 portraits par Stefaan Couwenberg. (Coll. *Orbes*); Corti. 10 »

Lycurgue : *Contre Léocrate,* fragments, texte établi et traduit par Félix Durrbach; Belles-Lettres. 25 »

Henri Martineau : *Stendhal et le Salon de Madame Ancelot.* (Coll. *Etudes stendhaliennes*); Le Divan.

Louis Perceau : *Le Cabinet secret du Parnasse,* recueil de poésies libres, rares ou peu connues,

pour servir de supplément aux Œuvres dites complètes des poètes français François de Malherbe et ses Escholiers. (*François de Malherbe. Le Président Maynard. Racan. Yvrande*). Textes revus sur les éditions anciennes et les manuscrits et publiées avec notes, variantes, bibliographie et glossaire : Au Cabinet du Livre, 79, rue de Vaugirard, Paris. 25 »

Constantin Photiadès : *Les vies du Comte de Cagliostro;* Grasset. 20 »

Paul Reboux : *Madame se meurt! Madame est morte,* récit historique; Flammarion. 12 »

Stendhal : *Le Rouge et le Noir. Armance.* Préfaces, bibliographie et notes par Henri Martineau; La Pléiade. 48 »

Pierre Trahard : *Les maîtres de la sensibilité française au XVIIIe siècle, 1715-1789.* Tome II : *Nivelle de La Chaussée. Vauvenargues. Diderot. Duclos.* Avec des illust. en phototypie; Boivin. 30 »

J. H. Sabatier-Gazan : *Visions hindoustaniques et Intermèdes hindoustaniques;* Edit. Périer. 16 »

Mœurs

Antoine Redier : *Ce qu'on appelle le monde;* Redier. 15 »

Ouvrages sur la guerre de 1914-1918

Michel Corday : *L'envers de la guerre, journal inédit, 1914-1916;* Flammarion. 12 »

Corlieu-Jouve : *Ceux des chars d'assaut.* Lettre liminaire de Claude Farrère; Tallandier. 12 »

Cyp. Etchegoyen : *Mon tour viendra... l'enfer du poilu,* nouv. édit.; I. N. S. A. P. Arras et Mignard, 38, rue Saint-Sulpice, Paris. 10 »

Société de l'Histoire de la Guerre : *La politique extérieure de l'Allemagne, 1870-1914.* Documents officiels publiés par le Ministère allemand des Affaires étrangères. Tome XVI : *4 mars - 30 juillet 1899.* Traduit par Ernest Loisel; Costes. » »

Colonel E. Valarché : *La bataille des frontières.* Avec 6 croquis en couleurs h. t.; Berger-Levrault. 15 »

Géo Vallis : *Dernières images de tranchées;* Les Etincelles. » »

Philosophie

J.-R. Carré : *La philosophie de Fontenelle ou le sourire de la raison;* Alcan. 70 »

Poésie

Henry Berton : *L'humaine rumeur;* Jouve. 5 »

Henri Dutheil : *Les roses chair;* Les Gémeaux. 12 »

Edmond Martin : *Les Voix de l'âme;* Soc. Edmond Martin. » »

Jaques-Henri Pillionnel : *Les Graminées;* Messein. 15 »

Ernest Souchoy : *La dernière offensive 1918;* Figuière. 10 »

Daniel Thaly : *Héliotrope ou les amants inconnus;* Le Divan.

Pierre Valdelièvre : *La poésie de la mer.* Avec des bois originaux de Henri Cros; La Caravelle. 12 »

Politique

André Foucault : *Germanie,* une enquête en Allemagne; Nouv. librairie franç. 12 »

Lubov Krassine : *Krassine, sa vie et son œuvre* (par sa femme), traduit de l'anglais par Jeanne Fournier-Pargoire; Nouv. Revue franç. 15 »

Charles Marcault : *Les destructeurs de la France;* Desclée de Brouwer. 15 »

Questions juridiques

Geo London : *Les grands procès de l'année 1931*. Préface de Th. Lescouvé; Edit. de France. 15 »

Questions médicales

Docteur Cabanès : *Médecins amateurs*. Avec des portraits et des illust.; Albin Michel. 20 »

Questions militaires et maritimes

Virginie Hériot : *Service à la mer;* Soc. d'édit. géographiques, maritimes et coloniales. 18 »

Roman

Marguerite Audoux : *La fiancée;* Flammarion. 12 »

Marcel Aymé : *Le puits aux images;* Nouv. Revue franç. 15 »

Léon Bloy : *Œuvres de Léon Bloy. I : La Femme pauvre;* Mercure de France (Bibliothèque choisie). 25 »

Francis Carco : *Traduit de l'argot;* Edit. de France. 15 »

Gustave Flaubert : *Madame Bovary*, mœurs de province. Introduction d'Edmond Pilon. Illust. de Charles Guérin; Edition d'art Piazza. » »

Manuel Galvez : *Mercredi saint*, traduit de l'espagnol par Georges Pillement; Nouv. librairie franç. 15 »

Jean de Granvilliers : *Les deux nuits de Céleste Bédoura;* Tallandier. 12 »

Paul du Gué d'Alleré : *Un vrai disciple*, roman spiritualiste vécu. Tome I : *La possession véritable;* Edit. des Roses, Bordeaux. 15 »

Francis Iles : *Préméditation*. (Coll. *Les Chefs-d'œuvre du roman d'aventures*); Nouv. Revue franç. 12 »

L. Jouaville : *La sève sous l'écorce, Thémis pourvoyeuse d'esclaves;* Messein. 15 »

Charles Morgan : *Portrait dans un miroir*, traduit de l'anglais par J. G. Delamain. Préface de H. R. Lenormand; Stock. 24 »

J. B. Priestley : *Les bons compagnons. Coups de tête*, traduit de l'anglais par M. Prévost. Préface d'Abel Chevalley; Stock. 15 »

Georges Simenon : *Chez les Flamands;* Fayard. 6 »

A. de Villèle : *La rançon du silence;* Messein. 12 »

Sciences

Marcel Boll : *Exposé électronique des lois de l'électricité*. (Courants continus et alternatifs. Electromagnétisme et inductions. Réseaux de distribution. Emission et réception radioélectriques) ; Hermann. 15 »

Marcel Boll : *L'idée générale de la mécanique ondulatoire et de ses premières applications*. (Atome d'hydrogène, phénomènes chimiques, conduction électrique) ; Hermann. 15 »

J. de Thellesme : *Les graphiques employés comme procédé d'exposition des phénomènes et des faits*. Avec des figures; Dunod. » »

Francis Warrain : *L'œuvre psychobiophysique de Charles Henry*. Avec un portrait; Nouv. Revue franç. 120 »

Sociologie

Helle et Ache : *La défense nationale et ses conditions modernes;* Alcan. 10 »

Jacques Poisson : *Le romantisme social de Lamennais*, essai sur la métaphysique des deux sociétés, 1833-1854; Vrin. 40 »

Théâtre

Remy de Gourmont : *Œuvres de Remy de Gourmont. VI : Lilith. Histoire tragique de la Princesse Phénissa. Le vieux roi. Théodat. Le Théâtre muet;* Mercure de France (Bibliothèque choisie). 25 »

Pierre Lièvre : *L'éducation des filles;* Nouv. Revue franç. 10,50

MERCVRE.

ÉCHOS

Prix littéraires. — Mort d'André Baillon. — Arthur Meyer et Blanche d'Antigny. — La déformation des titres dans les commandes de librairie. — Erratum. — Il y a Küsnacht et Küssnacht. — Le Sottisier universel. — Publications du « Mercure de France ».

Prix littéraires. — Le prix de la Critique littéraire, d'une valeur de 6.000 francs, a été attribué, après trois tours de scrutin, au livre de M. Gabriel Brunet : *Evocations littéraires,* par 8 voix contre 6 à M. Jean Prévost (*Les Epicuriens français*) et une à M. Ramon Fernandez pour son essai sur *André Gide.*

M. Gabriel Brunet a réuni dans ce volume les essais qu'il a donnés au *Mercure de France* sur Mme de Sévigné, Bossuet, Paul-Louis Courier, Sainte-Beuve et Renan. La conclusion est faite d'une « Lettre sur la Critique ».

§

Mort d'André Baillon. — Le romancier André Baillon, malade depuis plusieurs années et qui avait été transporté récemment de son domicile de Marly-le-Roi à l'hôpital de Saint-Germain-en-Laye, est mort le mercredi 13 avril.

Il était né à Anvers, d'une famille française, en 1875. Après avoir fait ses études à Bruxelles, il avait collaboré à différents journaux de cette ville jusqu'en 1919, puis vint s'installer en France où il publia, en 1921, avec une préface de Charles Vildrac, son premier roman : *Histoire d'une Marie,* où apparaît nettement l'influence de Charles-Louis Philippe. Sa personnalité se manifesta plus vigoureusement avec son roman suivant : *En sabots,* qui obtint le prix de la Renaissance en 1923. Suivirent, avec la même volonté d'étudier la vie douloureuse des humbles à travers des notation autobiographiques d'une singulière acuité : *Zonzon pépète* (1923); *Par fil spécial* (1924); *Le pot de fleurs* (1925); *Un homme si simple* (1925); *Chalet n° 1* (1926) — ces deux livres sont constitués par des souvenirs d'hôpital, — *Délires* (1927).

André Baillon avait collaboré à plusieurs journaux parisiens : *Excelsior, Le Matin, Le Journal, l'Intransigeant,* etc., mais son

livre *Par fil spécial*, qui n'est que le carnet tenu par lui pendant les mois où il fut secrétaire de rédaction, montrent que les travaux du journalisme ne lui convenaient nullement et qu'il ne s'y adapta jamais. — L. DX.

§

Arthur Meyer et Blanche d'Antigny. — Dans le tome III de ses *Mémoires* qui vient de paraître (1), sous le titre *Clair de lune et taxi-auto*, Mme Elisabeth de Gramont écrit (pp. 16-17) :

> Arthur Meyer, directeur du *Gaulois*, la « grande figure » de la fin du XIXe siècle, travaillait en vue d'un avenir royaliste. Ce défenseur du trône et de l'autel avait commencé par être le secrétaire-ami intime de Blanche d'Antigny, demi-mondaine; ainsi passa-t-il du bidet au bénitier.

Mme de Gramont possède-t-elle là-dessus des renseignements précis et irrécusables, ou bien, simplement, se fait-elle l'écho de la « scie » qui fit longtemps la joie du boulevard, au temps des équipages? (Voyez *Fantômes et Vivants*, de Léon Daudet, 1914, 1re série, p. 227.)

Cette scie n'est qu'une légende.

C'est Drumont qui l'inventa et la publia dans sa *France Juive* (t. II, p. 182) :

> Jamais la juiverie n'a produit un type aussi réussi. Fils d'un marchand d'habits-galons, il [Meyer] débuta à Paris il y a vingt-cinq ans, comme secrétaire de Blanche d'Antigny. Il cumulait ces fonctions, qui ne devaient pas être une sinécure, avec celle de reporter; cramponné à chacun pour avoir un renseignement, on l'entendait, à toutes les belles représentations, crier : « Des noms! des noms! ». Les noms recueillis, il les inscrivait fiévreusement sur la manchette de sa chemise. Il signait du pseudonyme de Jean de Paris. Ce fut alors, en 1869, je crois, que M. Carle des Perrière, qui signait Curtius au *Nain Jaune*, le fit figurer dans sa galerie des *Figures de cire*.

Le duel qui s'ensuivit donna au racontar de l'auteur de la *France-Juive* l'autorité de chose jugée. Désormais, le nom d'Arthur Meyer resta accolé à celui de Blanche d'Antigny. Dans l'*Assiette au Beurre* du 15 octobre 1904, le dessinateur M. Radiguet, racontant par la plume et le crayon le *Roman d'un jeune homme pauvre* (*Arthur Meyer*) faisait, à trois reprises, allusion aux prétendus rapports de Blanche et d'Arthur. D'abord sur la couverture « fleurdelysée », il représentait Meyer métamorphosé en caniche chocolat, faisant le beau devant le bidet dont parle Mme de Gramont, le monocle à l'œil, le nez judéo-bourbonien, les favoris blancs, un coq gaulois perché sur sa calvitie.

Le jeune Arthur fut distingué par la jolie Blanche d'Antigny, un

(1) Grasset, éditeur.

jour que, petit trottin, il allait livrer pour le compte de son papa une culotte à l'amant de la donzelle : « Quel amour d'enfant, s'écria la célèbre courtisane, il faut venir me voir, mon petit... » Arthur avait trouvé son chemin de Damas.

Il s'y engageait (p. 3), au soleil levant, petit crevé à califourchon sur un bidet que traînait un canard. *Education mondaine,* soulignait la légende. *On n'est pas homme du monde, si on ne sait pas monter à cheval.* Le quatrième dessin montrait le *Parfait secrétaire :* le jeune Arthur, Chérubin mafflu et frisé, à genoux sur le lit d'une femme dépoitraillée, à laquelle il disait : *Lis ça... ils sont quelquefois rigolos, les gens qui t'écrivent.*

Ce qui est « rigolo », c'est que, loin de s'en offenser, et de la démentir, Arthur Meyer tira vanité de cette réputation qu'il savait imméritée et que d'autres eussent trouvée infamante. Dans *Ce que mes yeux ont vu,* livre de souvenirs qui porte cette dédicace : « A ma femme », il écrit (p. 295-296) :

A plusieurs reprises, le général Levachoff m'avait particulièrement recommandé deux ou trois artistes, Mme (*sic*) Lasseny, Mlle Devéria et Mlle Blanche d'Antigny, qui avaient joué à Saint-Pétersbourg à l'époque où il y était préfet de police. Désireux d'être agréable au général, je me mis en campagne pour recommander chaleureusement ses protégées à leurs directeurs : Mlle Blanche d'Antigny débuta dans le rôle de Fleur-de-Noblesse de l'*Œil Crevé.* Je vantais dans mes échos sa grâce et son talent et, dans mes conversations, je soufflais à mes aimables confrères l'idée de les célébrer. L'humble vérité m'oblige à noter que, par amitié, j'enflais un peu le ton de mon enthousiasme. L'actrice fut fort bien accueillie par la critique et le public. Le soir de la première représentation du *Petit Faust...* dans lequel Mlle Blanche d'Antigny avait créé le rôle de Marguerite, à l'heure où selon l'usage elle donnait souper, je reçus d'elle ce billet : « Mon cher duc, mon succès est attristé par la pensée que, retenu encore chez vous par votre blessure, vous ne pouvez assister à mon petit souper. Vous y auriez eu la meilleure place, entre mes deux auteurs, Hervé et Crémieux, qui vous regrettent aussi, croyez-le bien. Je ne puis oublier ce que le *Gaulois,* grâce à vous, a fait pour moi. Amitiés. — BLANCHE. »

A beau mentir qui vient de loin... 1869-1911 : le Second Empire était loin. Cinquante ans après, les yeux d'Arthur Meyer voyaient trouble. Sa mémoire se faisait infidèle. Blanche d'Antigny ne débuta pas dans l'*Œil Crevé.* Elle se produisit pour la première fois au Palais Royal, dans *Danaé et sa bonne* et le *Château à Toto.* C'est Mesentsoff, le successeur du comte Levachoff à la direction de la « 3e section » (police secrète du Tsar) qui demanda à Henry de Pène de la lancer. En récompense, Henry de Pène reçut de Russie les subsides nécessaires à l'achat du *Gaulois* (Voyez *Blanche d'Antigny,* dans le *Manuscrit Autographe,* de Jean Royère, nos 36 et 37). Dans la *Veilleuse* du 5 août 1868, Barbey

d'Aurevilly divulgua ces tractations russo-gauloises. (*Blanche d'Antigny ou la Nouvelle Henriade*). Arthur Meyer n'eut aucune part dans cette affaire, mais il usurpa effrontément le rôle de Pène, qui était alors son directeur et, par la suite, devint son collaborateur, quand lui-même il acheta le *Gaulois*.

Les amants de Blanche d'Antigny sont connus; outre Raphaël Bischoffsheim, qui cumulait avec Mésentsoff, elle eut des « béguins » pour maints acteurs. Luce fut le dernier en date de ses amants de cœur. Jamais, avant Drumont, la chronique, pourtant si indiscrète, ne prononça le nom d'Arthur Meyer.

Avec un peu de présence d'esprit, Arthur Meyer, accusé d'avoir été le secrétaire-sigisbée de Blanche d'Antigny, eût paré facilement à la feinte en reproduisant dans le *Gaulois* ce portrait que son diffamateur avait lui-même publié dans la *Chronique Illustrée* du 2 mai 1869 :

> ...Mlle Blanche d'Antigny appartient au monde élégant autant qu'au monde du théâtre; c'est une figure essentiellement distinguée; seule, elle a su élever le chic à la hauteur de la distinction.
>
> Elle n'est point née cependant dans la chambre de porphyre d'où une dynastie d'empereurs tira le nom de *Porphyrogénètes;* elle n'est point sortie de la cuisse de *Zeus* l'Olympien.
>
> Dans la Beauce aux moissons fécondes, aux fermes opulentes comme des châteaux, de braves paysans furent les père et mère de Frédégonde.
>
> Mais sur certains berceaux, l'Art, démon plus puissant que les péris à la baguette d'or, étend sa bienfaisante influence.
>
> Après un voyage en Russie, que recouvrent les brumes du septentrion, Blanche d'Antigny débuta brillamment au Palais-Royal. Dans *Chilpéric*, elle s'affirma tout à fait.
>
> En dehors de toute coterie et de tout cercle on applaudit cette nature vivace, originale, spontanée, cette jolie femme qui jouait avec l'aisance d'une grande dame un rôle difficile et fatigant. Le rôle fut un succès pour l'actrice Frédégonde, et si comme le dit Monselet :
>
> ...On n'a pas été grand'chose
> Quand on n'a pas été bœuf gras,
>
> on a été quelqu'un quand on a donné son nom à un vêtement. Bien des jolies femmes ont vieilli — c'est-à-dire sont mortes — pour une femme, c'est la même chose — sans atteindre ce résultat.
>
> Frédégonde n'a rien à la ville de la férocité de la terrible héroïne mérovingienne. Elle a un cœur d'or et ce cœur est toujours sur la main.
>
> Les compatriotes qui viennent rendre hommage à la petite fille qu'ils ont vue partir en sabots, ne s'en vont jamais sans quelque présent. Dans le village où elle est née, on est d'une exactitude parfaite... Que voulez-vous? Blanche d'Antigny a donné des montres à tous ceux qui sont venus la voir.

Et à M. Edouard Drumont sans doute, eût pu insinuer Arthur Meyer, mouchant sans traîtrise son adversaire. — AURIANT.

§

La Déformation des titres dans les commandes de librairie. — On cite de temps à autre, isolément, la déformation amusante du titre d'un ouvrage dans une commande faite par un libraire à un éditeur. Voici une collection de ce genre de curiosités, réunie au cours de plusieurs années. Ces déformations, d'ailleurs presque toutes à base d'ignorance, sont de même famille et cependant différentes; de leur classification on pourrait sans doute tirer sur les opérations de l'esprit, de la mémoire, de l'imagination, etc., des conclusions intéressantes, ce dont nous nous garderons bien. Les unes, les plus nombreuses, sont auditives : au cours de sa visite, le client a dit un titre au libraire, qui n'en a pas pris note immédiatement; le client parti, il ne reste dans l'oreille du libraire que de vagues sons, et il commande *Le Vigneron dans sa fille* pour *Le Vigneron dans sa vigne;* il arrive aussi qu'il ait mal entendu et, sans y voir de malice, il demande *Charientor* pour *Le Chariot d'or*, ou *Les Rôtisseurs de ponts* pour *Les Bâtisseurs de ponts.* D'autres sont d'un ordre plus relevé, elles sont imaginatives : quand le client a prononcé *Jardin de l'Infante*, le libraire a évoqué une propriété magnifique où réside une souveraine, et, ne se rappelant plus les mots du titre, il commande *Le Parc de la sultane.* D'autres sont l'interprétation par le libraire du seul mot qui l'a frappé, n'ayant retenu des autres qu'une assonance approximative; dans *Trésor des Humbles,* il se rappelle exactement *Trésor;* il ne trouvera pas *Humbles,* parce que ce mot est sans rapport avec la richesse d'un trésor, mais comme il a ouï parler des richesses de l'Inde et qu'il y a assonance entre Inde et humble, il commande le *Trésor des Indes.* D'autres procèdent de l'obsession du rapprochement fréquent de certains mots, et le libraire demande *Lettres persanes* pour *Lettres à Sixtine,* ou *Source du Fleuve bleu* pour *Source du Fleuve chrétien.* Il y a enfin, comme on va le voir, des déformations assez compliquées, et il en est qui tiennent de l'association d'idées, voire du rébus. Mais nous ne pousserons pas plus loin un essai de classification sans objet. Passons aux textes.

Georges Duhamel : *Le Mémorial des Couchoirs* (de Cauchois).
Jules de Gaultier : *De Kant à Nickoche* (à Nietzsche).
Binet-Valmer : *Le Sphinx de glace* (de plâtre).
Durien (Gide) : *Le Voyage suivi de Paludes* (Le Voyage d'Urien suivi de Paludes).
H. de Régnier : *Juridique* (Jeux rustiques) *et divin.*
Demalder (Demolder) : *Les Pâtres* (patins) *de la reine de Hollande.*
Tailhade : Poèmes *Aristo fan est* (aristophanesques).
Villiers de l'Isle : *Adam et Ève future* (L'Ève future).

Cesar san? Telli (César Santelli) : *Deschanel* (Duhamel).
H. de Régnier : *La Cité des Fontaines* (des Eaux).
H. de Régnier : *Le Miroir des Fleurs* (des Heures).
Gide : *La Porte étoilée* (étroite).
A. Samain : *Charientor* (Chariot d'or).
Léon Bloy : *L'Office* (Le Fils) *de Louis XVI.*
Maynial : *La Vie et le Guide Maupassant* (La Vie de Guy de Maupassant).
Duhamel : *Le Miroir de l'avenir* (Scènes de la Vie future).
F. Jammes : *Les Géographies* (Georgiques) *chrétiennes.*
Villiers de l'Isle-Adam : *Chez les parents* (passants).
Rachilde : *Terre* (Tour) *d'amour.*
F. Jammes : *Feuilles emportées* (Feuilles dans le vent).
Wells : *Les Amours de M. Lowencon* (L'Amour et M. Lewisham).
Demolder : *Les Routes de Mérode* (La Route d'Emeraude).
A. Samain : *Polyphèse* (Polyphème).
J. Renard : *Le Vigneron dans sa fille* (sa vigne).
Polti : *36 situations domestiques* (dramatiques).
Wells : *La meilleure* (merveilleuse) *visite.*
Wells : *L'Idée* (L'Ile) *du Docteur Moreau.*
Wells : *Plan* (Place) *au géants.*
H .de Régnier : *L'Homme* (Flamma) *tenax.*
R. de Gourmont : *Les Cheveux* (Chevaux) *de Diomède.*
R. de Gourmont : *Le Festin* (Latin) *mystique.*
V. Haeren (Verhaeren) : *Les Forces tumultueuses.*
Marie et Jacques Nervat : *Les Rêves de nuit* (Rêves unis).
Dujardin : *Source du Fleuve bleu* (Fleuve chrétien).
Eekhoud : *Le Siècle* (Cycle) *patibulaire.*
Eekhoud : *La Cigale* (Cycle) *patibulaires.*
Van Bever et Léautaud : *Pour être contemporain* (Poètes d'aujourd'hui).
J. Ochsé : *Gros fils* (Profils) *d'or et de cendre.*
Metzche (Nietzsche) : *Zarathubia* (Zarathoustra).
Pergaud : *La guerre des démons* (Boutons).
Masson (Lasserre) : *La Doctrine officielle de l'Université.*
M. Maeterlinck : *Le Trésor des Indes* (Humbles).
Zweig : *Fechaerès* (Verhaeren).
Pergaud : *La danse* (guerre) *des Boutons.*
R. de Gourmont : *Lettres à la maison* (à l'Amazone).
Berrichon : *Arthur Bimbard* (Rimbaud).
Demosthène (Demolder) : *La Route d'émeraude.*
H. de Régnier : *Portraits de Souverains* (Portraits et souvenirs).
H. de Régnier : *Sainphin bleu* (L'Amphisbène).
Louis Dumur : *L'Equatoriale* (La Nébuleuse).
André Gide : *Le Repos de la terre* (Les Nourritures terrestres).
Lucien Jean : *Parmi les Hormès* (les Hommes).
Nietzsche : *Zaiathomska* (Zarathoustra).
1 Sypar : *Lezathouska* (Ainsi parlait Zarathoustra).
Clinsor (Klingsor) : *La partie de cartes* (Le Valet de cœur).
Van Gennep : *Le problème de l'allaitement* (La question d'Homère) (1).
Van Genette (Van Gennep) : *La Question d'Omer* (d'Homère).
Verhaeren : *Villes toutes en Caire* (tentaculaires).
Samain : *Le Jeudi de l'Infante* (Au jardin de l'Infante).

(1) Processsus probable : La question des mères, l'allaitement.

Marsand : *Canals* (Mars et ses Canaux) (2).
L. Tailhade : *Aristophanis* (Poèmes aristophanesques).
Samain : *La Femme polie* (?).
Louis Maeterlinck : *Péchés mignons* (Péchés primitifs).
Jammes : *Cloches pour deux ménages* (mariages).
Rachilde : *Hors d'œuvre* (Hors nature).
H. de Régnier : *Pédaleurs du Temps* (Couleur du Temps).

Pour terminer, trois cocasseries étrangères aux commandes de librairie, mais qui ont avec elles une parenté. Un libraire d'occasion, voulant informer le public que son catalogue est envoyé sur demande, mentionne : *Catalogue sur mesure.* — Lors de l'annonce à la « Bibliographie de la France » d'une mise en vente importante, un grand éditeur désire faire savoir aux libraires que les commandes seront servies dans l'ordre de leur réception; il indique : *Les commandes seront servies dans l'ordre alphabétique.* — L'adresse d'une lettre que nous avons reçue d'une institutrice française était libellée : *Société Dumerqure de France.* — A. V.

§

Erratum. — L'article sur les « Ouvrages sur la guerre » de notre dernier numéro est de M. Jean Norel, dont la signature a sauté au tirage.

§

Il y a Küsnacht et Küssnacht. — Dans notre « sottisier » du 1er avril, nous avons attribué à M. Paul Bourget une erreur qui n'en est pas une. Il existe bien un Küsnacht (avec une seule s) sur le lac de Zurich, beaucoup moins connu, il est vrai, que Küssnacht (avec deux s) situé sur le lac des Quatre-Cantons et rendu célèbre par la légende de Guillaume Tell.

§

Le Sottisier universel.

J'étais profondément ému hier à la vue de toutes ces couronnes, devant l'attitude respectueuse et reconnaissante de la foule qui a tenu à saluer sa dépouille. Je crois qu'on viendra plus sur sa tombe après sa mort que de son vivant. — ÉDOUARD HERRIOT, passage d'un discours prononcé à Lyon à la mémoire d'Aristide Briand, cité tel quel, le 14 mars, par un grand nombre de journaux.

L'Académie royale belge de langue et de littérature françaises vient de procéder à l'élection d'un nouveau membre en remplacement de l'abbé Fernand Séverin, décédé. — *Comœdia*, 12 mars.

(2) Titre en anglais, *Mars and Canals*. Les deux premiers mots liés sont pris pour le nom de l'auteur.

Les 5, 6 et 7 thermidor (on a appelé cela les trois journées de Saint-Lazare), des « chariots de mort » vinrent quérir pour le tribunal et la guillotine quatre-vingt-une victimes dont soixante-dix-sept furent exécutées. Et Paris, sur l'une des dernières charrettes, l'avant-veille du 9 thermidor, vit, debout, et les mains liées, pâles mais résolus, l'auteur du *Poème des mois*, Roucher, et son jeune ami André Chénier, lui disant avec fièvre en se frappant le front : « Et pourtant j'avais quelque chose là ! » — *L'Illustration*, 9 avril.

Ainsi pour la douzième fois, le 11 novembre, à onze heures du matin, au coup de canon tiré des Invalides, le sourd et vaste bourdonnement de la ville cessera soudain. — ROBERT VALLERY-RADOT, « Devant le Soldat inconnu », *La Revue française*, 8 novembre 1931.

Dans la cour du ministère qui donne sur la rue Saint-Dominique, les gardes républicains, en grande tenue et pareils à des guerriers d'un autre âge, accentuèrent leur immobilité. — *Le Journal*, 11 janvier.

L'astronome argentin Martin Gil compare la catastrophe avec celle de Pompéi. Il rappelle qu'une pluie de cendres précéda l'anéantissement qui se produisit autour de Naples au début de l'ère chrétienne. Il rappelle également la coïncidence de taches solaires et de décharges électro-magnétiques que signalait autrefois, il y a près de vingt siècles, Pline le Jeune. — *L'Echo de Paris*, 13 avril.

Ce que Flaubert a écrit dépasse de beaucoup ce qu'il a publié. On oublie trop souvent que son existence se partage en deux moitiés très inégales, ce que j'appellerai sa *vie publique* et sa *vie cachée*. — LOUIS BERTRAND, *Gustave Flaubert*, p. 239.

RÉSULTATS DÉFINITIFS PROVISOIRES — (Titre d'article.) *Le Populaire*, 11 avril.

§

Publications du « Mercure de France ».

ŒUVRES DE LÉON BLOY. I. *La Femme pauvre*. Volume in-8 écu sur beau papier (Bibliothèque choisie), 25 francs. Il a été tiré : 11 exemplaires sur vergé d'Arches, numérotés à la presse de 1 à 11, à 80 francs; 22 exemplaires sur vergé pur fil Lafuma, numérotés de 12 à 33, à 60 francs.

ŒUVRES DE REMY DE GOURMONT. VI. *Lilith. Histoire tragique de la Princesse Phénissa. Le Vieux Roi. Théodat. Théâtre muet*. Volume in-8 écu sur beau papier (Bibliothèque choisie), 25 francs. Il a été tiré : 15 exemplaires sur vergé d'Arches, numérotés à la presse de 1 à 15, à 80 francs; 22 exemplaires sur vergé pur fil Lafuma, numérotés de 16 à 37, à 60 francs.

TABLE DES SOMMAIRES

DU

TOME CCXXXV

—

CCXXXV. N° 811. — 1er Avril.

XXX....................	*L'Église catholique en France...*	5
D.-H. Lawrence..........	*Bienheureux les Puissants.......*	21
Jules Lhotte............	*De Profondis*, poème............	29
George Soulié de Morant.	*L'Acuponcture chinoise.........*	31
Dr L. Bizard et Jane Chapon................	*La Foire St-Laurent et son Théâtre.*	60
Louis Mandin............	*Le Lion et son Jean-Fille*, roman (IV).	86

REVUE DE LA QUINZAINE. — Gabriel Brunet : Littérature, 139 | André Fontainas : Les Poèmes, 147 | John Charpentier : Les Romans, 152 | Pierre Lièvre : Théâtre, 158 | Georges Bohn : Le Mouvement scientifique, 162 | A. van Gennep : Folklore, 166 | Charles Merki : Voyages, 170 | Robert Chauvelot : Questions coloniales, 173 | Charles-Henry Hirsch : Les Revues, 179 | P.P.P. : Les Journaux, 185 | René Dumesnil : Musique, 190 | Jacques Daurelle : Art ancien et Curiosité, 200 | Michel Puy : Publications d'art, 204 | X. : Chronique de Glozel, 210 | René de Weck : Chronique de la Suisse romande, 223 | Jean-Edouard Spenlé : Lettres allemandes, 229 | Théodore Guénov : Lettres bulgares, 237 | Emile Laloy : Bibliographie politique, 243 | Mercvre : Publications récentes, 248 ; Echos, 252.

CCXXXV, N° 812. — 15 Avril.

Jean-Ch. Duval..........	*Tradition et Peinture moderne..*	257
Edouard Krakowski.......	*Le Premier Disciple de Schopenhauer en France........*	293
Jacques Nielloux........	*Deux Poèmes...................*	317
Zinovy Lvovsky..........	*Dans le Laboratoire de Dostoïevsky.*	319
Pierre Dufay............	*Autour de Baudelaire. Antonio Watripon...................*	333
Louis Mandin............	*Le Lion et son Jean-Fille*, roman (fin)......................	348

REVUE DE LA QUINZAINE. — Emile Magne : Littérature, 404 | André Fontainas : Les Poèmes, 410 | John Charpentier : Les Romans, 415 | Pierre Lièvre : Théâtre, 420 | Marcel Boll : Le Mouvement scientifique, 425 | Maurice Magre : Sciences occultes et Théosophie, 430 | Saint-Alban : Chronique des Mœurs, 433 | Charles-Henry Hirsch :

Les Revues, 438 | P.P.P. : Les Journaux, 446 | Gustave Kahn : Art, 450 | René Dumesnil : Musique, 456 | Charles Merki : Archéologie, 465 | X. : Chronique de Glozel, 468 | René de Weck : Chronique de la Suisse romande, 473 | Francisco Contreras : Lettres hispano-américaines, 478 | Divers : Bibliographie politique, 484 : Ouvrages sur la Guerre de 1914, 496 | Mercvre : Publications récentes, 501 ; Echos, 504.

CCXXXV. N° 813. — 1er Mai.

Marcel Provence........	*Poète et Comédienne au Service de la France*...........	513
Jean Poirier.............	*Sur les « Mémoires » de M. Alfred Loisy*.............	545
Anne Hardoüin...........	*Poèmes*...................	570
Ct Lefebvre des Noëttes..	*La « Nuit » du Moyen Age et son Inventaire*...............	572
Jean Marchand...........	*La Bibliothèque de la Chambre des Députés*..............	600
José Théry...............	*La Famille Vauberlain ou les Pères ennemis*, roman (I)....	612

REVUE DE LA QUINZAINE. — Gabriel Brunet : Littérature, 654 | André Fontainas : Les Poèmes, 662 | John Charpentier : Les Romans, 666 | Pierre Lièvre : Théâtre, 673 | Georges Bohn : Le Mouvement scientifique, 677 | Henri Mazel : Science sociale, 682 | Marcel Coulon : Questions juridiques, 690 | Charles-Henry Hirsch : Les Revues, 696 | P. P. P. : Les Journaux, 702 | René Dumesnil : Musique, 709 | Auguste Marguillier : Musées et Collections, 714 | Charles Merki : Archéologie, 721 | Dr A. Morlet : Chronique de Glozel, 724 | Abel Chevalley : Littérature comparée, 733 | Z. L. Zaleski : Lettres polonaises, 738 | George Soulié de Morant : Lettres chinoises, 744 | Divers : Bibliographie politique, 747 | Mercvre : Publications récentes, 756; Echos, 759; Table des Sommaires du Tome CCXXXV, 767.

Le Gérant : A. VALLETTE.


Typographie Firmin Didot, Paris. — 1932.

Quand ils auront tous défilé en déposant chacun 100 francs la Cité de Refuge sera achevée

30.000 × 100

30.000 « MAÇONS DE LA CITÉ » sont instamment priés de s'inscrire à l'Armée du Salut, 76, rue de Rome, pour la somme de 100 francs chacun.

Car la CITÉ DE REFUGE, qui déjà, se dresse 12, rue Cantagrel, mais dont les travaux ne se termineront qu'en juin prochain, a déjà absorbé 5 millions, sans parler des Œuvres de la Cité. Il lui manque 3 MILLIONS pour qu'elle puisse ouvrir ses portes hospitalières aux pauvres sans logis, aux hommes sans travail, aux femmes sans toit, aux mères abandonnées qui, un enfant entre les bras, mendient un asile.

Il manque 3 MILLIONS à la CITÉ DE REFUGE. Or, 30.000 × 100 = 3 millions. Il suffirait donc que 30.000 personnes généreuses adressassent, chacune, 100 fr. à l'Armée du Salut (ch. post. 53-05 Paris) pour que la Cité fut complètement édifiée, aménagée et meublée. Elles constitueraient la « CORPORATION DES MAÇONS DE LA CITÉ ». Elles ne sauraient envier un plus beau titre.

...LLETIN DE SOUSCRIPTION

...ommissaire Albin PEYRON, 76, rue de Rome, Paris-8e

...euillez m'inscrire comme Maçon de ... Cité. Je vous envoie ma cotisation de*

...m'efforcerai de créer autour de moi des ...pathies pratiques pour la CITÉ DE ...FUGE.

Nom ....

Adresse ....

Signature ....

* Indiquer la somme, la date et le mode d'envoi.



ÉDITIONS MONTAIGNE

Fernand AUBIER, Éditeur, quai de Conti, n° 13, PARIS (VI°)

Viennent de paraître :

ŒUVRES

DE

BERNARD SHAW

LE LIEN DÉRAISONNABLE

ROMAN

Le lien déraisonnable, c'est le mariage. On imagine quel humour endiablé B. SHAW apporte dans la satire de cette solide institution. Mais l'intrigue, loin d'en être alourdie, se déroule avec un entrain qui tient le lecteur en haleine jusqu'au dénouement. Et ce dénouement nous persuade que le meilleur mariage est toujours déraisonnable Quand deux êtres pourraient s'aimer et vivre ensemble, une éducation différente ou bien des raisons non moins fortes les séparent.

1 volume de 448 pages sur papier supérieur . . . . **20** fr.

(Outre l'Édition ordinaire il a été tiré : 5 Japon à 180 fr., 5 Hollande à 120 fr., 90 Alfa à 60 fr.)

Autres ouvrages de B. Shaw dans la même collection :

LE GUIDE DE LA FEMME INTELLIGENTE
PIÈCES DÉPLAISANTES
L'HOMME ET LE SURHOMME

Chaque volume. . . . . **20** fr.

COLLECTION BILINGUE DES CLASSIQUES ÉTRANGERS

(texte et traduction)

GŒTHE

HERMANN ET DOROTHÉE

Traduit et préfacé par H. LOISEAU

Professeur à la faculté des lettres de Toulouse.

1 volume sur papier supérieur. . . . . **15** fr.

ÉDITIONS DV MERCVRE DE FRANCE

26, RVE DE CONDÉ, PARIS-6e (R. C. SEINE 80.493)

ŒUVRES DE REMY DE GOURMONT

ROMAN

Le Pèlerin du Silence. Volume in-18 ... 1
Les chevaux de Diomède. Volume in-18 ... 1
D'un Pays lointain. Volume in-18 ... 1
Le Songe d'une Femme. Volume in-18 ... 1
Une Nuit au Luxembourg. Volume in-18 ... 1
Un Cœur Virginal. Couv. de G. d'Espagnat. Volume in-18 ... 1
Couleurs, *suivi de* **Choses anciennes.** Volume in-18 ... 1
Sixtine. Volume in-18 ... 1
Histoires magiques. Volume in-18 ... 1

LITTÉRATURE

Le Livre des Masques. *Portraits symbolistes, Gloses sur les écrivains d'hier et d'aujourd'hui.* Masques dessinés par F. Vallotton. 2 volumes in-18. Chaque volume ... 1
La Culture des Idées. Volume in-18 ... 1
Le Chemin de velours. Volume in-18 ... 1
Epilogues, 1895-1898. *Réflexions sur la vie.* Volume in-18 ... 1
Epilogues, 1899-1901. *Réflexions sur la vie.* (IIe série). Volume in-18 ... 1
Epilogues, 1902-1904. *Réflexions sur la vie.* (IIIe série), Volume in-18 ... 1
Epilogues, 1905-1912. *Réflexions sur la vie.* Volume in-18 ... 1
Dialogues des Amateurs sur les choses du temps, 1907-1910. Volume in-18 ... 1
Nouveaux Dialogues des Amateurs sur les Choses du temps. Vol. in-16. 1
Esthétique de la Langue française. Volume in-18 ... 1
Le Problème du Style. Volume-in-18 ... 1
Promenades Littéraires. 7 volumes in-18 à ... 1
Dante, Béatrice et la Poésie amoureuse. Volume in-16 ... 2
Pendant l'Orage. Préface de Jean de Gourmont. Volume petit in-18 ... 1
Pendant la Guerre. Volume in-16 ... 1
Lettres à l'Amazone. Volume in-16 ... 1
Lettres intimes à l'Amazone. Volume écu in-8 ... 1
Lettres d'un Satyre. Volume in-16 ... 1
Lettres à Sixtine. Volume in-16 ... 1
Pages choisies. *Avec un portrait.* Préface de Marcel Coulon. Volume in-18 ... 1
Le Latin mystique. Avec une Préface. Vol. in-8 carré ... 2

PHILOSOPHIE

Physique de l'Amour. *Essai sur l'Instinct sexuel.* Volume in-18 ... 1
Promenades Philosophiques. 3 Volumes in-18 à ... 1

POÉSIE

Divertissements, poèmes en vers. Volume in-18 ... 1

THÉATRE

Lilith, suivi de Théodat. Volume in-18 ... 1

A LA MÊME LIBRAIRIE

PAUL ESCOUBE

Remy de Gourmont et son Œuvre (Collection *Les Hommes et les Idées*), avec un portrait et un autographe. Volume in-16 ... 2
La Femme et le Sentiment de l'Amour chez Remy de Gourmont. Volume in-16 ... 1

GRAND PRIX
DE LA
CRITIQUE LITTÉRAIRE

GABRIEL
BRUNET

ÉVOCATIONS LITTÉRAIRES

... Un nouveau critique
se lève chez les lettrés.

Léon DAUDET.

NOUVELLE
LIBRAIRIE
FRANÇAISE

ANC^T ÉDITIONS PROMETHÉE

15 fr.

ŒUVRES DE LÉON BLOY

ROMAN

LA FEMME PAUVRE. Épisode contemporain. Vol. in-16.

LE DÉSESPÉRÉ. Nouvelle édition. Volume in-16....................

LITTÉRATURE

CELLE QUI PLEURE (Notre-Dame de la Salette). Vol. in-8 écu..

LE FILS DE LOUIS XVI, avec un portrait de Louis XVII. Vol. in-16 ....

EXÉGÈSE DES LIEUX COMMUNS. Vol. in-16................

EXÉGÈSE DES LIEUX COMMUNS. Nouvelle série. Vol. in-16..

LES DERNIÈRES COLONNES DE L'ÉGLISE. Vol. in-18..

PAGES CHOISIES, 1884-1905. Vol. in-18....................

LE MENDIANT INGRAT, 1892-1895. 2 vol. in-16..........

MON JOURNAL, 1896-1900. 2 vol. in-16......................

QUATRE ANS DE CAPTIVITÉ A COCHONS-SUR-MARNE, 1900-1904. 2 vol. in-16..

L'INVENDABLE, 1904-1907. Volume in-16....................

LE VIEUX DE LA MONTAGNE, 1907-1910. Préface par André DUPONT. Volume in-16..

L'AME DE NAPOLÉON. Volume in-16..........................

LE PÈLERIN DE L'ABSOLU, 1910-1912. Volume in-16....

AU SEUIL DE L'APOCALYPSE, 1913-1915. Volume in-16.

MÉDITATIONS D'UN SOLITAIRE EN 1916. Volume in-16.

DANS LES TÉNÈBRES. Volume in-16..........................

LA PORTE DES HUMBLES, 1915-1917. Volume in-16......

LA CHEVALIÈRE DE LA MORT. Volume in-16.............

OFFICIERS MINISTÉRIELS

Ces annonces sont exclusivement reçues par **M. CLAUDE, 6, rue Vivienne.**

Vente au Palais, Paris, le 4 mai 1932, à 14 heures.

HOTEL PARTICULIER
A PARIS
33, RUE HENRI-HEINE

(XVIe arrondissement). Contenance : 176 mètres 50. LIBRE DE LOCATION. **Mise à Prix : 350.000 frs.** S'adresser à Me BRILLATZ, avoué à Paris, 219, rue Saint-Honoré, et à Me LOUVET, avoué.

Vente Palais, Paris, 4 mai 1932, à 2 heures

PROPRIÉTÉ A BOULOGNE BILLANCOURT (Seine), r. du Général-Galliéni n° 93.

Contenance : 493 m. 40 env. Rev. brut : 8.300 fr grand pavillon, LIBRE DE LOCATION. **Mise à** 170.000 frs. S'adresser à M. PLAIGNAUD, av. des Pyramides, RÉGNIER, MAVRÉ et DE FO av. Me VITRY, not., Boulogne-s.-Seine

Adjud. chez not. de Paris, 10 mai 1932, 2 h et par minist. Me BREUILLAUD, notaire à

Une Propriété d'UN **HOTEL PARTICUL**
A PARIS, 22, BD LATOUR-MAUB

(7e arrt). Cont. 235 m. env. **M. à P. : 200.00** *Usufr. âgé de 69 ans.* S'adr. pour renseigne 1e Me PIERRE PIOT, avoué Charleville, 10, d'Orléans; 2e Me BREUILLAUD notaire, à Paris

CRÉDIT FONCIER DE FRANCE

Le B. A. L. O. publie une notice au sujet de la nouvelle émission d'obliga du Crédit Foncier. Le nouvel emprunt comprend 1.500.000 obligations de 1.00 4,25 % demi-net.

Paiement des coupons : 1er janvier et 1er juillet ; les obligations porteront j sance du 1er juillet 1932, avec première échéance de coupon le 1er janvier proc

Les obligations du nouvel emprunt participeront chaque année à 4 tirages tri triels à partir du 11 octobre 1932.

Les tirages d'amortissement auront lieu semestriellement à partir du 11 avril

Le prix d'émission de 987 fr. 50 est payable 500 fr. à la souscription et 487 au moment de la remise des titres.

BULLETIN FINANCIER

…rant toute la quinzaine écoulée, le marché de Paris est resté sous l'influence de …urse de New-York. Celle-ci s'est montrée très irrégulière : la baisse y fut d'abord …ote dominante en raison de la mauvaise impression laissée par la publication de …rs renseignements statistiques sur l'activité industrielle, le trafic ferroviaire, les …es d'or, etc. Dans la suite, Wall Street s'est nettement amélioré, en relation avec …narchés commerciaux.

…la bourse de Paris suit actuellement de très près les évolutions du marché …cier américain ; si elle prend celui-ci pour guide, c'est qu'on estime générale… …que la fin de la crise se manifestera d'abord aux États-Unis.

…tte opinion est discutable : la crise bancaire qui a sévi et sévit encore outre-…tique a causé des pertes sensibles alors qu'en France les défaillances bancaires …té relativement peu importantes ; plusieurs fois, elles furent atténuées.

…r ailleurs, les méthodes employées par les Américains pour combattre le chô…e et restaurer la confiance sont foncièrement différentes de celles appliquées chez ….

…x États-Unis, les pouvoirs publics visent à « dégeler » certains actifs bancaires …le nouveaux crédits accordés par la National Credit Corporation et par la Recons…ion Finance Corporation. Et ils comptent beaucoup sur la bourse pour provoquer …dressement de la situation générale. C'est ainsi que, pour citer un seul exemple, …ésident Hoover a pris l'initiative d'une enquête sur les vendeurs « à découvert ».

… France, au contraire, le gouvernement s'attache à créer du travail, à hâter la …sation de grands travaux publics dans l'espoir de créer un courant des capitaux …urisés et de déterminer ainsi un mouvement général de reprise.

…tte seconde méthode — qui exclut tout « boom » boursier — est sans doute la …longue à avoir des effets tangibles ; mais elle est incontestablement la plus sûre.

…n'est donc pas certain que la crise prendra fin aux États-Unis (avant d'être ter…e en France).

…ns les circonstances actuelles, nos industries ne peuvent compter sur les marchés …ieurs pour maintenir leur activité et rémunérer les capitaux qu'elles ont immo…és ou engagés. Mais notre marché intérieur est loin d'une « saturation » générale. …beaucoup à faire chez nous. Aussi bien peut-on penser que la période de calme …laquelle la bourse vient d'entrer prélude à un mouvement lent de reprise.

…s chiffres publiés par diverses sociétés d'électricité montrent notamment une sta…tion des résultats : si les recettes provenant de la vente d'énergie ont quelque …léchi, les ventes de courant aux particuliers se sont accrues régulièrement. Les …s de gaz sont aussi en augmentation. Et des signes d'amélioration sont signalés …es dirigeants de diverses sociétés de soie artificielle.

Le masque d'Or.

MERCVRE DE FRANCE

26, RVE DE CONDÉ, PARIS (6e)

R. C. SEINE 80.493

Littérature, Poésie, Théâtre, Beaux-Arts, Philosophie
Histoire, Sociologie, Sciences, Critique, Voyages, Bibliophilie
Littératures étrangères, Revue de la Quinzaine

VENTE ET ABONNEMENT

Les abonnements partent du premier numéro de chaque mois.

FRANCE ET COLONIES

Un an : 85 fr. | 6 mois : 46 fr. | 3 mois : 24 fr. | Un numéro : 5 fr.

ÉTRANGER

1° Pays ayant accordé le tarif postal réduit :

Albanie, Allemagne, Argentine, Autriche, Belgique, Brésil, Bulgarie, Canada, Chili, Colombie, Congo Belge, Costa Rica, Cuba, Dantzig (ville libre de), République Dominicaine, Egypte, Equateur, Espagne, Esthonie, Ethiopie, Finlande, Grèce, Guatemala, Haïti, Honduras, Hongrie, Lettonie, Liberia, Lithuanie, Luxembourg, Maroc (zone espagnole), Mexique, Nicaragua, Panama, Paraguay, Pays-Bas, Perse, Pologne, Portugal et colonies, Roumanie, Russie, Salvador, Suisse, Tchécoslovaquie, Terre-Neuve, Turquie, Union Sud-Africaine (Cap, Natal, Orange, Transvaal, Swaziland, Territoires sous mandat de l'Afrique du Sud-Ouest), Uruguay, Vénézuela, Yougoslavie (Serbie-Croatie-Slovénie).

Un an : 105 fr. | 6 mois : 56 fr. | 3 mois : 29 fr. | Un numéro 5 fr. 75

2° Tous autres pays étrangers :

Un an : 125 fr. | 6 mois : 66 fr. | 3 mois : 34 fr. | Un numéro : 6 fr. 50

En ce qui concerne les **Abonnements étrangers**, certains pays ont adhéré à une convention postale internationale donnant des avantages appréciables. Nous conseillons à nos abonnés résidant à l'étranger de se renseigner à la poste de la localité qu'ils habitent.

On s'abonne à nos guichets, 26, rue de Condé, chez les libraires et dans les bureaux de poste. Les abonnements sont également reçus en papier-monnaie français et étranger, mandats, bons de poste, chèques postaux, chèques et valeurs à vue, coupons de rentes françaises nets d'impôt à échéance de moins de 3 mois. Pour la France, nous faisons présenter à domicile, sur demande, une quittance augmentée d'un franc pour frais.

Il existe un stock important de numéros et de tomes brochés, qui se vendent, quel que soit le prix marqué : le numéro 5 fr.; le tome autant de fois 5 fr. qu'il contient de numéros. Port en sus pour l'étranger.

Chèques postaux. — Les personnes titulaires d'un compte-courant postal peuvent s'abonner par virement à notre compte de chèques postaux, PARIS-259-31 ; celles qui n'ont pas de compte-courant peuvent s'abonner au moyen d'un chèque postal dont elles se seront procuré l'imprimé soit à la poste, soit, si elles habitent un lieu dépourvu ou éloigné d'un bureau, par l'intermédiaire de leur facteur. Le nom, l'adresse de l'abonné et l'indication de la période d'abonnement devront être très lisiblement écrits sur le talon de correspondance.

Les avis de **changements d'adresse** doiven' nous parvenir, accompagnés d'un franc, au plus tard, le 6 et le 22, faute de quoi le numéro va encore une fois à l'ancienne résidence. A toute communication relative aux abonnements doit être jointe la dernière étiquette-adresse.

Manuscrits. — Les auteurs non avisés dans le délai de DEUX MOIS de l'a[illegible]tion de leurs ouvrages peuvent les reprendre au bureau de la revue, où ils rest[illegible] à leur disposition pendant un an. Pour les recevoir à domicile, ils devront envoye[illegible] le montant de l'affranchissement.

COMPTES RENDUS. — Les ouvrages doivent être adressés **impersonnellement** *à la revue. — Les envois portant le nom d'un rédacteur, considérés comme hommages* **personnels** *et remis intacts à leurs destinataires, sont ignorés de la rédaction et par suite ne peuvent être ni annoncés, ni distribués en vue de comptes rendus.*

TYP. FIRMIN-DIDOT & Cie. — MESNIL. — 1932.